

	Index illustré	Recherche par illustration	
1	Sécurité routière et antivol	À lire absolument	
2	Système de pile à combustible	Caractéristiques des véhicules à pile à combustible, précautions, etc.	
3	Combiné d'instruments	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.	
4	Utilisation de chaque équipement	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.	
5	Conduite	Explications et conseils indispensables à la conduite	
6	Équipements intérieurs	Utilisation des équipements intérieurs, etc.	
7	Entretien et soin	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir	
8	En cas de problème	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance	
9	Caractéristiques techniques du véhicule	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.	
	Index	Recherche par symptôme	
		Recherche alphabétique	

Pour votre information	6
Comment lire ce manuel.....	10
Comment rechercher.....	11
Index illustré	12

1 Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation	
Avant de prendre le volant	32
Pour conduire en toute sécurité.....	34
Ceintures de sécurité	36
Airbags SRS	41
Système de neutralisation manuelle d'airbag	51
Informations relatives à la sécurité des enfants.....	53
Sièges de sécurité enfant	54
1-2. Système antivol	
Système antidémarrage.....	78
Alarme.....	83

2 Système de pile à combustible

2. Véhicule à pile à combustible	
Caractéristiques des véhicules à pile à combustible.....	88
Précautions avec les véhicules à pile à combustible.....	93
Conseils pour conduire un véhicule à pile à combustible	106

3 Combiné d'instruments

3. Combiné d'instruments	
Témoins d'alerte et indicateurs.....	110
Instruments et compteurs	115
Écran multifonctionnel	121

4 Utilisation de chaque équipement

4-1. Informations relatives aux clés	
Clés	130
4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Portes	134
Coffre.....	141
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	146
4-3. Réglage des sièges	
Sièges avant.....	161
Mémorisation de la position de conduite.....	163
Appuis-tête	168
4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs	
Volant de direction.....	170
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs.....	174
4-5. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques.....	178

5 Conduite

5-1. Avant de prendre le volant

- Conduite du véhicule 182
- Chargement et bagages 190
- Conduite avec une
caravane/remorque 191

5-2. Procédures de conduite

- Contacteur de démarrage 192
- Transmission..... 200
- Commodo de clignotants 207
- Frein de stationnement 208

5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

- Sélecteur d'éclairage 209
- Feux de route automatiques ... 212
- Sélecteur de feu arrière
de brouillard..... 217
- Essuie-glaces et lave-glace
de pare-brise 218

5-4. Ravitaillement en carburant

- Ouverture de la trappe
à carburant221

5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

- Régulateur de vitesse actif227
- LDA (Alerte de sortie
de voie)243
- Aide au stationnement
Toyota à capteurs251
- Systèmes d'aide
à la conduite260
- PCS (Système de sécurité
de pré-collision)266
- BSM (Surveillance
de l'angle mort)275

5-6. Conseils de conduite

- Conseils de conduite
en hiver286

1

2

3

4

5

6

7

8

9

6 Équipements intérieurs

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur	
Système de climatisation automatique.....	292
Volant de direction chauffant/ chauffages de sièges.....	301
6-2. Utilisation des éclairages intérieurs	
Détail des éclairages intérieurs.....	303
• Éclairages intérieurs.....	304
• Éclairages individuels.....	304
6-3. Utilisation des rangements	
Détail des rangements.....	306
• Boîte à gants.....	307
• Rangement de console.....	307
• Porte-gobelets.....	308
• Porte-bouteilles.....	309
• Rangement auxiliaire.....	310
• Porte-carte.....	310
Équipements dans le coffre	311
6-4. Autres équipements intérieurs	
Autres équipements intérieurs.....	313
• Pare-soleil de pare-brise	313
• Miroirs de courtoisie.....	313
• Montre.....	314
• Accoudoir.....	315
• Crochets à vêtements.....	315
• Poignées de maintien.....	316
• Prise d'alimentation.....	317
• Chargeur sans fil.....	318

7 Entretien et soin

7-1. Entretien et soin	
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	326
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	331
7-2. Entretien	
Prescriptions d'entretien	334
7-3. Entretien à faire soi-même	
Précautions avec l'entretien à faire soi-même	337
Capot.....	340
Positionnement d'un cric d'atelier.....	341
Compartiment du moteur électrique.....	343
Batterie 12 V.....	347
Pneus	352
Remplacement de la roue	363
Pression de gonflage des pneus.....	371
Jantes.....	373
Filtre de climatisation.....	376
Pile de la clé électronique.....	378
Vérification et remplacement des fusibles	381
Ampoules.....	385

8 En cas de problème

- 8-1. Informations à connaître**
 Feux de détresse 392
 Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 393
- 8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence**
 Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 394
 Si vous suspectez un problème..... 400
 Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 401
 Si un message d'alerte s'affiche 408
 En cas de crevaison..... 414
 Si le système de pile à combustible ne démarre pas 429
 Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 431
 Si la batterie 12 V est déchargée..... 434
 Si votre véhicule surchauffe.... 440
 Si le véhicule est bloqué 447

9 Caractéristiques techniques du véhicule

- 9-1. Caractéristiques techniques**
 Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)450
- 9-2. Personnalisation**
 Fonctions personnalisables457
- 9-3. Initialisation**
 Systèmes à initialiser.....466

Index

- Que faire si... (Dépannage).....468
 Index alphabétique.....472

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

- Système de navigation
- Système audio
- Système de rétrovision sur écran

Toyota Motor Europe NV/SA, Avenue du Bourget 60 - 1140 Bruxelles, Belgique www.toyota-europe.com

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veillez prendre note du fait que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements de série et en option. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits suivie par Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder, à tout moment et sans préavis, à des modifications.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant dans les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine Toyota. S'il s'avérait nécessaire de remplacer une pièce ou un accessoire Toyota monté d'origine sur votre véhicule, Toyota vous recommande d'utiliser des pièces et accessoires Toyota d'origine. Vous pouvez également utiliser toute autre pièce ou accessoire de qualité équivalente. Toyota décline toute responsabilité ou recours en garantie sur les pièces détachées et accessoires qui ne sont pas des produits Toyota d'origine, ainsi que sur le remplacement ou le montage de telles pièces. En outre, la garantie peut ne pas prendre en charge les dommages ou problèmes de performances résultant de l'utilisation de pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota.

Installation d'un système d'émetteur à radiofréquences

L'installation dans votre véhicule d'un système d'émetteur RF peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système de pile à combustible
- Régulateur de vitesse actif
- Système de freinage antiblocage
- Système d'airbags SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système d'émetteur RF auprès de n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Pour tout complément d'information sur les bandes de fréquences, les niveaux de puissance, les positions d'antenne et les dispositions relatives à l'installation des émetteurs RF, adressez-vous à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Les organes et câbles sous haute tension des véhicules à pile à combustible émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception de l'émetteur de radiofréquence (RF).

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des airbags SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les airbags et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Avant de mettre votre véhicule à la casse, veillez à faire retirer et mettre au rebut les dispositifs des airbags SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité par un atelier d'entretien qualifié, ou par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



Votre véhicule contient des batteries et/ou des accumulateurs. Ne les jetez pas dans la nature; participez plutôt à la collecte sélective (Directive 2006/66/CE).

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Comment lire ce manuel



AVERTISSEMENT:

Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.



NOTE:

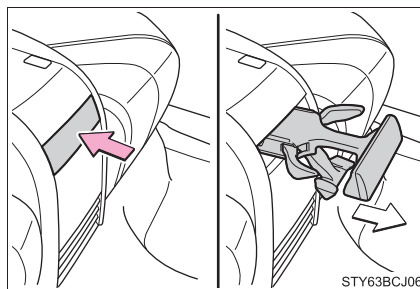
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.



Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.



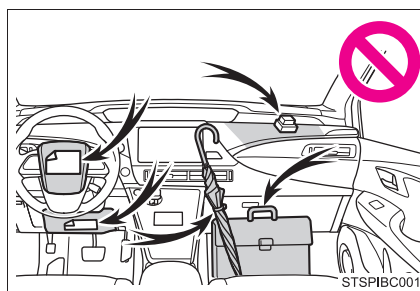
Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).



Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

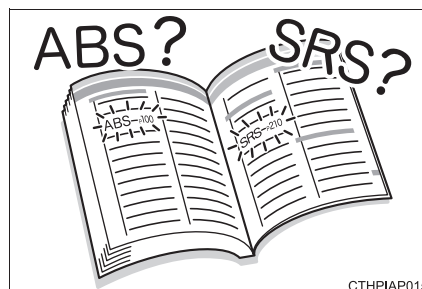


Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".

Comment rechercher

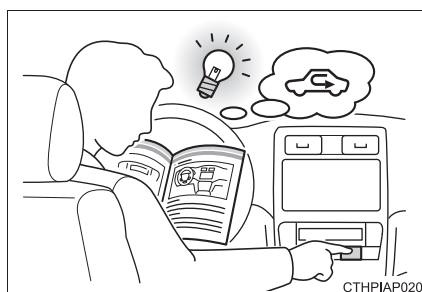
■ Recherche par nom

- Index alphabétique P. 472



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré P. 12



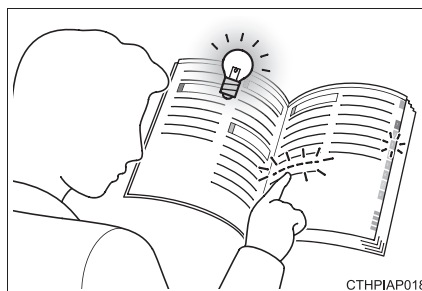
■ Recherche par symptôme ou par bruit

- Que faire si... (Dépannage)..... P. 468



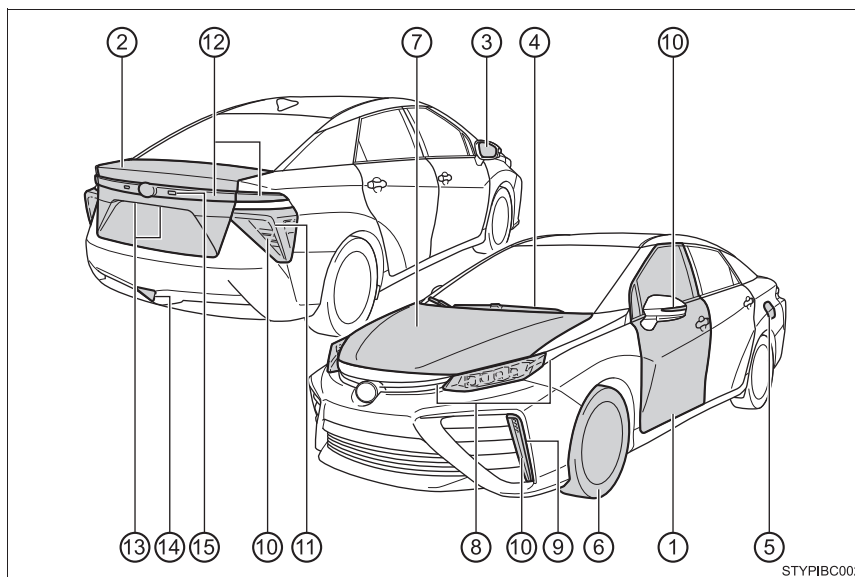
■ Recherche par titre

- Sommaire P. 2



Index illustré

■ Extérieur



STYPIBC002

- | | | |
|---|--|---------------|
| ① | Portes | P. 134 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 134, 136 |
| | Ouverture/fermeture des vitres latérales | P. 178 |
| | Verrouillage/déverrouillage avec la clé conventionnelle | P. 431 |
| | Témoins d'alerte/messages d'alerte | P. 403, 408 |
| ② | Coffre | P. 141 |
| | Ouverture depuis l'intérieur de l'habitacle | P. 141 |
| | Ouverture depuis l'extérieur | P. 141 |
| | Témoins d'alerte/messages d'alerte | P. 403, 408 |
| ③ | Rétroviseurs extérieurs | P. 174 |
| | Orientation des rétroviseurs | P. 174 |
| | Escamotage des rétroviseurs | P. 174 |
| | Mémorisation de la position de conduite | P. 164 |
| | Désembuage des rétroviseurs | P. 295 |
| ④ | Essuie-glaces de pare-brise | P. 218 |
| | Précautions pendant l'hiver | P. 286 |
| | Pour éviter le gel (dégivreur des essuie-glaces de pare-brise) | P. 295 |
| | Précautions pour laver le véhicule | P. 328 |

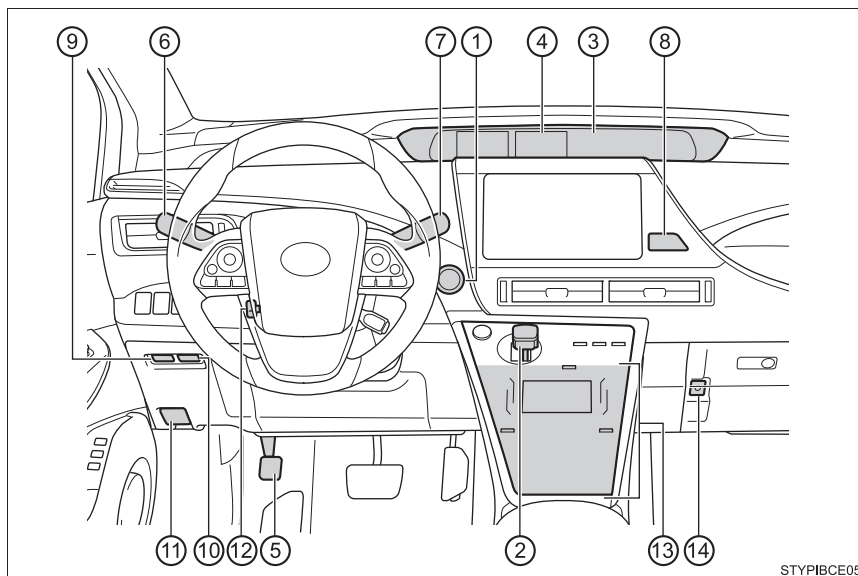
- ⑤ **Trappe à carburant** **P. 221**
 - Méthode de ravitaillement en carburant P. 221
 - Type de carburant/contenance des réservoirs d'hydrogène P. 452
- ⑥ **Pneus** **P. 352**
 - Dimensions/pression de gonflage des pneus P. 455
 - Pneus hiver/chaînes à neige P. 286
 - Contrôle/permutation/système d'alerte de pression des pneus P. 352
 - En cas de pneu crevé P. 414
- ⑦ **Capot** **P. 340**
 - Ouverture P. 340
 - En cas de surchauffe P. 440
 - Messages d'alerte P. 408

Ampoules des éclairages extérieurs

(Méthode de remplacement: P. 385, Puissances: P. 456)

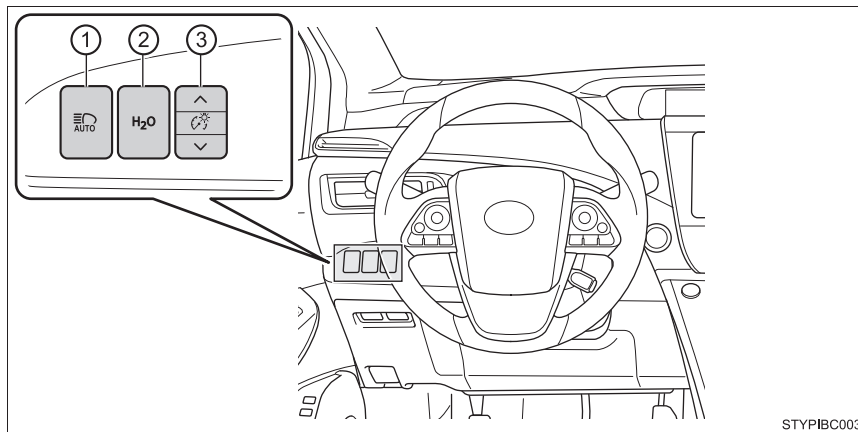
- ⑧ **Projecteurs** **P. 209**
- ⑨ **Feux de position avant/éclairages de jour** **P. 209**
- ⑩ **Clignotants** **P. 207**
- ⑪ **Feux arrière** **P. 209**
- ⑫ **Feux stop**
 - Signal de freinage d'urgence P. 261
- ⑬ **Éclairages de plaque d'immatriculation** **P. 209**
- ⑭ **Feu arrière de brouillard** **P. 217**
- ⑮ **Feu de recul**
 - Manœuvre de la position de sélection sur R P. 200

■ Tableau de bord (véhicules à conduite à gauche)

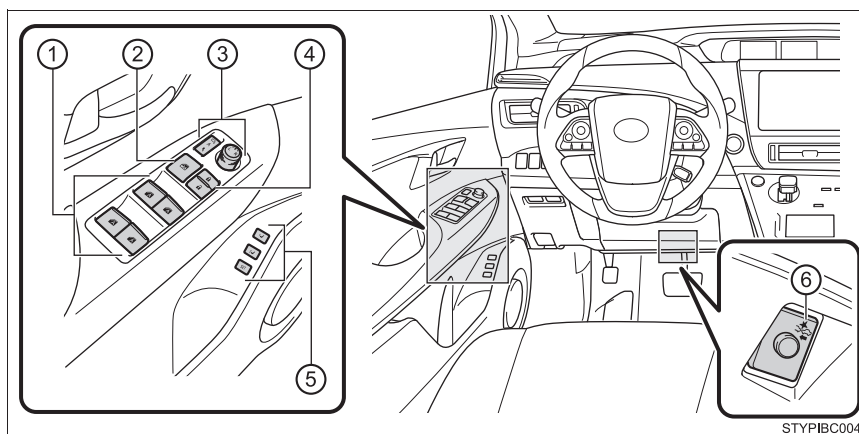


- ① **Contacteur de démarrage** P. 192
 Démarrage du système de pile à combustible/sélection
 des modes P. 192
 Arrêt d'urgence du système de pile à combustible P. 393
 Lorsque le système de pile à combustible ne démarre pas P. 429
 Messages d'alerte P. 408
- ② **Sélecteur de vitesses** P. 200
 Changement de la position de sélection P. 200
 Précautions en cas de remorquage P. 394
- ③ **Compteurs** P. 115
 Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage
 d'instrumentation P. 115
 Témoins d'alerte et indicateurs P. 110
 Lorsque les témoins d'alerte s'allument P. 401

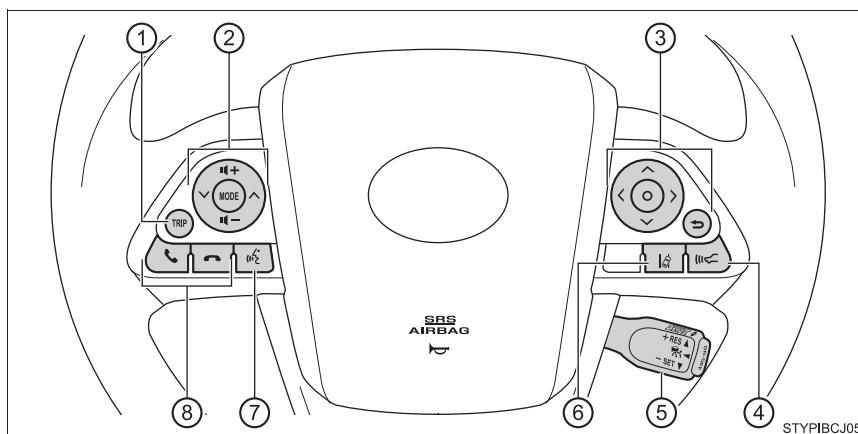
- ④ **Écran multifonctionnel** P. 121
 - Affichage P. 121
 - Moniteur d'énergie P. 122
 - Lorsqu'un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé P. 408
- ⑤ **Frein de stationnement** P. 208
 - Serrage/desserrage P. 208
 - Précautions pendant l'hiver P. 287
 - Message/signal sonore d'alerte P. 403, 408
- ⑥ **Commodo de clignotants** P. 207
 - Sélecteur d'éclairage** P. 209
 - Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour. . . . P. 209
 - Feu arrière de brouillard. P. 217
- ⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise** P. 218
 - Utilisation P. 218
 - Appoint en liquide de lave-glace P. 346
- ⑧ **Bouton de feux de détresse** P. 392
- ⑨ **Bouton d'ouverture de la trappe à carburant** P. 224
- ⑩ **Bouton d'ouverture de coffre** P. 141
- ⑪ **Levier de déverrouillage du capot** P. 340
- ⑫ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant** P. 170
 - Réglage P. 170
 - Mémorisation de la position de conduite P. 163
- ⑬ **Système de climatisation** P. 292
 - Utilisation P. 292
 - Désembueur de lunette arrière. P. 295
- ⑭ **Bouton principal d'ouverture de coffre** P. 142

■ Boutons (véhicules à conduite à gauche)

- ① **Bouton de feux de route automatiques** P. 212
- ② **Bouton H₂O** P. 194
- ③ **Boutons de commande d'éclairage du tableau de bord** P. 117

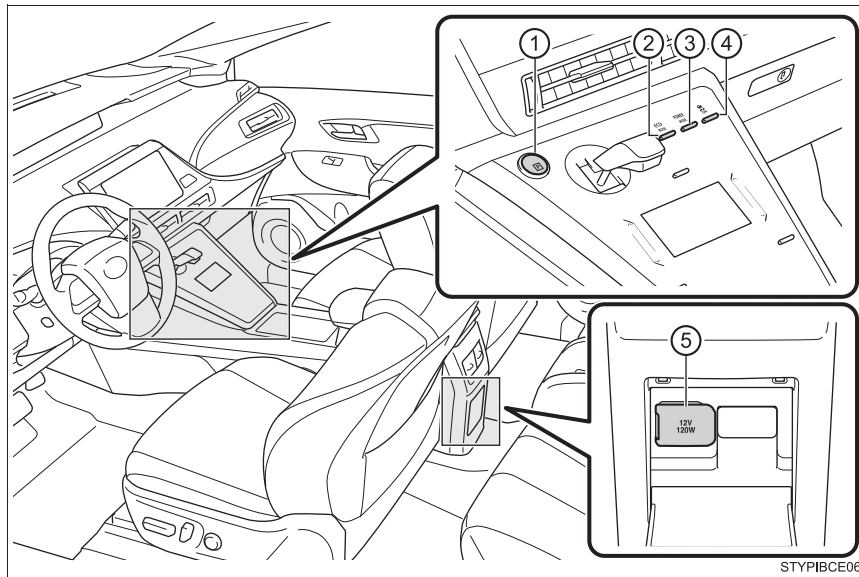


- ① Boutons des lève-vitres électriques. P. 178
- ② Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 178
- ③ Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs . . . P. 174
- ④ Boutons de verrouillage centralisé des portes P. 136
- ⑤ Boutons de mémorisation de la position de conduite P. 164
- ⑥ Bouton PCS (Système de sécurité de pré-collision). P. 267



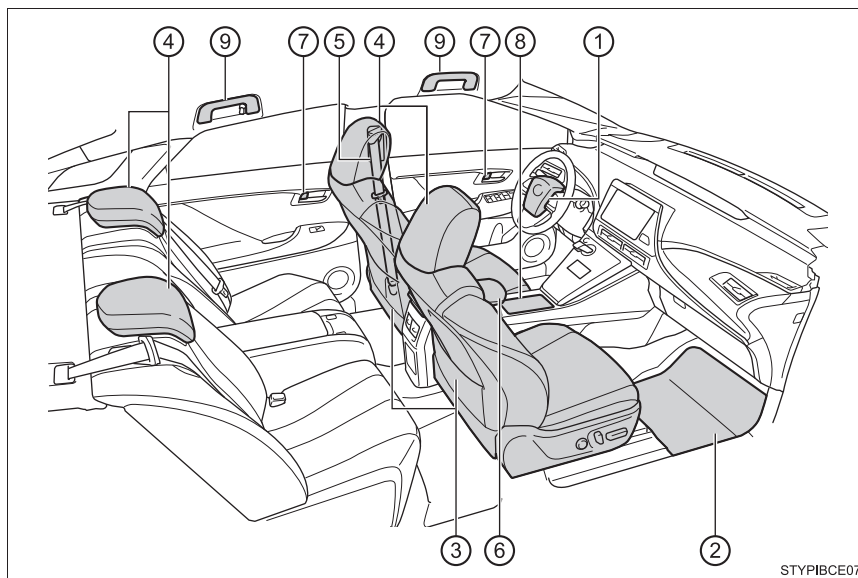
- ① Bouton de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel P. 117
- ② Boutons du système audio au volant*
- ③ Sélecteur d'instrumentation P. 122
- ④ Bouton de distance entre véhicules P. 227
- ⑤ Commodo de régulateur de vitesse actif P. 227
- ⑥ Bouton de LDA (Alerte de sortie de voie) P. 244
- ⑦ Bouton d'activation vocale*
- ⑧ Boutons de téléphonie*

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

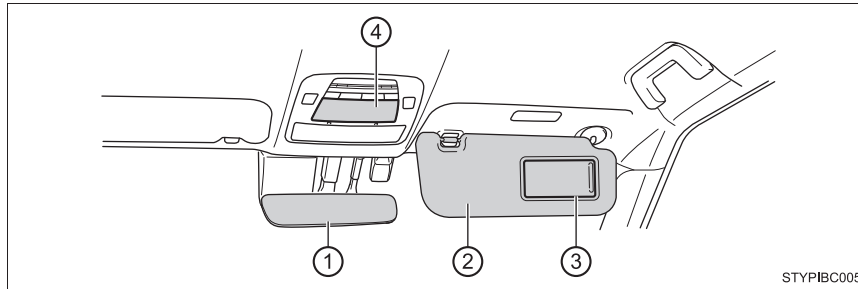


- ① Bouton de position P P. 193
- ② Bouton ECO MODE P. 202
- ③ Bouton POWER MODE P. 202
- ④ Bouton de désactivation du VSC P. 262
- ⑤ Prise d'alimentation P. 317

■ Intérieur (véhicules à conduite à gauche)



- | | | |
|---|--|--------|
| ① | Airbags SRS | P. 41 |
| ② | Tapis de sol | P. 32 |
| ③ | Sièges avant | P. 161 |
| ④ | Appuis-tête | P. 168 |
| ⑤ | Ceintures de sécurité | P. 36 |
| ⑥ | Rangement de console | P. 307 |
| ⑦ | Boutons intérieurs de verrouillage | P. 136 |
| ⑧ | Porte-gobelets | P. 308 |
| ⑨ | Poignées de maintien | P. 316 |



STYPIBC005

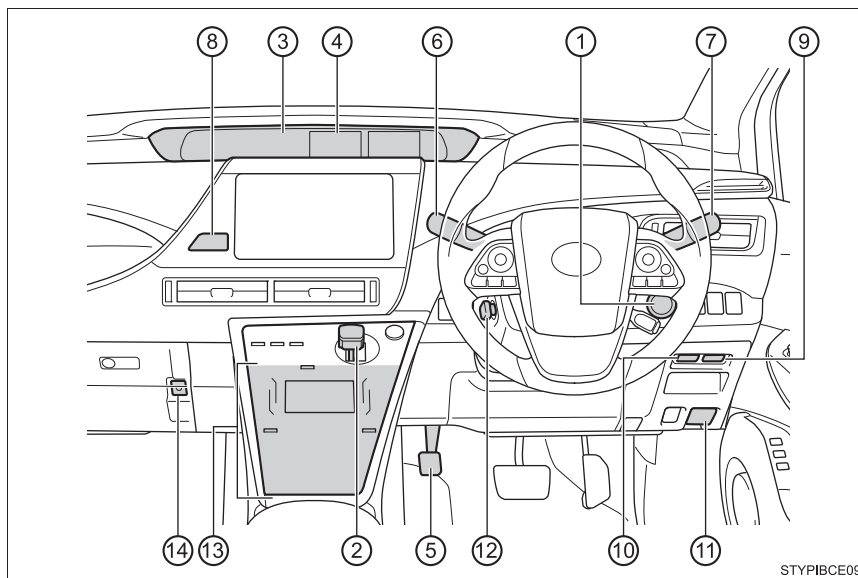
①	Rétroviseur intérieur	P. 172
②	Pare-soleil de pare-brise* ¹	P. 313
③	Miroirs de courtoisie	P. 313
④	Éclairages intérieurs* ²	P. 304
	Éclairages individuels	P. 304

*¹: Ne JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l'ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P. 60)



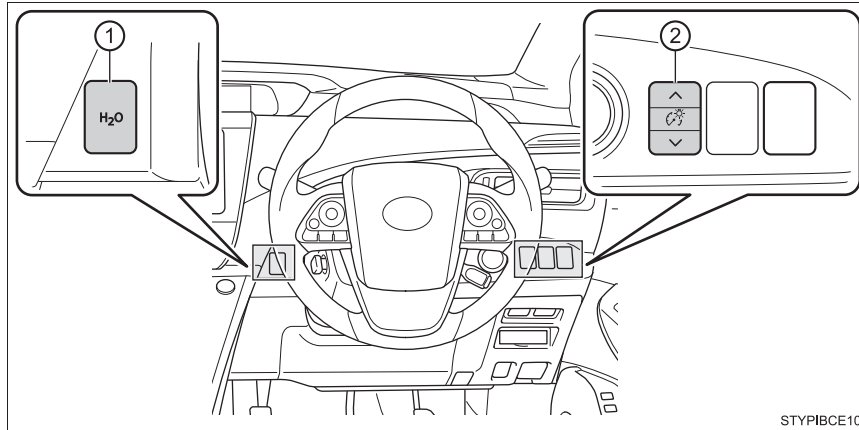
*²: L'illustration présente l'avant, mais l'arrière en est également équipé.

■ Tableau de bord (véhicules à conduite à droite)

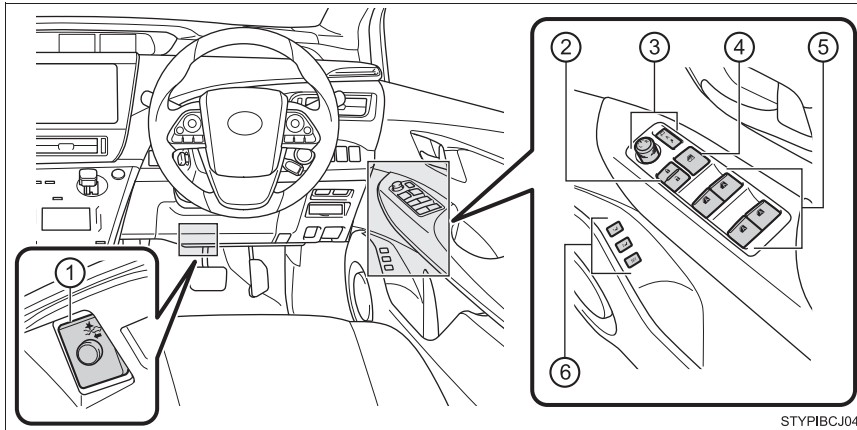


- ① **Contacteur de démarrage** P. 192
 Démarrage du système de pile à combustible/sélection
 des modes P. 192
 Arrêt d'urgence du système de pile à combustible P. 393
 Lorsque le système de pile à combustible ne démarre pas P. 429
 Messages d'alerte P. 408
- ② **Sélecteur de vitesses** P. 200
 Changement de la position de sélection P. 200
 Précautions en cas de remorquage P. 394
- ③ **Compteurs** P. 115
 Consultation des compteurs/réglage de l'éclairage
 d'instrumentation P. 115
 Témoins d'alerte et indicateurs P. 110
 Lorsque les témoins d'alerte s'allument P. 401

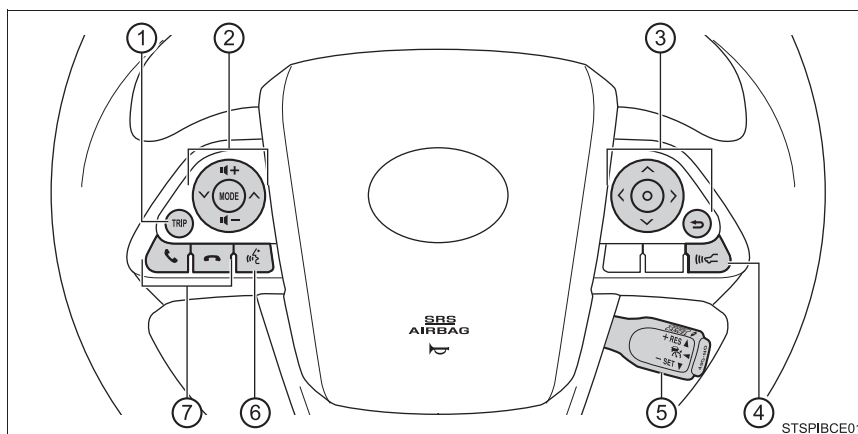
- ④ **Écran multifonctionnel** P. 121
 - Affichage P. 121
 - Moniteur d'énergie P. 122
 - Lorsqu'un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé P. 408
- ⑤ **Frein de stationnement** P. 208
 - Serrage/desserrage P. 208
 - Précautions pendant l'hiver P. 287
 - Message/signal sonore d'alerte P. 403, 408
- ⑥ **Commodo de clignotants** P. 207
 - Sélecteur d'éclairage** P. 209
 - Projecteurs/feux de position avant/feux arrière/éclairages de jour. . . . P. 209
 - Feu arrière de brouillard. P. 217
- ⑦ **Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise** P. 218
 - Utilisation P. 218
 - Appoint en liquide de lave-glace P. 346
- ⑧ **Bouton de feux de détresse** P. 392
- ⑨ **Bouton d'ouverture de coffre** P. 141
- ⑩ **Bouton d'ouverture de la trappe à carburant** P. 224
- ⑪ **Levier de déverrouillage du capot** P. 340
- ⑫ **Sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant** P. 170
 - Réglage P. 170
 - Mémorisation de la position de conduite P. 163
- ⑬ **Système de climatisation** P. 292
 - Utilisation P. 292
 - Désembueur de lunette arrière. P. 295
- ⑭ **Bouton principal d'ouverture de coffre** P. 142

■ Boutons (véhicules à conduite à droite)

- ① **Bouton H₂O** P. 194
- ② **Boutons de commande d'éclairage du tableau de bord** P. 117

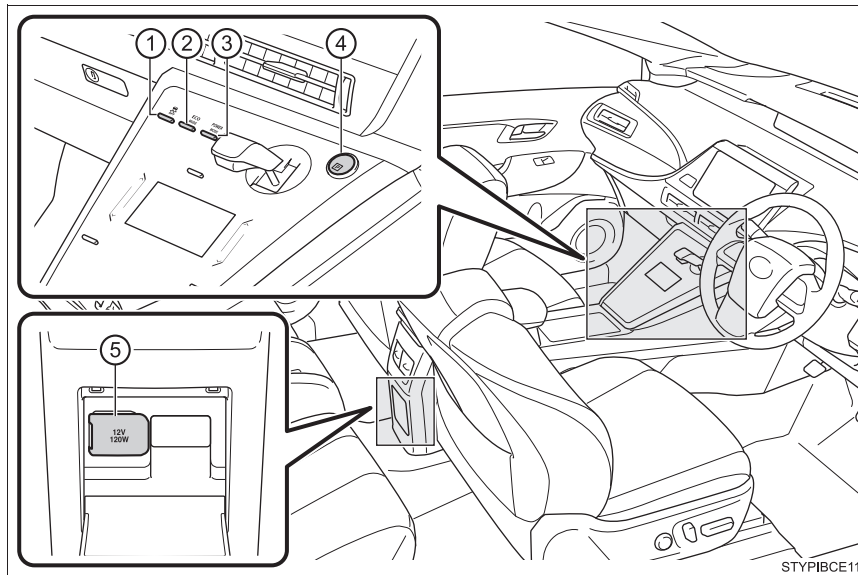


- ① Bouton PCS (Système de sécurité de pré-collision) P. 267
- ② Boutons de verrouillage centralisé des portes P. 136
- ③ Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs . . . P. 174
- ④ Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 178
- ⑤ Boutons des lève-vitres électriques P. 178
- ⑥ Boutons de mémorisation de la position de conduite P. 164



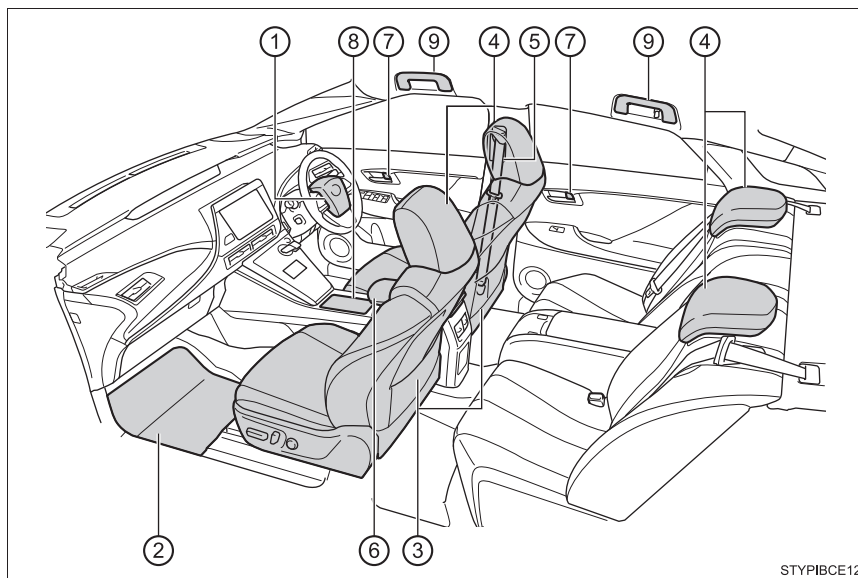
- ① Bouton de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel P. 117
- ② Boutons du système audio au volant*
- ③ Sélecteur d'instrumentation P. 122
- ④ Bouton de distance entre véhicules P. 227
- ⑤ Commodo de régulateur de vitesse actif P. 227
- ⑥ Bouton d'activation vocale*
- ⑦ Boutons de téléphonie*

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".



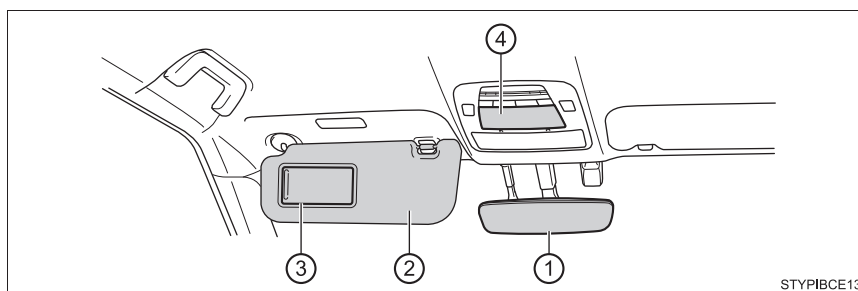
- ① Bouton de désactivation du VSC P. 262
- ② Bouton ECO MODE P. 202
- ③ Bouton POWER MODE P. 202
- ④ Bouton de position P P. 193
- ⑤ Prise d'alimentation P. 317

■ Intérieur (véhicules à conduite à droite)



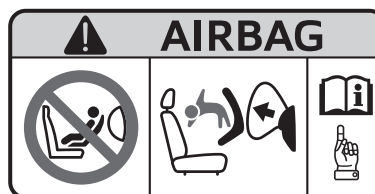
STYPIBCE12

① Airbags SRS	P. 41
② Tapis de sol	P. 32
③ Sièges avant	P. 161
④ Appuis-tête	P. 168
⑤ Ceintures de sécurité	P. 36
⑥ Rangement de console	P. 307
⑦ Boutons intérieurs de verrouillage	P. 136
⑧ Porte-gobelets	P. 308
⑨ Poignées de maintien	P. 316

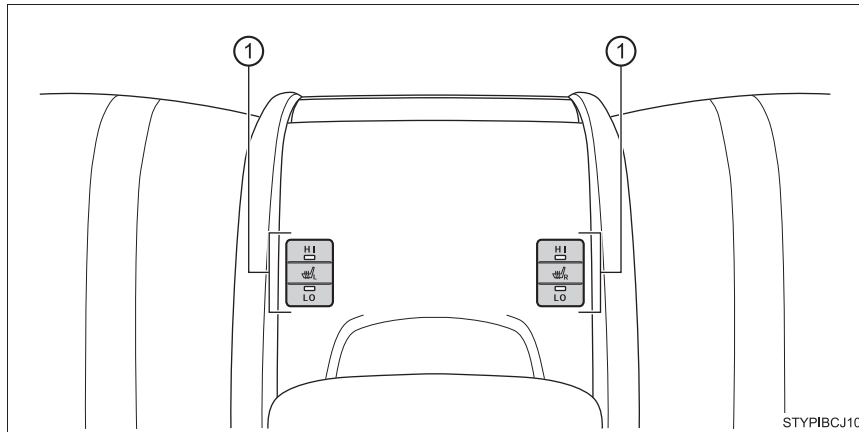


①	Rétroviseur intérieur	P. 172
②	Pare-soleil de pare-brise* ¹	P. 313
③	Miroirs de courtoisie	P. 313
④	Éclairages intérieurs* ²	P. 304
	Éclairages individuels	P. 304

*¹: Ne JAMAIS utiliser un siège de sécurité enfant dos à la route sur un siège protégé par un AIRBAG ACTIF devant lui, l'ENFANT pourrait être TUÉ ou GRIÈVEMENT BLESSÉ. (→P. 60)



*²: L'illustration présente l'avant, mais l'arrière en est également équipé.

Intérieur arrière

① Bouton de chauffage des sièges arrière* P. 302

* : Sur modèles équipés

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant 32

Pour conduire en toute
sécurité 34

Ceintures de sécurité 36

Airbags SRS..... 41

Système de neutralisation
manuelle d'airbag 51

Informations relatives
à la sécurité des enfants..... 53

Sièges de sécurité enfant..... 54

1-2. Système antivol

Système antidémarrage 78

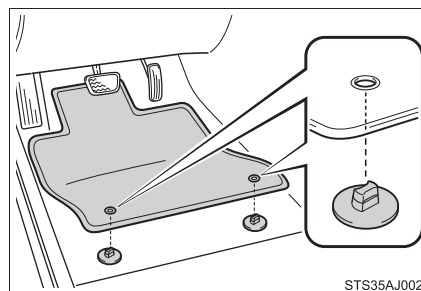
Alarme..... 83

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

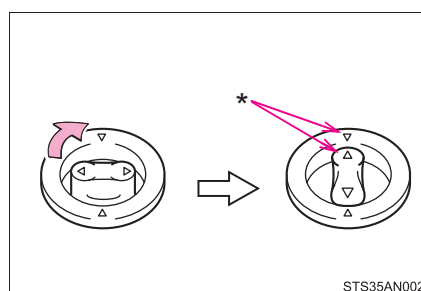
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

- 1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères Δ .



Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

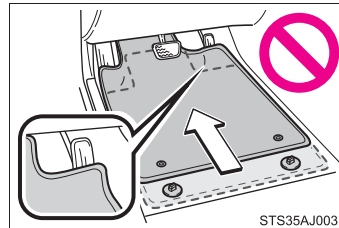
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Avec le système de pile à combustible arrêté et la position de sélection sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

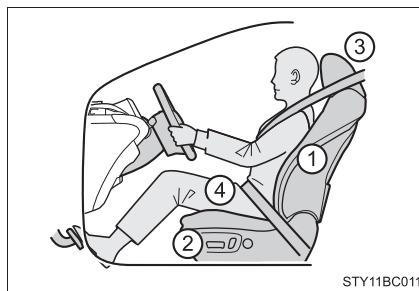


Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte

- ① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 161)
- ② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 161, 170)
- ③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 168)
- ④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 36)



Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P. 36)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 54)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 172, 174)

 **AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

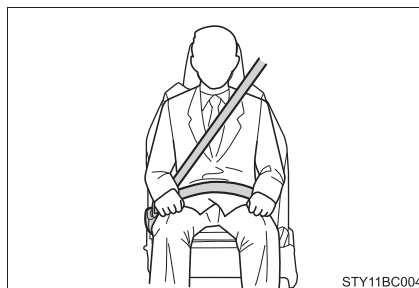
- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse légales lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

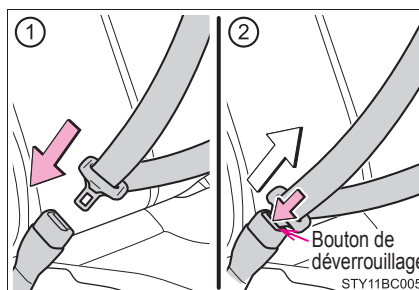
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.



Attacher et détacher la ceinture de sécurité

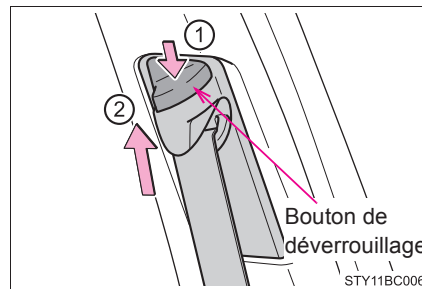
- ① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- ② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.



Réglage de la hauteur d'ancrage des ceintures de sécurité (sièges avant)

- ① Poussez vers le bas l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
- ② Poussez vers le haut l'ancrage de la sangle diagonale de ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.

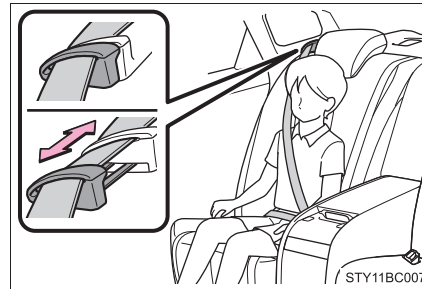


Guide confort de ceinture de sécurité (sièges arrière)

Pour les enfants ou les personnes adultes plus petites que la moyenne, avancez le guide confort sur la ceinture de sécurité afin d'écarter cette dernière du cou de la personne.

Accompagnez de la main l'enroulement de la ceinture, après vous en être servi, et assurez-vous qu'elle est convenablement rangée.

Remettez le guide confort dans sa position initiale.

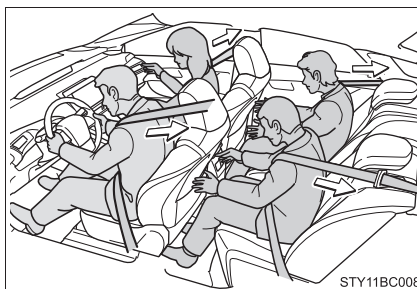


Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis).

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité avant se déclenchent également lorsque le véhicule est percuté violemment par le côté, dans certains cas précis.

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal ou latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.



■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 54)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 36)

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Réglementation applicable aux ceintures de sécurité

Si une réglementation particulière concernant les ceintures de sécurité est en vigueur dans le pays où vous résidez, veuillez contacter n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, pour le remplacement ou l'installation des ceintures de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

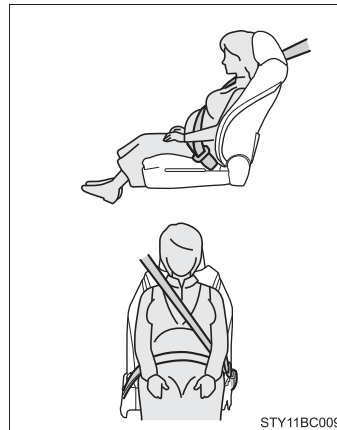
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Ne pas incliner le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise convenable. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 36)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.



 **AVERTISSEMENT****■ Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 36)

■ Présence d'enfants à bord

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité

Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Ancrage haut réglable (sièges avant)

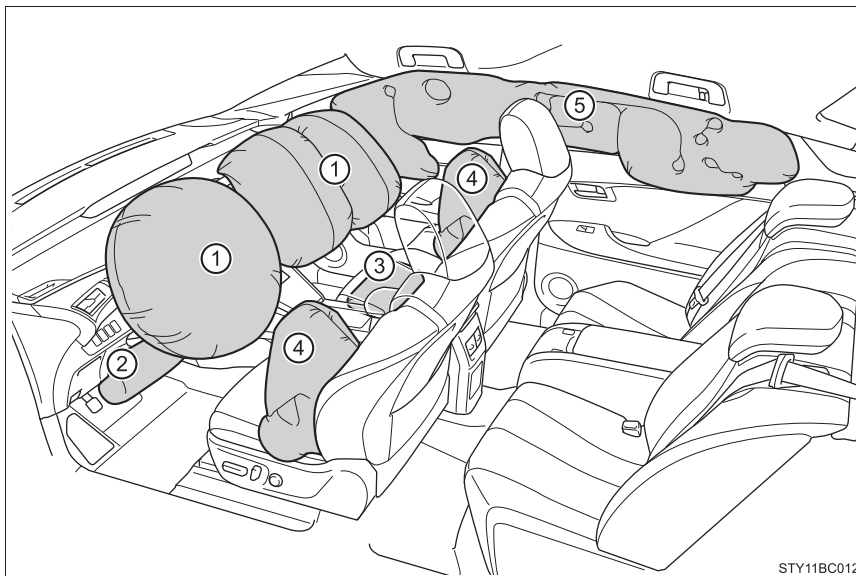
Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embarquée ou d'accident. (→P. 37)

■ État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Confiez les éventuelles réparations nécessaires à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Airbags SRS

Les airbags SRS se déploient lorsque le véhicule subit un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



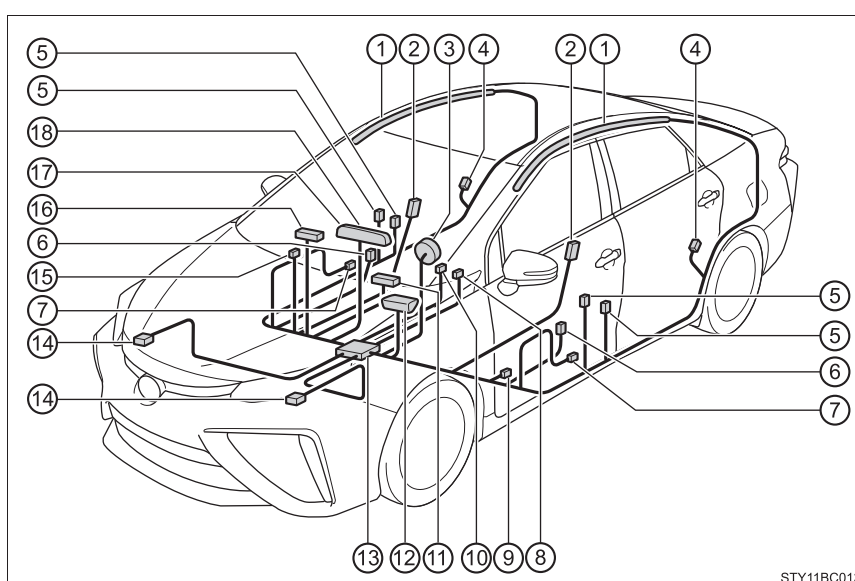
◆ Airbags SRS frontaux

- ① Airbags SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle
- ② Airbag SRS de genoux
Participe à la protection du conducteur
- ③ Airbag SRS d'assise de siège
Participe à retenir le passager avant

◆ Airbags SRS latéraux et rideau

- ④ Airbags SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant
- ⑤ Airbags SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants.

Composition du système d'airbags SRS



- ① Airbags rideau
- ② Airbags latéraux
- ③ Airbag conducteur
- ④ Capteurs d'impact latéral (arrière)
- ⑤ Capteurs d'impact latéral (avant)
- ⑥ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceintures de sécurité
- ⑦ Capteurs d'impact latéral (portes avant)
- ⑧ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur
- ⑨ Capteur de position du siège conducteur
- ⑩ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant
- ⑪ Airbag d'assise de siège passager
- ⑫ Airbag de genoux
- ⑬ Boîtier électronique d'airbags
- ⑭ Capteurs d'impact avant
- ⑮ Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag
- ⑯ Airbag passager avant
- ⑰ Témoin d'alerte SRS
- ⑱ Témoin indicateur "PASSENGER AIR BAG"

Les principaux éléments du système d'airbags SRS sont illustrés ci-dessus. Le système d'airbags SRS est commandé par un boîtier électronique. Le déploiement rapide des airbags est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Précautions avec les airbags SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les airbags SRS.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

Les airbags SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.

- L'airbag SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le conducteur se trouve très près de l'airbag.

Sachant que la zone de danger pour l'airbag conducteur se trouve dans les premiers 50 à 75 mm (2 à 3 in.) du déploiement, placez-vous à 250 mm (10 in.) de l'airbag conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes actuellement assis à moins de 250 mm (10 in.), vous pouvez changer votre position de conduite de différentes façons:

- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.
Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 250 mm (10 in.), même avec le siège conducteur complètement avancé, en inclinant simplement un peu le dossier du siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter l'airbag en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Le siège doit être réglé selon les recommandations ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant de direction, et la vue des commandes au tableau de bord.

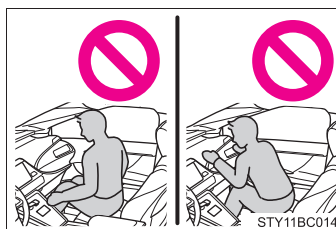
- L'airbag SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse voire mortelle si le passager avant se trouve très près de l'airbag. Éloignez le siège passager avant au maximum de l'airbag, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec les airbags SRS**

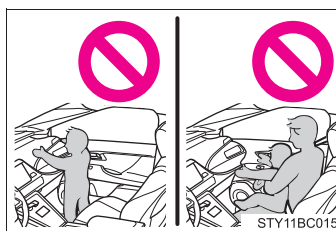
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un airbag. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 54)

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.

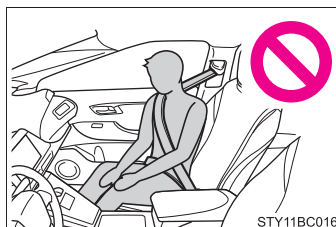


- Ne pas laisser un enfant rester debout devant l'airbag SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.

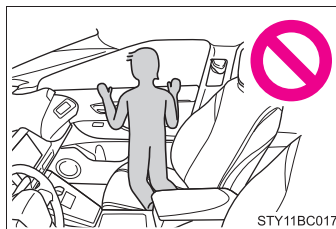
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



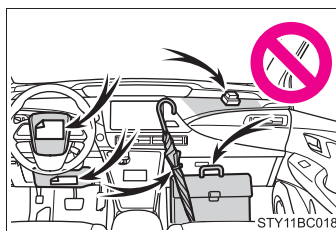
- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions avec les airbags SRS**

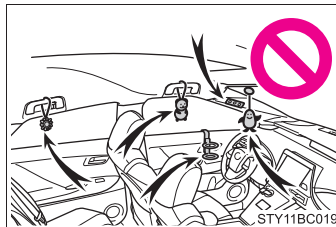
- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur la planche de bord, la garniture centrale du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.

Au déploiement des airbags SRS conducteur, passager avant et de genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer sur les parties telles que les portes, la vitre de pare-brise, les vitres latérales, les montants avant et arrière, les rails latéraux de toit et les poignées de maintien.

(Sauf l'autocollant de limitation de vitesse
→P. 416, 420)



- Ne suspendez aux crochets à vêtements aucun cintre nu ni aucun objet dur. En cas de déploiement des airbags SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où l'airbag SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties où se déploient les airbags SRS latéraux et l'airbag SRS d'assise de siège, car il risquerait de gêner le déploiement des airbags SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les airbags SRS latéraux et d'assise de siège de s'activer correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des airbags SRS latéraux et d'assise de siège, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les airbags SRS**

- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants des airbags SRS.
En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des airbags SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des airbags SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des airbags SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Nettoyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les airbags SRS, comme la garniture du volant de direction et des montants avant et arrière par exemple, paraissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système d'airbags SRS

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Les airbags SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou de déployer (gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des airbags SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications de l'aile avant, du pare-chocs avant, ou du côté de l'habitacle
- Installation de calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.), de chasse-neige ou de treuils
- Modifications des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un système radio émetteur/récepteur mobile (émetteur RF) ou un lecteur de CD

■ En cas de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent)

- Le contact avec les airbags SRS qui se déploient (se gonflent) est susceptible d'engendrer des contusions et des écorchures bénignes.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module d'airbag (moyeu de volant, habillage de l'airbag et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. L'airbag, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ Conditions de déploiement des airbags SRS (frontaux)

- Les airbags frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 20 à 30 km/h (12 à 18 mph) environ contre un obstacle fixe et indéformable.
Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:
 - Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
 - Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceinture de sécurité s'activent.
- L'airbag SRS d'assise de siège passager avant ne se déploie pas si l'occupant ne porte pas de ceinture de sécurité.

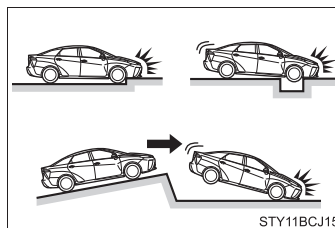
■ Conditions de déploiement des airbags SRS (latéraux et rideau)

- Les airbags SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 1500 kg (3300 lb.) roulant à une vitesse d'environ 20 à 30 km/h (12 à 18 mph) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les airbags SRS latéraux et rideau peuvent également se déclencher en cas de choc frontal violent.

■ Conditions de déploiement des airbags SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

Les airbags SRS frontaux et SRS latéraux et rideau peuvent également se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

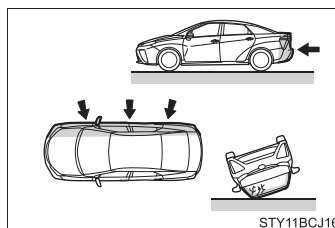
- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les airbags SRS frontaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des airbags SRS frontaux peut intervenir.

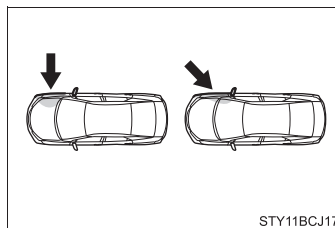
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les airbags SRS (latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

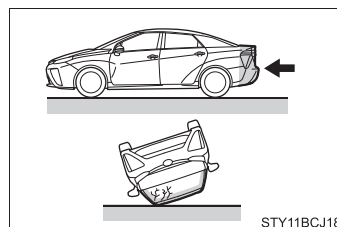
Les airbags SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts



En règle générale, les airbags SRS latéraux et rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, s'il se retourne ou s'il subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

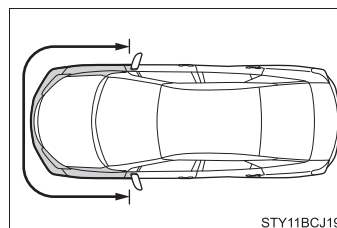
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



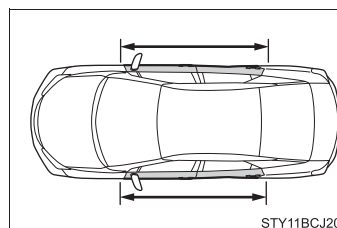
■ **Quand prendre contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé**

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dans les plus brefs délais avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

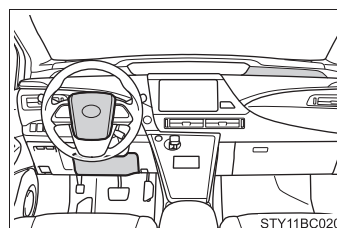
- Un airbag SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS frontaux.



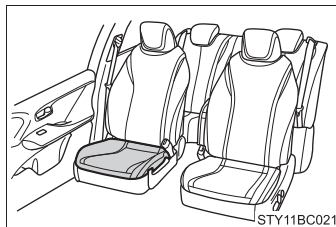
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau.



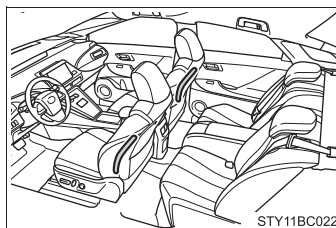
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant l'airbag passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



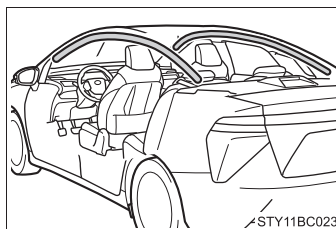
- L'assise du siège passager porte en surface des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant l'airbag latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral du toit où sont contenus les airbags rideau porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



Système de neutralisation manuelle d'airbag

Ce système désactive l'airbag passager avant et l'airbag d'assise de siège.

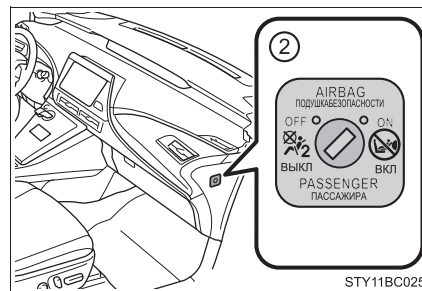
Ne neutralisez l'airbag que lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant.

① Témoin indicateur "PASSENGER AIR BAG"

Ce témoin indicateur s'allume lorsque le système d'airbag est actif (uniquement lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE).



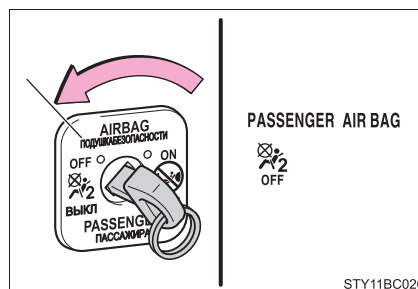
② Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag



Désactivation des airbags du passager avant

Introduisez la clé conventionnelle dans la serrure et tournez-la en position "OFF".

Le témoin indicateur "OFF" s'allume.
(Uniquement lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.)



■ Informations du témoin "PASSENGER AIR BAG"

Si l'un des problèmes suivants survient, il est possible que le système connaisse un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- Ni "ON", ni "OFF" ne s'allume.
- Le témoin indicateur ne change pas d'état lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag est mis sur "ON" ou "OFF".

▲ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Pour des raisons de sécurité, installez toujours un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. S'il n'est pas possible d'utiliser le siège arrière, vous pouvez utiliser le siège avant tant que le système de neutralisation manuelle d'airbag est sur "OFF".

Si le système de neutralisation manuelle de l'airbag est laissé sur la position de marche, la violence du choc engendré par le déploiement (gonflage) de l'airbag risque de provoquer des blessures graves, voire mortelles.

■ Quand aucun siège de sécurité enfant n'est installé sur le siège passager avant

Vérifiez que le système de neutralisation manuelle de l'airbag est sur "ON".

S'il est laissé sur arrêt, l'airbag risque de ne pas se déployer en cas d'accident, avec pour conséquences des blessures graves, voire mortelles.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'actionnent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P. 137, 178)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le coffre, les sièges, etc.

AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

- Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'utilisation décrite dans le manuel d'instruction fourni avec le siège de sécurité enfant.
- Il est recommandé d'utiliser un siège de sécurité enfant Toyota d'origine, car son utilisation dans ce véhicule offre davantage de garanties de sécurité. Les sièges de sécurité enfant Toyota d'origine sont spécialement conçus pour les véhicules Toyota. Il est possible de les acheter auprès d'un concessionnaire Toyota.

Sommaire

Points à se rappeler	P. 54
Siège de sécurité enfant	P. 56
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège passager.....	P. 59
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière	P. 62
Méthode d'installation du siège de sécurité enfant	
• Arrimé avec une ceinture de sécurité	P. 63
• Arrimé avec les ancrages rigides ISOFIX.....	P. 69
• Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle supérieure).....	P. 76

Points à se rappeler

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à une installation dans le véhicule et conforme à la norme ECE R44* ou ECE R129*.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

*: ECE R44 et ECE R129 sont des règlements édictés par les Nations Unies pour les sièges de sécurité enfant.

AVERTISSEMENT

■ Lorsqu'un enfant est à bord

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.
- Installez l'enfant dans un siège de sécurité enfant, puis attachez-le avec le harnais du siège de sécurité enfant.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Selon le siège de sécurité enfant, il peut arriver que son installation soit difficile, voire impossible. Dans ces cas-là, vérifiez que le siège de sécurité enfant convient à son utilisation dans le véhicule. (→P. 63, 69) Veillez à l'installer en respectant les règles d'usage après avoir lu avec attention la méthode d'arrimage du siège de sécurité enfant décrite dans le présent manuel, ainsi que les instructions d'utilisation fournies avec le siège de sécurité enfant.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

Siège de sécurité enfant

Installez le siège de sécurité enfant dont vous disposez après vous être assuré des points suivants.

■ Normes en vigueur pour les sièges de sécurité enfant

Utilisez un siège de sécurité enfant conforme à la norme ECE R44*¹ ou ECE R129*^{1, 2}.

Les sièges de sécurité enfant conformes portent le marquage d'homologation suivant.

Vérifiez la présence d'un marquage d'homologation sur le siège de sécurité enfant.

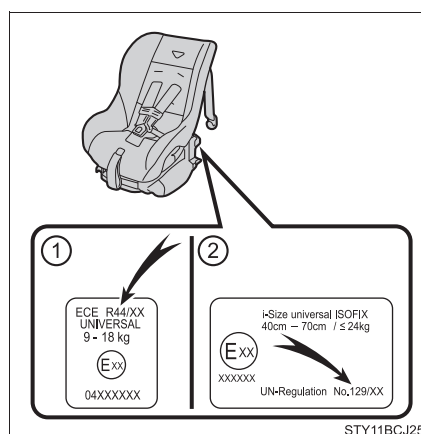
Exemple de numéro d'homologation indiqué

① Marquage d'homologation ECE R44*³

Le marquage d'homologation ECE R44 indique la plage de poids de l'enfant pour laquelle le système est homologué.

② Marquage d'homologation ECE R129*³

Le marquage d'homologation ECE R129 indique la plage de tailles de l'enfant pour laquelle le système est homologué, ainsi que les poids correspondants.



*1: ECE R44 et ECE R129 sont des règlements édictés par les Nations Unies pour les sièges de sécurité enfant.

*2: Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.

*3: Le marquage indiqué peut se présenter différemment selon les produits.

■ Groupe de poids (ECE R44 uniquement)

Vous avez besoin de ce tableau des groupes de poids lorsque vous devez confirmer la [Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises]. Confirmez conformément à la [Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises] (→P. 64, 72).


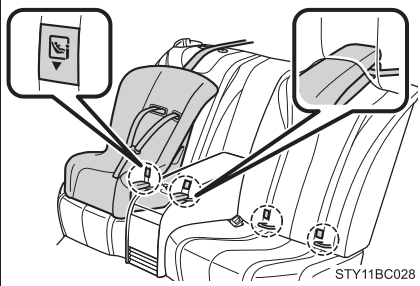
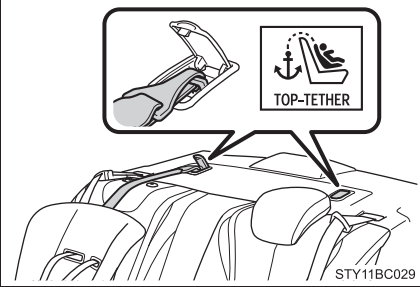
Le siège de sécurité enfant conforme à la norme ECE R44 est classé parmi 5 groupes, selon le poids de l'enfant.

Groupe de poids	Poids de l'enfant	Âge de référence *
Groupe 0	jusqu'à 10 kg (22 lb.)	environ 9 mois
Groupe 0+	jusqu'à 13 kg (28 lb.)	environ 1,5 an
Groupe I	9 - 18 kg (20 - 39 lb.)	de 9 mois à 4 ans environ
Groupe II	15 - 25 kg (34 - 55 lb.)	de 3 ans à 7 ans environ
Groupe III	22 - 36 kg (49 - 79 lb.)	de 6 ans à 12 ans environ

*: La tranche d'âge ne correspond qu'à une approximation. Choisissez en fonction du poids de l'enfant.

■ Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant

Confirmez l'installation qui sera faite du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation qui l'accompagne.

	Méthode d'installation	Page
<p>Arrimage avec la ceinture de sécurité</p>		<p>P. 63</p>
<p>Arrimage avec les points d'ancrage rigides ISOFIX</p>		<p>P. 69</p>
<p>Arrimage avec les pattes d'ancrage (pour la sangle supérieure)</p>		<p>P. 76</p>

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège passager**■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur un siège passager**

Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière.

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège passager comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant.

- Réglez le dossier du siège dans la position la plus verticale possible
- Reculez le siège au maximum
- Réglez le siège à sa position la plus haute
- Abaissez la ceinture de sécurité à sa position la plus basse
- Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.



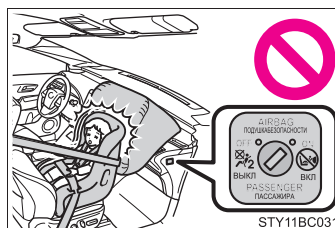
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement. Le déploiement de l'airbag SRS passager avant étant très rapide et violent, si vous n'en tenez pas compte l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant lorsque le sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag est sur "ON". (→P. 51)

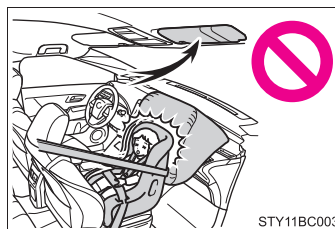
En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide de l'airbag passager avant peut blesser grièvement l'enfant, voire le tuer.



STY11BC031

- Le pare-soleil de pare-brise côté passager porte une ou plusieurs étiquette(s) indiquant qu'il est interdit d'installer un siège de sécurité enfant type dos à la route dans le siège du passager avant.

La figure ci-après détaille la ou les étiquette(s).



STY11BC003



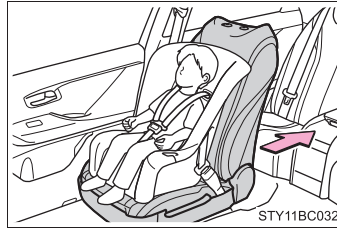
STS18AP001

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum et relevez autant que possible le dossier de siège avant de l'installer.

Si l'ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l'assise de siège.

Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.



- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou des rails latéraux de toit où les airbags SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des airbags SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et en empêche l'arrimage correct, arrimez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière droit (véhicules à conduite à gauche) ou sur le siège arrière gauche (véhicules à conduite à droite).
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants arrière ou des rails latéraux de toit où les airbags SRS rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement de l'airbag SRS rideau représente un danger, le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.



Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité**■ Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises**

Le tableau de compatibilité des sièges de sécurité enfant (→P. 64) indique au moyen de symboles les types de sièges de sécurité enfant qu'il est possible d'utiliser et les places assises sur lesquelles on peut installer le siège de sécurité enfant que le client possède déjà. Par ailleurs, il permet la sélection des sièges de sécurité enfant recommandés adaptés aux nourrissons. Confirmez également conformément à [Confirmation des places assises possibles pour l'installation et du groupe de poids pour les sièges de sécurité enfant arrimés avec la ceinture de sécurité].

◆ Confirmation des places assises possibles pour l'installation et du groupe de poids pour les sièges de sécurité enfant arrimés avec la ceinture de sécurité.

- 1 Confirmez le [Groupe de poids] correspondant au poids de l'enfant (→P. 57)
(Ex. 1) Lorsque le poids est de 12 kg (27 lb.), [Groupe de poids 0+]
(Ex. 2) Lorsque le poids est de 15 kg (34 lb.), [Groupe de poids I]
- 2 Sélectionnez avec [Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises] la place assise du véhicule qui convient au siège de sécurité enfant et le type correspondant de système. (→P. 64)

◆ **Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises (arrimés avec les ceintures de sécurité)**

Les informations fournies dans le tableau ci-après indiquent la compatibilité de votre siège de sécurité enfant avec les différentes places assises.

► **Siège passager avant**

Groupes de poids	Positions assises	Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag		Sièges de sécurité enfant recommandés
		MARCHE	ARRÊT	
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.) (0 - 9 mois)		X	U*1,3	"TOYOTA G 0+, BABYSAFE PLUS" "TOYOTA MINI"
			L*1,3	"Toyota G 0+, BABYSAFE PLUS avec FIXATION PAR CEINTURE DE SÉCURITÉ, PLATE- FORME DE BASE"
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.) (0 - 2 ans)		X	U*1,3	"TOYOTA G 0+, BABYSAFE PLUS" "TOYOTA MINI"
			L*1,3	"Toyota G 0+, BABYSAFE PLUS avec FIXATION PAR CEINTURE DE SÉCURITÉ, PLATE- FORME DE BASE"
I De 9 à 18 kg (20 à 39 lb.) (9 mois - 4 ans)		Dos à la route — X	U*1,3	"TOYOTA DUO+"
		Face à la route — UF*1,3		
II, III De 15 à 36 kg (de 34 à 79 lb.) (4 - 12 ans)		UF*1,3	U*1,3	"TOYOTA KID" "TOYOTA KIDFIX"

► Sièges arrière

Positions assises Groupes de poids	Côté droit	Côté gauche	Sièges de sécurité enfant recommandés
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.) (0 - 9 mois)	U	U	"TOYOTA G 0+, BABYSAFE PLUS"
	L	L	"Toyota G 0+, BABYSAFE PLUS avec FIXATION PAR CEINTURE DE SÉCURITÉ, PLATE- FORME DE BASE"
0+ Jusqu'à 13 kg (28 lb.) (0 - 2 ans)	U	U	"TOYOTA G 0+, BABYSAFE PLUS"
	L	L	"Toyota G 0+, BABYSAFE PLUS avec FIXATION PAR CEINTURE DE SÉCURITÉ, PLATE- FORME DE BASE"
I De 9 à 18 kg (de 20 à 39 lb.) (9 mois - 4 ans)	U*2	U*2	"TOYOTA DUO+"
II, III De 15 à 36 kg (de 34 à 79 lb.) (4 - 12 ans)	U*2	U*2	"TOYOTA KID" "TOYOTA KIDFIX" (Arrimage possible aux fixations ISOFIX du véhicule.)

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

- U: Convient aux sièges de sécurité enfant de catégorie "universelle", homologués pour être utilisés par ce groupe.
- UF: Convient aux sièges de sécurité enfant de catégorie "universelle" type face à la route, homologués pour être utilisés par ce groupe.
- L: Convient aux sièges de sécurité enfant des catégories "véhicules spéciaux", "avec restrictions", ou "semi-universel", homologués pour être utilisés par ce groupe.
- X: Place assise ne convenant pas aux enfants dans ce groupe de poids.

*1: Réglez le dossier du siège avant dans la position la plus verticale possible. Reculez au maximum le siège avant.

Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.

Si le siège passager est équipé du réglage en hauteur, il doit être réglé à sa position la plus haute.

Procédez comme suit:

- Pour installer un siège bébé avec embase de support

Si le siège bébé est gêné par le dossier de siège lorsque vous l'arrimez à l'embase de support, reculez le dossier de siège jusqu'à ce qu'il ne gêne plus.

- Pour installer un siège enfant face à la route

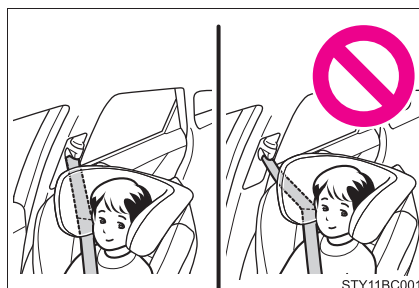
S'il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, basculez ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

Si l'ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l'assise de siège.

- Pour installer un siège grand enfant

Si l'enfant assis dans votre siège de sécurité enfant se trouve dans une position très droite, réglez le dossier de siège afin qu'il soit le plus confortablement installé.

Si l'ancrage supérieur de la sangle de ceinture de sécurité se trouve en avant par rapport au guide du siège enfant, avancez l'assise de siège.



*2: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.

*3: Réglez l'ancrage haut de la ceinture de sécurité à sa hauteur la plus basse.

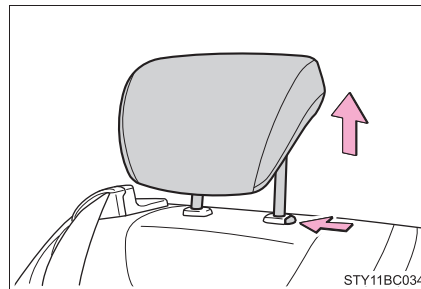
S'il y a un espace entre le siège enfant et le dossier de siège, réglez ce dernier jusqu'à obtenir un bon contact entre les deux.

- Réglez le siège avant de sorte qu'il ne gêne pas l'enfant ou le siège de sécurité enfant.
- Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.
- D'autres sièges de sécurité enfant, différents de ceux mentionnés dans le tableau, peuvent également être utilisés, mais leur compatibilité doit être soigneusement vérifiée auprès du fabricant concerné et du revendeur de ces sièges.

◆ **Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité**

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

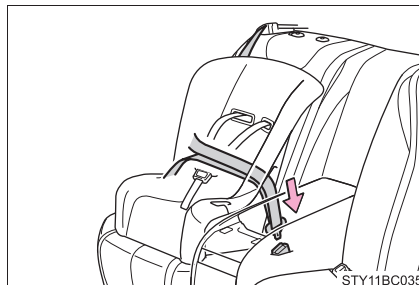
- 1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 169)



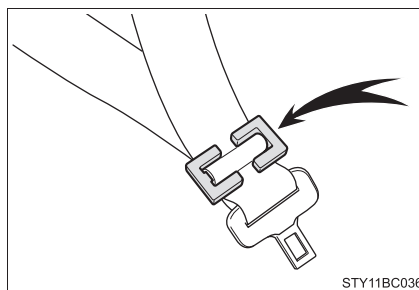
- 2 Disposez le siège de sécurité enfant sur le siège.



- 3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée. Arrimez solidement la ceinture de sécurité au siège de sécurité enfant conformément aux explications fournies avec ce dernier.



- 4 Si votre siège de sécurité enfant n'est pas équipé d'un système "lock-off" intégré (fonction de blocage de la ceinture de sécurité), arrimez le siège de sécurité enfant à l'aide d'un clip de blocage.



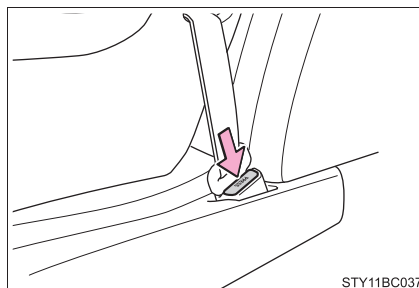
- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé.

◆ **Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité**

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité se rétracter complètement.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.



■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Vous pouvez avoir besoin d'un clip de blocage pour installer le siège de sécurité enfant. Respectez les instructions fournies par le fabricant du système. Si votre siège de sécurité enfant n'est pas fourni avec un clip de blocage, vous pouvez vous procurer l'article suivant auprès de n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé:

Clip de blocage pour siège de sécurité enfant
(Réf. 73119-22010)

▲ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

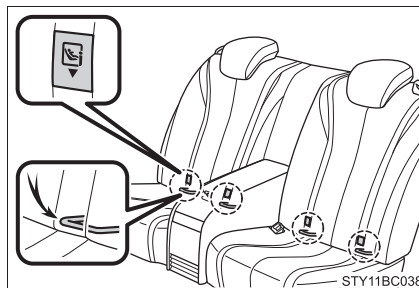
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort. En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Lorsque vous installez un siège grand enfant, assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Siège de sécurité enfant arrimé avec les points d'ancrage rigides ISOFIX

■ Points d'ancrage rigides ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)

Les sièges arrière sont tous équipés de points d'ancrage inférieurs. (Leur emplacement est indiqué par des étiquettes cousues aux sièges.)



■ Utilisez un siège de sécurité enfant conforme à la norme ECE R44* ou ECE R129*

Les sièges de sécurité enfant conformes portent des marquages d'homologation. (→P. 56)

*: ECE R44 et ECE R129 sont des règlements édictés par les Nations Unies pour les sièges de sécurité enfant.

■ Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises

Le tableau de compatibilité des sièges de sécurité enfant (→P. 72) indique au moyen de symboles les types de sièges de sécurité enfant qu'il est possible d'utiliser et les places assises sur lesquelles on peut installer le siège de sécurité enfant que le client possède déjà. Par ailleurs, il permet la sélection des sièges de sécurité enfant recommandés adaptés aux nourrissons.

Confirmez conformément à la catégorie de taille et à l'ancrage indiqués, ainsi que [Confirmation du groupe de poids et de la catégorie de taille pour les sièges de sécurité enfant ISOFIX conformes ECE R44].

■ Catégories de taille et ancrages des sièges de sécurité enfant ECE R44

Code de catégorie représentant le siège de sécurité enfant et le code associé d'ancrage de fixation.

Catégorie de taille	Ancrage	Forme/Taille	Orientation	Taille de l'enfant
A	ISO/F3	Pleine hauteur	Face à la route	Jeune enfant
B	ISO/F2	Hauteur réduite	Face à la route	Jeune enfant
B1	ISO/F2X	Hauteur réduite	Face à la route	Jeune enfant
C	ISO/R3	Pleine taille	Dos à la route	Jeune enfant
D	ISO/R2	Taille réduite	Dos à la route	Jeune enfant
E	ISO/R1	—	Dos à la route	Nourrisson
F	ISO/L1	Nacelle*	Face au côté gauche	Nourrisson
G	ISO/L2	Nacelle*	Face au côté droit	Nourrisson

*: Une nacelle est un siège pour bébés pouvant être arrimé transversalement et orienté pour permettre à l'enfant de dormir. Pour tout complément d'information, adressez-vous au fabricant ou au distributeur du siège de sécurité enfant.

■ Confirmation du groupe de poids et de la catégorie de taille pour les sièges de sécurité enfant ISOFIX conformes ECE R44

1 Confirmez le [Groupe de poids] correspondant au poids de l'enfant (→P. 57)

(Ex. 1) Lorsque le poids est de 12 kg (27 lb.), [Groupe de poids 0+]

(Ex. 2) Lorsque le poids est de 15 kg (34 lb.), [Groupe de poids I]

2 Confirmation de la catégorie de taille

Sélectionnez avec [Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises] la catégorie de taille correspondant au [Groupe de poids] confirmé à l'étape **1** (→P. 72)*.

(Ex. 1) Si [Groupe de poids 0+], la catégorie de taille correspondante est [C], [D], [E].

(Ex. 2) Si [Groupe de poids I], la catégorie de taille correspondante est [A], [B], [B1], [C], [D].

*: Toutefois, il n'est pas possible de sélectionner les options marquées [X], même si la catégorie de taille correspondante est indiquée dans le tableau de compatibilité pour [Positions ISOFIX du véhicule]. Par ailleurs, sélectionnez le produit désigné par [Sièges de sécurité enfant recommandés] (→P. 72), si l'option est marquée [IL].

■ **Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises (arrimés avec les points ISOFIX [sièges de sécurité enfant conformes ECE R44])**

Les informations fournies dans le tableau ci-après indiquent la compatibilité de votre siège de sécurité enfant avec les différentes places assises.

► Sièges arrière

Groupes de poids	Catégorie de taille	Fixation	Positions ISOFIX du véhicule		Sièges de sécurité enfant recommandés
			Côté droit	Côté gauche	
Nacelle	F	ISO/L1	X	X	—
	G	ISO/L2	X	X	—
0 Jusqu'à 10 kg (22 lb.) (0 - 9 mois)	E	ISO/R1	IL	IL	"TOYOTA MINI" "TOYOTA MIDI"
0 ⁺ Jusqu'à 13 kg (28 lb.) (0 - 2 ans)	E	ISO/R1	IL	IL	"TOYOTA MINI"
	D	ISO/R2	IL	IL	
	C	ISO/R3	IL	IL	
I De 9 à 18 kg (de 20 à 39 lb.) (9 mois - 4 ans)	D	ISO/R2	IL	IL	—
	C	ISO/R3	IL	IL	—
	B	ISO/F2	IUF*	IUF*	—
	B1	ISO/F2X	IUF*	IUF*	"TOYOTA DUO+"
	A	ISO/F3	IUF*	IUF*	—

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

IUF: Position adaptée pour les sièges de sécurité enfant ISOFIX de catégorie universelle type face à la route, homologués et pouvant être utilisés par ce groupe.

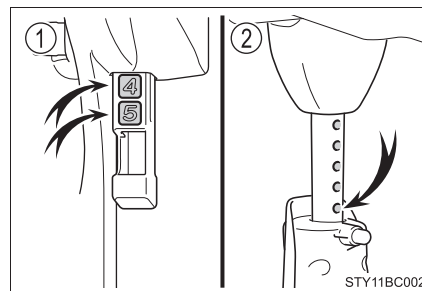
IL: Convient aux sièges de sécurité enfant ISOFIX des catégories "véhicules spéciaux", "avec restrictions", ou "semi-universel", homologués pour être utilisés par ce groupe.

X: Position ISOFIX inadaptée aux sièges de sécurité enfant de ce groupe de poids et/ou catégorie de taille.

*: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.

Lorsque vous utilisez un siège "TOYOTA MINI" ou "TOYOTA MIDI", réglez le pied d'appui et les connecteurs ISOFIX comme suit:

- ① Bloquez les fixations ISOFIX de telle sorte que les chiffres 4 et 5 soient visibles.
- ② Bloquez le pied béquille de telle sorte que le 5ème trou soit visible.



- Réglez le siège avant de sorte qu'il ne gêne pas l'enfant ou le siège de sécurité enfant.
- Les sièges de sécurité enfant mentionnés dans le tableau peuvent ne pas être disponibles en dehors de l'UE.
- D'autres sièges de sécurité enfant, différents de ceux mentionnés dans le tableau, peuvent également être utilisés, mais leur compatibilité doit être soigneusement vérifiée auprès de leur fabricant et distributeur.

■ **Compatibilité des sièges de sécurité enfant avec les différentes places assises (arrimés avec les points ISOFIX [sièges de sécurité enfant conformes ECE R129])**

	Positions assises		
	Siège avant	Sièges arrière	
	Siège passager	Côté droit	Côté gauche
Sièges de sécurité enfant i-Size	X	i-U	i-U

Signification des lettres utilisées dans le tableau ci-dessus:

i-U: Convient aux sièges de sécurité enfant i-Size "universel" de types face à la route et dos à la route.

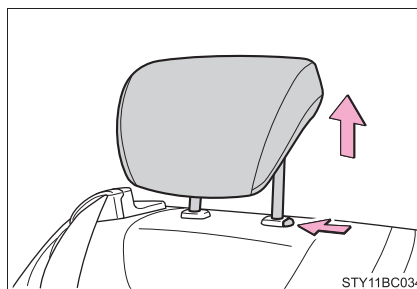
X: Ne convient pas aux sièges de sécurité enfant i-Size "universel".

- Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.
- Réglez le siège avant de sorte qu'il ne gêne pas l'enfant ou le siège de sécurité enfant.

■ **Installation avec points d'ancrage rigides ISOFIX (siège de sécurité enfant ISOFIX)**

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

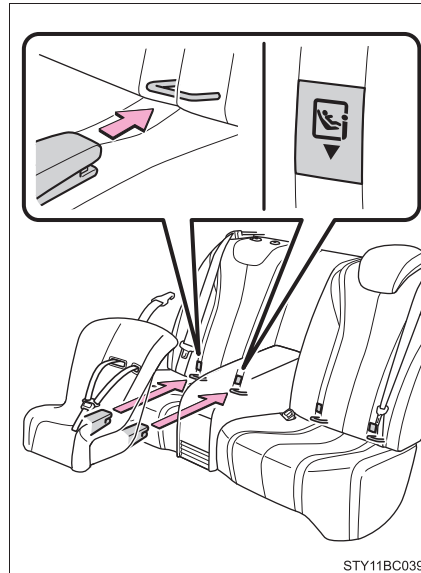
- 1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 169)



STY11BC034

- 2 Vérifiez la position des barres de fixation exclusives, et installez le siège de sécurité enfant sur le siège du véhicule.

Les barres se trouvent dans l'interstice entre l'assise du siège et le dossier de siège.



- 3 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

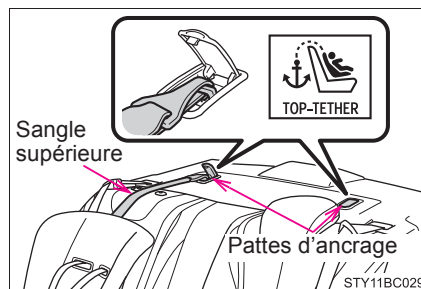
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement arrimé.
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage inférieurs, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle supérieure)

Chaque siège arrière est équipé de points d'ancrage.

Utiliser les pattes d'ancrage pour arrimer la sangle supérieure.

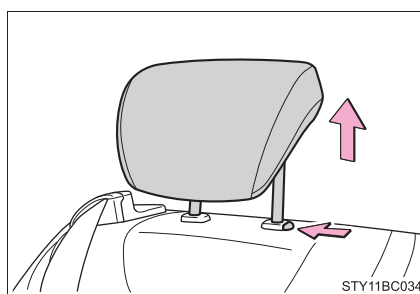


■ Arrimage de la sangle supérieure à la patte d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

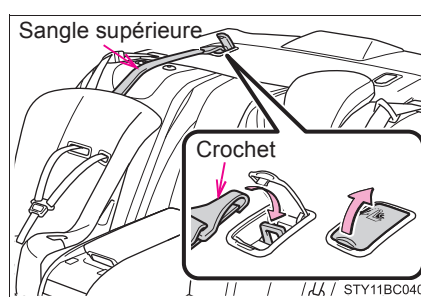
- 1 Relevez l'appui-tête au maximum.

Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant ou de la sangle supérieure et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 169)



- 2 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle supérieure est solidement attachée. Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle supérieure sous l'appui-tête.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Arrimez solidement la sangle supérieure et vérifiez que la ceinture n'est pas vrillée.
- Ne pas arrimer la sangle supérieure à quoi que ce soit d'autre que la patte d'ancrage.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est solidement arrimé.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, après avoir relevé l'appui-tête et arrimé la sangle à la patte d'ancrage, ne pas abaisser l'appui-tête.

**NOTE****■ Pattes d'ancrage (pour la sangle supérieure)**

Lorsque vous ne vous en servez pas, veillez à refermer le cache. S'il reste ouvert, le cache risque de subir des dommages.

Système antidémarrage

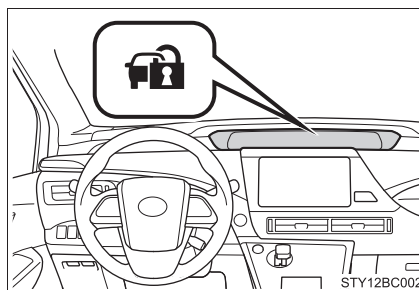
Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système de pile à combustible si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, pour indiquer que le système a été désactivé.



■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certification du système antidémarrage

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8571, JAPAN TEL.: +81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION
 Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan


hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: Immobilizer
 Product Model: TMIMB-3

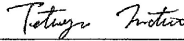
to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements: EN 60950-1
 -EMC requirements: EN 301 489-01 & EN 301 489-03
 -Effective uses of radio spectrum: EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: February 25, 2013

Signature: 
 Tetsuya Matsuo

1

Sécurité routière et antivol

<p>Hereby, Toyota Motor Corporation, declares that this TMIMB-3 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.</p>
<p>Toyota Motor Corporation vakuuttaa täten että TMIMB-3 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.</p>
<p>Hierbij verklaart Toyota Motor Corporation dat het toestel TMIMB-3 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.</p>
<p>Par la présente Toyota Motor Corporation déclare que l'appareil TMIMB-3 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.</p>
<p>Härmed intygar Toyota Motor Corporation att denna TMIMB-3 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.</p>
<p>Undertegnede Toyota Motor Corporation erklærer herved, at følgende udstyr TMIMB-3 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>Hiermit erklärt Toyota Motor Corporation, dass sich das Gerät TMIMB-3 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.</p>
<p>ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Toyota Motor Corporation ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΤΜΙΜΒ-3 ΣΥΜΜΟΡΦΟΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.</p>
<p>Con la presente Toyota Motor Corporation dichiara che questo TMIMB-3 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.</p>
<p>Por medio de la presente Toyota Motor Corporation declara que el TMIMB-3 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Toyota Motor Corporation declara que este TMIMB-3 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Hawnhekk, Toyota Motor Corporation, jiddikjara li dan TMIMB-3 jikkonforma mal-htigijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.</p>
<p>Käesolevaga kinnitab Toyota Motor Corporation seadme TMIMB-3 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.</p>
<p>Alulírott, Toyota Motor Corporation nyilatkozom, hogy a TMIMB-3 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.</p>

<p>Toyota Motor Corporation tímto vyhlasuje, že TMIMB-3 splňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.</p>
<p>Toyota Motor Corporation tímto prohlašuje, že tento TMIMB-3 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.</p>
<p>Toyota Motor Corporation izjavlja, da je ta TMIMB-3 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.</p>
<p>Šiuo Toyota Motor Corporation deklaruoja, kad šis TMIMB-3 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.</p>
<p>Ar šo Toyota Motor Corporation deklarē, ka TMIMB-3 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.</p>
<p>Niniejszym Toyota Motor Corporation oświadcza, że TMIMB-3 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.</p>
<p>Hér með lýsir Toyota Motor Corporation yfir því að TMIMB-3 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.</p>
<p>Toyota Motor Corporation erklærer herved at utstyret TMIMB-3 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>С настоящето, Toyota Motor Corporation, декларира, че TMIMB-3 е в съответствие със съществениите изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.</p>
<p>Prin prezenta, Toyota Motor Corporation, declară că aparatul TMIMB-3 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.</p>
<p>Ovim, Toyota Motor Corporation, izjavlja da ovaj TMIMB-3 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.</p>
<p>Nepermjet kesaj, Toyota Motor Corporation, deklaroj qe ky TMIMB-3 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.</p>
<p>Ovim Toyota Motor Corporation, izjavjuje da je TMIMB-3 u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RITT opremi (NN 25/2012).</p>
<p>Ovim, Toyota Motor Corporation, deklarirše da je TMIMB-3 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.</p>



NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Alarme

L'alarme

L'alarme donne l'alerte par une signalisation lumineuse et sonore dès qu'une intrusion est détectée.

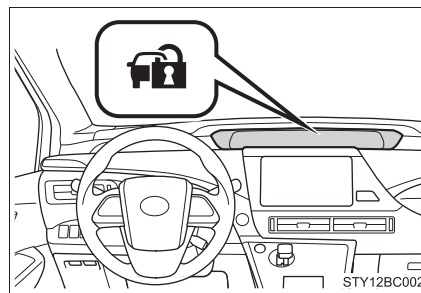
L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Une porte ou le coffre verrouillé est déverrouillé ou ouvert par n'importe quel autre moyen que l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Les portes sont verrouillées de nouveau automatiquement.)
- Le capot est ouvert.

Armement du système d'alarme

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système est armé.



Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou arrêter l'alarme:

- Déverrouillez les portes ou ouvrez le coffre avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé.
- Démarrez le système de pile à combustible. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

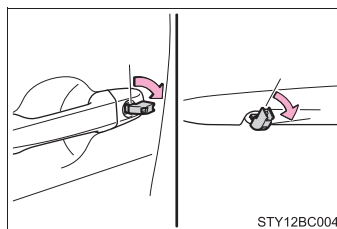
Afin de prévenir tout déclenchement intempestif de l'alarme et le vol du véhicule, assurez-vous de ce qui suit:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres sont fermées avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes:
(L'arrêt de l'alarme désactive le système d'alarme.)

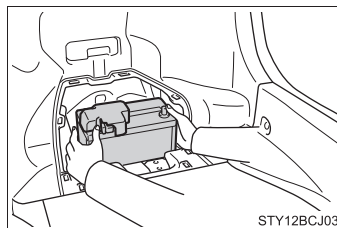
- Déverrouillage des portes ou du coffre à l'aide de la clé conventionnelle.



- Une personne à bord du véhicule ouvre une porte, le coffre ou le capot, ou déverrouille le véhicule avec un bouton intérieur de verrouillage.



- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.
(→P. 437)



■ Verrouillage des portes asservi à l'alarme

La porte se verrouille automatiquement dans les situations suivantes:

- Quand une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte alors que l'alarme est active.
- Alors que l'alarme est active, une personne restée à bord du véhicule déverrouille la porte.

■ Personnalisation

Vous pouvez programmer l'alarme pour qu'elle se désactive lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller. (Fonctions personnalisables: →P. 464)

 **NOTE****■ Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

**Système de pile
à combustible****2**

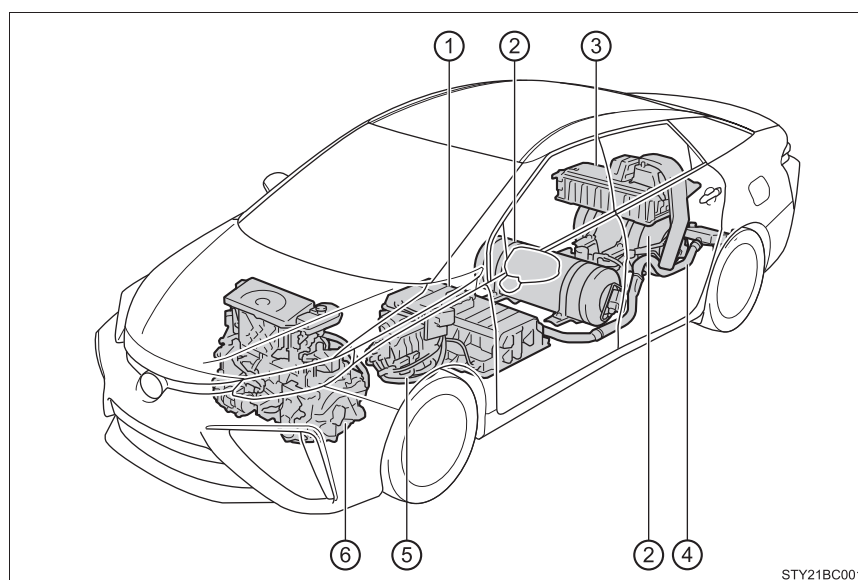
- 2. Véhicule à pile à combustible**
 - Caractéristiques des véhicules
à pile à combustible 88
 - Précautions avec les véhicules
à pile à combustible 93
 - Conseils pour conduire
un véhicule à pile
à combustible..... 106

Caractéristiques des véhicules à pile à combustible

Les véhicules à pile à combustible fonctionnent efficacement à l'électricité, laquelle est générée par une réaction chimique entre l'hydrogène et l'oxygène dans ce qu'on appelle une pile à combustible, pour être stockée dans une batterie de traction et alimenter le moteur électrique (moteur de traction).

Le carburant utilisé est le H₂ (gaz d'hydrogène comprimé), si bien que les seuls rejets à l'échappement sont l'eau et la vapeur d'eau. Ne rejetant aucun polluant comme le CO₂ (dioxyde de carbone) et les NOx (oxydes d'azote), les véhicules à pile à combustible sont parfaitement écologiques.

Éléments constitutifs d'un véhicule à pile à combustible



Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

- | | |
|--------------------------|--|
| ① Pile à combustible | ⑤ Convertisseur de la pile à combustible |
| ② Réservoirs d'hydrogène | ⑥ Moteur électrique (moteur de traction) |
| ③ Batterie de traction | |
| ④ Embout d'échappement | |

Conduite du véhicule

Le moteur électrique (moteur de traction) permet des mises en mouvement et des accélérations à la fois linéaires et puissantes. Ce véhicule se conduit de la même manière qu'un autre à essence, sans que le conducteur ait à faire de manœuvres particulières. (→P. 182) Le moteur ne faisant pas de bruit et le véhicule étant silencieux, on distingue le bruit de fonctionnement des organes que seuls possèdent les véhicules à pile à combustible. (→P. 90)

Système de pile à combustible

Il peut arriver que le système se comporte différemment par temps froid. Il applique une procédure spéciale pour le démarrage à froid, afin d'améliorer les performances de mise en route. (→P. 196)

Les bruits de fonctionnement (→P. 90), la purge de l'eau produite (→P. 196), etc., diffèrent de ce que l'on connaît habituellement. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Ravitaillement en carburant

Vous pouvez faire le plein en hydrogène comprimé dans les stations délivrant ce carburant.

Ouverture de la trappe à carburant (→P. 221)

■ Bruits particuliers au véhicule à pile à combustible

Du fait de sa conception, votre véhicule à pile à combustible comporte divers relais, vannes et pompes qui, en conditions normales d'utilisation, produisent certains bruits. C'est une caractéristique normale du véhicule, et en aucun cas le signe d'un mauvais fonctionnement.

Par ailleurs, la manière dont ils sont perçus peut varier selon l'environnement ou les conditions d'utilisation.

Bruits perceptibles	Source des bruits
Bruits secs, cliquetis et claquements	Fonctionnement des relais et vannes des réservoirs d'hydrogène Bruits pouvant provenir de sous le plancher ou derrière les sièges arrière. (Bruits perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible.)
Cognements	Le verrouillage au stationnement est engagé Bruits pouvant provenir du compartiment moteur. (Bruits perceptibles lorsque vous appuyez sur le bouton de position P ou arrêtez le système de pile à combustible.)
Bruits d'aspiration, sifflements	Circulation du gaz dans le pistolet et les vannes Bruits pouvant provenir de derrière les sièges arrière, ou du pistolet/flexible de la pompe de distribution. (Bruits perceptibles lorsque vous faites le plein de carburant.)
<ul style="list-style-type: none"> • Bruits aigus • Gargouillis • Bruits de pulsations 	Fonctionnement des pompes Bruits pouvant provenir du compartiment moteur ou de sous les sièges avant. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, accélérez depuis l'arrêt, ou appuyez sur le bouton H ₂ O. Le bruit peut être plus marqué en mode Br ou lorsque le véhicule ralentit sous l'action du régulateur de vitesse actif.)
Vrombissements	Montée en régime des pompes Bruits pouvant provenir du compartiment moteur ou de sous les sièges avant. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous accélérez et décélérez.)

Bruits perceptibles	Source des bruits
Bruits d'aspiration	Fonctionnement de l'injecteur d'hydrogène Bruits pouvant provenir de sous les sièges avant ou derrière les sièges arrière. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, roulez à basse vitesse ou chargez la batterie de traction.)
<ul style="list-style-type: none"> • Vrombissements • Bruits aigus 	Fonctionnement du moteur électrique Bruits pouvant provenir du compartiment moteur. (En particulier, ces bruits peuvent être perceptibles lorsque vous accélérez et décélérez.)
Bruits d'air et de vidange	Purge d'eau ou d'air à l'échappement Bruits pouvant provenir de l'arrière du véhicule. Peuvent également se manifester périodiquement au stationnement par temps froid, pour éviter le gel. (Bruits perceptibles lorsque vous arrêtez le véhicule ou le système de pile à combustible, lorsque vous stationnez.)

■ Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, le véhicule produit de l'électricité lorsqu'il décélère, pendant sa marche.

- Vous relâchez la pédale d'accélérateur alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que vous roulez avec la position de sélection sur D.

■ Recharge de la batterie de traction

Parce que l'électricité produite par la pile à combustible et le freinage récupératif assure la recharge de la batterie de traction, il n'est pas besoin d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie de traction se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, pendant au moins 30 minutes ou sur une distance d'au moins 16 km (10 miles).

Si la batterie de traction est complètement déchargée et si vous n'arrivez pas à démarrer le système de pile à combustible, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Recharge de la batterie 12 V

→P. 436

■ Stationnement

Du fait de l'absence de tout bruit de moteur et de vibrations, il est facile de croire à tort que le véhicule à pile à combustible est arrêté alors qu'il est toujours en marche, comme l'indique le témoin "READY" allumé. Pour la sécurité, veillez à toujours mettre la position de sélection sur P et à serrer le frein de stationnement lorsque vous stationnez.

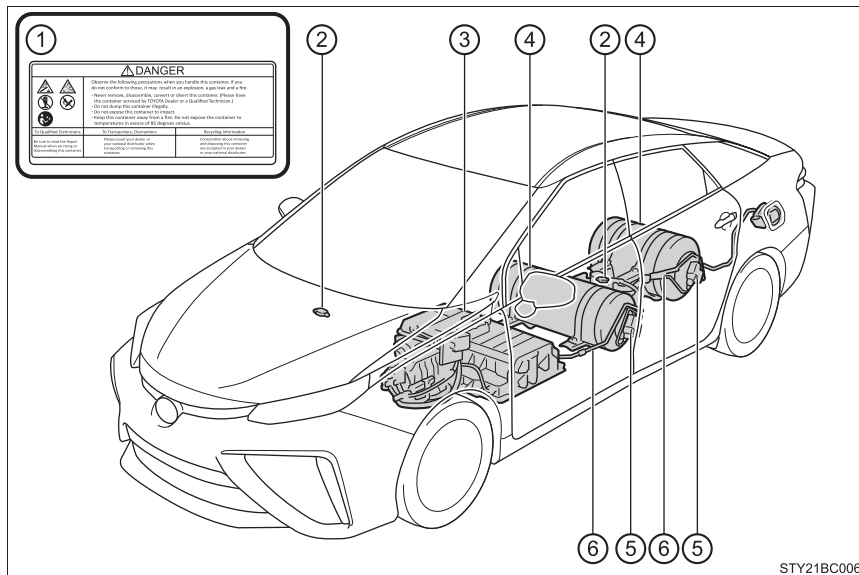
■ Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie

Pour toute question concernant l'entretien, la réparation, le recyclage, et l'élimination en fin de vie, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de votre véhicule ou de n'importe lequel de ses organes.

Précautions avec les véhicules à pile à combustible

Organes en contact avec l'hydrogène

Un véhicule à pile à combustible embarque des réservoirs d'hydrogène (sous 70 MPa [714 kgf/cm², 700 bar, 10150 psi] de pression), une pile à combustible, et des conduites d'hydrogène comme organes en contact avec ce carburant. Lisez avec attention toutes les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.

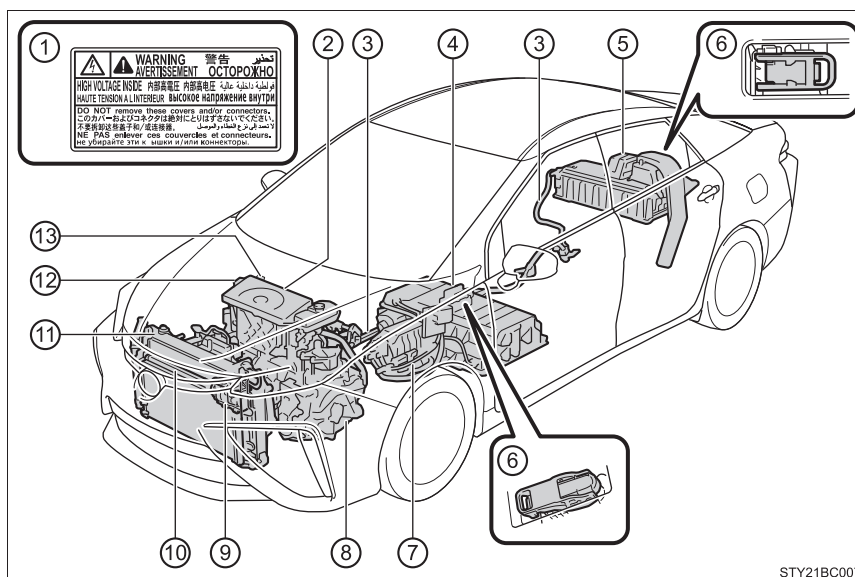


Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| ① Étiquette d'avertissement | ④ Réservoirs d'hydrogène |
| ② Détecteurs d'hydrogène | ⑤ Vannes des réservoirs d'hydrogène |
| ③ Pile à combustible | ⑥ Conduites d'hydrogène |

Organes sous haute tension et à haute température

Dans un véhicule à pile à combustible, certains organes sont sous haute tension (environ 650 V au maximum), notamment la pile à combustible proprement dite, la batterie de traction, le module de commande de puissance, les câbles haute tension (qui sont différenciés des câbles basse tension par leur couleur orange), le moteur électrique (moteur de traction), etc., et d'autres sont à haute température, comme par exemple le radiateur de refroidissement. Lisez avec attention toutes les étiquettes d'avertissement disposées sur le véhicule.



STY21BC007

Ce schéma est proposé à titre illustratif uniquement, il est susceptible de présenter des différences avec le véhicule tel qu'il est en réalité.

- | | |
|--|---|
| ① Étiquette d'avertissement | ⑧ Moteur électrique (moteur de traction) |
| ② Module de commande de puissance | ⑨ Compresseur de climatisation |
| ③ Câbles haute tension (orange) | ⑩ Radiateur de refroidissement du convertisseur |
| ④ Pile à combustible | ⑪ Radiateur de refroidissement de la pile à combustible |
| ⑤ Batterie de traction | ⑫ Convertisseur auxiliaire |
| ⑥ Prise de service | ⑬ Radiateur de chauffage d'habitacle |
| ⑦ Convertisseur de la pile à combustible | |

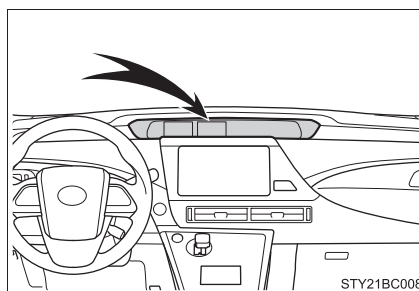
Système de coupe-circuit d'urgence

Lorsque le choc détecté lors d'un accident excède un niveau de violence donné, le système de pile à combustible est arrêté et le système isole le véhicule du courant haute tension. Par ailleurs, l'alimentation en carburant est arrêtée aux vannes des réservoirs d'hydrogène. Si le système de coupe-circuit d'urgence se déclenche, votre véhicule ne peut plus redémarrer. Pour redémarrer le système de pile à combustible, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Message d'alerte de pile à combustible

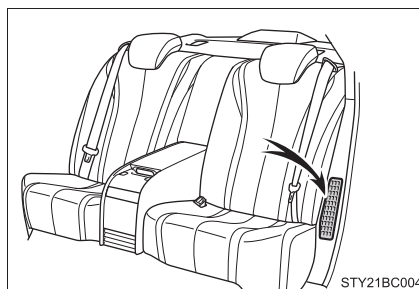
Un message s'affiche automatiquement lorsque le système de pile à combustible est défaillant ou une action inadaptée est tentée.

Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 408)



Prise d'air de ventilation de la batterie de traction

Une prise d'air de ventilation est aménagée sur le côté du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie de traction. Si la prise d'air de ventilation est bouchée, la batterie de traction risque de perdre de la puissance.



■ **Si un témoin d'alerte s'allume, un message d'alerte s'affiche, ou la batterie 12 V est débranchée**

Il est possible que le système de pile à combustible ne puisse pas redémarrer.

Si le témoin "READY" ne s'allume pas, même après que vous ayez répété la procédure de démarrage, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message "Fuite d'hydrogène détectée. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il y a certainement une fuite d'hydrogène gazeux en petite quantité. Faites inspecter au plus vite le véhicule par le concessionnaire agréé Toyota le plus proche, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message "Arrêt du système FC suite à fuite d'hydrogène. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

- Il y a certainement une fuite d'hydrogène gazeux.

Lorsqu'il y a une fuite d'hydrogène gazeux et qu'une autre anomalie est détectée:

→P. 101

- Le système de climatisation va s'arrêter automatiquement.

■ **Panne sèche**

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système de pile à combustible, ravitaillez le véhicule afin d'éteindre le témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 403), puis essayez de redémarrer le système. Il peut arriver que le redémarrage soit impossible si la quantité de carburant ravitaillé est trop faible (moins d'environ 1,2 kg [2,7 lb.]).

■ Pile à combustible

- Selon les conditions d'utilisation, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline sur la durée de vie du véhicule. Toutefois, cela sera presque sans effet sur les performances dynamiques.
 - Dans les situations suivantes, il peut arriver que la puissance fournie par la pile à combustible décline plus rapidement qu'en conduite normale:
 - Usage prolongé dans des régions où l'air est fortement chargé en poussière
 - Usage prolongé dans des régions à haut niveau de soufre (volcans ou sources chaudes par exemple).
 - Usage prolongé dans des régions où l'air présente des concentrations élevées en substances suivantes:
 - Solvants organiques, tels que peinture et diluant
 - Substances à base d'amine, telles que l'ammoniac
 - Substances chlorées, telles que l'air salin et les produits de déneigeage
- Toutefois, après retour dans un milieu normal, la pile à combustible recouvre sa puissance au fil du temps.
- De l'eau salée entre dans le filtre à air
Il est recommandé de remplacer le filtre à air et de nettoyer les organes autour de lui. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
 - Le système de pile à combustible a été démarré et arrêté un nombre de fois excessivement élevé
 - Utilisation prolongée à des températures négatives

■ Réservoirs d'hydrogène

- Les réservoirs d'hydrogène sont des enceintes de stockage à haute pression remplies de gaz d'hydrogène comprimé. Le véhicule peut être ravitaillé dans les stations à hydrogène.
- Tous les organes en contact avec l'hydrogène (notamment les réservoirs, les conduites d'alimentation, etc.) ont une durée de vie limitée, avec une date d'expiration fixée par la réglementation. Il est interdit d'utiliser un véhicule dont les organes en contact avec l'hydrogène sont arrivés à date d'expiration. Les organes en contact avec l'hydrogène doivent être remplacés par des neufs si leur date d'expiration est dépassée. La date d'expiration est inscrite à l'intérieur de la trappe à carburant comme date limite de remplissage.
Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Lors de l'élimination en fin de vie des réservoirs d'hydrogène ou de leurs vannes, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, pour plus de détails.

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

- Le liquide de refroidissement de la pile à combustible est un produit spécialement conçu pour elle, doté de propriétés hautement isolantes de l'électricité afin de refroidir en toute sécurité cet organe fonctionnant sous haute tension.
- Ne jamais ajouter d'eau ni aucun autre liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement de la pile à combustible, sous peine de causer des dommages irréversibles.
- Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour faire l'appoint ou renouveler le liquide de refroidissement de la pile à combustible.

■ Filtre ionique

- Un filtre ionique protège les conduites de refroidissement de la pile à combustible, afin de préserver les propriétés isolantes normales du liquide de refroidissement.
- Il est nécessaire de changer périodiquement le filtre ionique. (→P. 410) Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour cet entretien périodique.

■ Embout d'échappement

- Lorsque vous mettez sur arrêt le contacteur de démarrage et arrêtez le système de pile à combustible (→P. 194) après avoir roulé, l'eau est évacuée à l'échappement. Prenez soin si vous vous tenez à l'arrière du véhicule d'éviter les écoulements ou les projections.
- Il est possible de purger manuellement l'échappement. Cela peut être souhaitable, par exemple, avant de stationner dans un garage. Pour ce faire, appuyez sur le bouton H₂O. (→P. 194)
- Par temps froid, de la vapeur d'eau peut apparaître à l'échappement, sous la forme d'une fumée blanche rejetée à l'embout d'échappement. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Si l'embout d'échappement est bouché, le système de pile à combustible va s'arrêter.

■ Détecteurs d'hydrogène

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, les détecteurs d'hydrogène s'activent.

■ Limitation de la puissance

Lorsque la puissance est limitée, il peut arriver que le véhicule n'arrive pas à accélérer, il peut même ralentir, alors même que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. S'il n'est pas possible de tenir une vitesse suffisante pour circuler en toute sécurité, arrêtez le véhicule en lieu sûr à l'écart de la circulation. Les conditions suivantes peuvent en être la cause:

- Le liquide de refroidissement est peut-être en surchauffe. La cause peut en être les conditions d'utilisation du véhicule: succession d'accélération et décélération brutales, conduite en montagne, à haute altitude avec le véhicule chargé, etc. Dans de telles situations, le témoin de limitation de puissance (ambre) s'allume à l'écran d'affichage principal, le message "Temp. élevée pile comb. La puissance de sortie est limitée. Conduisez prudemment." s'affiche à l'écran multifonctionnel, et la puissance disponible est réduite. Dès lors que la température du liquide de refroidissement revient à une valeur normale, la puissance est rétablie à son niveau normal. (→P. 409)
- Le carburant restant est peut-être insuffisant. Après que le témoin d'alerte de réserve de carburant se soit allumé, la puissance disponible va être progressivement réduite afin d'accroître l'autonomie possible. Dès lors que vous en êtes à ce stade, vous ne pouvez plus parcourir qu'une courte distance. Refaites immédiatement le plein du véhicule en hydrogène.
- Par temps froid, le témoin d'alerte de réserve de carburant s'allume plus rapidement qu'à l'accoutumée, et la puissance disponible est réduite.

■ Ondes électromagnétiques (EMF)

- Les organes et câbles sous haute tension des véhicules à pile à combustible sont protégés par un blindage électromagnétique, et émettent par conséquent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules à essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

■ Batterie de traction

La batterie de traction a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie de traction peut varier selon votre style de conduite et les conditions de circulation.

■ Déclaration de conformité (batterie de traction)

Ce modèle est conforme à la réglementation ECE100 relative aux émissions d'hydrogène (sécurité de la batterie des véhicules électriques).

■ Caractéristiques de l'hydrogène gazeux

- L'hydrogène gazeux s'enflamme plus facilement que l'essence. Toutefois, il est plus léger que l'air et il se disperse rapidement. Ainsi, même en cas de fuite, l'hydrogène se dilue rapidement jusqu'au point où il n'est plus inflammable.
- Tout comme l'essence et le gaz naturel, l'hydrogène gazeux ne présente pas de danger s'il est manipulé comme il convient. Lisez attentivement les caractéristiques synthétisées dans le tableau suivant pour bien les assimiler.

	Hydrogène gazeux	GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié)	Essence
État normal	Gazeux (Plus léger que l'air)	Gazeux (Plus lourd que l'air)	Liquide volatile (s'évapore facilement) (Plus lourd que l'air)
Facilité à s'enflammer	Plus facilement que l'essence	Au même niveau que l'essence	—
Facilité à s'accumuler	<ul style="list-style-type: none"> • À l'air libre, se disperse en s'élevant et se dilue, si bien qu'il n'atteint pas des concentrations dangereuses • N'imprègne pas les vêtements 	<ul style="list-style-type: none"> • Se disperse au sol ou au plancher • N'imprègne pas les vêtements 	<ul style="list-style-type: none"> • Se disperse au sol ou au plancher • Imprègne les vêtements
Déteçtabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Incolore et inodore, il est difficile à détecter par la vue ou l'odorat • Les détecteurs d'hydrogène du véhicule déclenchent l'affichage d'une alerte à l'écran multifonctionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Déteçtable à l'odeur et au bruit de fuite de gaz 	<ul style="list-style-type: none"> • Déteçtable à l'odeur et à la couleur

■ Principes de base de la sécurité avec l'hydrogène

● Prévention des fuites

Les raccords des conduites d'hydrogène sont conçus pour prévenir les fuites. L'étanchéité de tous les raccords est contrôlée à chaque inspection officielle du véhicule.

● Détection pour arrêter la fuite

- Le véhicule est muni de détecteurs d'hydrogène. Si les détecteurs d'hydrogène détectent une fuite, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que davantage d'hydrogène ne s'échappe.
- Le véhicule est équipé d'un capteur de collision. Si le capteur détecte une collision, les vannes des réservoirs d'hydrogène se ferment automatiquement pour éviter que l'hydrogène gazeux ne s'échappe d'un organe endommagé.

● Dispersion des éventuelles fuites d'hydrogène gazeux

Les réservoirs d'hydrogène et leurs conduites sont situés à l'extérieur de l'habitacle, ce qui permet par conception la dispersion dans l'atmosphère d'une éventuelle fuite de gaz.

● Élimination des sources de flamme

Par conception, aucune source de flamme n'est proche des conduites d'hydrogène.

2

Système de pile à combustible

⚠ AVERTISSEMENT

■ Organes en contact avec l'hydrogène

- Ne jamais modifier, personnaliser ou démonter les organes en contact avec l'hydrogène.
- Les réservoirs d'hydrogène, la pile à combustible, les conduites d'hydrogène et toutes les pièces de liaison sont remplies d'hydrogène gazeux. Ne pas déposer ces pièces ni les démonter. Vous pourriez en effet causer une fuite d'hydrogène gazeux, avec pour résultat un incendie ou une explosion où vous-même ou autrui pourriez être tué ou gravement blessé.

■ Lorsqu'il y a une fuite d'hydrogène gazeux ou qu'une autre anomalie est détectée

- Si vous remarquez un bruit de fuite de gaz ou toute autre anomalie, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé.
- Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, arrêtez immédiatement le véhicule en un lieu sûr et bien ventilé.
- Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois tout cela accompli, prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

AVERTISSEMENT

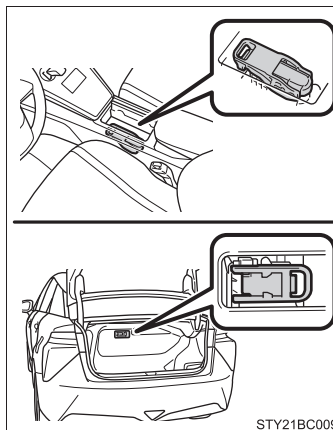
■ Embout d'échappement

- Ne pas toucher directement l'eau ou la vapeur s'échappant de l'embout d'échappement. En effet, vous risqueriez de vous brûler au premier degré.
- Dans le processus de génération de puissance, un véhicule à pile à combustible produit de l'eau. L'eau ainsi produite et évacuée par l'embout d'échappement est impropre à la consommation. Ne jamais boire l'eau évacuée par l'embout d'échappement.
- Il est possible que vous remarquiez une odeur inhabituelle émanant de l'embout d'échappement pendant quelque temps après l'achat du véhicule neuf ou après une période prolongée d'inutilisation, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement. Par ailleurs, cette odeur est inoffensive mais peut être désagréable, évitez donc de la respirer à l'échappement.

■ Précautions avec la haute tension et les températures élevées

Ce véhicule est équipé d'un circuit électrique à haute tension. Respectez les instructions qui suivent, car les hautes tensions peuvent provoquer de graves brûlures et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire la mort.

- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Les organes dans le compartiment moteur deviennent brûlants pendant la marche. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures, et respectez toujours les étiquettes d'avertissement sur le véhicule.
- Ne jamais toucher les prises de service dont sont munies la pile à combustible et la batterie de traction. Les prises de service servent à isoler le circuit électrique haute tension de la pile à combustible et de la batterie de traction pendant les interventions d'entretien ou de réparation effectuées par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



STY21BC009

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions en cas d'accident**

En cas d'accident, respectez les précautions qui suivent. À défaut, le risque existe qu'un incendie ou un choc électrique se produise, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr pour éviter tout risque de sur-accident. Mettez la position de sélection sur P et serrez le frein de stationnement.
- Contrôlez l'absence de toute fuite d'hydrogène gazeux.
Toute fuite d'hydrogène entraîne l'affichage d'un message d'alerte à l'écran multifonctionnel. Les fuites importantes peuvent également être audibles.
- Si vous constatez une fuite importante d'hydrogène gazeux, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, sortez du véhicule et éloignez-vous en. Protégez les abords avec une signalisation d'avertissement et tenez les sources de flamme à l'écart du véhicule. Si possible, faites-vous aider. Une fois tout cela accompli, prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas toucher aux organes, câbles (orange) ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque de choc électrique. Ne jamais toucher des câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne le touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin (corrosif) issu de la batterie de traction. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau claire et consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule prend feu, éteignez le début d'incendie avec un extincteur de Classe A, B, ou C. Si vous utilisez de l'eau, noyez-en le véhicule avec une grande quantité prélevée à une bouche d'incendie.
- En cas d'incendie du véhicule, l'hydrogène gazeux à l'intérieur des réservoirs d'hydrogène est évacué par les vannes de ces derniers à l'arrière du véhicule et vers le bas, afin de limiter les dommages aux réservoirs d'hydrogène. Restez à distance de sécurité du véhicule.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues sont en contact avec le sol, le risque existe que le moteur électrique (moteur de traction) continue à produire de l'électricité. Cela pourrait déclencher un incendie.

 **AVERTISSEMENT****■ Batterie de traction**

- Ne jamais revendre, céder ou modifier la batterie de traction. Pour éviter tout accident, la batterie de traction ayant été déposée d'un véhicule destiné à la casse doit être collectée pour prise en charge par un concessionnaire Toyota. Ne prenez pas à votre compte l'élimination en fin de vie de la batterie de traction.

Si la batterie de traction n'est pas collectée dans le réseau qui convient, ce qui suit risque de se produire, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel:

- Le risque existe que la batterie de traction soit mise au rebut ou en décharge de manière illégale, ce qui est dangereux pour l'environnement. Par ailleurs, le risque existe qu'une personne touchant une partie sous haute tension soit victime d'un choc électrique.
- La batterie de traction est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule à pile à combustible. Si la batterie de traction est utilisée hors de votre véhicule ou modifiée en quoi que ce soit, le risque existe qu'un accident se produise, notamment un choc électrique, une réaction exothermique, une mise à feu, une explosion et une fuite d'électrolyte.

En particulier, la revente ou la cession de la batterie de traction expose le repreneur à des risques d'accident, car il est possible qu'il n'ait pas conscience de ces dangers. Veillez à l'informer du contenu informatif du présent Manuel du propriétaire.

- Si votre véhicule est mis hors service sans que la batterie de traction n'ait été déposée, il y a danger de choc électrique grave en cas de contact avec les organes, les câbles ou leurs connecteurs sous haute tension. Lorsque vous mettez hors service votre véhicule, l'élimination en fin de vie de la batterie de traction doit être prise en charge par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Si la batterie de traction n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel, par choc électrique.



NOTE

■ Prise d'air de ventilation de la batterie de traction

- Si la puissance de la batterie de traction baisse du fait de l'entrée de poussière, de débris ou d'un corps étranger, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas disposer des objets là où la prise d'air de ventilation se trouverait obstruée. Il pourrait s'ensuivre des dommages et une réduction de puissance de la batterie de traction.
- Nettoyez régulièrement la prise d'air de ventilation pour éviter son colmatage.
- Ne pas laisser entrer l'eau ni des objets par la prise d'air de ventilation, car cela peut causer des dommages à la batterie de traction.

■ Batterie de traction

Ne pas renverser d'eau en grande quantité dans le véhicule, à proximité de la batterie de traction. Si de l'eau se déverse sur la batterie de traction, faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Conseils pour conduire un véhicule à pile à combustible

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant et d'autonomie, veuillez prêter attention aux points suivants:

◆ Utilisation de l'indicateur du système de pile à combustible

En maintenant dans la plage d'écoconduite l'indicateur du système de pile à combustible affiché à l'écran multifonctionnel, vous pouvez prolonger votre autonomie. (→P. 124)

◆ Action sur la pédale d'accélérateur/pédale de frein

Adoptez une conduite souple. Évitez les accélérations et les décélérations brutales.

Accélérer et décélérer en douceur peut contribuer à abaisser la consommation de carburant.

◆ Lorsque vous freinez

Veillez à appuyer progressivement sur la pédale de frein et à laisser le véhicule rouler sur une longue distance jusqu'à l'arrêt. Cela permet de récupérer davantage d'énergie électrique produite pendant la décélération.

◆ Circulation dense

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs arrêts aux feux de signalisation, nuisent aux économies de carburant. Informez-vous à l'avance sur l'état du trafic et évitez autant que possible les encombrements. Si vous êtes pris dans un embouteillage, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et évitez de trop utiliser la pédale d'accélérateur, afin de contribuer à abaisser la consommation de carburant.

◆ Utilisation du véhicule à forte puissance

Tout comme un véhicule électrique, un véhicule à pile à combustible consomme le plus lorsque vous roulez en sollicitant beaucoup la puissance, comme en montagne ou à vitesse soutenue par exemple. Modérez la vitesse du véhicule et roulez à allure constante.

◆ Utilisation du mode Éco

Lorsque vous utilisez le mode d'écoconduite (→P. 202), le couple produit est moindre qu'en temps normal où vous écrasez la pédale d'accélérateur, ce qui permet de favoriser les économies de carburant.

Par ailleurs, **ECO** est affiché à l'écran de la climatisation, ce qui indique le passage en mode Préférence de climatisation (→P. 294).

◆ Marche/arrêt du système de climatisation

- Mettez sur arrêt le bouton **A/C** du système de climatisation, sauf lorsque cette dernière est nécessaire, pour contribuer à abaisser la consommation de carburant.

En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. Le système de climatisation est ainsi moins sollicité.

En hiver: Évitez de trop chauffer. Utilisez le chauffage de siège pour avoir moins besoin de chauffer l'habitacle (→P. 302).

- En appuyant sur **FAST ECO**, vous activez la Préférence de climatisation. Cela contribue à faire baisser la consommation de carburant même si le système de climatisation est en marche.

◆ Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Par ailleurs, les pneus neige présentent une plus grande résistance au roulement, et les utiliser sur route sèche peut entraîner une consommation élevée de carburant. Utilisez des pneus adaptés à la saison.

◆ Bagages

Évitez de transporter inutilement des bagages et déchargez le véhicule de tout poids en trop afin d'éviter de consommer du carburant. L'installation d'une grande galerie de toit peut également nuire aux économies de carburant.

Combiné d'instruments

3

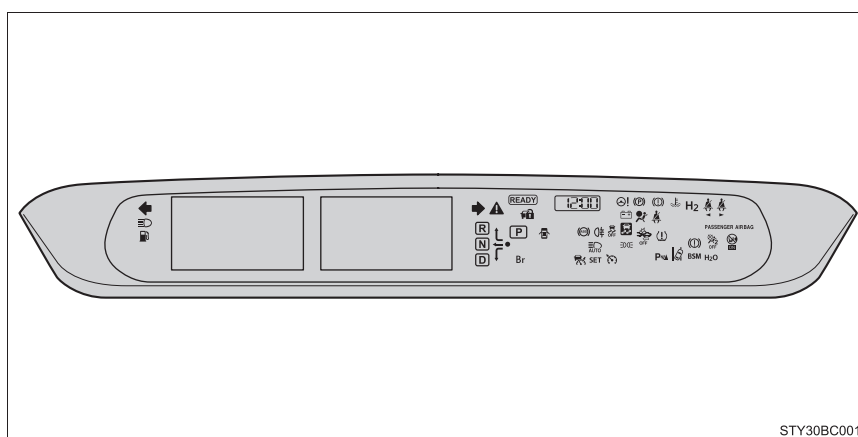
3. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et
indicateurs 110
Instruments et compteurs..... 115
Écran multifonctionnel..... 121

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.









Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



Cette figure s'applique aux véhicules à conduite à gauche. Les positions des indicateurs et des affichages, etc., sont inversées pour les véhicules à conduite à droite.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

^{*1} 	Témoin d'alerte de fuite d'hydrogène (→P. 401)	^{*1} 	Témoin de perte d'adhérence (→P. 403)
^{*1}  (Rouge)	Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 401)		Témoin d'alerte de frein de stationnement (→P. 403)
^{*1} 	Témoin d'alerte du circuit de charge (→P. 401)		Témoin d'alerte de porte ouverte (→P. 403)
^{*1} 	Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 402)		Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 403)
^{*1}  (Jaune)	Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 402)		Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P. 404)
^{*1} 	Témoin d'alerte SRS (→P. 402)		Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (→P. 404)
^{*1} 	Témoin d'alerte ABS (→P. 402)	^{*1} 	Témoin d'alerte principal (→P. 404)
^{*1}  (Rouge/ Jaune)	Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (→P. 402)	^{*1} 	Témoin d'alerte de pression des pneus (→P. 404)
^{*1, 2} 	Témoin d'alerte PCS (→P. 403)	^{*3} 	Témoin d'alerte de système à freinage prioritaire/ sécurité de mise en mouvement (→P. 404)

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système de pile à combustible, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 207)



Témoin indicateur
de régulateur
de vitesse (→P. 227)



Témoin de feux arrière
(→P. 209)



(Sur modèles
équipés)

Témoin indicateur LDA
(→P. 243)



Témoin de feux de
route (→P. 209)



Indicateur de l'aide au
stationnement Toyota
à capteurs (→P. 252)



(Sur modèles
équipés)

Témoin de feux de
route automatiques
(→P. 212)



*1, 2

Témoin de perte
d'adhérence (→P. 261)



Témoin de feu arrière
de brouillard (→P. 217)



*1, 3

Témoin de
désactivation du VSC
(→P. 262)



Témoin "READY"
(→P. 192)



*1, 3

Témoin d'alerte PCS
(→P. 268)



Témoin indicateur de
régulateur de vitesse
actif (→P. 227)



*4

Témoins BSM
(→P. 276)


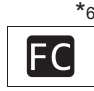
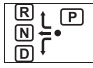

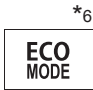
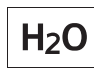
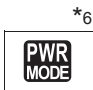




Témoin "SET" du
régulateur de vitesse
(→P. 227)



*4, 5

Témoins BSM intégrés
aux rétroviseurs
extérieurs (→P. 275)

	Témoin de sécurité antivol (→P. 78, 83)		Témoin de limitation de puissance (→P. 116)
	Indicateur de position de sélection (→P. 200)		Témoin de limitation de puissance (→P. 116)
	Témoin de MODE ECO (→P. 202)		Témoin H ₂ O (→P. 194)
	Témoin de MODE PUISSANCE (→P. 202)		Témoin indicateur "PASSENGER AIR BAG" (→P. 51)
	Témoin de mode Br (→P. 203)		

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système de pile à combustible, ou après quelques secondes. Si les témoins ne s'allument pas ou s'éteignent, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

*2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*3: Le témoin s'éteint lorsque le système est désactivé.

*4: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE alors que les options BSM sont configurées sur MARCHE.
- Quand les options BSM sont configurées sur MARCHE alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après quelques secondes.

Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer que le système est défaillant.

Si cela se produit, faites inspecter le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

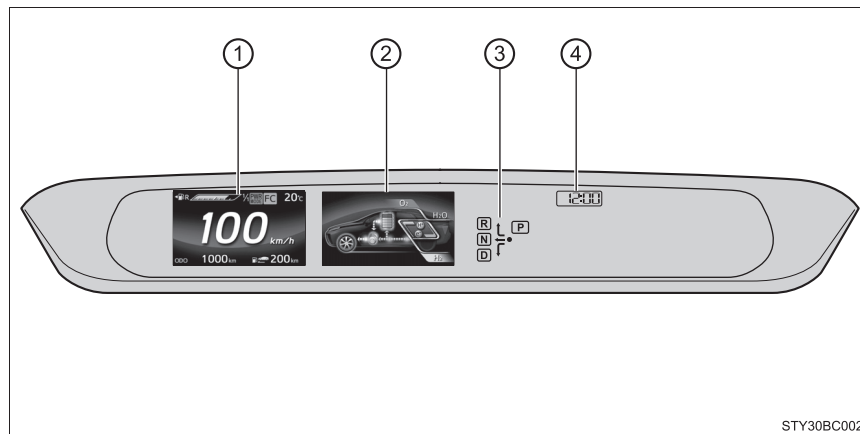
*5: Ce témoin s'allume aux rétroviseurs extérieurs.

*6: Ce témoin s'allume à l'écran d'affichage principal.

**AVERTISSEMENT****■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas lorsque vous démarrez le système de pile à combustible, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si cela se produit, faites contrôler au plus vite le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Instruments et compteurs



Cette figure s'applique aux véhicules à conduite à gauche. Les positions des indicateurs et des affichages, etc., sont inversées pour les véhicules à conduite à droite.

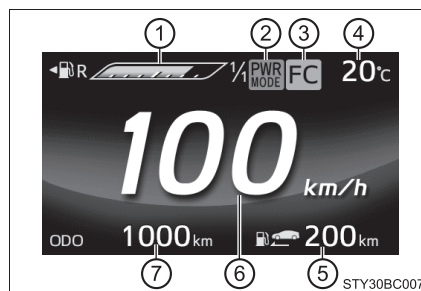
Les unités utilisées pour l'instrumentation peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

- ① Écran d'affichage principal
Affiche le compteur de vitesse, la jauge de carburant, etc. (→P. 116)
- ② Écran multifonctionnel
Présente au conducteur des données variées liées au véhicule.
Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 408)
- ③ Indicateur de position de sélection
Indique dans quelle position se trouve le sélecteur de vitesses. (→P. 200)
- ④ Montre
→P. 314

Écran d'affichage principal

① Jauge de carburant

Affiche la quantité de carburant restant dans les réservoirs d'hydrogène.



② Témoin de MODE ECO et de MODE PUISSANCE

Affiche le mode de conduite sélectionné. (→P. 202)

③ Témoin de limitation de puissance

Bleu: La puissance fournie par le système de pile à combustible est limitée, pour cause de basse température du liquide de refroidissement.

Ambre: La puissance fournie par le système de pile à combustible est limitée, pour cause de haute température du liquide de refroidissement.

④ Température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°C (-40°F) à 50°C (122°F).

Le témoin de basse température extérieure clignote lorsque la température extérieure est inférieure à 3°C (37°F).

⑤ Autonomie restante

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

- Affiche l'autonomie restante du véhicule calculée à partir de la consommation moyenne de carburant, l'historique de conduite et le carburant restant dans le réservoir. L'autonomie restante réelle peut être différente en raison des variations de la consommation moyenne dues aux conditions de circulation (météo, densité du trafic, etc.) et au mode de conduite (accélération soudaine, climatisation, etc.).
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans les réservoirs d'hydrogène, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

⑥ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

⑦ Totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Totalisateur kilométrique:

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel:

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Les totalisateurs partiels "A" et "B" permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Distance après démarrage:

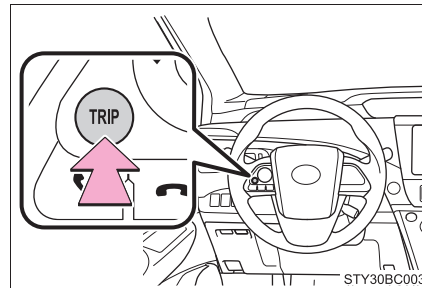
Affiche le kilométrage parcouru depuis que le système de pile à combustible a été démarré.

Vide:

Le système affiche un vide.

Choix de l'affichage

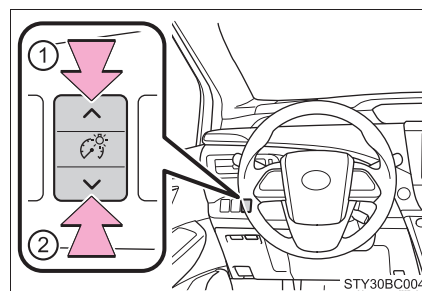
Permet d'afficher successivement les distances du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel. Lorsque le totalisateur partiel est à l'affichage, appuyez longuement sur le bouton pour le remettre à zéro.



Commande d'éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité des éclairages du tableau de bord.

- ① Plus clair
- ② Plus sombre



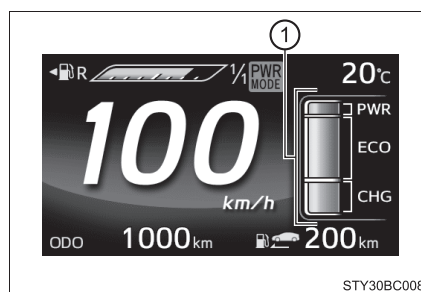
Configuration de l'affichage principal en écran partagé

Vous pouvez personnaliser l'affichage principal pour qu'il soit en écran partagé. (→P. 463)

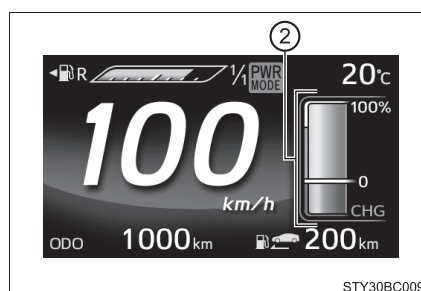
Pour choisir entre les informations affichées, lorsque vous êtes en écran partagé, appuyez sur < ou sur > du sélecteur d'instrumentation (→P. 122),

sélectionnez **i** à l'écran d'affichage principal, puis appuyez sur ^ ou sur v .

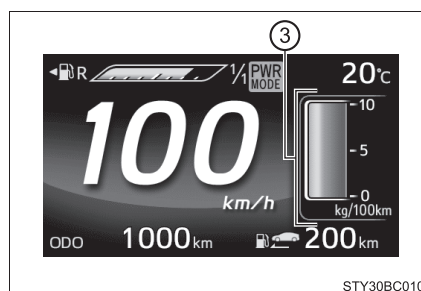
- ① Indicateur du système de pile à combustible



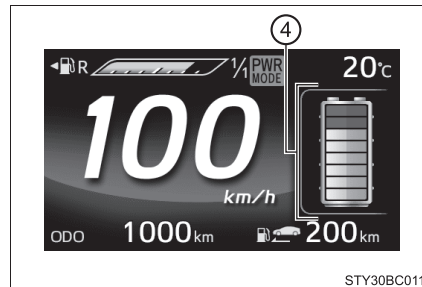
- ② Jauge de puissance



- ③ Consommation instantanée de carburant



④ État de la batterie de traction



■ Conditions d'éclairage des instruments et de l'écran d'affichage

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHÉ.

■ Réglage de luminosité du tableau de bord

Il est possible de régler séparément les niveaux de luminosité du tableau de bord selon que les feux arrière sont allumés ou éteints. Toutefois, lorsque la luminosité ambiante est intense (en pleine journée, etc.), le tableau de bord ne change pas de luminosité lorsque les feux arrière sont allumés. Dès lors, tout réglage opéré sur les niveaux de luminosité du tableau de bord est appliqué indifféremment aux deux modes.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s'afficher ou bien le temps de réponse de l'afficheur risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.
 - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 25 km/h [16 mph])
 - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "--" ou "E" est affiché, c'est que le système est peut-être défaillant.
Confiez votre véhicule à un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

■ Personnalisation

Vous pouvez personnaliser l'affichage de l'instrumentation par l'écran multifonctionnel. (Fonctions personnalisables: →P. 463)



NOTE

■ Pour éviter tout dommage au système de pile à combustible et à ses éléments constitutifs

Ce véhicule est équipé d'un témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 402), au lieu d'un thermomètre indiquant la température du liquide de refroidissement.

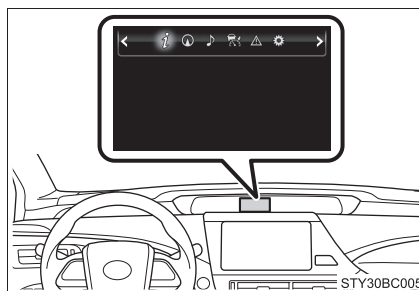
Il est probable que le système de pile à combustible est en surchauffe si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement clignote ou s'allume. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le système de pile à combustible une fois ce dernier complètement refroidi.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes. (→P. 122)

Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.



Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 122)



Affichage asservi au système de navigation

Sélectionnez pour afficher les informations suivantes asservies au système de navigation.

- Guidage sur itinéraire
- Affichage de la boussole (nord en haut/cap suivi en haut)



Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.



Affichage des systèmes d'aide à la conduite

L'écran affiche les informations correspondantes à chaque système d'aide à la conduite lorsque vous l'utilisez.

- Régulateur de vitesse actif (→P. 227)
- LDA (Alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés) (→P. 243)
- Aide au stationnement Toyota à capteurs (→P. 251)
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 266)



Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 408)



Affichage des configurations

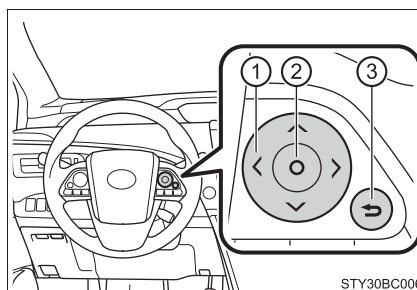
Lorsque vous utilisez chacun des équipements, vous pouvez utiliser le sélecteur pour en configurer les paramètres à l'écran d'affichage.

- Aide au stationnement Toyota à capteurs (→P. 251)
- BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P. 275)
- Montre (→P. 314)
- Personnalisation (→P. 463)


Utilisation du sélecteur d'instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d'instrumentation pour piloter l'écran multifonctionnel.

- ① Sélection d'un élément/
changement des pages
- ② Validation/Programmation
- ③ Retour à l'écran précédent

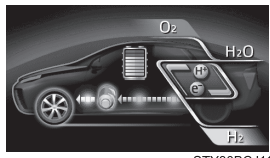
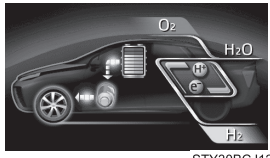


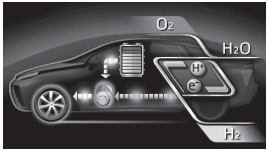
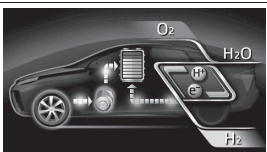

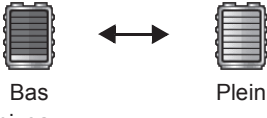
Informations de parcours

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur < ou sur > du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  [informations de parcours] à l'écran multifonctionnel, puis appuyez sur ^ ou sur v .

■ Moniteur d'énergie

Affiche l'état du système de pile à combustible.

<p>Lorsque le véhicule est alimenté par la pile à combustible</p>	 <p>STY30BCJ11</p>
<p>Lorsque le véhicule est alimenté par la batterie de traction</p>	 <p>STY30BCJ12</p>

<p>Lorsque le véhicule est alimenté par la pile à combustible et la batterie de traction</p>	 <p>STY30BCJ13</p>
<p>Lorsque le véhicule charge la batterie de traction</p>	 <p>STY30BCJ14</p>
<p>Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie</p>	 <p>STY30BCJ15</p>
<p>État de la batterie de traction</p>	 <p>Bas niveau Plein</p>

Ces images d'illustration ne sont que des exemples, et sont susceptibles de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Indicateur du système de pile à combustible et score ÉCO

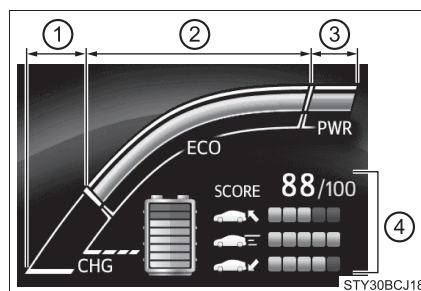
Sont affichés la puissance développée par le système de pile à combustible, le niveau de régénération et le score d'écoconduite.

① Plage de charge

Indique la récupération d'énergie via le frein récupératif.

② Zone Éco

Indique que vous utilisez le véhicule de manière écoresponsable (économe en carburant).



③ Zone de puissance

Indique un dépassement de la plage d'écoconduite.

④ Score ÉCO

Indique sur 5 niveaux les conditions d'utilisation du véhicule, divisées en 3 catégories: démarrage ÉCO, croisière ÉCO et arrêt ÉCO. Le score est également affiché chaque fois que le véhicule marque un arrêt. (Le nombre d'accélération est remis à zéro et n'est pas comptabilisé)

- En maintenant l'indicateur dans la plage ÉCO ou la plage de charge, vous pouvez avoir de bons résultats en matière d'écoconduite.
- La zone de charge indique l'état de la régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie de traction.

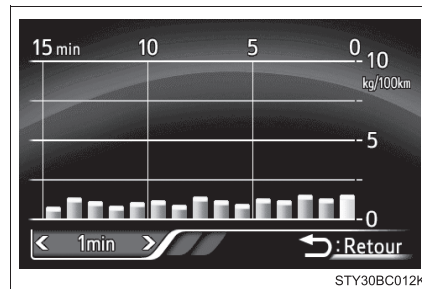
*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Relevé de consommation de carburant

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur \odot du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) pour sélectionner l'onglet, puis appuyez au choix sur \langle ou sur \rangle .

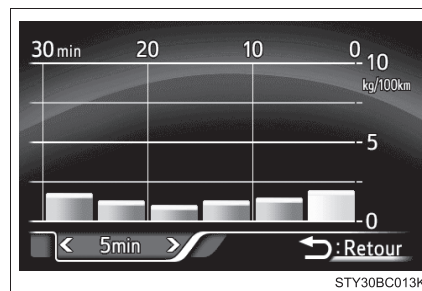
► Consommation de carburant par tranches de 1 minute

Consommation moyenne de carburant au cours des 15 dernières minutes, affichée par tranches de 1 minute



► Consommation de carburant par tranches de 5 minutes

Consommation moyenne de carburant au cours des 30 dernières minutes, affichée par tranches de 5 minutes



► Consommation mensuelle de carburant

Consommation moyenne de carburant sur les 6 derniers mois

Vous pouvez changer l'échelle de l'axe vertical en appuyant sur \wedge ou sur \vee au sélecteur d'instrumentation.

Appuyez sur \rightarrow du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) pour revenir en arrière.



■ Moniteur de conduite

① Temps de conduite

Affiche le temps écoulé depuis le démarrage^{*1} du système de pile à combustible ou la remise à zéro^{*2}.

② Vitesse moyenne du véhicule

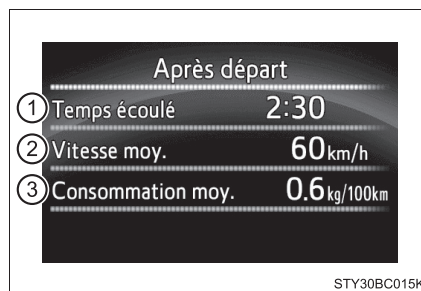
Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage^{*1} du système de pile à combustible ou la remise à zéro^{*2}.

③ Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage^{*1} du système de pile à combustible ou la remise à zéro^{*2}.

*1: Lorsqu'à l'écran d'affichage principal, le totalisateur kilométrique et partiel affiche le kilométrage total, la distance parcourue depuis le démarrage ou un vide

*2: Lorsqu'à l'écran d'affichage principal, le totalisateur kilométrique et partiel affiche le totalisateur partiel A ou B



■ Bilan ÉCO

Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur \odot du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) pour sélectionner l'onglet, puis appuyez au choix sur \langle ou sur \rangle .

► Historique journalier

Appuyez au choix sur \wedge ou sur \vee du sélecteur d'instrumentation pour faire défiler les jours affichés.

Date	Distance km	Moyenne kg/100km
31/ Jan.	32.2	0.6
30/ Jan.	13.5	0.6
29/ Jan.	29.8	0.7
28/ Jan.	13.5	0.5

< Journalier > ↵:Retour

STY30BC016K

► Historique mensuel

Appuyez au choix sur \wedge ou sur \vee du sélecteur d'instrumentation pour faire défiler les mois affichés.

Date	Distance km	Moyenne kg/100km
Jan. /' 14	1046.3	0.6
Déc. /' 13	866.3	0.6
Nov. /' 13	1246.5	0.7
Oct. /' 13	966.4	0.5

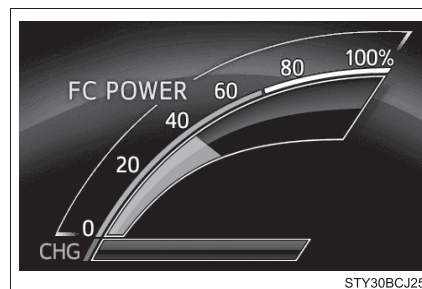
< Mensuel > ↵:Retour

STY30BC017K

Appuyez sur \rightarrow du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) pour revenir en arrière.

■ Jauge de puissance

Indique la puissance développée et le niveau de régénération du système de pile à combustible.



■ Suspension de l'affichage des configurations

Dans les situations suivantes, l'affichage des configurations avec le sélecteur d'instrumentation est suspendu.

- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel
- Lorsque le véhicule commence à rouler

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez la borne de la batterie 12 V

Les données suivantes sont remises à zéro lorsque vous débranchez et rebranchez la borne de la batterie 12 V.

- Consommation de carburant par tranches de 1 minute
- Consommation de carburant par tranches de 5 minutes
- Temps de conduite
- Vitesse moyenne du véhicule
- Consommation moyenne de carburant

■ Écran à cristaux liquides

→P. 119

**NOTE****■ Pendant que vous configurez l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système de pile à combustible soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Utilisation de chaque équipement

4

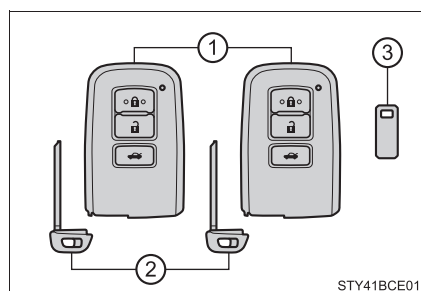
4-1. Informations relatives aux clés	
Clés	130
4-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes	
Portes	134
Coffre	141
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	146
4-3. Réglage des sièges	
Sièges avant	161
Mémorisation de la position de conduite	163
Appuis-tête	168
4-4. Réglage du volant et des rétroviseurs	
Volant de direction	170
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs	174
4-5. Ouverture et fermeture des vitres	
Lève-vitres électriques	178

Clés

Les clés

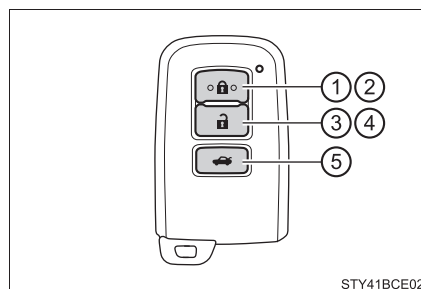
Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

- ① Clés électroniques
 - Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 146)
 - Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 130)
- ② Clés conventionnelles
- ③ Languette de numéro de clé



Télécommande du verrouillage centralisé

- ① Verrouillage de toutes les portes (→P. 134)
- ② Fermeture des vitres*
- ③ Déverrouillage de toutes les portes (→P. 134)
- ④ Ouverture des vitres*
- ⑤ Ouverture du coffre (→P. 141)

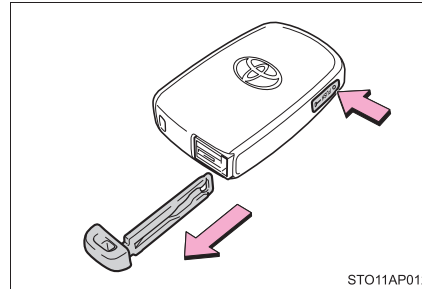


*: Ces programmations doivent être personnalisées par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. (→P. 460)

Utilisation de la clé conventionnelle

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci ne présente des rainures que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.



STO11AP012

Après l'utilisation de la clé conventionnelle, remplacez-la dans la clé électronique. La clé conventionnelle doit rester en permanence avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est déchargée ou si la fonction d'accès "mains libres" ne fonctionne pas correctement, utilisez la clé conventionnelle. (→P. 431)

■ Lorsque vous devez laisser la clé du véhicule à un gardien de parking

Activez le système de sécurité des bagages (→P. 142) et verrouillez la boîtes à gants (→P. 307) si les circonstances l'exigent.

Gardez la clé conventionnelle pour votre usage personnel et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ Si vous perdez vos clés conventionnelles

N'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, est à même de fabriquer de nouvelles clés conventionnelles d'origine à partir de l'autre clé conventionnelle ou du numéro figurant sur la languette de numéro de clé. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ Voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé électronique, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé électronique dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur l'un des boutons de la clé électronique risque d'entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'aéronef.

■ Usure de la pile de la clé électronique

- La pile a une durée de vie normale de 1 à 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système de pile à combustible. (→P. 408)
- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 378)
 - Le système d'accès et démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
 - Le périmètre de reconnaissance devient plus réduit.
 - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.
- Afin d'éviter toute détérioration grave, ne pas laisser la clé électronique dans un rayon de 1 m (3 ft.) des appareils électriques suivants, qui produisent un champ magnétique:
 - Postes de télévision
 - Ordinateurs personnels
 - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
 - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
 - Lampes de table
 - Cuisinières à induction

■ Remplacement de la pile

→P. 378

■ Confirmation du nombre de clés programmées

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour plus de détails.

■ Si vous utilisez une mauvaise clé

Le barillet de serrure tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage aux clés**

- Évitez de faire tomber les clés, de les soumettre à des chocs trop violents ou de les tordre.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Protégez les clés de l'humidité et ne les nettoyez pas au moyen d'un nettoyeur à ultrasons, etc.
- Ne fixez pas de matériaux métalliques ou magnétiques sur les clés ou ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne procédez pas au démontage des clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé électronique d'un autocollant, ni de rien d'autre.
- Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Si vous portez la clé électronique sur vous, restez à une distance minimum de 10 cm (3,9 in.) des appareils électriques en marche. À une distance inférieure à 10 cm (3,9 in.), les ondes radio émises par les appareils électriques peuvent perturber le bon fonctionnement de la clé.

■ En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Lorsque vous avez perdu une clé électronique

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Portes

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès mains libres, de la télécommande du verrouillage centralisé ou du bouton de verrouillage centralisé des portes.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

- ① Prenez en main la poignée de porte pour déverrouiller les portes.*

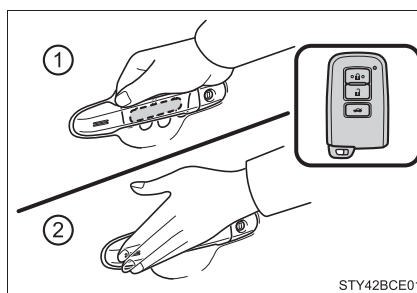
Assurez-vous de toucher le capteur au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 138)

- ② Touchez avec le doigt le capteur de verrouillage (le décrochement à la surface de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.



STY42BCE01

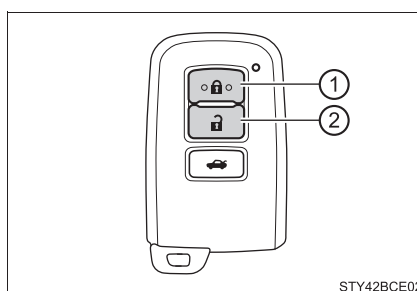
◆ Télécommande du verrouillage centralisé

- ① Verrouillage de toutes les portes
Vérifiez que la porte est bien fermée.

Appuyez longuement pour fermer les vitres.*

- ② Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez longuement pour ouvrir les vitres.*



STY42BCE02

*: Ces programmations doivent être personnalisées par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Signaux de fonctionnement

Portes:

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; déverrouillage: 2 fois)

Vitres:

La manœuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

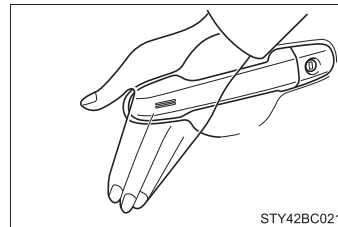
■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ En cas de verrouillage impossible de la porte avec le capteur de surface de la poignée de porte

Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte même en touchant directement avec le doigt le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte, touchez-le avec la paume de votre main.

Si vous portez des gants, retirez-les.

**■ Signal sonore de verrouillage des portes**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ Armement de l'alarme

Verrouiller les portes arme également le système d'alarme. (→P. 83)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement

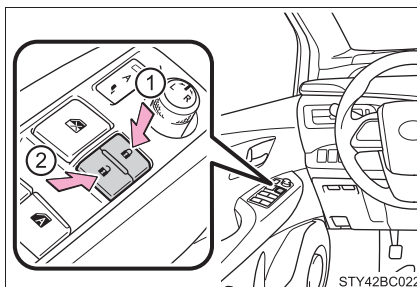
Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 431)

Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P. 378)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes

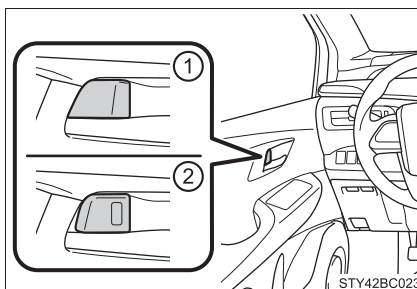
- ① Verrouillage de toutes les portes
- ② Déverrouillage de toutes les portes



◆ Boutons intérieurs de verrouillage

- ① Verrouillage de la porte
- ② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.



Verrouillage des portes depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte tout en tirant sur la poignée de porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

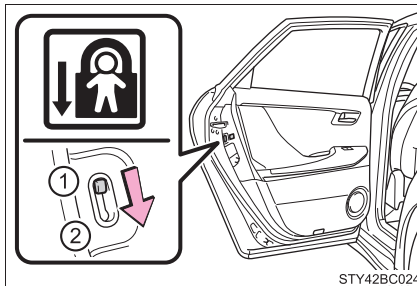
Si la clé n'est pas correctement détectée, la porte risque d'être verrouillée.

Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

- ① Déverrouillage
- ② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.



Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes




Il est possible d'activer ou désactiver les fonctions suivantes:

Pour les instructions à suivre pour la personnalisation, consultez P. 458.




Fonction	Manœuvre
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mph) environ.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Verrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la position de sélection est sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage automatique de toutes les portes dès que la porte conducteur est ouverte.


■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur  ou sur  , tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
 (Véhicules à conduite à gauche)	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: un bip
 (Véhicules à conduite à droite)	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main d'une ou l'autre poignée de porte avant.	Extérieur: 2 bips Intérieur: un bip

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir programmé les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 30 secondes après avoir appuyé sur  , les portes se verrouillent à nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

Au cas où l'alarme se déclencherait, arrêtez-la immédiatement. (→P. 83)

■ Système de déverrouillage des portes en cas de choc

Dans l'éventualité où le véhicule subirait un choc important, toutes les portes sont déverrouillées. Toutefois, selon la violence du choc ou le type d'accident, il peut arriver que le système soit inopérant.

■ Utilisation de la clé conventionnelle

Il est également possible de verrouiller et de déverrouiller les portes au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 431)

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si le véhicule atteint la vitesse de 5 km/h (3 mph), le témoin d'alerte principal clignote accompagné d'un signal sonore pour indiquer qu'une ou plusieurs porte(s) ou le capot est encore mal fermé.

Le capot ou les portes ouvertes sont affichés à l'écran multifonctionnel.

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

→P. 149

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le déverrouillage avec une clé).

(Fonctions personnalisables: →P. 458)

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent.

Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

■ Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour ouvrir/fermer les vitres électriques

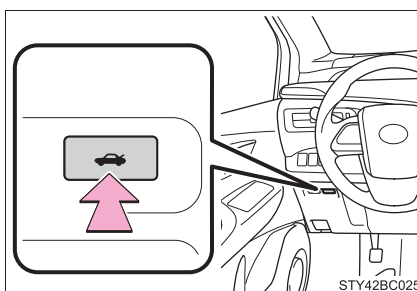
Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen du bouton d'ouverture de coffre, de l'accès mains libres ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

Appuyez sur le bouton d'ouverture de coffre.

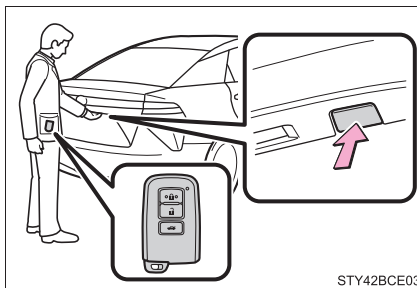


Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

◆ Système d'accès et de démarrage "mains libres"

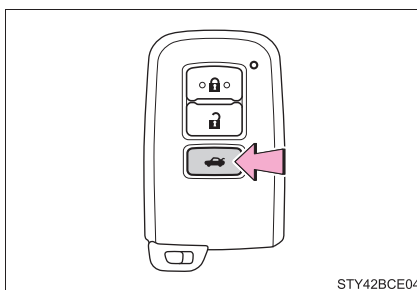
Tout en portant sur vous la clé électronique, appuyez sur le bouton du couvercle de coffre.

Lorsque toutes les portes ont été déverrouillées avec le système de verrouillage centralisé des portes, vous pouvez ouvrir le coffre sans porter sur vous la clé électronique.



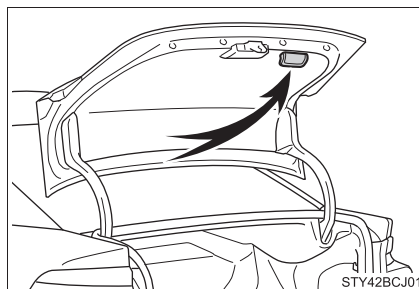
◆ Télécommande du verrouillage centralisé

Appuyez longuement sur le bouton.



Lorsque vous fermez le coffre

Utilisez la poignée de coffre pour l'abaisser, sans forcer dessus latéralement, puis poussez-le vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

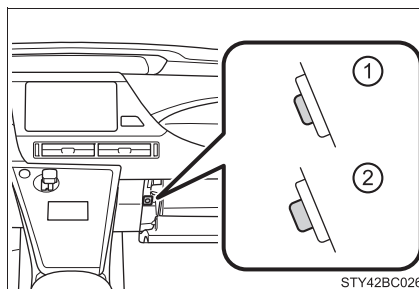
**Système de sécurité des bagages**

Pour protéger contre le vol vos effets dans le coffre, vous pouvez activer le système de sécurité des bagages.

Pour désactiver le bouton d'ouverture de coffre, mettez sur arrêt le contacteur principal dans la boîte à gants.

- ① Marche
- ② Arrêt

Lorsque le contacteur principal est sur arrêt, il n'est plus possible d'ouvrir le couvercle de coffre avec la télécommande du verrouillage centralisé ou l'accès mains libres.



■ Éclairage de coffre

L'éclairage de coffre s'allume lorsque vous ouvrez ce dernier.

■ Fonction interdisant le verrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, le fait de fermer le couvercle de coffre alors que la clé électronique a été laissée à l'intérieur déclenche une alarme sonore. Dans ce cas, vous pouvez ouvrir le couvercle de coffre en appuyant sur son bouton de déverrouillage.
- Si vous laissez la clé électronique de rechange dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction de prévention d'enfermement de la clé s'active afin qu'il reste possible d'ouvrir le coffre. Pour éviter le vol, prenez toutes les clés électroniques lorsque vous quittez le véhicule.
- Si vous mettez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement exact où elle se trouve et les conditions environnantes liées aux ondes radio. Dans ce cas, la fonction de prévention d'enfermement de la clé ne peut pas s'activer, ce qui entraîne le verrouillage des portes lorsque vous fermez le coffre. Veuillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction de prévention d'enfermement de la clé ne peut pas s'activer si l'une des portes est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre avec son bouton d'ouverture.

■ Utilisation de la clé conventionnelle

Vous pouvez également ouvrir le coffre avec la clé conventionnelle. (→P. 431)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement

Utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller le coffre. (→P. 431)

Remplacez la pile de la clé par une neuve si elle est usée. (→P. 378)

■ Lorsque vous laissez une clé du véhicule à un gardien de parking

→P. 131

■ Personnalisation

Vous pouvez modifier la manœuvre de déverrouillage du coffre.

(Fonctions personnalisables: →P. 459)

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le coffre est bien fermé. Si le couvercle de coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir intempestivement pendant la marche du véhicule et d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque d'être victime d'hyperthermie, de suffocation ou d'un autre problème de santé.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre.
En effet, le couvercle de coffre risquerait de s'ouvrir intempestivement, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Points importants pendant la marche du véhicule

Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

⚠ AVERTISSEMENT

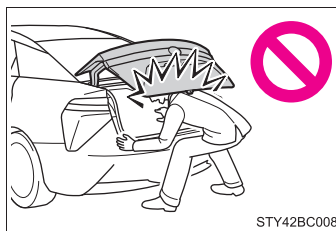
■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.

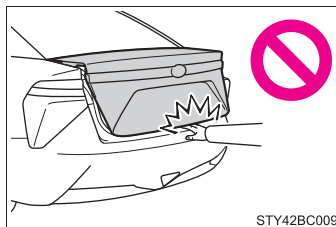
Sinon, vous risquez de vous coincer une partie du corps et de vous blesser grièvement.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le couvercle de coffre, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le couvercle de coffre pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le couvercle de coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du couvercle de coffre.
- Par fort vent, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le couvercle de coffre, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.

- Le couvercle de coffre peut se refermer intempestivement s'il n'est pas ouvert en grand. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le couvercle de coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le couvercle de coffre est ouvert en grand et en sécurité avant d'utiliser le coffre.



- Lorsque vous fermez le couvercle de coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le couvercle de coffre, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du couvercle de coffre pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.



- Ne fixez au couvercle de coffre aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le couvercle de coffre pourrait se refermer tout de suite après avoir été ouvert.

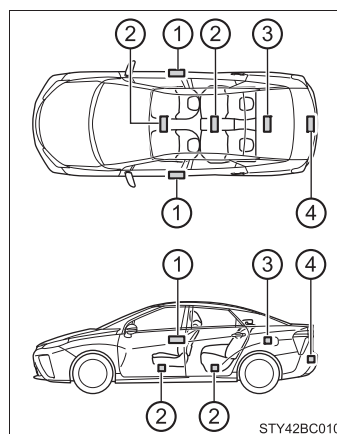
Systeme d'accès et de démarrage "mains libres"

Il est possible d'effectuer les opérations suivantes en portant simplement la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Verrouillage et déverrouillage des portes (→P. 134)
- Ouverture du coffre (→P. 141)
- Démarrage et arrêt du système de pile à combustible (→P. 192)

■ Emplacement des capteurs

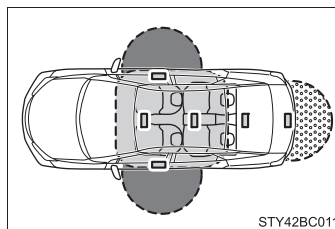
- ① Antennes situées à l'extérieur de l'habitacle
- ② Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle
- ③ Antenne située à l'intérieur du coffre
- ④ Antenne située à l'extérieur du coffre



■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

- Lors du verrouillage ou du déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 0,7 m (2,3 ft.) environ d'une poignée de porte extérieure. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)



- Lorsque vous ouvrez le coffre

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à moins de 0,7 m (2,3 ft.) du bouton de déverrouillage du coffre.

- Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible ou changez de mode le contacteur de démarrage

Le système peut être commandé lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Alarmes et témoins d'alerte

Les alarmes extérieures et intérieures sont utilisées conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 408)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et présente les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique s'y trouvait encore et toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le couvercle de coffre.
	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez à nouveau toutes les portes.
L'alarme intérieure produit un son continu	Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le contacteur de démarrage était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ **Lorsque le message “Panne de l’Entry & Start System. Consultez le manuel.” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



■ **Fonction d’économie de la batterie**

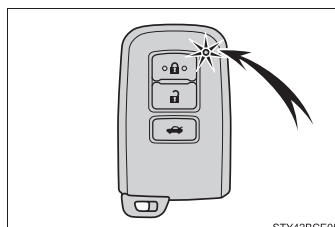
La fonction d’économie de la batterie est activée pour éviter l’usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les cas suivants, le système d’accès et de démarrage “mains libres” peut mettre plus de temps à déverrouiller les portes.
 - La clé électronique est restée à moins de 2 m (6 ft.) environ du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
 - Le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- En cas de non-utilisation du système d’accès et de démarrage “mains libres” pendant au minimum 14 jours, le déverrouillage du véhicule n’est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

■ **Fonction d’économie de la pile de la clé électronique**

Lorsque le mode d’économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s’use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur  tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique. Tant que le mode d’économie de la pile est actif, le système d’accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n’importe quel bouton de la clé électronique.



■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 431)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact avec ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous transportez simultanément la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Poste de radio, téléphone mobile, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

■ Remarque sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, ou est près du sol ou en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière ou sur le plancher, ou dans les vide-poches de porte ou la boîte à gants alors que vous démarrez le système de pile à combustible ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible à quiconque de verrouiller ou de déverrouiller les portes. Toutefois, seules les portes détectant la clé électronique sont utilisables pour déverrouiller le véhicule.
- Même si la clé électronique n'est pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système de pile à combustible si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller ou verrouiller quand la clé électronique est à portée effective alors que la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique. (Les portes se verrouillent automatiquement après un délai de 30 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes alors que la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)
- Le fait de toucher le capteur de verrouillage ou déverrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage ou déverrouillage.

- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
 - Éloignez la clé électronique à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 148)
 - Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se déclenche à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
 - Il peut arriver que le capteur de verrouillage ne fonctionne pas normalement s'il est recouvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
 - Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
 - Si une autre clé électronique se trouve dans le périmètre de reconnaissance, le déverrouillage des portes peut être plus long lorsque vous avez saisi la poignée de la porte.
- **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une période prolongée**
- Afin d'éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 2 m (6 ft.) du véhicule.
 - Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 459)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

- Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système de l'extérieur du véhicule.

Selon la position de la clé électronique et la façon dont vous la tenez, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

- Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur du coffre.

Il peut arriver que la fonction de prévention d'enfermement de la clé soit inopérante, selon l'emplacement exact où se trouve la clé (près du kit de réparation anticrevaison de secours, du bord intérieur du coffre), les conditions (à l'intérieur d'un sac comportant du métal, près d'objets métalliques) et les ondes radio présentes aux alentours. (→P. 143)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 431)
- Démarrage du système de pile à combustible: →P. 432

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").

(Fonctions personnalisables: →P. 459)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

- Verrouillage et déverrouillage des portes et ouverture du coffre:
Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.
(→P. 134, 141, 431)
- Démarrage du système de pile à combustible et changement de mode du contacteur de démarrage: →P. 432
- Arrêt du système de pile à combustible: →P. 193

■ Certificat du système d'accès et de démarrage "mains libres"

TOYOTA

TOYOTA MOTOR CORPORATION

1, TOYOTA-CHO, TOYOTA, AICHI, 471-8671, JAPAN TEL:+81-565-28-2121

R&TTE Declaration of Conformity

We,

Manufacturer's Name: TOYOTA MOTOR CORPORATION

Manufacturer's Address: 1, Toyota -cho, Toyota, Aichi, 471-8572, Japan

hereby declare under our sole responsibility that the product:

Product Name: LF Oscillator

Product Model: TMLF12-6

to which this declaration relates is in conformity with the essential requirements and other relevant requirements of the R&TTE Directive (1999/5/EC). The product is compliant with the following standards and/or other normative documents:

-Health & safety requirements: EN 60950-1
 -EMC requirements: EN 301 489-01 & EN 301 489-03
 -Effective uses of radio spectrum: EN 300 330-2

Supplementary information:

* CE mark	
* Member states intended for use	EU and EFTA

Date: April 4, 2014

Signature: *Hiroki Okada*
 Hiroki Okada

4

Utilisation de chaque équipement

<p>Hereby, Toyota Motor Corporation, declares that this TMLF12-6 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.</p>
<p>Toyota Motor Corporation vakuuttaa täten että TMLF12-6 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.</p>
<p>Hierbij verklaart Toyota Motor Corporation dat het toestel TMLF12-6 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.</p>
<p>Par la présente Toyota Motor Corporation déclare que l'appareil TMLF12-6 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.</p>
<p>Härmed intygar Toyota Motor Corporation att denna TMLF12-6 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.</p>
<p>Undertegnede Toyota Motor Corporation erklærer herved, at følgende udstyr TMLF12-6 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>Hiermit erklärt Toyota Motor Corporation, dass sich das Gerät TMLF12-6 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.</p>
<p>ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Toyota Motor Corporation ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΤΜΛΦ12-6 ΣΥΜΜΟΡΦΟΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.</p>
<p>Con la presente Toyota Motor Corporation dichiara che questo TMLF12-6 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.</p>
<p>Por medio de la presente Toyota Motor Corporation declara que el TMLF12-6 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Toyota Motor Corporation declara que este TMLF12-6 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Hawnhekk, Toyota Motor Corporation, jiddikjara li dan TMLF12-6 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.</p>
<p>Käesolevaga kinnitab Toyota Motor Corporation seadme TMLF12-6 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.</p>
<p>Alulírott, Toyota Motor Corporation nyilatkozom, hogy a TMLF12-6 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.</p>

Toyota Motor Corporation tímto vyhlasuje, že TMLF12-6 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Toyota Motor Corporation tímto prohlašuje, že tento TMLF12-6 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Toyota Motor Corporation izjavlja, da je ta TMLF12-6 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Toyota Motor Corporation deklaruoja, kad šis TMLF12-6 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Toyota Motor Corporation deklarē, ka TMLF12-6 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Toyota Motor Corporation oświadcza, że TMLF12-6 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Toyota Motor Corporation yfir því að TMLF12-6 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Toyota Motor Corporation erklærer herved at utstyret TMLF12-6 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, Toyota Motor Corporation, декларира, че TMLF12-6 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, Toyota Motor Corporation, declară că aparatul TMLF12-6 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, Toyota Motor Corporation, izjavljuje da ovaj TMLF12-6 je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermetjet kesaj, Toyota Motor Corporation, deklaroj qe ky TMLF12-6 eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Toyota Motor Corporation, izjavljuje da je TMLF12-6 u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Toyota Motor Corporation, deklarise da je TMLF12-6 u skladu sa osnovnim zahtjevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.

La DÉCLARATION de CONFORMITÉ (DC) est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc/>



<p>Hereby, Tokai Rika Co., Ltd., declares that this BH1EW is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.</p>
<p>Tokai Rika Co., Ltd. vakuuttaa täten että BH1EW tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.</p>
<p>Hierbij verklaart Tokai Rika Co., Ltd. dat het toestel BH1EW in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.</p>
<p>Par la présente Tokai Rika Co., Ltd. déclare que l'appareil BH1EW est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.</p>
<p>Härmed intygar Tokai Rika Co., Ltd. att denna BH1EW står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.</p>
<p>Undertegnede Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved, at følgende udstyr BH1EW overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>Hiermit erklärt Tokai Rika Co., Ltd., dass sich das Gerät BH1EW in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.</p>
<p>ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Tokai Rika Co., Ltd. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΒΗ1ΕW ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.</p>
<p>Con la presente Tokai Rika Co., Ltd. dichiara che questo BH1EW è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.</p>
<p>Por medio de la presente Tokai Rika Co., Ltd. declara que el BH1EW cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Tokai Rika Co., Ltd. declara que este BH1EW está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Hawnhekk, Tokai Rika Co., Ltd., jiddikjara li dan BH1EW jikkonforma mal-htigijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn rilevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.</p>
<p>Käesolevaga kinnitab Tokai Rika Co., Ltd. seadme BH1EW vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.</p>
<p>Alulírott, Tokai Rika Co., Ltd. nyilatkozom, hogy a BH1EW megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.</p>

Tokai Rika Co., Ltd. týmto vyhlasuje, že BH1EW spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. tímto prohlašuje, že tento BH1EW je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. izjavlja, da je ta BH1EW v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Tokai Rika Co., Ltd. deklaruoja, kad šis BH1EW atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Tokai Rika Co., Ltd. deklarē, ka BH1EW atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Tokai Rika Co., Ltd. oświadcza, że BH1EW jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Tokai Rika Co., Ltd. yfir því að BH1EW er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved at utstyret BH1EW er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, Tokai Rika Co., Ltd., декларира, че BH1EW е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, Tokai Rika Co., Ltd., declară că aparatul BH1EW este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da ovaj BH1EW je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, Tokai Rika Co., Ltd., deklaroj qe ky BH1EW eshte ne pajtım me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da je BH1EW u sklau s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., deklarirše da je BH1EW u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.

La DÉCLARATION de CONFORMITÉ (DC) est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.tokai-rika.co.jp/pc/>



<p>Hereby, Tokai Rika Co., Ltd., declares that this BA2KP is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.</p>
<p>Tokai Rika Co., Ltd. vakuuttaa täten että BA2KP tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.</p>
<p>Hierbij verklaart Tokai Rika Co., Ltd. dat het toestel BA2KP in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.</p>
<p>Par la présente Tokai Rika Co., Ltd. déclare que l'appareil BA2KP est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.</p>
<p>Härmed intygar Tokai Rika Co., Ltd. att denna BA2KP står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.</p>
<p>Undertegnede Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved, at følgende udstyr BA2KP overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>Hiermit erklährt Tokai Rika Co., Ltd., dass sich das Gerät BA2KP in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.</p>
<p>ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ Tokai Rika Co., Ltd. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ ΒΑ2ΚΡ ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.</p>
<p>Con la presente Tokai Rika Co., Ltd. dichiara che questo BA2KP è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.</p>
<p>Por medio de la presente Tokai Rika Co., Ltd. declara que el BA2KP cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Tokai Rika Co., Ltd. declara que este BA2KP está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.</p>
<p>Hawnhekk, Tokai Rika Co., Ltd., jiddikjara li dan BA2KP jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.</p>
<p>Käesolevaga kinnitab Tokai Rika Co., Ltd. seadme BA2KP vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.</p>
<p>Alulírott, Tokai Rika Co., Ltd. nyilatkozom, hogy a BA2KP megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.</p>

Tokai Rika Co., Ltd. tímto vyhlasuje, že BA2KP splnía základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. tímto prohlašuje, že tento BA2KP je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Tokai Rika Co., Ltd. izjavlja, da je ta BA2KP v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo Tokai Rika Co., Ltd. deklaruoja, kad šis BA2KP atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo Tokai Rika Co., Ltd. deklarē, ka BA2KP atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym Tokai Rika Co., Ltd. oświadcza, że BA2KP jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
Hér með lýsir Tokai Rika Co., Ltd. yfir því að BA2KP er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Tokai Rika Co., Ltd. erklærer herved at utstyret BA2KP er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящего, Tokai Rika Co., Ltd., декларира, че BA2KP е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, Tokai Rika Co., Ltd., declară că aparatul BA2KP este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da ovaj BA2KP je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.
Nepermjet kesaj, Tokai Rika Co., Ltd., deklaroj qe ky BA2KP eshte ne pajtim me kerkesat thelbesore dhe dispozitat e tjera perkatese te Direktives 1999/5/EC.
Ovim Tokai Rika Co., Ltd., izjavljuje da je BA2KP u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Ovim, Tokai Rika Co., Ltd., deklariše da je BA2KP u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.

 **AVERTISSEMENT****■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) doivent rester à distance raisonnable des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 147)

Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Si nécessaire, Il est possible de désactiver l'accès "mains libres". Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Consultez ensuite votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

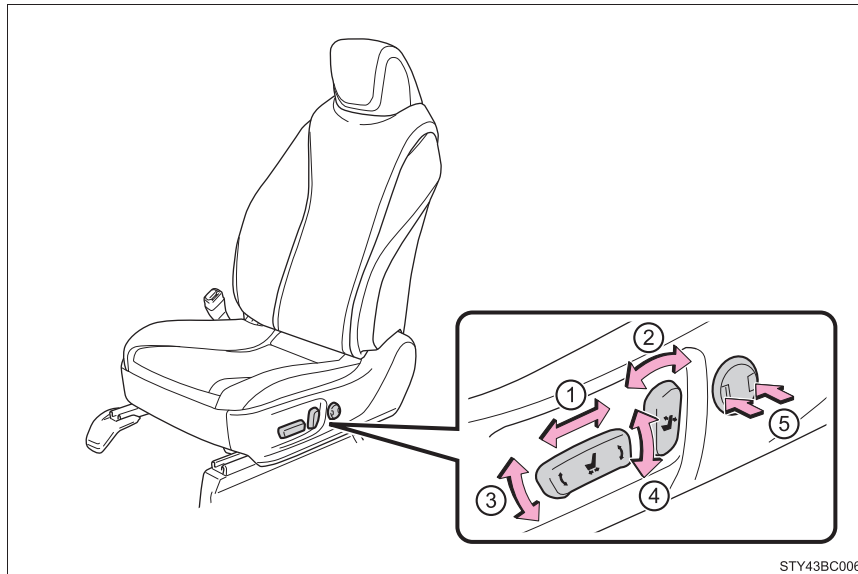
- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.

Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage



- ① Réglage en position du siège
- ② Réglage d'inclinaison du dossier
- ③ Réglage d'inclinaison (avant) de l'assise de siège
- ④ Réglage en hauteur
- ⑤ Réglage du soutien lombaire de siège

■ Système d'accès assisté

Le siège conducteur et le volant de direction font mouvement selon le mode sélectionné au contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P. 163)

■ Réglage du siège

Prenez soin de ne pas laisser l'appui-tête entrer en contact avec le plafond.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds, pour qu'il ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.

Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.

Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant: en effet, le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.

Mémorisation de la position de conduite

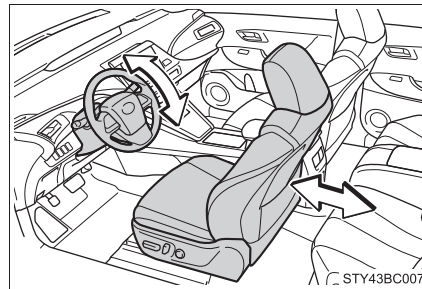
Cette fonction s'occupe de régler automatiquement les sièges avant, le volant de direction et les rétroviseurs extérieurs pour qu'il vous soit plus facile de monter dans le véhicule et d'en descendre, ou pour s'adapter à vos préférences personnelles.

Système d'accès assisté

Le siège et le volant de direction s'escamotent automatiquement pour qu'il soit plus facile au conducteur d'accéder au véhicule et d'en sortir.

Lorsque toutes les actions suivantes ont été effectuées, le siège conducteur et le volant de direction se mettent automatiquement dans une position permettant au conducteur de sortir du véhicule ou d'y accéder facilement.

- Vous avez mis le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Vous avez détaché la ceinture de sécurité conducteur.



Lorsque l'une des actions suivantes a été effectuée, le siège conducteur et le volant de direction reprennent automatiquement leur position initiale.

- Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou en mode MARCHE.
- Vous avez attaché la ceinture de sécurité conducteur.

■ Fonctionnement du système d'accès assisté

Lorsque vous sortez du véhicule, il peut arriver que le système d'accès assisté ne se déclenche pas si le siège est déjà proche de sa position la plus reculée, etc.

■ Personnalisation

Le système d'accès assisté est personnalisable en ce qui concerne le débattement vers l'arrière du siège.

(Fonctions personnalisables: →P. 460)

Mémorisation de la position de conduite

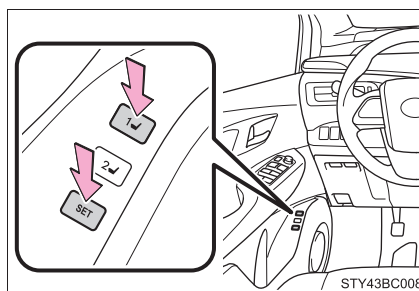
Vous pouvez mémoriser votre position de conduite idéale (position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs) et la rappeler d'un simple appui sur un bouton.

Vous pouvez mémoriser deux positions de conduite différentes.

■ Procédure de mémorisation

- 1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- 3 Réglez la position du siège conducteur, du volant et des rétroviseurs extérieurs selon vos préférences personnelles.
- 4 Appuyez sur le bouton "SET" et sans le relâcher, ou dans les 3 secondes qui suivent son appui, appuyez sur le bouton "1" ou "2" jusqu'à confirmation par un bip.

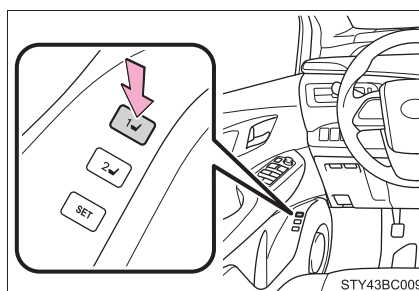
Si le bouton choisi avait déjà servi à mémoriser une position, celle-ci est effacée et remplacée par la nouvelle.



STY43BC008

■ Procédure de rappel

- 1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- 3 Appuyez sur le bouton correspondant à la position de conduite que vous souhaitez rappeler jusqu'à confirmation par un bip.



STY43BC009

■ Pour arrêter la manœuvre de rappel à une position intermédiaire

Effectuez l'une des actions suivantes:

- Appuyez sur le bouton "SET".
- Appuyez sur le bouton "1" ou "2".
- Appuyez sur l'un des boutons de réglage du siège (seul le rappel de la position du siège est annulé).
- Appuyez sur le sélecteur de réglage en hauteur et en profondeur du volant (seul le rappel de la position du volant est annulé).

■ Positions qu'il est possible de mémoriser pour le siège (→P. 161)

Toutes les positions du siège sont mémorisables, à l'exception de celle réglée par le bouton du soutien lombaire.

■ Fonctionnement de la mémorisation de la position de conduite après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt

Les positions mémorisées du siège sont activables jusqu'à 180 secondes après l'ouverture de la porte conducteur et 60 secondes supplémentaires après sa fermeture.

■ Pour utiliser correctement la fonction de mémorisation de la position de conduite

Si le siège est dans sa position la plus reculée possible alors que vous le manœuvrez dans la même direction, il peut arriver que la position mémorisée soit légèrement différente au moment de son rappel.

Fonction de rappel de mémorisation

Chaque clé électronique peut être programmée pour qu'elle rappelle votre position de conduite idéale.

■ Procédure d'enregistrement

Mémorisez votre position de conduite au bouton "1" ou "2", puis procédez comme suit:

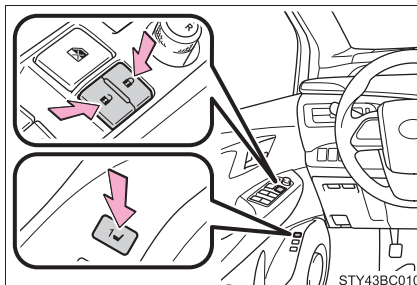
Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez enregistrer, puis fermez la porte conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'enregistrer correctement la position de conduite.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 2 Vérifiez que la position de sélection est sur P.
- 3 Rappelez la position de conduite que vous souhaitez enregistrer.

- 4 Tout en appuyant sur le bouton de rappel, appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par un bip.

Si le bouton n'a pas pu être enregistré, le signal sonore se déclenche en continu pendant 3 secondes environ.



■ Procédure de rappel

- 1 Portez sur vous la clé électronique ayant été enregistrée avec la position de conduite, puis déverrouillez et ouvrez la porte conducteur avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé.

La position de conduite fait mouvement conformément à la position mémorisée (hormis le volant de direction). Toutefois, le siège recule à une position légèrement plus en arrière que la position mémorisée, pour faciliter l'accès au véhicule.

Si la position de conduite est à une position déjà mémorisée, le siège et les rétroviseurs extérieurs ne font pas mouvement.

- 2 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou mode MARCHE, ou attachez la ceinture de sécurité.

Le siège et le volant de direction font mouvement conformément à la position mémorisée.

■ Procédure d'annulation

Portez sur vous uniquement la clé que vous souhaitez annuler, puis fermez la porte conducteur.

Si 2 clés ou plus sont présentes dans le véhicule, il est impossible d'annuler correctement la position de conduite.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 2 Tout en appuyant sur le bouton "SET", appuyez longuement sur le bouton de verrouillage centralisé des portes (pour verrouiller ou déverrouiller, au choix) jusqu'à confirmation par deux bips.

Si l'annulation n'a pas pu être effectuée, le signal sonore se déclenche en continu pendant 3 secondes environ.

■ Rappel de la position de conduite avec la fonction de rappel de mémorisation

- Chaque clé électronique peut être enregistrée avec une position de conduite différente. Par conséquent, la position de conduite rappelée est différente selon la clé que vous portez sur vous.
- Si une porte autre que celle du conducteur est déverrouillée avec le système d'accès et de démarrage "mains libres", la position de conduite ne peut pas être rappelée. Dans ce cas, appuyez sur le bouton programmé pour la position de conduite concernée.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser la configuration de déverrouillage des portes pour la fonction de rappel de mémorisation.

(Fonctions personnalisables: →P. 460)

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec le réglage des sièges**

Pendant le réglage du siège, prenez soin de ne pas donner un coup au passager arrière avec le siège ou de vous retrouver coincé contre le volant.

Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

Sièges avant

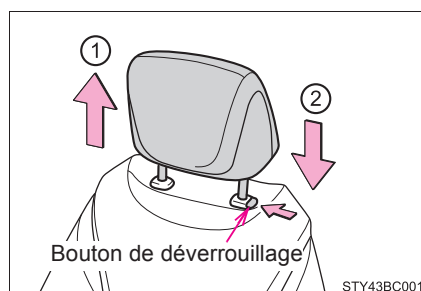
► Réglage en hauteur

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

② Bas

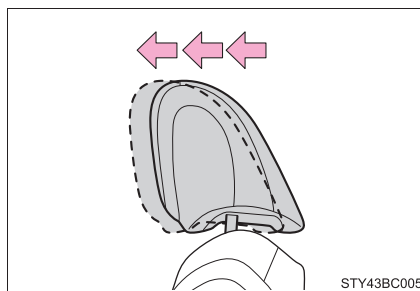
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



► Réglage horizontal

Vous pouvez régler l'appui-tête vers l'avant sur 4 positions.

Si vous tirez l'appui-tête vers l'avant depuis sa position la plus avancée, il revient à la position la plus reculée.



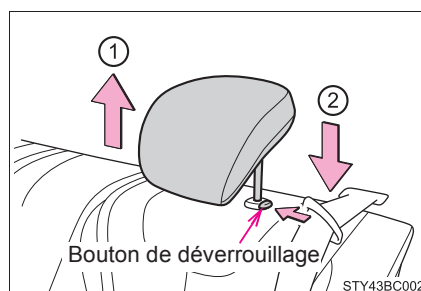
Sièges arrière

① Haut

Tirez l'appui-tête vers le haut.

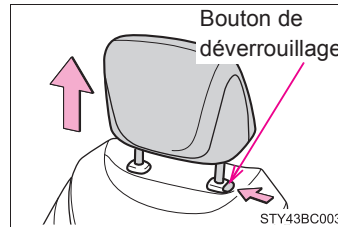
② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



■ Démontage des appuis-têtes

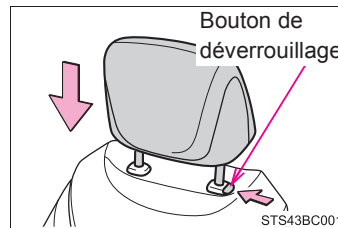
Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
Si l'appui-tête touche le ciel de toit, rendant le démontage difficile, baissez le siège ou inclinez-en le dossier. (→P. 161)



■ Montage des appuis-têtes

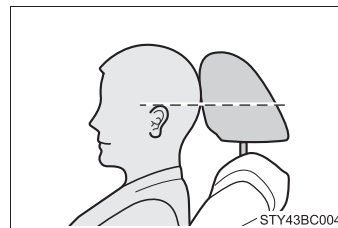
Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



■ Réglage en hauteur des appuis-tête (sièges avant)

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



■ Réglage de l'appui-tête de siège arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les appuis-tête

Respectez les précautions suivantes avec les appuis-tête.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

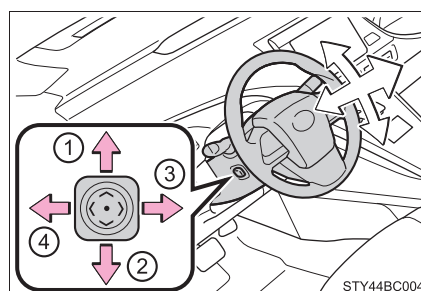
- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Volant de direction


Procédure de réglage

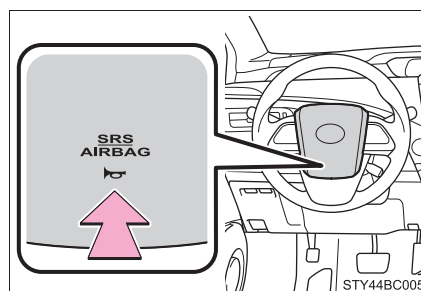
Utilisez le sélecteur pour régler le volant de direction dans les directions suivantes:

- ① Haut
- ② Bas
- ③ Vers le conducteur
- ④ Vers le combiné



Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme  ou à proximité.



■ Conditions de réglage du volant de direction

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE*.

*: Si la ceinture de sécurité conducteur est attachée, il est possible de régler le volant de direction quel que soit le mode sélectionné pour le contacteur de démarrage.

■ Réglage automatique de la position du volant de direction

Vous pouvez mémoriser la position idéale du volant de direction et la rappeler automatiquement avec la mémorisation de la position de conduite. (→P. 164)

■ Système d'accès assisté

Le volant de direction et le siège conducteur font mouvement selon le mode sélectionné pour le contacteur de démarrage et selon que la ceinture de sécurité du conducteur est attachée ou non. (→P. 163)

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

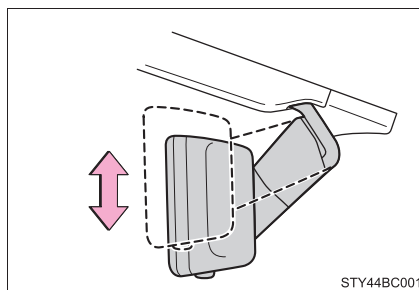
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



Fonction anti-éblouissement

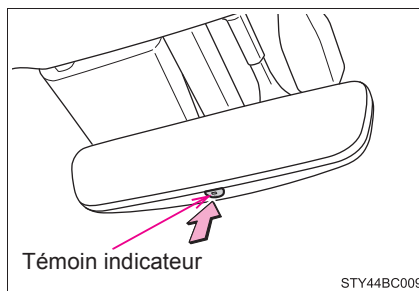
En réponse au niveau d'intensité lumineuse des projecteurs des véhicules qui vous suivent, la lumière réfléchie est automatiquement atténuée.

Sélection de la fonction anti-éblouissement automatique en mode MARCHE/ARRÊT

Lorsque la fonction anti-éblouissement automatique est en mode MARCHE, le témoin s'allume.

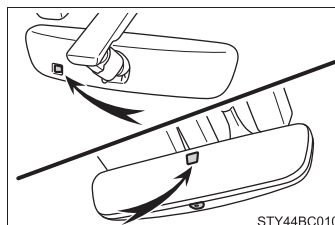
La fonction est mise en mode MARCHE chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

Appuyez sur le bouton pour mettre la fonction en mode ARRÊT. (Le témoin s'éteint.)



■ Pour éviter toute erreur de capteur

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher ou de les couvrir.

**⚠ AVERTISSEMENT**

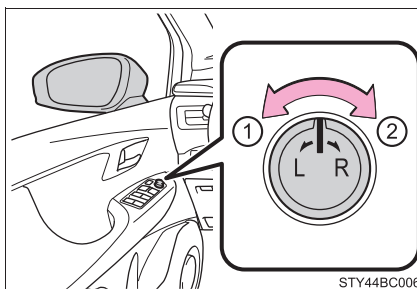
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

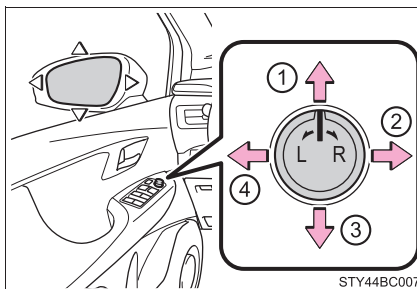
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.

- ① Gauche
- ② Droit



- 2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.

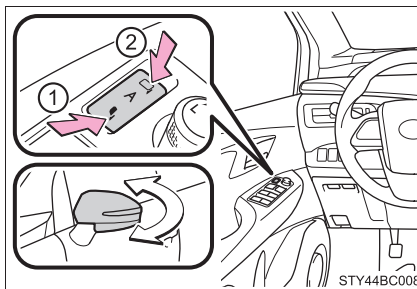
- ① Haut
- ② Droit
- ③ Bas
- ④ Gauche



Escamotage et déploiement des rétroviseurs

- ① Escamotage des rétroviseurs
- ② Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique. Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.



Asservissement des rétroviseurs en marche arrière

Lorsque le sélecteur de rétroviseur est sur la position "L" ou "R", les rétroviseurs extérieurs s'orientent automatiquement vers le bas lorsque le véhicule est en marche arrière, afin de vous permettre de mieux voir le sol. Pour désactiver cette fonction, mettez le sélecteur de rétroviseur sur la position centrale (entre "L" ou "R")

■ Orientation des rétroviseurs lorsque le véhicule est en marche arrière

Avec la position de sélection sur R, réglez l'orientation des rétroviseurs à votre convenance.

L'orientation telle que vous la réglez est mémorisée, et le rétroviseur basculera automatiquement dans la position mémorisée la prochaine fois que vous mettrez la position de sélection sur R.

La position mémorisée basculée vers le bas du rétroviseur est asservie à la position normale (orientation du rétroviseur telle qu'elle est réglée lorsque la position de sélection n'est pas sur R). Par conséquent, si vous modifiez la position normale après avoir réglé la position basculée, cette dernière va également être modifiée.

Lorsque vous modifiez la position normale, réglez à nouveau l'orientation pour la marche arrière.

■ Conditions de réglage en orientation des rétroviseurs

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ Rétroviseurs traités anti-pluie

Chaque rétroviseur reçoit un traitement anti-pluie (hydrophile) afin que la rétrovision soit plus nette par temps de pluie. Lorsque les gouttelettes d'eau s'accumulent à la surface du miroir, le traitement provoque leur étalement en une fine pellicule.

- L'effet anti-pluie est temporairement atténué lorsque le miroir du rétroviseur est sale ou après que le véhicule soit resté longtemps en stationnement dans un parking sous-terrain ou intérieur, etc., où la lumière directe du soleil n'accède pas. Toutefois, l'effet se régénère progressivement après 1 ou 2 jours d'exposition à la lumière directe du soleil.
- Si vous souhaitez restaurer cet effet anti-pluie sans attendre, appliquez la procédure qui le permet. (→P. 327)

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P. 295)

■ Orientation automatique des rétroviseurs

Vous pouvez mémoriser l'orientation idéale des rétroviseurs et la rappeler automatiquement avec la mémorisation de la position de conduite. (→P. 164)

■ Utilisation du mode automatique par temps froid

Lorsque vous utilisez le mode automatique par temps froid, le risque existe que le rétroviseur extérieur soit pris par la glace et que son escamotage et son déploiement ne soit plus possibles. Dans ce cas-là, débarrassez le rétroviseur de la glace et de la neige accumulée, puis au choix manœuvrez le rétroviseur en mode manuel, ou bougez-le directement à la main.

■ Personnalisation

Les fonctions d'escamotage et de déploiement automatiques des rétroviseurs sont personnalisables.

(Fonctions personnalisables: →P. 460)

**AVERTISSEMENT****■ Points importants pendant la marche du véhicule**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseurs sont en marche

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.



NOTE

■ Soins à porter aux rétroviseurs traités anti-pluie

L'effet anti-pluie n'est pas éternel. Respectez les précautions suivantes pour que les rétroviseurs traités anti-pluie conservent leurs propriétés:

- Lorsque vous utilisez un produit hydrophobe, un dégraissant, une cire ou tout autre produit d'entretien automobile contenant du silicone, soyez très attentif à ne pas en mettre sur la surface du miroir.
- Ne pas nettoyer la surface du miroir avec un chiffon dont les fibres seraient contaminées avec du sable, un dégraissant, un produit abrasif, ou toute autre substance risquant d'en rayer le verre.
- Lorsque les rétroviseurs sont givrés, dégivrez-les en versant dessus de l'eau tiède ou en utilisant les désembueurs de rétroviseurs extérieurs. Mais, ne pas essayer de gratter la glace avec une spatule plastique, etc.
- Lorsque vous nettoyez votre véhicule avec un shampoing lustrant, rincez abondamment à l'eau claire la surface du miroir, puis séchez-la en absorbant les gouttes d'eau résiduelles avec un chiffon doux parfaitement propre.

Lève-vitres électriques

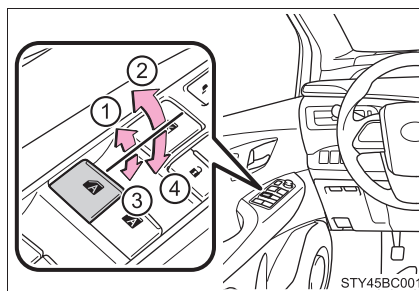
Procédures d'ouverture et de fermeture

Vous pouvez commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

- ① Fermeture
- ② Fermeture par simple impulsion*
- ③ Ouverture
- ④ Ouverture par simple impulsion*

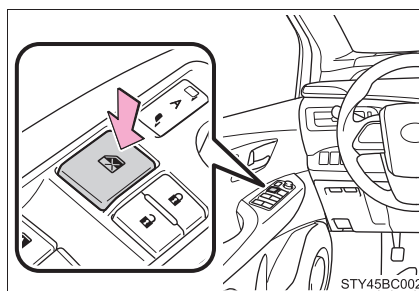
*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour bloquer les commandes des vitres passagers.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.



■ Conditions de fonctionnement des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du système de pile à combustible

Les lève-vitres restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après mise du contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement, la vitre s'arrête et s'ouvre légèrement.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

Lorsque la vitre s'ouvre, si un corps étranger à l'intérieur de la porte cause un mauvais fonctionnement faisant qu'elle se bloque, la manœuvre s'arrête.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture connaît un fonctionnement inhabituel ou vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer complètement la vitre de porte, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule, puis avec le contacteur de démarrage en mode MARCHE, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture. Sinon, en appuyant en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, vous pouvez ouvrir puis fermer la vitre de porte.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre de porte même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre de porte.
- 3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment, puis une nouvelle fois tirez longuement sur le bouton en position de fermeture par simple impulsion, pendant 4 secondes environ.
- 4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et après l'ouverture complète de la vitre de porte, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, une fois encore, et après la fermeture complète de la vitre de porte, continuez à tirer sur le bouton pendant encore au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre n'inverse pas son sens de manœuvre et si elle refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Manœuvre des vitres asservie au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la clé conventionnelle.* (→P. 432)
- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 134)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Signal sonore d'alerte de vitre électrique ouverte

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec la vitre électrique ouverte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la manœuvre asservie au verrouillage des portes).

(Fonctions personnalisables: →P. 460)

▲ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 178)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, coupez le contacteur de démarrage, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement à la fermeture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Interdisez aux passagers d'utiliser leurs mains, leurs bras, des vêtements, etc., pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à la fermeture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un corps étranger se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde de ne pas vous faire pincer les mains, les bras, les vêtements, etc., par la vitre.

Conduite

5

5-1. Avant de prendre le volant		5-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces	
Conduite du véhicule.....	182	Sélecteur d'éclairage.....	209
Chargement et bagages.....	190	Feux de route automatiques ...	212
Conduite avec une caravane/remorque.....	191	Sélecteur de feu arrière de brouillard	217
5-2. Procédures de conduite		Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	218
Contacteur de démarrage.....	192	5-4. Ravitaillement en carburant	
Transmission	200	Ouverture de la trappe à carburant.....	221
Commodo de clignotants.....	207	5-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite	
Frein de stationnement.....	208	Régulateur de vitesse actif.....	227
		LDA (Alerte de sortie de voie).....	243
		Aide au stationnement Toyota à capteurs	251
		Systèmes d'aide à la conduite	260
		PCS (Système de sécurité de pré-collision)	266
		BSM (Surveillance de l'angle mort).....	275
		5-6. Conseils de conduite	
		Conseils de conduite en hiver	286

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du système de pile à combustible

→P. 192

Conduite

- 1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez la position de sélection sur D. (→P. 200)
Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche D.
- 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 208)
- 3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

- 1 Avec la position de sélection sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.
Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez la position de sélection sur P. (→P. 201)

Stationnement du véhicule

- 1 Avec la position de sélection sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 208)
- 3 Mettez la position de sélection sur P. (→P. 201)
Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P.
- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système de pile à combustible.
- 5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.
Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

Départ dans une côte abrupte

- 1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement puis mettez la position de sélection sur D.
- 2 Appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Desserrez le frein de stationnement.

Lorsque vous démarrez en côte

L'aide au démarrage en côte est disponible. (→P. 260)

Pour une conduite économe

Gardez à l'esprit que les véhicules à pile à combustible sont semblables aux véhicules conventionnels: il est important d'éviter certaines manœuvres, comme les accélérations trop brusques. (→P. 106)

Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

Restriction de puissance du système à pile à combustible (système à freinage prioritaire)

- Lorsque vous appuyez en même temps sur l'accélérateur et la pédale de frein, cela peut restreindre la puissance du système de pile à combustible.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

- Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du système de pile à combustible.
 - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D ou de P à R alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.
 - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez le système TRC (→P. 262) afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 300 premiers kilomètres (200 miles):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 2000 premiers kilomètres (1200 miles):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein et à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Faites effectuer ce rodage par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Utilisation de votre véhicule à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 452)

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin indicateur "READY" allumé. Ceci évite au véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.
- Le conducteur doit être encore plus attentif aux piétons lorsque le système de pile à combustible est en marche. En raison de l'absence de tout bruit mécanique, les piétons peuvent en effet ne pas se rendre compte que le véhicule est en mouvement.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le système de pile à combustible. Arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

En cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 393

- Ne pas régler les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.
Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale ou rétrogradation prématurée entraînant un important freinage récupératif peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous changez la position de sélection

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que vous avez sélectionné une position de marche avant, ou avancer alors que la position de sélection est sur R.
Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.
- Ne pas mettre la position de sélection sur P alors que le véhicule est en mouvement.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.

 **AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque vous changez la position de sélection**

- Ne pas mettre la position de sélection sur R alors que le véhicule roule en marche avant.

La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.

- Ne pas mettre la position de sélection sur une position de marche avant alors que le véhicule recule.

La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.

- Mettre la position de sélection sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système de pile à combustible n'est plus en prise. Le freinage récupératif est inexistant lorsque le système de pile à combustible n'est plus en prise.

- Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Si vous mettez la sélection sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

Après avoir modifié la position de sélection, assurez-vous de vérifier dans quelle position se trouve alors la sélection, en regardant l'indicateur de position de sélection. (→P. 200)

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et changer les plaquettes de frein dès que possible par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.

Si la sélection est sur une autre position que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.

- Afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le témoin "READY" est allumé, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par son mouvement en avant ou en arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

 **AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne pas laisser de lunettes de vue, d'allume-cigares, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

- Du gaz peut s'échapper de l'allume-cigare ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser d'allume-cigares dans le véhicule. Si vous laissez un allume-cigare dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez la position de sélection sur P, arrêtez le système de pile à combustible et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance alors que le témoin "READY" est allumé.

■ **Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule**

Arrêtez toujours le système de pile à combustible. Sinon, si par accident vous accrochez le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, vous pourriez entraîner le véhicule dans un mouvement involontaire susceptible de provoquer un accident grave, voire mortel.

 **AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à gestion électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Le système de freinage se compose d'au moins deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours.
Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

 **NOTE****■ Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance disponible du système de pile à combustible.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement la position de sélection sur P, serrez le frein de stationnement. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Vous risqueriez de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.



NOTE

■ Si vous crevez d'une roue pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 414)

■ Lorsque vous approchez d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du système de pile à combustible
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages au système de pile à combustible causés par l'immersion dans l'eau

Au cas où vous auriez roulé sur une route inondée, et que le véhicule se soit trouvé noyé, faites contrôler les points suivants par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé:

- Système de pile à combustible
- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile de transmission, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Si le système de gestion de la sélection a été endommagé par l'immersion dans l'eau, il n'est plus possible de mettre la position de sélection sur P, ou sur aucune autre position. Lorsqu'il n'est pas possible de sélectionner une autre position depuis P, les roues avant se trouvent bloquées, et il est impossible de remorquer le véhicule avec les roues au sol, du fait du blocage des roues. Dans ce cas, transportez le véhicule avec les deux roues avant, ou les quatre roues, ne reposant plus au sol.

■ Si le véhicule est bloqué en position P

La possibilité existe que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge.

AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

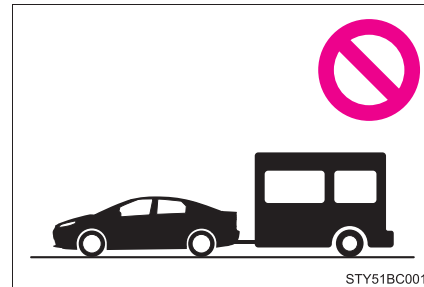
- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur la plage arrière
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.

■ Charge et répartition

- Ne pas surcharger le véhicule.
- Répartissez les charges de manière égale.
Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.



Contacteur de démarrage

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le système de pile à combustible ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du système de pile à combustible

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.



va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Si ce n'est pas le cas, le système de pile à combustible ne peut pas être démarré.

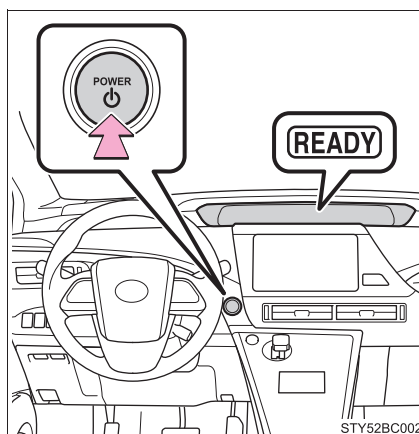
Quand la position de sélection est sur N, tout démarrage du système de pile à combustible est impossible. Sélectionnez la position P pour démarrer le système de pile à combustible. (→P. 201)

- 3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Si le témoin "READY" s'allume, le fonctionnement du système de pile à combustible est normal.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu'à ce que le témoin "READY" s'allume.

Le démarrage du système de pile à combustible est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



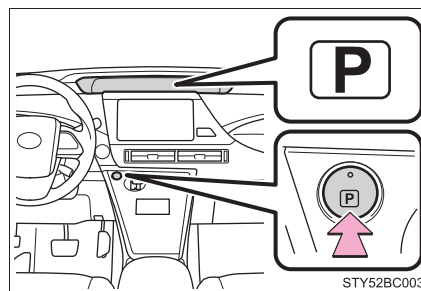
- 4 Vérifiez que le témoin "READY" est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin "READY" est éteint.

Arrêt du système de pile à combustible

- 1 Arrêtez complètement le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 208)
- 3 Appuyez sur le bouton de position P. (→P. 201)

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection affiche P. (→P. 200)



- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

L'affichage s'éteint à l'instrumentation, ce qui indique que le système de pile à combustible s'est arrêté. (L'indicateur de position de sélection reste affiché pendant plusieurs secondes)

Le témoin H₂O s'allume, ce qui indique que l'eau est purgée à l'échappement.

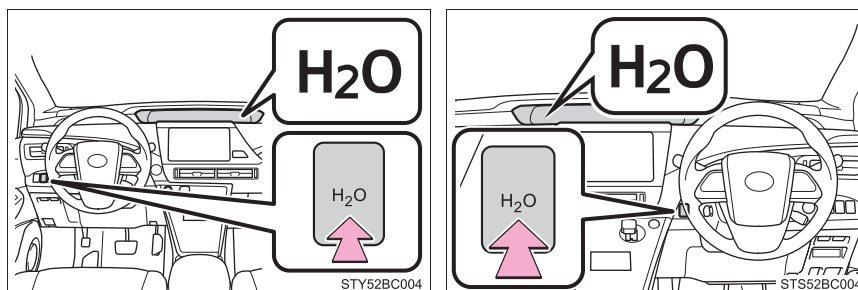
- 5 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que l'affichage est éteint à l'instrumentation.

Évacuation de l'eau (bouton H₂O)

Lorsque vous arrêtez le système de pile à combustible, l'eau est automatiquement purgée à l'embout d'échappement. Pour réduire au minimum l'accumulation d'eau lorsque vous stationnez dans un garage, etc., vous pouvez purger manuellement avant de stationner.

► Véhicules à conduite à gauche

► Véhicules à conduite à droite



Tandis que le témoin "READY" est allumé, appuyez sur le bouton H₂O.

Le témoin H₂O s'allume au tableau de bord.

Appuyez une nouvelle fois sur le bouton pour arrêter la purge.

Gardez à l'esprit que de l'eau est produite tant que le système de pile à combustible est en marche. Aussi, de l'eau va être produite en petite quantité après la purge manuelle et avant que vous ne stationniez.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

① Arrêt

Les feux de détresse restent fonctionnels.

② Mode ACCESSOIRES

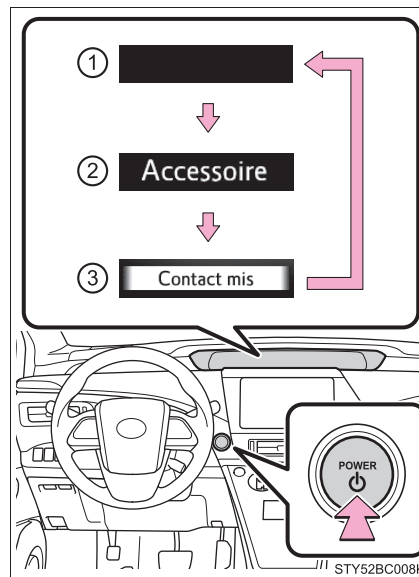
Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

“Accessoire” va s’afficher à l’écran d’affichage principal.

③ Mode MARCHÉ

Tous les équipements électriques sont utilisables.

“Contact mis” va s’afficher à l’écran d’affichage principal.



■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus de 20 minutes ou en mode MARCHÉ (le système de pile à combustible est à l’arrêt) pendant plus d’une heure alors que la position de sélection est sur P, le contacteur de démarrage est automatiquement mis sur arrêt. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d’éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHÉ pendant trop longtemps sans que le système de pile à combustible ne soit en marche.

■ Bruits et vibrations particuliers aux véhicules à pile à combustible

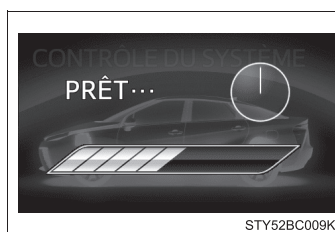
→P. 90

■ Usure de la pile de la clé électronique

→P. 132

■ Démarrage du système de pile à combustible par temps froid

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage pour mettre en route le système de pile à combustible (→P. 192) par temps froid, la pile à combustible utilise l'excédent de chaleur dissipée par la génération de puissance pour monter rapidement en température.
- Par temps froid, il peut arriver que quelques instants soient nécessaires pour que le témoin "READY" s'allume.
- Par temps extrêmement froid, il peut arriver que le témoin "READY" ait besoin de plus de 10 secondes pour s'allumer. Dans ce cas, l'état de démarrage du système de pile à combustible est indiqué par une barre de progression à l'écran multifonctionnel.



- Au démarrage du dispositif de pile à combustible par temps froid, l'écran multifonctionnel peut afficher le message "Arrêt du système FC pour cause de gel. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire.". Le système de pile à combustible est gelé et ne peut pas démarrer. Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- La puissance disponible va être temporairement limitée, le temps que le système de pile à combustible ait atteint sa température normale de service.
- Le système de pile à combustible est plus bruyant par temps froid. C'est un comportement normal pendant la montée en température, il ne s'agit pas d'un mauvais fonctionnement. Dans certains cas, vous pouvez continuer à percevoir des bruits de fonctionnement pendant un certain temps, même après que le témoin "READY" se soit allumé. (→P. 90)

■ Arrêt du système de pile à combustible par temps froid

- Lorsque vous appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système de pile à combustible (→P. 193) par temps froid, il peut arriver que la purge de l'eau à l'embout d'échappement prenne plus de temps que d'habitude, pour éviter que le liquide à l'intérieur de la pile à combustible ne gèle.
- La purge de l'eau peut aussi prendre du temps si le système de pile à combustible est arrêté avant qu'il ait terminé de monter en température.
- Il est normal de percevoir des sifflements et autres bruits pendant la purge. (→P. 90)
- Le témoin H₂O s'allume à l'instrumentation pendant la purge.

■ Stationnement du véhicule par temps froid

- Afin d'empêcher le liquide de geler dans l'assemblage de piles à combustible, les conduites d'hydrogène, etc., le tuyau d'échappement peut évacuer la purge d'eau automatique même quand le dispositif de pile à combustible est arrêté.
- Il est normal de percevoir des sifflements et autres bruits pendant la purge. (→P. 90)
- Le témoin H₂O s'allume à l'instrumentation pendant la purge.

■ Fonction de lâcher d'eau par temps froid

La purge automatique du dispositif de pile à combustible peut ne pas fonctionner dans les cas suivants. Le gel de l'assemblage de piles à combustible, des conduites d'hydrogène, etc., peut empêcher le démarrage du dispositif de pile à combustible.

- Lors du transport ou du remorquage du véhicule par temps de gel
- Quand les bornes de la batterie 12 volts sont et restent déconnectées par temps de gel

Appliquez préalablement la procédure de lâcher d'eau indiquée ci-dessous pour empêcher l'eau de geler dans le dispositif.

- 1** Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE et appuyez sur le bouton H₂O.
Vérifiez que le témoin indicateur H₂O s'allume à l'instrumentation.
- 2** Tout en appuyant sur le frein, appuyez sur le contacteur de démarrage pour démarrer le système de pile à combustible.
Vérifiez que le témoin "READY" s'allume.
- 3** Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le système de pile à combustible.
L'évacuation d'eau est automatiquement effectuée. Pendant la purge de l'eau, le témoin indicateur H₂O s'allume. (Plus longtemps que lors d'une purge d'eau normale)

■ Conditions affectant le fonctionnement

→P. 149

■ Remarques relative à l'accès "mains libres"

→P. 150

■ Si le système de pile à combustible ne démarre pas

- Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 78)
Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Vérifiez que la position de sélection est sur P. (→P. 200)
Tout démarrage du système de pile à combustible est impossible lorsque la position de sélection est sur N.
Si la position P n'est pas sélectionnée, le message "Passez en P pour démarrer." est affiché à l'écran multifonctionnel.
- Vérifiez que la trappe à carburant est fermée.
Lorsque la trappe à carburant est ouverte, tout démarrage du système de pile à combustible est impossible.
Fermez la trappe à carburant avant de démarrer le système. (→P. 225)

■ Si le message “Panne de l’Entry & Start System. Consultez le manuel.” est affiché à l’écran multifonctionnel

Le système connaît peut-être un mauvais fonctionnement. Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le témoin “READY” ne s’allume pas

Si le témoin “READY” ne s’allume pas, même après avoir suivi les procédures pour démarrer correctement le véhicule, consultez immédiatement un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ En cas de mauvais fonctionnement du système de pile à combustible

→P. 408

■ En cas de décharge de la pile de la clé électronique

→P. 378

■ Utilisation du contacteur de démarrage

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Si vous n’appuyez pas correctement sur le contacteur de démarrage, il peut arriver qu’il ne change pas de mode ou que le système de pile à combustible ne démarre pas. Il n’est pas nécessaire de maintenir le bouton enfoncé.

■ Fonction de sélection automatique de la position P

- Lorsque la position de sélection n’est pas sur P, il suffit d’appuyer sur le contacteur de démarrage alors que le véhicule est à l’arrêt complet pour que la position P soit automatiquement sélectionnée, puis que le contacteur de démarrage soit mis sur arrêt.
- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que la position de sélection n’est pas sur P, appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et confirmez que la position de sélection* est passée sur P avant de relâcher lentement la pédale de frein.

*: Même après que l’affichage se soit éteint au tableau de bord, l’indicateur de position de sélection continue d’être affiché pendant plusieurs secondes.

■ Si le système de gestion de la sélection est défaillant

Il n’est pas possible de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt. Si cela se produit, vous pouvez serrer le frein de stationnement pour forcer la mise sur arrêt du contacteur de démarrage.

Si le système est défaillant, faites au plus vite réviser votre véhicule par n’importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par personnalisation

→P. 459

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système de pile à combustible. Ne pas appuyer sur la pédale d'accélérateur pendant le démarrage du système de pile à combustible, sous aucun prétexte.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Arrêt en urgence du système de pile à combustible

Si vous avez besoin d'arrêter en urgence le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 393)

Toutefois, lorsque vous conduisez, n'appuyez sur le contacteur de démarrage qu'en cas d'urgence uniquement. Arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais la direction n'est alors plus assistée. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

 **NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps si le système de pile à combustible est arrêté.

■ Lorsque vous démarrez le système de pile à combustible

Si le système de pile à combustible devient difficile à démarrer, faites contrôler au plus vite votre véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Symptômes indiquant une anomalie au niveau du contacteur de démarrage

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c'est peut-être le signe d'un mauvais fonctionnement. Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Transmission

Manœuvre du sélecteur de vitesses

① Sélecteur de vitesses

Manœuvrez le sélecteur de vitesses en douceur et vérifiez que la manœuvre se fait correctement.

Relâchez le sélecteur de vitesses après chaque manœuvre de sélection pour lui permettre de revenir en position ●.



Lorsque vous sélectionnez la position D ou R, manœuvrez le sélecteur de vitesses de telle sorte qu'il suive la grille de sélection.



Pour passer en position N, poussez le sélecteur de vitesses vers la gauche et tenez la position. La position de sélection va passer sur N.

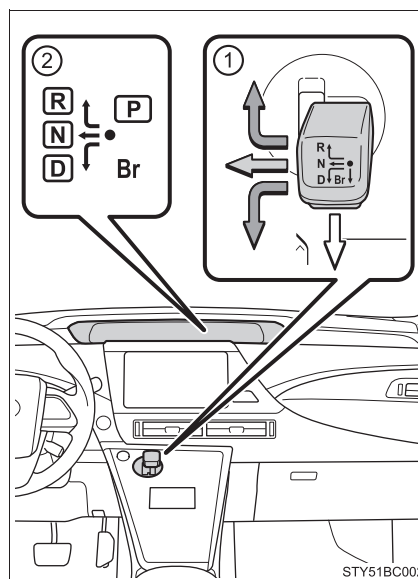


Pour passer en mode Br, tirez le sélecteur de vitesses vers l'arrière en suivant la grille de sélection. La sélection du mode Br n'est possible que si la position de sélection est déjà sur D.

Lorsque vous passez la position de sélection de P à N, D ou R, de D à R, ou de R à D, veillez à appuyer sur la pédale de frein et à ce que le véhicule soit à l'arrêt.

② Indicateur de position de sélection

Lorsque vous sélectionnez une position de sélection, assurez-vous que le changement demandé est effectif en vérifiant l'indicateur de position de sélection au tableau de bord.



Usage des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système de pile à combustible
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale

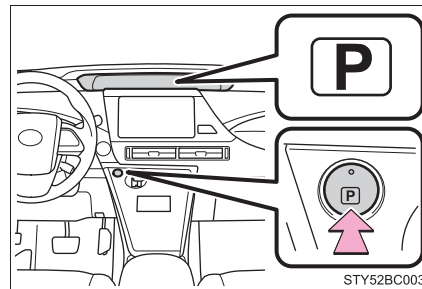
Bouton de position P

Vous utilisez le bouton de position P pour mettre la position de sélection sur P.

Amenez le véhicule à l'arrêt complet et sans relâcher la pédale de frein, appuyez sur le bouton de position P.

Lorsque vous mettez la position de sélection sur P, le témoin s'allume au bouton.

Vérifiez que l'indicateur de position de sélection est allumé sur P.



■ Sélection des autres positions depuis P

Tout en appuyant vigoureusement sur la pédale de frein, manœuvrez le sélecteur de vitesses. Si vous manœuvrez le sélecteur de vitesses sans appuyer sur la pédale de frein, un signal sonore se déclenche et la manœuvre de sélection est désactivée.

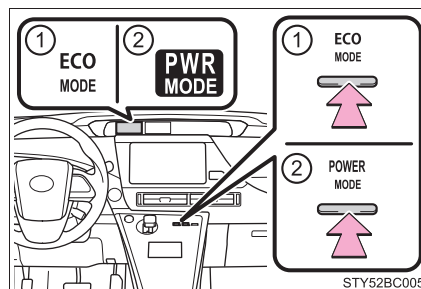
Choix du mode de conduite

Vous pouvez sélectionner les modes de conduite suivants pour une meilleure adaptation aux conditions d'utilisation du véhicule.

■ Mode d'écoconduite/Mode puissance

① Mode d'écoconduite

Adapté aux basses consommations de carburant, car le couple correspondant à l'appui sur la pédale d'accélérateur peut être atteint plus progressivement qu'en conditions normales.



ECO est affiché à l'écran de la climatisation, et le système passe en mode Préférence de climatisation. (→P. 294)

Lorsque vous appuyez sur le bouton ECO MODE, le témoin ECO MODE s'allume à l'affichage principal.

Pour annuler le mode d'écoconduite, appuyez à nouveau sur le bouton ECO MODE.

La Préférence de climatisation peut changer de mode selon le choix fait à cet instant.

② Mode puissance

À utiliser lorsque vous avez besoin de beaucoup de réactivité et de dynamisme, en montagne ou pour dépasser par exemple.

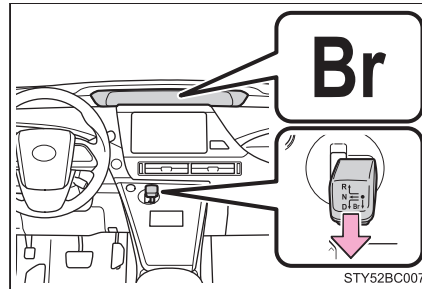
Lorsque vous appuyez sur le bouton POWER MODE, le témoin POWER MODE s'allume à l'affichage principal.

Pour annuler le mode puissance, appuyez à nouveau sur le bouton POWER MODE.

■ Mode Br

Adapté aux situations où vous avez besoin d'un freinage récupératif puissant, notamment lorsque vous roulez en descente, etc. Pour sélectionner le mode Br, abaissez le sélecteur de vitesses. (→P. 200)

Le témoin de mode Br s'allume à l'instrumentation.



Pour revenir en mode normal de conduite, appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sélectionnez à nouveau la position D avec le sélecteur de vitesses.

■ Pour les positions de sélection

- Lorsque le contacteur de démarrage est sur arrêt, vous ne pouvez pas changer la position de sélection.
- Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE (le système de pile à combustible est arrêté), la seule position sur laquelle vous pouvez mettre la sélection est N. Le position de sélection passe sur N même si vous mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et le maintenez dans cette position.
- Lorsque le témoin "READY" est allumé, vous pouvez passer la position de sélection de P à D, N ou R.
- Lorsque le témoin "READY" clignote, vous ne pouvez pas mettre la position de sélection sur une autre position depuis P, même en manœuvrant le sélecteur de vitesses.

Attendez que le témoin "READY" cesse de clignoter, puis reste allumé, avant de manœuvrer à nouveau le sélecteur de vitesses.

Par ailleurs, si vous essayez de changer la position de sélection en manœuvrant le sélecteur de vitesses ou en appuyant sur le bouton de position P dans n'importe laquelle des situations suivantes, un signal sonore se déclenche et la manœuvre de sélection est désactivée, ou la position de sélection passe automatiquement sur N. Lorsque cela se produit, sélectionnez la position de sélection qui convient.

- Lorsque vous essayez de changer la position de sélection depuis P sans appuyer sur la pédale de frein, le changement de position de sélection est invalidé.

- Situations dans lesquelles la position de sélection passe automatiquement sur N:
 - Lorsque vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule.*¹
 - Lorsque vous essayez de sélectionner la position R par une manœuvre du sélecteur de vitesses alors que le véhicule roule en marche avant.*²
 - Lorsque vous essayez de sélectionner la position D par une manœuvre du sélecteur de vitesses alors que le véhicule roule en marche arrière.*³
 - Lorsque vous essayez de changer la position de sélection de R vers le mode Br par une manœuvre du sélecteur de vitesses.

*¹:La position de sélection peut passer sur P lorsque le véhicule roule à très basse vitesse.

*²:La position de sélection peut passer sur R lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

*³:La position de sélection peut passer sur D lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

■ Mode Br

Selon l'état de la batterie de traction, il peut arriver que le mode Br soit indisponible.

Dans ce cas, un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Bruits en mode Br

→P. 90

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

→P. 183

■ Signal sonore de marche arrière

Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur R, un signal sonore se déclenche pour informer le conducteur que la position de sélection est sur R.

■ Freinage récupératif

Lorsque la position de sélection est sur D, le freinage récupératif est engagé au moment où vous levez votre pied de la pédale d'accélérateur.

■ Utilisation de la Préférence de climatisation en mode d'écoconduite

- Lorsque vous appuyez sur le bouton ECO MODE, le système passe en mode de Préférence de climatisation. (→P. 297) Pendant que vous utilisez le mode d'écoconduite, vous pouvez changer la Préférence de climatisation.
- Si vous souhaitez améliorer l'efficacité du système de climatisation, procédez comme suit.
 - Modifiez les réglages de température et changez de mode de répartition d'air.
 - Appuyez sur $\frac{\text{FAST}}{\text{ECO}}$ à la console de climatisation (→P. 292) et changez la Préférence de climatisation, ou annulez le mode d'écoconduite (→P. 202).

■ Désactivation automatique du mode puissance

Le mode puissance est automatiquement désactivé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt après avoir roulé en mode puissance.

■ Désélection de P en pente

Lorsque vous passez la sélection de P à une autre position alors que le véhicule est stationné en pente sur la position P, il peut arriver que vous ressentiez des vibrations.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous conduisez sur route glissante**

Ne pas accélérer ni changer de position de sélection brutalement.

Les à-coups engendrés par le freinage récupératif risquent de faire patiner ou déraiper le véhicule, avec pour résultat un accident.

■ Pour le sélecteur de vitesses

Ne pas démonter le pommeau de sélecteur de vitesses ni utiliser quoi que ce soit d'autre qu'un pommeau de sélecteur de vitesses Toyota d'origine. Par ailleurs, ne rien accrocher au sélecteur de vitesses.

En effet, cela pourrait empêcher le sélecteur de vitesses de revenir en position, et provoquer un accident imprévisible alors que le véhicule est en mouvement.

■ Bouton de position P

Ne pas appuyer sur le bouton de position P alors que le véhicule est en mouvement.

Si vous appuyez sur le bouton de position P alors que le véhicule roule à très basse vitesse (par exemple, tout de suite avant qu'il ne s'arrête), celui-ci peut s'arrêter abruptement au moment du passage sur P de la position de sélection, avec pour résultat possible un accident.

 NOTE**■ Situations dans lesquelles une défaillance du système de gestion de la sélection est possible**

Si l'une des situations suivantes se produit, une défaillance du système de gestion de la sélection est possible.

Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr sur sol plat, serrez le frein de stationnement, puis prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- Lorsqu'un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour indiquer une défaillance. (→P. 408)
- Lorsque l'indicateur de position de sélection reste éteint.

■ Si le véhicule est bloqué sur P

La possibilité existe que la batterie 12 V soit déchargée. Vérifiez la batterie 12 V dans cette situation.

■ Remarques sur la manœuvre du sélecteur de vitesses et du bouton de position P

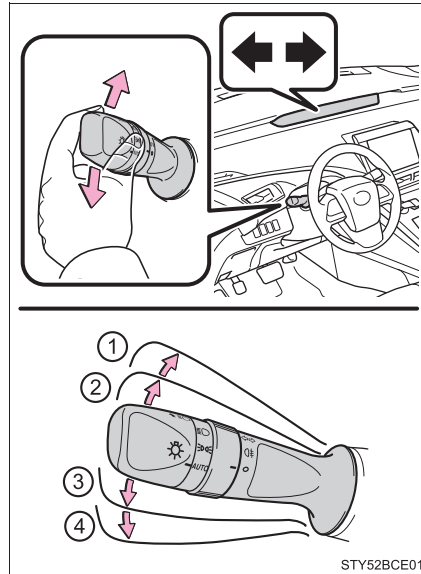
Évitez de manœuvrer le sélecteur de vitesses et le bouton de position P plusieurs fois de suite en succession rapide.

Le risque existe que la fonction de protection du système s'active et qu'il ne soit temporairement plus possible de sélectionner une autre position que P. Si cela se produit, veuillez patienter quelques instants avant d'essayer à nouveau de changer la position de sélection.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

- ① Clignotant droit
- ② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant droit clignote à 3 reprises.
- ③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.
- ④ Clignotant gauche



■ Conditions de fonctionnement des clignotants

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude

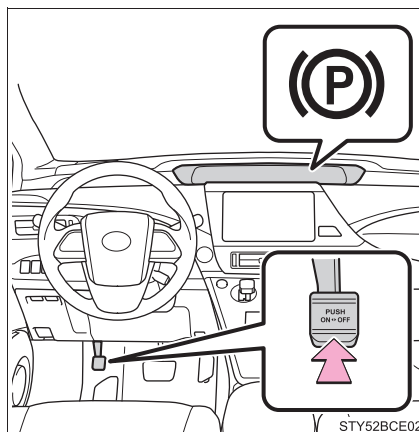
Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale de frein de stationnement avec votre pied gauche, tout en appuyant en même temps sur la pédale de frein avec votre pied droit.

(Un nouvel appui sur la pédale permet de desserrer le frein de stationnement.)



■ Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "Relâchez le frein de stationnement." est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Signaux sonores et messages d'alerte

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume

→P. 401, 402

■ Utilisation en période hivernale

→P. 287

⚠ NOTE

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Avant de quitter le véhicule, mettez la position de sélection sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

■ Avant de prendre le volant

Desserrez complètement le frein de stationnement.



Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

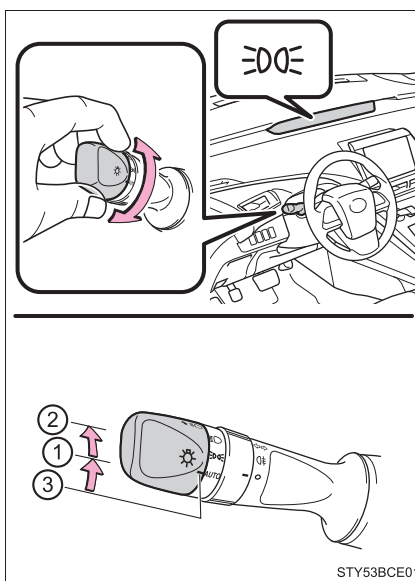
Sélecteur d'éclairage

Les projecteurs peuvent être commandés manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

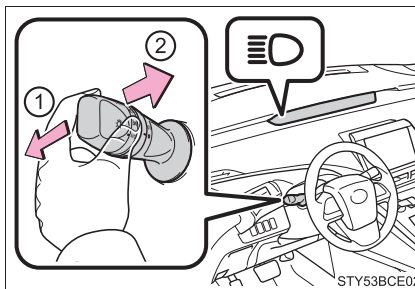
Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

- ①  Les feux de position avant et arrière et les éclairages de plaque d'immatriculation et du tableau de bord s'allument.
- ②  Les projecteurs et tous les éclairages énumérés précédemment s'allument.
- ③ **AUTO** Les projecteurs, les éclairages de jour (→P. 210) et tous les éclairages énumérés précédemment s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHÉ).



Allumage des feux de route

- ① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.
Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.
- ② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.



Cela vous permet de faire des appels de phares, que les projecteurs soient allumés ou éteints.

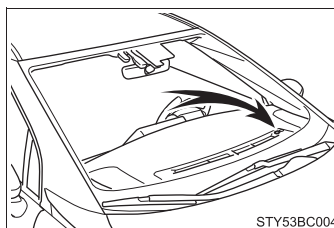
■ Système d'éclairage de jour

Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le système de pile à combustible et desserrez le frein de stationnement alors que le sélecteur d'éclairage est sur **AUTO**. (Éclairage plus intense que les feux de position avant.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

■ Capteur de luminosité

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou est masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter le niveau de luminosité ambiante, et peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.



STY53BC004

■ Système d'extinction automatique de l'éclairage

- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur ou sur : Les projecteurs s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.
- Lorsque le sélecteur d'éclairage est sur **AUTO** : Les projecteurs et tous les éclairages s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, ou ramenez le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** puis à nouveau sur ou sur .


■ Système de correction automatique d'assiette des projecteurs

L'assiette des projecteurs est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des projecteurs.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que les feux sont allumés.

■ Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter que la batterie 12 V du véhicule ne se décharge, si le sélecteur d'éclairage est sur  lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, la fonction d'économie de la batterie intervient et éteint automatiquement tous les feux après un délai de 20 minutes environ. Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.

Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée une fois puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur le sélecteur d'éclairage
- Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur de luminosité).

(Fonctions personnalisables: →P. 461)


 **NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

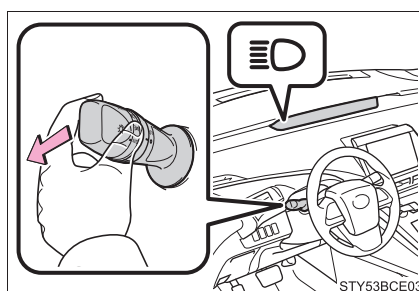
Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Feux de route automatiques*

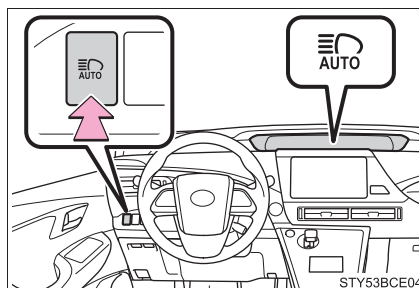
Le système des feux de route automatiques utilise une caméra de détection embarquée pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules en sens inverse ou qui précédent, etc., pour allumer ou éteindre les feux de route selon les besoins.

Activation du système des feux de route automatiques

- 1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** ou  .



- 2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.
Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les projecteurs sont allumés, pour indiquer que le système est actif.



*: Sur modèles équipés

Conditions d'activation/désactivation automatique des feux de route

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:

- Le véhicule roule à plus de 40 km/h (25 mph) environ.
- La zone en avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule en sens inverse ou précédant le vôtre dont les projecteurs ou les feux de position arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 30 km/h (19 mph) environ.
- La zone en avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules en sens inverse ou précédant le vôtre dont les projecteurs ou les feux de position arrière sont allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

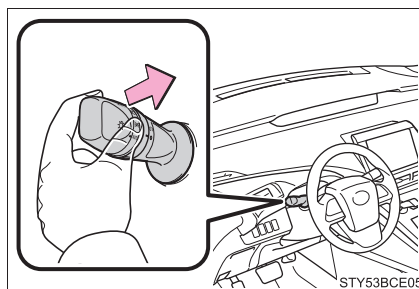
Activation/désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

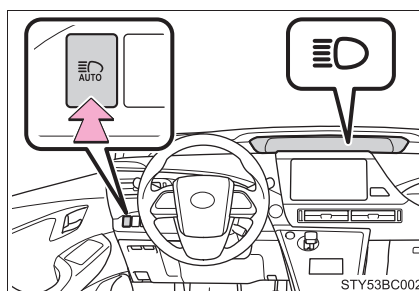


■ Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ Conditions de fonctionnement des feux de route automatiques

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Informations utiles sur la détection par la caméra de détection

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
 - Lorsque les véhicules en sens inverse ou qui précèdent sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Il peut arriver que les feux de route s'éteignent lorsqu'un véhicule est détecté en sens inverse avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses peuvent provoquer l'extinction des feux de route.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules en sens inverse ou qui précèdent
 - Le mouvement et la trajectoire des véhicules en sens inverse ou qui précèdent
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède est un deux-roues
 - L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et le chargement en bagages
- Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne soit pas capable de détecter correctement la luminosité ambiante et que les piétons en bord de route soient éblouis ou éclairés par les feux de route. Par conséquent, vous devez envisager de gérer manuellement les feux de route, plutôt que de vous en remettre au système des feux de route automatiques.
 - Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.).
 - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
 - Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
 - La caméra de détection est déformée ou sale.
 - La température de la caméra de détection est extrêmement élevée.
 - Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des projecteurs, feux de position arrière ou antibrouillards.
 - Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
 - Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
 - Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
 - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
 - L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
 - Les projecteurs du véhicule sont sales ou en mauvais état.
 - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Le conducteur estime que les feux de route peuvent gêner les autres usagers de la route ou les piétons en bord de route.

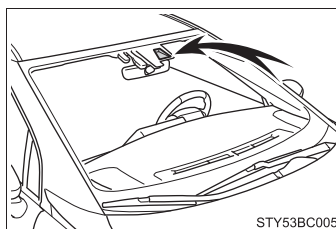
**AVERTISSEMENT****■ Limitations des feux de route automatiques**

Ne pas accorder une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

 NOTE**■ Remarques sur l'utilisation du système de feux de route automatiques**

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement des feux de route automatiques.

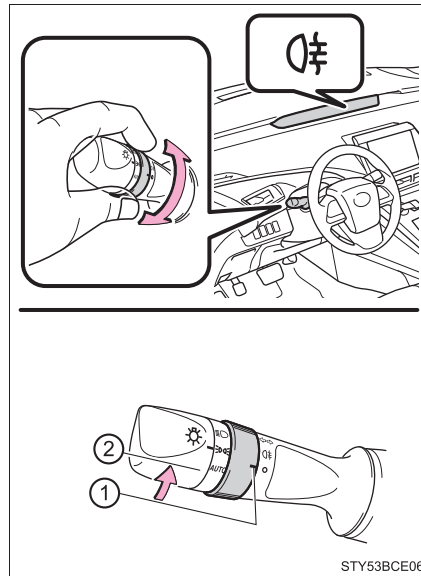
- Ne pas toucher la caméra de détection.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra de détection.
- Ne pas démonter la caméra de détection.
- Ne pas renverser de liquide sur la caméra de détection.
- Ne pas appliquer un film teinté ou un autocollant sur la caméra de détection ou sur le pare-brise près d'elle.
- Ne pas disposer d'objets sur le tableau de bord. La possibilité existe que la caméra de détection confonde à tort le reflet d'un objet avec l'éclairage public, les projecteurs des autres véhicules, etc.
- Ne pas monter une vignette de stationnement ni aucun autre accessoire près ou autour de la caméra de détection.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Ne pas modifier le véhicule.
- Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



Sélecteur de feu arrière de brouillard

Les véhicules suiveurs sont informés de l'existence du vôtre lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (pluie, brouillard, neige, etc.).

- ① ○ Extinction des feux arrière de brouillard
- ② ○≠ Allumage des feux arrière de brouillard



■ Conditions d'utilisation des feux arrière de brouillard

Les projecteurs sont allumés.

■ Feu arrière de brouillard

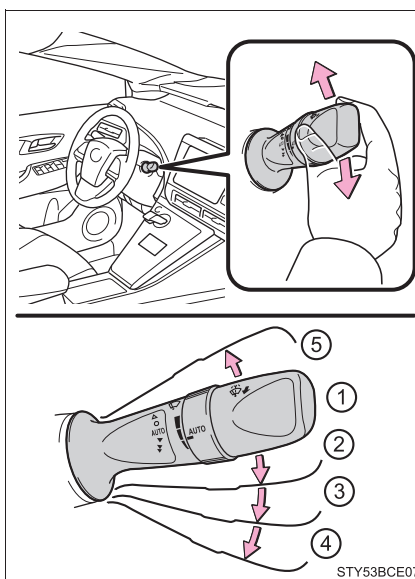
- Lorsque les feux arrière de brouillard sont allumés, un témoin de couleur ambre est allumé à l'instrumentation.
- Lorsque vous l'utilisez alors que les conditions de visibilité sont bonnes, vous gênez les véhicules suiveurs. Ne pas utiliser dans d'autres cas que ceux le nécessitant.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

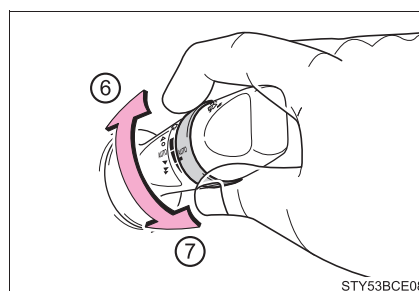
Lorsque le sélecteur est sur "AUTO", les essuie-glaces fonctionnent automatiquement quand le capteur détecte des gouttes de pluie. Le système règle alors automatiquement la fréquence de balayage des essuie-glaces en fonction du volume de pluie et de la vitesse du véhicule.

- ① ○ Arrêt
- ② **AUTO** Asservissement au détecteur de pluie
- ③ ▼ Balayage à vitesse lente
- ④ ▼▼ Balayage à vitesse rapide
- ⑤ ▲ Balayage impulsionnel



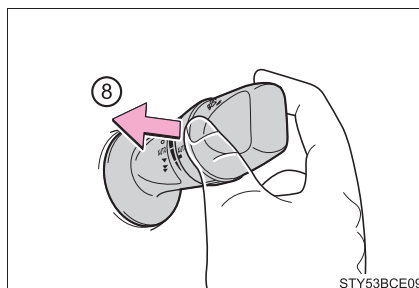
Vous pouvez régler la sensibilité du capteur lorsque "AUTO" est sélectionné.

- ⑥ Augmentation de la sensibilité
- ⑦ Diminution de la sensibilité



⑧ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balayent le pare-brise à 2 ou 3 reprises.



■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

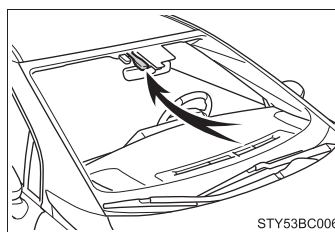
■ Effets de la vitesse du véhicule sur le fonctionnement des essuie-glaces

La vitesse du véhicule a des effets sur l'intervalle d'intermittence des essuie-glaces.

■ Détecteur de pluie

- Le capteur de pluie évalue la quantité de pluie.

Le véhicule dispose d'un capteur optique. Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement lorsque la lumière du lever ou du coucher du soleil arrive sur le pare-brise ou que des insectes (ou autres parasites) se trouvent sur celui-ci.



- Si vous mettez le commodo d'essuie-glaces sur "AUTO" alors que le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les essuie-glaces balayent une fois pour indiquer que le mode "AUTO" est actif.
- Si la température du détecteur de pluie est supérieure à 90°C (194°F), ou inférieure à -15°C (5°F), il peut arriver que le mode automatique soit inopérant. Dans ce cas, utilisez les essuie-glaces dans un autre mode que le mode "AUTO".

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les essuie-glaces de pare-brise en mode "AUTO"**

Les essuie-glaces de pare-brise risquent de se déclencher de manière intempestive si vous touchez le capteur, ou si le pare-brise subit des vibrations, en mode "AUTO". Prenez garde à ce que les essuie-glaces de pare-brise ne vous pincient pas les doigts, etc.

■ Précaution concernant l'utilisation du liquide de lave-glace

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

 **NOTE****■ Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser les essuie-glaces en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Ouverture de la trappe à carburant

- Ravitaillez en hydrogène comprimé uniquement dans les stations délivrant ce carburant.
- Faites le plein aux stations à hydrogène respectant la norme SAE J2601. Pour toute question relative à la conformité aux normes des stations à hydrogène, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Respectez les consignes et instructions affichées aux stations à hydrogène.
- Le temps nécessaire pour faire le plein et la quantité distribuée sont variables selon la température extérieure et l'équipement de la station à hydrogène.
- Il est interdit d'utiliser un véhicule dont les organes en contact avec l'hydrogène sont arrivés à date d'expiration. (→P. 97)
Consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Avant de faire le plein

- Fermez toutes les portes et vitres.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Éteignez les projecteurs.

■ Type de carburant

Hydrogène comprimé

■ Remarques sur le ravitaillement

- Il n'est pas possible de ravitailler si la pression interne des réservoirs d'hydrogène du véhicule est supérieure à la pression à laquelle la station distribue l'hydrogène. Si les réservoirs sont encore pleins à plus de la moitié, il n'est pas possible de ravitailler le véhicule à une pompe H35.
La station à hydrogène doit être équipée d'une pompe H70 (pression de distribution de 70 MPa [714 kgf/cm², 700 bar, 10150 psi] pour qu'il soit possible de faire le plein complet des réservoirs d'hydrogène.
- Si vous ne pouvez pas faire le plein pour des raisons liées à l'équipement de la station à hydrogène, appelez le numéro indiqué sur l'équipement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous faites le plein**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt avant de ravitailler.
- Vérifiez que le pistolet à hydrogène est bien verrouillé au réceptacle du véhicule avant de faire le plein. Pour ce faire, tirez sur le pistolet à hydrogène pour vérifier qu'il n'est pas possible de l'enlever.
À défaut, vous risquez de vous blesser ou de causer des dommages au pistolet à hydrogène ou au véhicule.
- Ne pas fumer pendant le ravitaillement.
- Sachant que le carburant est froid, le pistolet à hydrogène et le réceptacle du véhicule se refroidissent en surface, et un phénomène de givrage peut apparaître. Une fois le ravitaillement terminé, retirez le pistolet à hydrogène en le tirant par la poignée plastique uniquement. Ne pas toucher à mains nues d'autres parties du pistolet à hydrogène ou le réceptacle du véhicule tout de suite après avoir fait le plein, car des gelures pourraient s'ensuivre.



NOTE

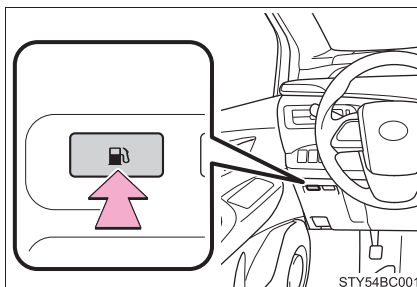
■ Lorsque vous faites le plein

- Ravitaillez en hydrogène uniquement dans les stations compatibles.
Si vous utilisez un carburant inadapté, la pile à combustible se trouvera endommagée.
- Ne pas agiter le pistolet à hydrogène, ni le faire tomber ou forcer exagérément dessus. Vous risqueriez en effet de causer des dommages.
- Si vous n'arrivez pas à retirer le pistolet à hydrogène après avoir ravitaillé, il peut arriver qu'il soit gelé en place sur le réceptacle du véhicule. Attendez que le pistolet à hydrogène se soit réchauffé avant d'essayer de le retirer. Ne pas forcer pour tirer sur le pistolet à hydrogène ou pour le tourner sur lui-même. À défaut de respecter ces précautions, vous pourriez causer des dommages.
- Veillez à remettre en place le bouchon après avoir fait le plein. Si un corps étranger se prend dans le réceptacle du véhicule, il risque de causer des dommages.
- Ne pas mettre d'objets effilés, comme un tournevis ou une lame, ni aucun autre corps étranger, à l'entrée du réceptacle du véhicule. Si le réceptacle du véhicule est abîmé, le risque existe qu'une fuite d'hydrogène gazeux apparaisse pendant le ravitaillement.
- Si vous remarquez quoi que soit d'inhabituel en ce qui concerne le réceptacle du véhicule, veuillez en aviser n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Si vous remarquez quoi que soit d'inhabituel en ce qui concerne la pompe à hydrogène ou le pistolet à hydrogène, veuillez en aviser le gérant de la station à hydrogène. Les coordonnées sont généralement indiquées sur la pompe de distribution.

Ouverture de la trappe à carburant

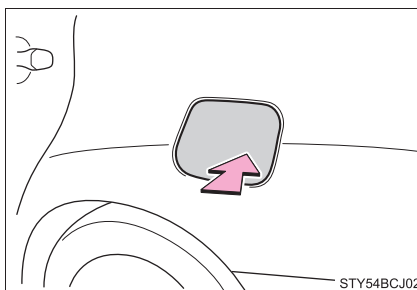
- 1 Appuyez sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant pour déverrouiller.

Si le témoin "READY" est allumé ou si le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, la trappe à carburant ne se déverrouille pas.



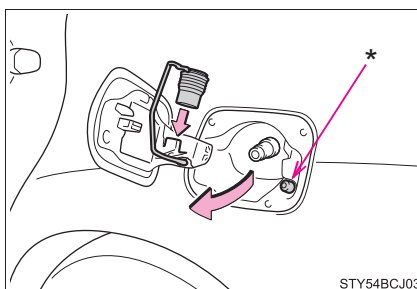
- 2 Appuyez sur la partie centrale du bord arrière de la trappe à carburant.

Appuyez vers l'intérieur, puis relâchez. La trappe à carburant va s'entrouvrir. Vous pouvez à présent l'ouvrir complètement en tirant dessus.



- 3 Retirez le bouchon et posez-le sur son support.

*: Ne pas appuyer sur le bouton d'interverrouillage. Le capteur de la trappe à carburant pourrait ne pas fonctionner normalement.



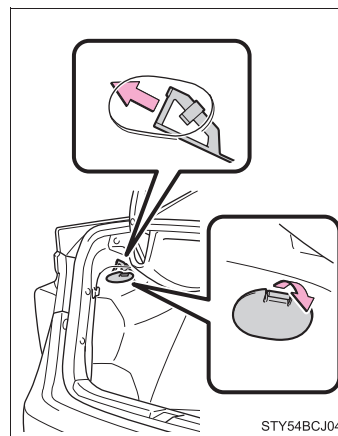
■ **Si le message “Eteignez le bouton Power avant d’ouvrir la trappe du réservoir en lieu sûr” est affiché à l’écran multifonctionnel**

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et appuyez une nouvelle fois sur le bouton d’ouverture de la trappe à carburant, en respectant la procédure suivante:

- 1 Mettez la position de sélection sur P.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 3 Appuyez sur le bouton d’ouverture de la trappe à carburant.

■ **Si vous n’arrivez pas à déverrouiller la trappe à carburant (elle est abîmée)**

Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, retirez le cache intérieur de coffre, et tirez sur le levier pour déverrouiller la trappe à carburant.

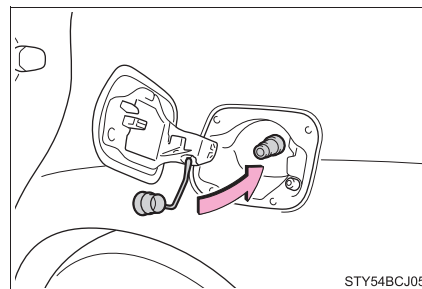


■ **Bruits pendant le remplissage**

Lorsque vous ravitaillez en hydrogène comprimé, il peut arriver que vous perceviez les bruits produits par la circulation du gaz dans le pistolet à hydrogène et les vannes des réservoirs d’hydrogène. (→P. 90)

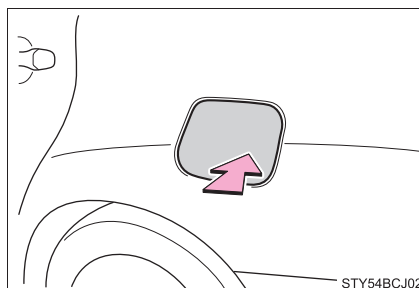
Fermeture de la trappe à carburant

- 1 Remettez en place le bouchon.



- 2 Appuyez sur la partie centrale du bord arrière de la trappe à carburant jusqu'à confirmation par un clic, pour la fermer.

Confirmez que la trappe à carburant est complètement fermée, en vérifiant qu'elle affleure avec la carrosserie.



■ Protections de sécurité

Lorsque la trappe à carburant est ouverte, le système de pile à combustible ne démarre pas. Lorsque le témoin "READY" est allumé, la trappe à carburant ne s'ouvre pas.

■ Si le message "Trappe du réservoir ouverte. Arrêtez le véhicule en lieu sûr, puis refermez la trappe." est affiché à l'écran multifonctionnel

La trappe à carburant est ouverte. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et fermez la trappe à carburant.

■ Si le message "Fermez la trappe du réservoir. Puis, redémarrez." est affiché à l'écran multifonctionnel

La trappe à carburant est ouverte et le démarrage du système de pile à combustible est impossible. Mettez la position de sélection sur P, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, puis:

- 1 Vérifiez que vous avez bien remis en place le bouchon.
- 2 Fermez la trappe à carburant en appuyant sur la partie centrale de son bord arrière, jusqu'à confirmation par un clic.

Si le message d'alerte s'éteint à ce moment à l'écran multifonctionnel, l'anomalie a disparu. Toutefois, s'il continue à s'afficher, c'est que le capteur est peut-être endommagé. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Régulateur de vitesse actif

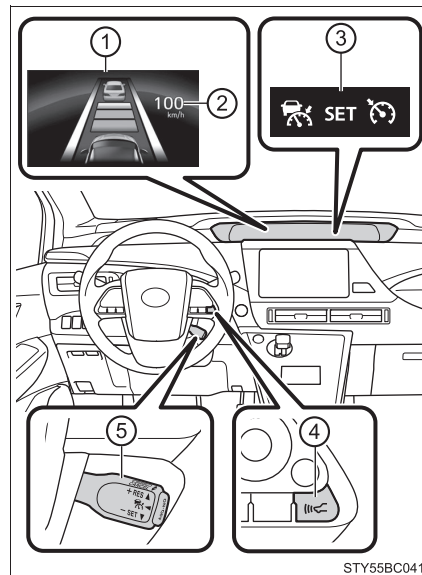
Synthèse des fonctions

Sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère et décélère automatiquement en fonction des variations de vitesse du véhicule qui précède. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 228)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 233)

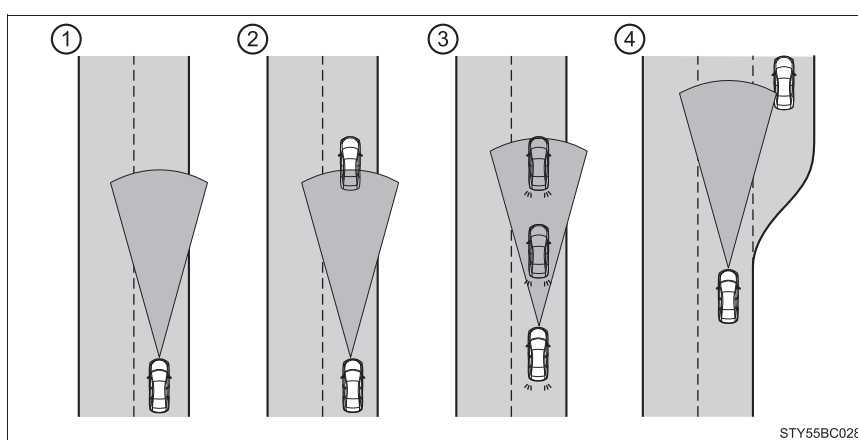
- ① Affichage
- ② Vitesse programmée
- ③ Témoins indicateurs
- ④ Bouton de distance entre véhicules
- ⑤ Commodo de régulateur de vitesse actif



Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un capteur radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 120 m (400 ft.) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante.

Il est à noter que la distance entre véhicules a tendance à se réduire dans les longues descentes.



① Exemple de vitesse de croisière constante

En l'absence de véhicules qui précèdent

Le véhicule roule à la vitesse programmée par le conducteur. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant la commande correspondante.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsqu'un véhicule est détecté en avant du vôtre, le système réduit automatiquement la vitesse du véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Un signal sonore d'alerte vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède.

③ Exemple de vitesse de croisière variable

Lorsque vous suivez un véhicule qui vous précède et dont la vitesse est inférieure à la vitesse programmée

Le système reste en mode de vitesse de croisière variable et s'adapte aux changements de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur.

④ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

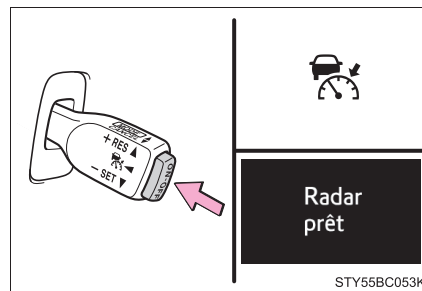
Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

- 1 Appuyez sur le bouton "ON/OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

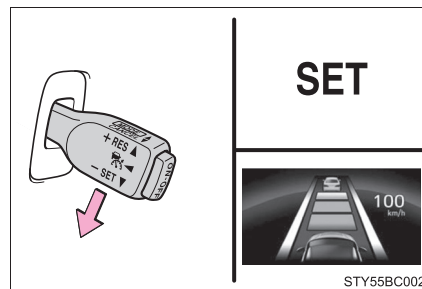
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



STY55BC053K

- 2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (au-delà de 50 km/h [30 mph] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.



STY55BC002

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Réglage de la vitesse programmée

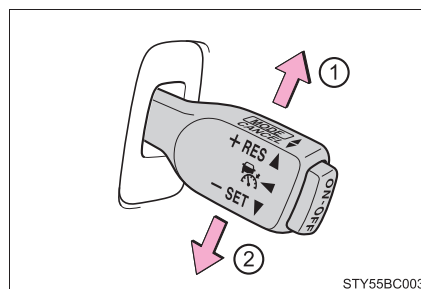
Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmentation de la vitesse

② Réduction de la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.



En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

- Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

Correction fine: D'environ 5 km/h (3,1 mph) à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: D'environ 5 km/h (3,1 mph) à chaque maintien en haut ou en bas du commodo pendant 0,75 seconde

- Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

Correction fine: D'environ 5 mph (8 km/h) à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: D'environ 5 mph (8 km/h) à chaque maintien en haut ou en bas du commodo pendant 0,75 seconde

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 233), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: D'environ 1,6 km/h (1 mph) à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

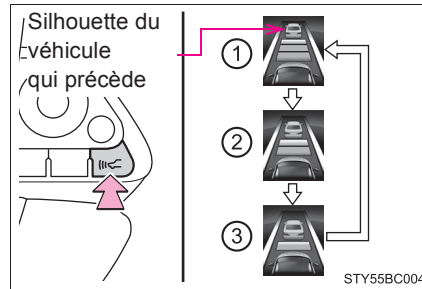
Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

- ① Longue
- ② Moyenne
- ③ Courte

La distance entre véhicules est automatiquement réglée sur la plus longue lorsque vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.



Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Il est à noter que les distances indiquées correspondent à une vitesse du véhicule de 80 km/h (50 mph). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule.

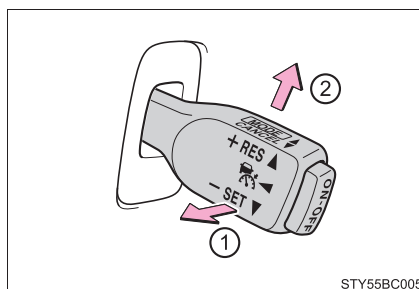
Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 50 m (160 ft.)
Moyenne	Environ 40 m (130 ft.)
Courte	Environ 30 m (100 ft.)

Annulation et reprise de la régulation de vitesse

- ① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La programmation de la vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

- ② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver la régulation de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

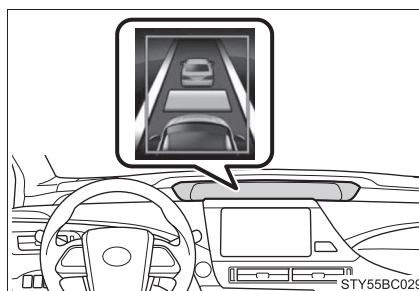


STY55BC005

Toutefois, quand aucun véhicule n'est détecté en avant du vôtre en mode de contrôle de la distance entre véhicules, la régulation de vitesse n'est pas rétablie lorsque la vitesse réelle du véhicule est inférieure à 40 km/h (25 mph) environ. Également, lorsque le véhicule est en mode de régulation à vitesse constante et que sa vitesse réelle est inférieure à 40 km/h (25 mph) environ, la régulation de vitesse n'est pas rétablie, car la vitesse programmée est alors perdue.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse est incapable d'assurer une décélération automatique suffisante, vous en êtes averti par un clignotement à l'écran et par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède.



STY55BC029

Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher

Dans les cas suivants, la possibilité existe que les alertes ne se déclenchent pas:

- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

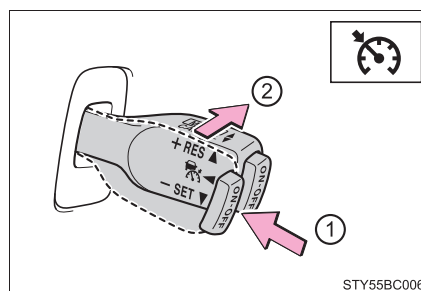
Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicule ne fonctionne pas correctement parce que le véhicule est sale, etc.

- ① Appuyez sur le bouton "ON/OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

- ② Sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante.

(Poussez le commodo vers l'avant et maintenez-le en position pendant 1 seconde environ.)



Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Lorsque vous roulez en mode de régulation à vitesse constante, pour revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules, poussez à nouveau le commodo vers l'avant et tenez la position pendant 1 seconde environ.

Après que vous ayez programmé la vitesse de votre choix, il n'est pas possible de revenir en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau en mode MARCHE, le véhicule revient automatiquement en mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Correction de la vitesse programmée: →P. 230

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 232

■ Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif

- La position de sélection est sur D.
Toutefois, il n'est pas possible de le programmer lorsque le véhicule roule en mode Br.
- Le véhicule roule à plus de 50 km/h (30 mph) environ.

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse réelle du véhicule tombe sous les 40 km/h (25 mph) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Les essuie-glaces de pare-brise balayent à vitesse rapide (quand le commodo d'essuie-glaces est en mode "AUTO" ou sur la position de balayage à vitesse rapide).
- Le freinage de pré-collision est actif.
- Vous avez sélectionné le mode Br.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé pour toute autre raison, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

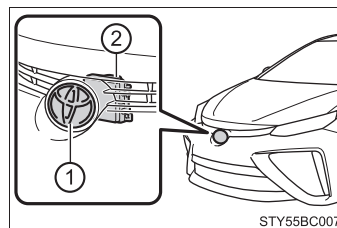
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mph) environ à la vitesse programmée.
- La vitesse réelle du véhicule tombe sous les 40 km/h (25 mph) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRC est actif depuis un certain temps.
- Lorsque vous désactivez le système VSC ou TRC en appuyant sur le bouton de désactivation du VSC.
- Le freinage de pré-collision est actif.
- Vous avez sélectionné le mode Br.

■ Capteur radar et emblème de calandre

Maintenez toujours le capteur et l'emblème de calandre en bon état de propreté pour garantir un fonctionnement correct du mode de contrôle de la distance entre véhicules. (Certains obstacles, tels que la neige, la glace et les objets en plastique, ne sont pas détectables par le capteur d'obstruction.)

Le régulateur de vitesse actif est désactivé dès lors qu'un obstacle est détecté.

- ① Emblème de calandre
- ② Capteur radar

**■ Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif**

Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Certification du capteur radar



La "DÉCLARATION de CONFORMITÉ" (DC) à jour est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.globaldenso.com/en/products/oem/index.html>

Hereby, DENSO CORPORATION declares that this DNMWR007 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Hér með lýsir DENSO CORPORATION yfir því að DNMWR007 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Con la presente DENSO CORPORATION dichiara che questo DNMWR007 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Käesolevaga kinnitab DENSO CORPORATION seadme DNMWR007 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hierbij verklaart DENSO CORPORATION dat het toestel DNMWR007 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ DENSO CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ DNMWR007 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝ ΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Ovim DENSO CORPORATION, izjavljuje da je DNMWR007 u skladu s bitnim zahtjevima drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Härmed intygar DENSO CORPORATION att denna DNMWR007 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Por medio de la presente DENSO CORPORATION declara que el DNMWR007 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
DENSO CORPORATION týmto vyhlasuje, že DNMWR007 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

DENSO CORPORATION izjavlja, da je ta DNMWR007 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
DENSO CORPORATION tímto prohlašuje, že tento DNMWR007 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede DENSO CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr DNMWR007 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt DENSO CORPORATION, dass sich das Gerät DNMWR007 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
DENSO CORPORATION erklærer herved at utstyret DNMWR007 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Alulírott, DENSO CORPORATION nyilatkozom, hogy a DNMWR007 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
DENSO CORPORATION vakuuttaa täten että DNMWR007 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Par la présente DENSO CORPORATION déclare que l'appareil DNMWR007 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Niniejszym DENSO CORPORATION oświadcza, że DNMWR007 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
DENSO CORPORATION declara que este DNMWR007 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, DENSO CORPORATION, jiddikjara li dan DNMWR007 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn rilevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Ar šo, DENSO CORPORATION, deklarē, ka DNMWR007 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo DENSO CORPORATION deklaruoja, kad šis DNMWR007 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif**

Ne pas accorder une trop grande confiance au mode de contrôle de la distance entre véhicules.

Gardez toujours à l'esprit la vitesse programmée. Au cas où la décélération/l'accélération automatique ne serait pas suffisante, corrigez la vitesse du véhicule, ainsi que la distance entre votre véhicule et ceux qui précèdent, en freinant, etc.

■ Mises en garde concernant les systèmes d'aide à la conduite

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

● Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Ce n'est pas un mécanisme avec lequel le conducteur peut se permettre de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède est suffisante ou pas. Il n'est pas capable de juger quoi que ce soit d'autre. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de danger dans n'importe quelle situation donnée.

● Assistance du conducteur à agir sur le véhicule

Le régulateur de vitesse actif n'est pas capable de prévenir ou d'éviter une collision avec le véhicule qui précède. Par conséquent, si un danger quel qu'il soit existe, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

■ Pour éviter d'activer le régulateur de vitesse actif par inadvertance

Arrêtez le régulateur de vitesse actif avec le bouton "ON/OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

 **AVERTISSEMENT****■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif dans l'une des situations suivantes. Vous risqueriez en effet de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

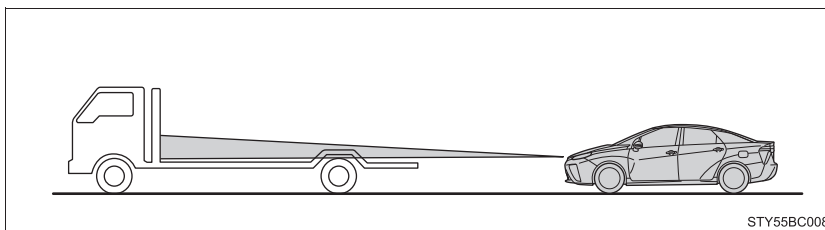
- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les côtes ou descentes abruptes
Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Routes enchaînant côtes et descentes rapprochées
- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent
- Lors d'un remorquage de secours

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède**

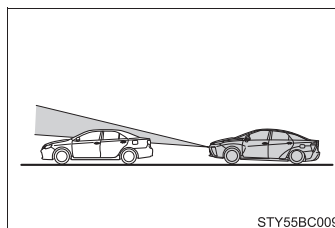
Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.

Le risque existant que le capteur ne soit pas capable de détecter correctement les véhicules de ces types, l'alerte d'approche (→P. 232) ne se déclenche pas, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.

- Véhicules débouchant soudainement
- Véhicules roulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



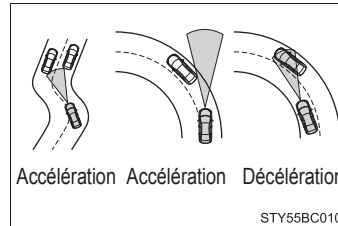
- Motos circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



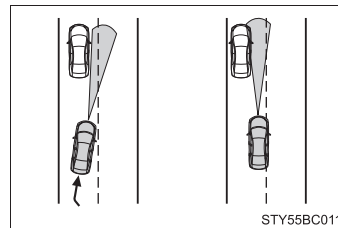
⚠ AVERTISSEMENT**■ Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement**

Agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) autant que nécessaire dans les conditions suivantes, dans la mesure où le capteur radar risque de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules qui précèdent, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou votre position dans la voie est instable



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement

**AVERTISSEMENT****■ Soins à porter au capteur radar**

Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement efficace du régulateur de vitesse actif.

Sinon, le capteur radar risque de ne pas détecter correctement, et un accident de s'ensuivre.

- Veillez à ce que le capteur et l'emblème de calandre soient toujours propres.

Nettoyez le capteur et l'emblème de calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les marquer ou de les abîmer.

- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone qui l'entoure.

Si le capteur se décale même légèrement de sa position, le système peut ne plus fonctionner normalement. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites systématiquement inspecter la partie touchée et régler le capteur par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- Ne pas démonter le capteur.

- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur, à l'emblème de calandre ou à la zone qui l'entoure.

- Ne pas modifier ni peindre le capteur et l'emblème de calandre.

- Si le capteur radar a besoin d'être remplacé, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

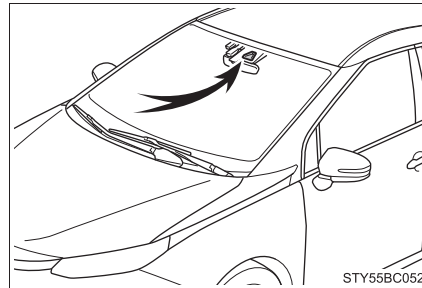
LDA (Alerte de sortie de voie)*

Synthèse de la fonction

Lorsque vous roulez sur une route dont les voies sont marquées par des bandes, ce système utilise une caméra de détection pour reconnaître les marquages de voie et alerter le conducteur lorsque le véhicule dévie de sa voie.

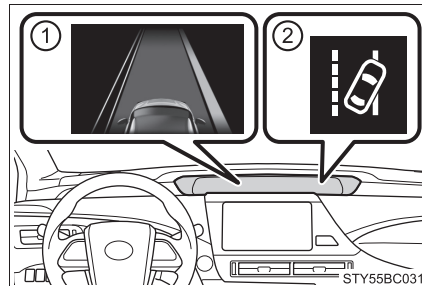
Si le système évalue que le véhicule a dévié de sa voie, il en alerte le conducteur par un signal sonore et des indications à l'écran multifonctionnel.

Capteur à caméra



Affichage

- ① Écran multifonctionnel
- ② Témoin indicateur



5

Conduite

*: Sur modèles équipés

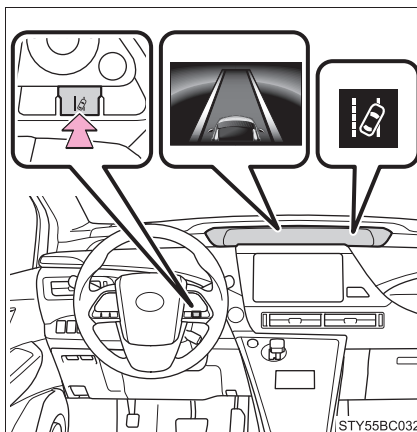
Mise en fonction du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système.

Le témoin LDA et les limites de voie s'allument.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le système LDA.

Le système LDA reste actif ou inactif même si vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

**Conditions de fonctionnement**

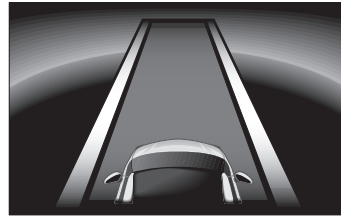
- Lorsque le véhicule roule à plus de 50 km/h (32 mph) environ.
- Lorsque la voie est de largeur supérieure à 2,5 m (8,2 ft.) environ.
- Lorsque vous roulez en ligne droite ou dans une courbe dont le rayon de virage est supérieur à 100 m (328 ft.) environ

Indication à l'écran multifonctionnel

Lorsque l'intérieur des deux limites de voie s'allument en blanc:

Indique que les deux marquages de voie droit et gauche sont reconnus.

Si le véhicule dévie de sa voie, la limite de voie clignote en jaune du côté où le véhicule a dévié.

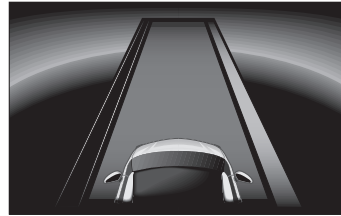


STY55BC019

Lorsque l'intérieur de l'une ou l'autre limite de voie s'allume en blanc:

Indique que le marquage de voie est reconnu du côté où la limite est en blanc.

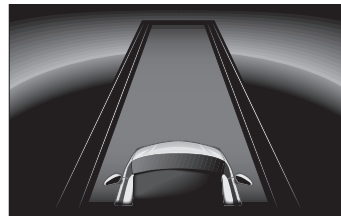
Si le véhicule dévie du côté de la voie où le marquage est reconnu, la limite de voie clignote en jaune.



STY55BC020

Lorsque l'intérieur des deux limites de voie s'affiche en noir:

Indique qu'aucun marquage de voie n'est reconnu, ou que le système LDA est temporairement annulé.



STY55BC021

■ Annulation temporaire des fonctions du système LDA

Dans n'importe lequel des cas suivants, les fonctions du système LDA sont temporairement annulées. Les fonctions redeviennent actives après le rétablissement des conditions nécessaires au fonctionnement.

- Vous agissez sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule roule à une vitesse hors de la plage admissible des fonctions du système LDA.
- Lorsque les marquages de voie ne sont pas reconnus pendant la marche du véhicule.
- Lorsque l'alerte sonore de sortie de voie est active.
La fonction d'alerte de sortie de voie n'intervient plus pendant plusieurs secondes après qu'elle se soit déclenchée, même si le véhicule sort à nouveau de la voie.

■ Alerte sonore d'alerte de sortie de voie

Selon le niveau sonore du système audio ou le bruit causé par la soufflerie de climatisation lorsque l'un ou l'autre système est en marche, il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre.

■ Après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil

Il peut arriver que le système LDA ne soit pas disponible et qu'un message d'alerte soit affiché pendant quelques minutes après que vous ayez commencé à rouler. Après que la température ait baissé dans l'habitacle et que la température autour de la caméra de détection (→P. 243) soit devenue compatible avec son fonctionnement normal, appuyez sur le bouton LDA pour l'activer à nouveau après quelques instants.

■ Si les marquages de voie ne sont présents que sur un côté du véhicule

L'alerte de sortie de voie sera inopérante du côté où les marquages de voie n'ont pas pu être reconnus.

■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que la caméra de détection soit incapable de reconnaître les marquages de voie, ce qui cause un fonctionnement incorrect de la fonction d'alerte de sortie de voie. Toutefois, ceci n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- Lorsque des ombres courent sur la route parallèlement aux marquages de voie, ou si elles les masquent
- Lorsque vous traversez une zone dépourvue de marquages de voie, comme par exemple un péage, un carrefour ou une barrière à ticket
- Lorsque les voies de circulation sont marquées par des lignes discontinues, des balises au sol ou des pavés
- Lorsque les marquages de voie sont recouverts ou partiellement estompés par du sable, de la terre, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, une averse terminée, des flaques d'eau, etc.
- Lorsque les marquages de voie sont de couleur jaune (ils peuvent être plus difficiles à reconnaître par le système comparés aux marquages blancs.)

- Lorsque les marquages de voie sont sur une bordure de trottoir, etc.
- Lorsque le revêtement routier sur lequel vous roulez est particulièrement luisant, comme le béton par exemple
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue luisante par la lumière réfléchie
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Lorsque la lumière du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse frappe directement l'objectif de la caméra
- Lorsque vous roulez sur une route qui bifurque ou en rejoint une autre
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou déformée
- Lorsque vous roulez sur une route en mauvais état ou non-pavée
- Lorsque vous prenez un virage serré
- Lorsque les marqueurs de voie sont extrêmement étroits ou larges
- Lorsque le véhicule penche d'un côté plus que d'habitude en raison d'une charge lourde ou d'une pression incorrecte des pneus
- Lorsque la distance entre votre véhicule et celui qui le précède est extrêmement réduite
- Lorsque le véhicule subit d'importants mouvements verticaux, par exemple en roulant sur une route en très mauvais état ou sur un raccord dans le revêtement
- Lorsque la puissance des projecteurs est réduite la nuit parce que les optiques sont sales, ou lorsque leur faisceau est déréglé

■ Lorsque vous changez les pneus

Selon les pneus utilisés, il peut arriver que le niveau de performance ne soit plus suffisant.

■ Messages d'alerte du système LDA

Le système utilise des messages d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

Par ailleurs, même si un message d'alerte est affiché, cela n'empêche pas la conduite normale.

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le système LDA**

Ne pas accorder une trop grande confiance au système LDA. Le système LDA n'est pas un système de conduite automatique du véhicule, il ne vous décharge pas non plus de la vigilance que vous devez exercer. En tant que tel, le conducteur doit toujours assumer toute la responsabilité de la compréhension qu'il a de son environnement, de ses actions sur le volant de direction pour corriger sa trajectoire, et de sa conduite en toute sécurité. Par ailleurs, il vous appartient de faire des pauses régulières pour ne pas subir la fatigue de la conduite sur les longs trajets, etc.

Toute conduite inadaptée ou négligente peut conduire à un accident imprévisible.

■ Pour éviter toute manipulation accidentelle du système LDA

Désactivez le système LDA avec son bouton lorsque vous ne vous en servez pas. (→P. 244)

■ Situations incompatibles avec le système LDA

Ne pas utiliser le système LDA dans les situations suivantes.

Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, et un accident pourrait s'ensuivre.

- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige, une roue de secours ou un équipement similaire
- Lorsque la route est longée par des obstacles ou des structures pouvant être interprétés à tort comme des marquages de voie (barrières de sécurité, bordure de trottoir, poteaux à catadioptres, etc.)
- Lorsque vous roulez sur route enneigée
- Lorsque les marquages de voie au sol sont difficiles à distinguer en raison de la pluie, la neige, le brouillard, la poussière ou le sable, etc.
- Lorsque le revêtement porte des traces visibles de travaux sur la route, ou si des restes d'anciens marquages de voie sont toujours visibles au sol
- Lorsque vous roulez sur une route dont des voies sont fermées pour cause de travaux, ou sur une voie temporaire
- Lorsque vous traversez des zones en chantier

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage au système LDA ou son fonctionnement incorrect**

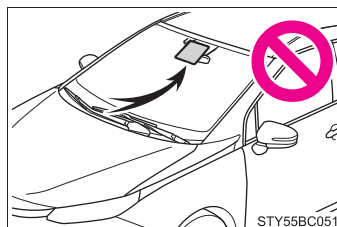
Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement de la LDA

- Ne pas modifier les projecteurs ni y apposer des autocollants à leur surface.
- Ne pas modifier la suspension.
Si des organes de suspension ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin d'être réparé, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Capteur à caméra

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement de la LDA

- Veillez à ce que le pare-brise soit toujours propre.
Il peut arriver que le système soit moins performant si le pare-brise est sale, ou recouvert de pluie, de condensation ou de givre.
- Ne pas coller d'adhésif ni aucun objet au pare-brise, à côté du capteur à caméra.



- Ne pas renverser de liquides sur la caméra de détection.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Ne pas installer une antenne devant l'optique de la caméra.
- Si le pare-brise est embué dans sa partie devant la caméra de détection, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée du pare-brise. (→P. 295)
Par temps froid, l'utilisation du chauffage soufflant sur les pieds peut entraîner la formation de buée dans la partie haute du pare-brise. La qualité des images s'en trouve négativement affectée.



NOTE

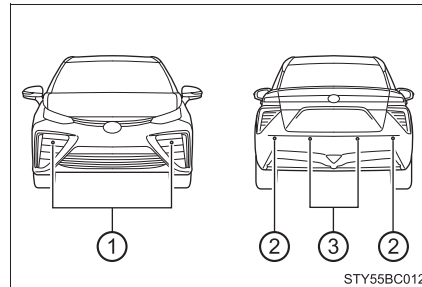
- Ne pas rayer l'objectif de la caméra ni le laisser s'encrasser.
Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, prenez soin d'éviter de pulvériser directement sur l'objectif du produit de nettoyage, etc. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
Pour toute réparation de l'objectif, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas changer de place ou d'orientation le capteur à caméra, et ne pas le démonter.
L'orientation du capteur à caméra a été réglée avec précision.
- Ne pas faire subir de chocs violents au capteur à caméra, et ne pas le mettre en pièces.
- Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Aide au stationnement Toyota à capteurs


La distance entre votre véhicule et les obstacles proches lorsque vous stationnez en créneau ou manœuvrez dans un garage est mesurée par les capteurs et communiquée via les affichages et un signal sonore. Regardez toujours autour du véhicule lorsque vous utilisez ce système.




Types de capteur

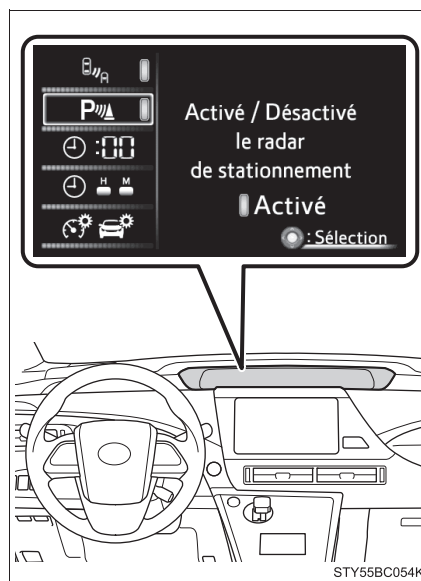
- ① Capteurs d'angle avant
- ② Capteurs d'angle arrière
- ③ Capteurs centraux arrière




Activation de l'aide au stationnement Toyota à capteurs

Vous pouvez utiliser  [affichage des configurations] à l'écran multifonctionnel (→P. 122) pour mettre la fonction sur MARCHE (activer) ou ARRÊT (désactiver)

- 1 Appuyez au choix sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) et sélectionnez 



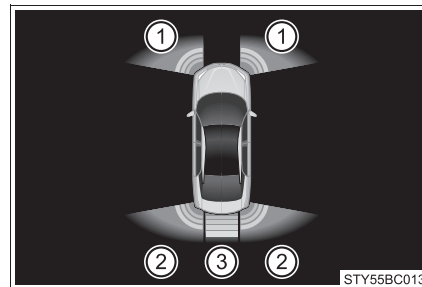
- 2 À chaque appui sur  du sélecteur d'instrumentation, vous passez de MARCHE à ARRÊT et inversement. Lorsque la fonction est sur MARCHE, le témoin de l'aide au stationnement Toyota à capteurs s'allume.

Affichage

Lorsque les capteurs détectent un obstacle, le conducteur est informé par les affichages suivants de la position et de la distance à l'obstacle.

■ Écran multifonctionnel


- ① Capteur d'angle avant actif
- ② Capteur d'angle arrière actif
- ③ Capteur central arrière actif



■ Écran du système de navigation

- ① Lorsque l'image du système de rétrovision sur écran n'est pas affichée

Une représentation graphique s'affiche automatiquement dès qu'un obstacle est détecté. Vous pouvez paramétrer l'écran pour qu'il n'affiche pas la représentation graphique. (→P. 256)

 : Sélectionnez pour mettre au silence les signaux sonores.









- ② Lorsque l'image du système de rétrovision sur écran est affichée (incrustation)



Affichage de la détection par les capteurs, distance avec l'obstacle

■ Affichage de la distance

Les capteurs qui détectent un obstacle s'allument en continu ou clignent.

Affichage*1	Incrustation (écran du système de navigation uniquement)	Distance approximative avec l'obstacle	
		Capteur trois-quarts avant	Capteur d'angle arrière/capteur central arrière
 (continu)	 (clignotement lent)	—	Capteur central arrière uniquement: 150 cm (4,9 ft.) à 60 cm (2,0 ft.)
 (continu)	 (clignotement)	60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.)	60 cm (2,0 ft.) à 45 cm (1,5 ft.)
 (continu)	 (clignotement rapide)	45 cm (1,5 ft.) à 30 cm (1,0 ft.)	Capteur d'angle arrière: 45 cm (1,5 ft.) à 30 cm (1,0 ft.) Capteur central arrière: 45 cm (1,5 ft.) à 35 cm (1,2 ft.)
 (clignotant*2 ou continu*3)	 (continu)	Moins de 30 cm (1,0 ft.)	Capteur d'angle arrière: Moins de 30 cm (1,0 ft.) Capteur central arrière: Moins de 35 cm (1,1 ft.)

*1: Les images peuvent être différentes de celles représentées dans les illustrations.
(→P. 253)

*2: Écran multifonctionnel

*3: Écran du système de navigation

■ Fonctionnement du signal sonore et distance à l'obstacle

Un signal sonore se déclenche lorsque les capteurs sont actifs.

- Le signal sonore s'accélère à mesure que le véhicule approche de l'obstacle.

Il émet en continu à partir de l'instant où le véhicule s'approche de l'obstacle à une distance inférieure aux valeurs suivantes.

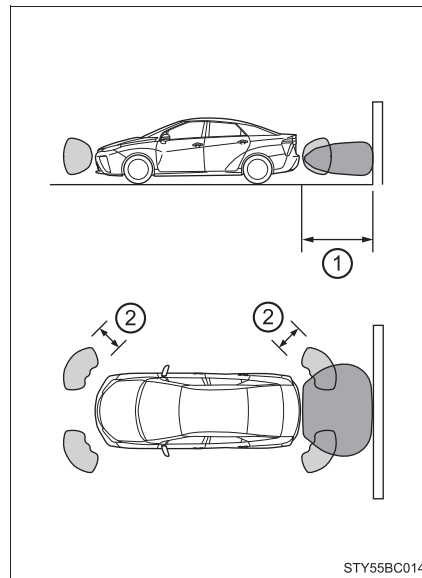
- Capteurs d'angle avant: Environ 30 cm (1,0 ft)
- Capteurs d'angle arrière: Environ 30 cm (1,0 ft)
- Capteurs centraux arrière: Environ 35 cm (1,2 ft)
- Lorsque 2 obstacles ou plus sont détectés simultanément, le signal sonore réagit à celui qui est le plus proche. Si le véhicule s'approche de l'un ou l'autre (ou des deux) à une distance inférieure à celles indiquées ci-dessus, le signal sonore répète un bip long, suivi de bips rapides.

Portée de détection des capteurs

- ① Environ 150 cm (4,9 ft.)
- ② Environ 60 cm (2,0 ft.)

Le schéma illustre la portée de détection des capteurs. Remarquez que les capteurs ne peuvent détecter les obstacles extrêmement proches du véhicule.

La portée des capteurs est susceptible de varier selon la forme des obstacles, etc.



STY55BC014

Configuration de l'aide au stationnement Toyota à capteurs

Vous pouvez modifier le volume des signaux sonores et les conditions d'affichage par l'écran lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP" du système de navigation.
- 2 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Paramètres".
- 3 Sélectionnez "Configuration TOYOTA park assist" à l'écran.
- 4 Sélectionnez l'option de votre choix.

- ① Vous pouvez régler le volume des signaux sonores.
- ② Vous pouvez choisir d'activer ou de désactiver l'affichage de l'aide au stationnement Toyota à capteurs.
- ③ Vous pouvez régler l'affichage des capteurs centraux arrière et l'indication par signal sonore.



■ Conditions de fonctionnement du système d'aide au stationnement Toyota

- Capteurs d'angle avant:
 - Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.
 - La position de sélection n'est pas sur P.
 - Le véhicule roule à moins de 10 km/h (6 mph) environ.
(À n'importe quelle vitesse quand la position de sélection est sur R)
- Capteurs d'angle arrière et centraux arrière:
 - Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.
 - La position de sélection est sur R.

■ Affichage de l'aide au stationnement Toyota à capteurs

Lorsqu'un obstacle est détecté alors que vous utilisez le système de rétrovision sur écran, l'indicateur d'alerte s'affiche dans l'angle supérieur de l'écran même si vous avez configuré ce dernier sur arrêt.

■ Informations relatives à la détection des capteurs

- Les zones de détection des capteurs se limitent à ce qui se trouve autour du pare-chocs du véhicule.
 - Certaines conditions du véhicule et l'environnement risquent d'affecter la capacité d'un capteur à détecter correctement un obstacle. Ci-dessous la liste d'exemples particuliers pour lesquels cela risque de se produire.
 - Le capteur est sale, recouvert de neige ou de glace. (Il suffit de nettoyer les capteurs pour résoudre le problème.)
 - Le capteur est gelé. (Il suffit d'en dégeler la zone pour résoudre le problème.)
Particulièrement par temps froid, si un capteur est gelé, il peut arriver que l'écran n'affiche pas normalement, ou que les obstacles ne soient pas détectés.
 - Le capteur est recouvert d'une manière ou d'une autre.
 - Le véhicule penche considérablement d'un côté.
 - Sur route défoncée, gravillonnée, en pente, ou dans l'herbe.
 - L'environnement immédiat du véhicule est bruyant en raison d'avertisseurs de véhicule, de moteurs de motos, de bruits de systèmes de freinage à air comprimé de camions ou d'autres bruits forts qui engendrent des ultrasons.
 - Un autre véhicule équipé de capteurs d'aide au stationnement est à proximité.
 - Le capteur est voilé par un produit préalablement pulvérisé ou par une forte pluie.
 - Le véhicule est équipé d'une antenne d'aile ou d'une antenne radio.
 - Les anneaux de remorquage sont montés.
 - Le pare-chocs ou le capteur subit un choc violent.
 - Le véhicule est équipé d'un rétroéclairage de plaque d'immatriculation, de support de plaque d'immatriculation, etc.
 - Le véhicule approche d'une bordure de trottoir haute ou incurvée.
 - En cas d'ensoleillement intense ou par temps très froid.
 - La zone située directement sous les pare-chocs est exclue du rayon de détection.
 - Si des obstacles se dressent trop près du capteur.
 - Le véhicule a été équipé d'un système de suspension qui n'est pas d'origine Toyota (suspension abaissée, etc.).
 - Les personnes peuvent ne pas être détectées si elles portent certains types de vêtements.
- Outre les exemples ci-dessus, il existe d'autres cas où, du fait de leur forme, les panneaux ou autres objets peuvent être considérés comme étant plus proches qu'ils ne le sont en réalité par un capteur.
- La forme d'un obstacle peut empêcher un capteur de le détecter. Faites particulièrement attention aux obstacles suivants:
 - Câbles, clôtures, cordes, etc.
 - Coton, neige ou autres matériaux absorbant les ondes sonores
 - Objets comportant des angles saillants
 - Obstacles à faible hauteur
 - Obstacles de grande hauteur dont la partie supérieure surplombe le véhicule

- Les situations suivantes peuvent se produire pendant l'utilisation.
 - Selon la forme de obstacle et d'autres facteurs, il peut arriver que la distance de détection soit plus courte, ou que la détection soit impossible.
 - Il peut arriver que les obstacles ne soient pas détectés s'ils sont trop proches du capteur.
 - Il va y avoir un court délai entre la détection d'un obstacle et son affichage. Même à vitesse réduite, la possibilité existe que l'obstacle arrive à portée de détection du capteur avant que l'affichage et le signal sonore en soient donnés.
 - Il peut arriver que les poteaux de petit diamètre ou les objets plus bas que le capteur ne soient pas détectés lorsque le véhicule s'en approche, même s'ils ont déjà été détectés une fois.
 - Il peut arriver qu'il soit difficile d'entendre les bips en raison du volume du système audio ou du bruit causé par la circulation d'air du système de climatisation.

■ **Si le message "Nettoyer aide au stationnement." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Il est possible qu'un capteur soit sale ou recouvert de neige ou de givre. Dans pareils cas, si vous nettoyez le capteur, le système doit retrouver son fonctionnement normal. Par ailleurs, si le capteur est pris par la glace par temps très froid, il peut arriver qu'une défaillance soit indiquée ou qu'un obstacle ne soit pas détecté. Si le capteur se dégèle, le système doit retrouver son fonctionnement normal.

■ **Si le message "Panne de l'aide au stationnement." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Selon la défaillance du capteur, il peut arriver que le dispositif ne fonctionne pas normalement.

Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le volume des signaux sonores).

(Fonctions personnalisables: →P. 256, 464)



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous utilisez l'aide au stationnement Toyota à capteurs**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, il n'est pas possible de conduire le véhicule de manière sûre, au risque de provoquer un accident.

- N'utilisez pas le système à des vitesses supérieures à 10 km/h (6 mph).
- Les zones de détection des capteurs et leur temps de réaction sont limités. Lorsque vous manœuvrez en marche avant ou arrière, assurez-vous de la sécurité aux abords du véhicule (surtout sur les côtés) et roulez lentement, en vous servant du frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Ne pas installer d'accessoires à l'intérieur du rayon de détection des capteurs.



NOTE

■ Lorsque vous utilisez l'aide au stationnement Toyota à capteurs

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement, suite à la défaillance d'un capteur, etc. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- L'affichage de l'aide au stationnement Toyota à capteurs clignote, et un signal sonore se déclenche quand aucun obstacle n'est détecté.
- Si la partie autour d'un capteur entre en collision avec quelque chose, ou subit un choc violent.
- Si le pare-chocs entre en collision avec quelque chose.
- Si l'affichage reste actif en permanence sans signal sonore, sauf lorsque ce dernier a été mis au silence avec le bouton correspondant.
- Si une erreur d'affichage survient, commencez d'abord par vérifier le capteur.
Si l'erreur survient en l'absence de glace, de neige ou de boue sur le capteur, il est très probable que le capteur soit défaillant.

■ Remarques pour le lavage du véhicule

Ne dirigez pas de fort jet d'eau ou de vapeur sur les capteurs.

À défaut, les capteurs risquent de mal fonctionner.

Systemes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ECB (Système de freinage à pilotage électronique)

Le système de freinage à pilotage électronique produit une force de freinage proportionnelle à la sollicitation

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après appui sur la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante

◆ VSC+ (Contrôle de la stabilité du véhicule+)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

◆ TRC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

Contribue à empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte.

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction

◆ PCS (Système de sécurité de pré-collision)

→P. 266

◆ Signal de freinage d'urgence

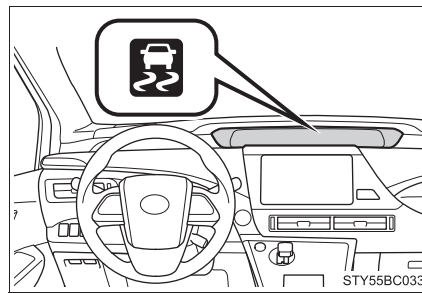
Lorsque vous freinez violemment, les feux de détresse clignotent automatiquement pour alerter le véhicule qui vous suit.

◆ BSM (Surveillance de l'angle mort)

→P. 275


Lorsque les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRC/VSC/ABS sont en action.



Désactivation du système TRC


Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRC risque de réduire la puissance du système de pile à combustible disponible aux

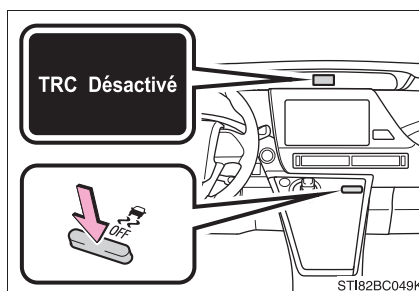
roues. Appuyez sur  pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRC, appuyez brièvement et relâchez




Le message "TRC Désactivé" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.



■ Désactivation des systèmes TRC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRC et VSC, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message "TRC Désactivé" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver les systèmes.

L'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 270)

■ Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le

système TRC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur 

Les systèmes TRC et d'aide au démarrage en côte sont inopérants. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRC, VSC et d'aide au démarrage en côte

Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.

- Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
- Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
- Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
- Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ Bruits de fonctionnement de l'ECB

Le système de freinage à pilotage électronique (ECB) peut produire des bruits dans certaines situations, sans que cela n'indique un quelconque dysfonctionnement.

- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.
- Bruits de moteur du système de freinage provenant de l'avant du véhicule lorsque la porte conducteur est ouverte.
- Bruits de fonctionnement provenant du compartiment moteur alors que 1 ou 2 minutes se sont passées après l'arrêt du système de pile à combustible.

■ Bruit de manœuvre de l'EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien gardez le véhicule et arrêtez le système de pile à combustible. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Réactivation automatique des systèmes TRC et VSC

Lorsque les systèmes TRC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt
- Si seul le système TRC est désactivé, il se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRC et VSC sont tous les deux désactivés, ils ne se réactivent pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- La position de sélection n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur est au repos.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte se désactive dans les situations suivantes:

- Mettez la position de sélection sur P ou N.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous serrez le frein de stationnement.
- Environ 2 secondes après que vous ayez relâché la pédale de frein.

■ Conditions de mise en action du signal de freinage d'urgence

Lorsque les trois conditions suivantes sont réunies, le signal de freinage d'urgence se met en action:

- Les feux de détresse sont éteints.
- Le véhicule roule à plus de 55 km/h (35 mph).
- Vous appuyez sur la pédale de frein d'une manière telle que le système peut juger à la décélération du véhicule qu'il s'agit d'un freinage violent.

■ Désactivation automatique par le système du signal de freinage d'urgence

Le signal de freinage d'urgence est désactivé dans les situations suivantes:

- Les feux de détresse sont en fonction.
- La pédale de frein est relâchée.
- Le système juge à la décélération du véhicule qu'il ne s'agit pas d'un freinage violent.

**AVERTISSEMENT****■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement**

- Les limites d'adhérence des pneus ont été dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt avec l'ABS en action peut être supérieure à celle observée en conditions normales

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

 **AVERTISSEMENT****■ Conditions dans lesquelles le système TRC ne fonctionne pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec le système TRC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants. Prendre le volant avec soin lorsque les conditions risquent de faire perdre toute motricité et stabilité au véhicule.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement dans les pentes abruptes et sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

■ Lorsque le système TRC, VSC et/ou ABS est en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRC et VSC ne fonctionnent pas correctement si le véhicule est équipé de pneumatiques différents.

Pour tout complément d'information sur un changement de pneus ou de jantes, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent causer le mauvais fonctionnement de l'un d'entre eux.

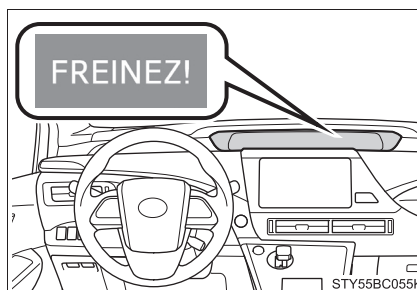
PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Lorsque le capteur radar détecte la possibilité d'une collision frontale, le véhicule freine automatiquement pour limiter la violence de l'impact et donc la gravité des dommages subis par le véhicule.

Le préavis d'alerte du système de sécurité de pré-collision est modifiable ou activable/désactivable, selon les besoins, par un appui sur le bouton. (→P. 267)

◆ Alerte de pré-collision

Lorsqu'il est détecté qu'une collision est hautement probable, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à agir pour éviter le danger.



◆ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsqu'une collision frontale est hautement probable, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

◆ Freinage de pré-collision

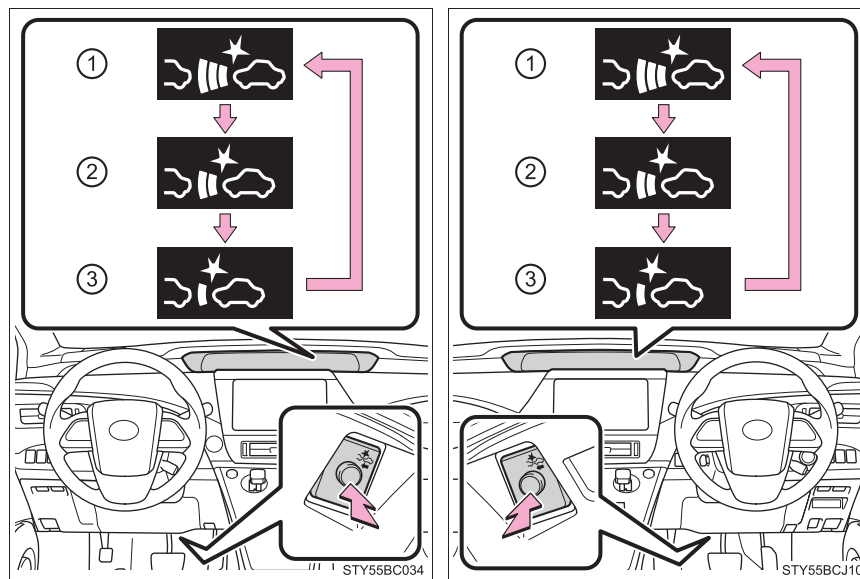
Lorsqu'une collision frontale est hautement probable, le système en avertit le conducteur par un affichage d'alerte et un signal sonore. Si le système détecte qu'une collision est inévitable, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour réduire la vitesse de collision.

Modification du système de sécurité de pré-collision

■ Modification du préavis d'alerte du système de sécurité de pré-collision

► Véhicules à conduite à gauche

► Véhicules à conduite à droite



À chaque appui sur le bouton PCS, le système sélectionne successivement les distances de réaction dans l'ordre suivant.

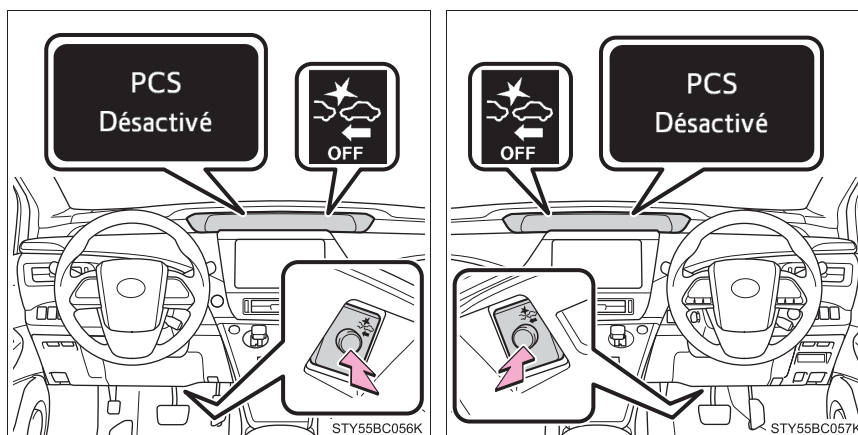
- ① Lointaine
- ② Moyenne*
- ③ Proche

*: Programmation d'usine

■ Désactivation du système de sécurité de pré-collision

▶ Véhicules à conduite à gauche

▶ Véhicules à conduite à droite



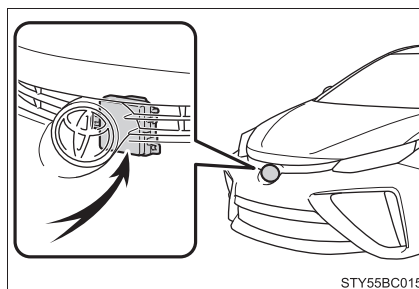
Appuyez sur le bouton PCS pendant plus de 3 secondes.

Le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Pour activer le système, appuyez à nouveau sur le bouton PCS. Le système est activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHÉ.

Capteur radar

Le capteur radar détecte les véhicules ou les autres obstacles sur la route ou à ses abords, et détermine l'imminence d'une collision en fonction de la position, de la vitesse et de la trajectoire des obstacles.



■ Conditions de fonctionnement du système de sécurité de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est actif (→P. 267) et les conditions suivantes sont remplies:

- Alerte de sécurité de pré-collision:
 - Le véhicule roule à plus de 15 km/h (10 mph) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.
- Aide au freinage d'urgence de pré-collision:
 - Le système VSC n'est pas désactivé.
 - Le véhicule roule à plus de 30 km/h (19 mph) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 30 km/h (19 mph) environ.
 - Vous appuyez sur la pédale de frein.
- Freinage de pré-collision:
 - Le système VSC n'est pas désactivé.
 - Le véhicule roule à plus de 15 km/h (10 mph) environ.
 - La vitesse à laquelle votre véhicule approche de l'obstacle ou du véhicule roulant devant le vôtre est supérieure à 10 km/h (7 mph) environ.

■ Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible

Dans l'une des situations suivantes où la zone frontale du capteur radar est masquée, il peut arriver que ce dernier détecte la possibilité d'une collision frontale et que le système s'active.

- Lorsque vous croisez un véhicule alors que vous tournez à droite ou à gauche dans un virage ou à une intersection.
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle droit devant (véhicule qui précède, barrière de péage, etc.)
- Lorsqu'une structure quelconque (panneau publicitaire, plafond bas, éclairage fluorescent, etc.) surplombe la route en côte droit devant
- Lorsque vous roulez sur une route étroite ou passez sous un ouvrage d'art de faible hauteur (pont, tunnel, etc.)
- Lorsque vous roulez sur une route dont la chaussée est déformée
- Lorsqu'un objet en métal, une bosse ou une saillie se trouve sur la chaussée
- Lorsque l'avant du véhicule se cabre ou plonge selon les conditions de chargement
- Lorsque le capteur radar est désaligné à la suite d'un choc violent survenu sur une partie qui l'entoure, etc.
- Lorsqu'il y a un obstacle (barrière de sécurité, etc.) au bord de la route à l'entrée d'un virage
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)

Lorsque le système se déclenche dans les situations décrites précédemment, il est également possible que le véhicule freine avec une puissance supérieure à la normale.

■ Obstacles non-détectés

Le capteur ne peut pas détecter les obstacles en plastique, tels que les cônes de signalisation. Il existe également des cas où le capteur ne peut pas détecter les piétons, les animaux, les vélos, les motos, les arbres ou les congères.

■ Situations dans lesquelles le système de sécurité de pré-collision ne fonctionne pas correctement

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas efficacement dans les situations suivantes:

- Sur routes très sinueuses ou dont la chaussée est déformée
- Si un véhicule débouche sans préavis devant le vôtre, à une intersection par exemple
- Si un véhicule coupe la route au vôtre sans préavis, pendant un dépassement par exemple
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque votre véhicule dérape avec le système VSC désactivé
- Lorsque le véhicule subit une variation extrême de sa hauteur
- Lorsque le capteur radar s'est décalé de sa position à la suite d'un choc subi par la zone qui l'entoure
- Suite à un coup de volant donné pour éviter un obstacle ayant surgi sans préavis devant vous

■ Annulation automatique du système de sécurité de pré-collision

Lorsqu'un mauvais fonctionnement survient parce que le capteur est sale, etc., avec pour résultat une incapacité de ce dernier à détecter les obstacles, le système de sécurité de pré-collision est automatiquement désactivé. Dans ce cas, le système ne s'active pas, même si une collision est possible.

■ Lorsque le système est défaillant, ou s'il est temporairement indisponible

Le témoin d'alerte PCS clignote et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Lorsque les systèmes TRC et VSC sont désactivés

- Lorsque les systèmes TRC et VSC sont désactivés (→P. 262), l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision le sont également. Toutefois, la fonction d'alerte est opérante.
- Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "Aide au freinage précollision désactivée car VSC Désactivé" s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Certification du capteur radar



La "DÉCLARATION de CONFORMITÉ" (DC) à jour est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.globaldenso.com/en/products/oem/index.html>

Hereby, DENSO CORPORATION declares that this DNMWR007 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Hér með lýsir DENSO CORPORATION yfir því að DNMWR007 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
Con la presente DENSO CORPORATION dichiara che questo DNMWR007 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Käesolevaga kinnitab DENSO CORPORATION seadme DNMWR007 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hierbij verklaart DENSO CORPORATION dat het toestel DNMWR007 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ DENSO CORPORATION ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ DNMWR007 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝ ΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.
Ovim DENSO CORPORATION, izjavljuje da je DNMWR007 u skladu s bitnim zahtjevima drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi (NN 25/2012).
Härmed intygar DENSO CORPORATION att denna DNMWR007 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Por medio de la presente DENSO CORPORATION declara que el DNMWR007 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
DENSO CORPORATION týmto vyhlasuje, že DNMWR007 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.

DENSO CORPORATION izjavlja, da je ta DNMWR007 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
DENSO CORPORATION tímto prohlašuje, že tento DNMWR007 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede DENSO CORPORATION erklærer herved, at følgende udstyr DNMWR007 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt DENSO CORPORATION, dass sich das Gerät DNMWR007 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
DENSO CORPORATION erklærer herved at utstyret DNMWR007 er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Alulírott, DENSO CORPORATION nyilatkozom, hogy a DNMWR007 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
DENSO CORPORATION vakuuttaa täten että DNMWR007 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Par la présente DENSO CORPORATION déclare que l'appareil DNMWR007 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Niniejszym DENSO CORPORATION oświadcza, że DNMWR007 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
DENSO CORPORATION declara que este DNMWR007 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, DENSO CORPORATION, jiddikjara li dan DNMWR007 jikkonforma mal-ħtiġijiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn rilevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Ar šo, DENSO CORPORATION, deklarē, ka DNMWR007 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo DENSO CORPORATION deklaruoja, kad šis DNMWR007 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

 **AVERTISSEMENT****■ Limitations du système de sécurité de pré-collision**

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures subies dans tous les cas. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

Ce système a été conçu pour contribuer à éviter les collisions et à en atténuer les effets.

Toutefois, le système intervient différemment selon la situation (→P. 269).

Il en résulte qu'il ne faut pas en attendre le même niveau de performance dans tous les cas. Par ailleurs, il peut arriver que le freinage de pré-collision n'intervienne pas si le conducteur appuie franchement sur la pédale de frein ou tourne le volant de direction, car le système juge que des mesures sont prises pour éviter la collision.

■ Soins à porter au capteur radar

Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct du système de sécurité de pré-collision.

Sinon, le système risque de ne pas fonctionner correctement, et un accident pourrait s'ensuivre.

- Veillez à ce que le capteur et l'emblème de calandre soient toujours propres.
Nettoyez le capteur et l'emblème de calandre avec un chiffon doux, de sorte à éviter de les marquer ou de les abîmer.
- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone qui l'entoure.
Si le capteur se décale même légèrement de sa position, le système peut ne plus fonctionner normalement ou dysfonctionner. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites systématiquement inspecter la partie touchée et régler le capteur par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas démonter le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur, à l'emblème de calandre ou à la zone qui l'entoure.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur et l'emblème de calandre.
- Si le capteur radar a besoin d'être remplacé, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

 **AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant l'assistance fournie par le système**

Par le biais d'alertes et d'actions sur le freinage, le système de sécurité de pré-collision a vocation à aider le conducteur à éviter les collisions selon la logique "OBSERVER-ÉVALUER-AGIR". Il existe des limites au niveau d'assistance que le système est capable de fournir; par conséquent, gardez à l'esprit les points suivants, qui sont essentiels.

● Assistance du conducteur à surveiller la route

Le système de sécurité de pré-collision est capable de détecter les obstacles apparaissant directement en avant du véhicule uniquement, et à une distance limitée uniquement. Ce n'est pas un mécanisme avec lequel le conducteur peut se permettre de conduire négligemment, sans faire attention, ni un système capable de lui fournir une assistance lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il est toujours indispensable pour le conducteur de rester très attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

● Assistance du conducteur à évaluer correctement la situation

Dans sa tentative à estimer la possibilité d'une collision, le système de sécurité de pré-collision ne dispose que des seules données issues des obstacles qu'il détecte directement en avant du véhicule. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur reste vigilant et soit à même de déterminer si oui ou non il existe une possibilité de collision dans n'importe quelle situation donnée.

● Assistance du conducteur à agir

Le système de sécurité de pré-collision est doté d'une fonction d'aide au freinage d'urgence conçue pour contribuer à réduire la gravité d'une collision, qui donc intervient uniquement quand le système a jugé qu'une collision est inévitable. Ce système n'est pas capable d'éviter automatiquement une collision ou d'arrêter le véhicule en parfaite sécurité, sans actions appropriées de la part du conducteur. Pour cette raison, chaque fois qu'il est confronté à une situation de danger, il appartient au conducteur d'effectuer directement et immédiatement les manœuvres visant à garantir la sécurité de tous.

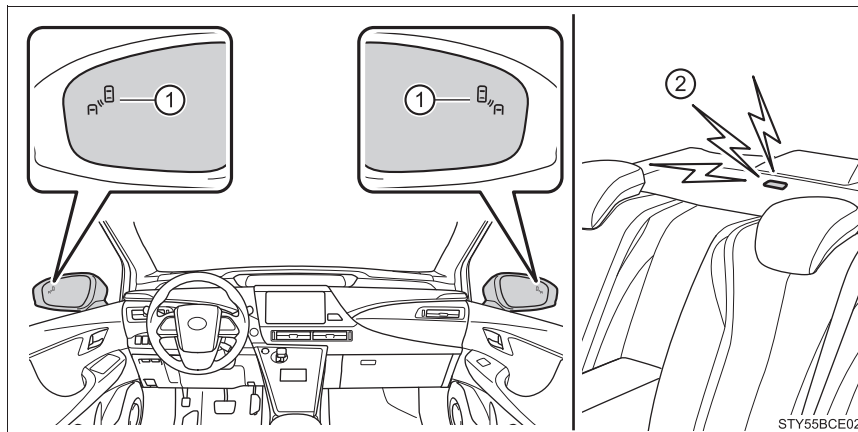
BSM (Surveillance de l'angle mort)

Synthèse de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort BSM (Blind Spot Monitor) est un système à 2 fonctions;

- Fonction de surveillance de l'angle mort
Aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation
- Fonction d'alerte de trafic transversal arrière
Aide le conducteur lorsqu'il doit reculer

Ces fonctions utilisent les mêmes capteurs.



① Témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Fonction de surveillance de l'angle mort:

Quand un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin BSM s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants alors qu'un véhicule est dans l'angle mort, le témoin BSM clignote au rétroviseur extérieur.


Fonction d'alerte de trafic transversal arrière:




Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, les témoins BSM clignotent dans les rétroviseurs extérieurs.

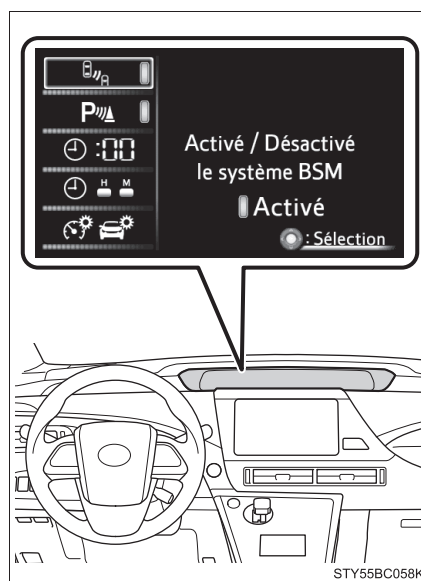
② Signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière (fonction d'alerte de trafic transversal arrière uniquement)


Quand un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche de l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche au niveau du siège arrière.

Activation du système de surveillance de l'angle mort

Vous pouvez utiliser  [affichage des configurations] à l'écran multifonctionnel (→P. 122) pour mettre la fonction sur MARCHE (activer) ou ARRÊT (désactiver)

- 1 Appuyez au choix sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122) et sélectionnez 



- 2 À chaque appui sur  du sélecteur d'instrumentation, vous passez de MARCHE à ARRÊT et inversement. Lorsque vous sélectionnez MARCHE, le témoin BSM s'allume.

■ Visibilité des témoins BSM aux rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin BSM au rétroviseur extérieur soit difficile à distinguer.

■ Audibilité du signal sonore d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment parce que le volume du système audio est fort.

■ Lorsque le message "BSM indisponible." est affiché à l'écran multifonctionnel

Il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la zone du pare-chocs où se trouve le capteur. (→P. 280) Nettoyer la zone du pare-chocs où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal. Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ Lorsque le message "Panne du BSM. Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel

Il y a peut-être un capteur défaillant ou une anomalie de tension. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Certification de la surveillance de l'angle mort

CE 0700

The latest "DECLARATION of CONFORMITY"(DoC) is available at the following:

DoC address : <http://continental.automotive-approvals.de/index.php?produkt=SRR2-A>

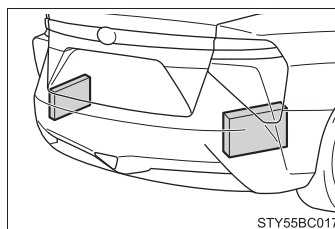
CONTINENTAL tímto prohlašuje, že tento SRR2-A je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
Undertegnede CONTINENTAL erklærer herved, at følgende udstyr SRR2-A overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
Hiermit erklärt CONTINENTAL, dass sich das Gerät SRR2-A in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.
Käesolevaga kinnitab CONTINENTAL seadme SRR2-A vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktiivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Hereby, CONTINENTAL, declares that this SRR2-A is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.
Por medio de la presente CONTINENTAL declara que el SRR2-A cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.
ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ CONTINENTAL ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ SRR2-A ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/EK.
Par la présente CONTINENTAL déclare que l'appareil SRR2-A est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.
Con la presente CONTINENTAL dichiara che questo SRR2-A è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.
Ar šo CONTINENTAL deklarē, ka SRR2-A atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Šiuo CONTINENTAL deklaruoja, kad šis SRR2-A atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.

Hierbij verklaart CONTINENTAL dat het toestel SRR2-A in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.
Hawnhekk, CONTINENTAL, jiddikjara li dan SRR2-A jikkonforma mal-htigijiet essenzjali u ma provvediment i ohrajn relevanti li hemm fid-Dirrettiva 1999/5/EC.
Alulírott, CONTINENTAL nyilatkozom, hogy a SRR2-A megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
Niniejszym CONTINENTAL oświadcza, że SRR2-A jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.
CONTINENTAL declara que este SRR2-A está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
CONTINENTAL izjavlja, da je ta SRR2-A v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
CONTINENTAL týmto vyhlasuje, že SRR2-A spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
CONTINENTAL vakuuttaa täten että SRR2-A tyypinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.
Härmed intygar CONTINENTAL att denna SRR2-A står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.
Hér með lýsir CONTINENTAL yfir því að SRR2-A er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.
CONTINENTAL erklærer herved at utstyret SRR2-A er i samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.
С настоящето, CONTINENTAL, декларира, че SRR2-A е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/EC.
Prin prezenta, CONTINENTAL, declară că aparatul SRR2-A este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/CE.
“Ovim , CONTINENTAL, izjavljuje da ovaj SRR2-A je usklađen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.”
Ovim CONTINENTAL, izjavljuje da je SRR2-A u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC i Pravilnika o RiTT opremi(NN25/2012)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Soins à porter au capteur radar**

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir le fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Veillez à ce que le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure soient toujours propres.



- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un mauvais fonctionnement du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites systématiquement inspecter la partie touchée par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas démonter le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Fonction de surveillance de l'angle mort

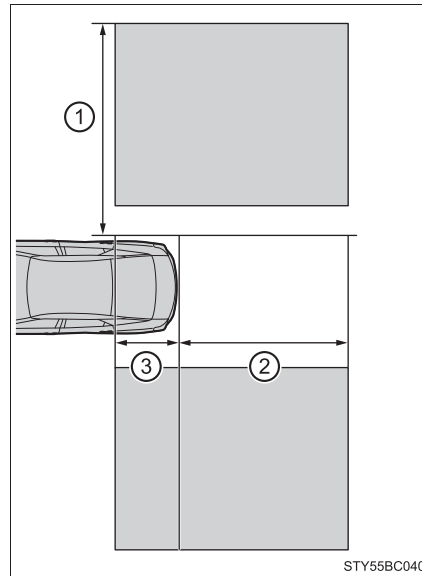
La fonction de surveillance de l'angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules roulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n'est pas réfléchiée par le rétroviseur extérieur (l'angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d'un témoin BSM intégré au rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l'angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

La zone de détection s'étend jusqu'à:

- ① 3,5 m (11,5 ft.) environ depuis le flanc du véhicule
Les premiers 0,5 m (1,6 ft.) depuis le flanc du véhicule sont exclus de la zone de détection
- ② 3 m (9,8 ft.) environ depuis le pare-chocs arrière
- ③ 1 m (3,3 ft.) environ en avant du pare-chocs arrière



⚠ AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une trop grande confiance à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui accorder une trop grande confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ Conditions de fonctionnement de la fonction de surveillance de l'angle mort

- Le système de surveillance de l'angle mort est actif
- Le véhicule roule à plus de 16 mph (10 km/h) environ.

■ Conditions de détection d'un véhicule par la fonction de surveillance de l'angle mort

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion de son changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas les véhicules

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

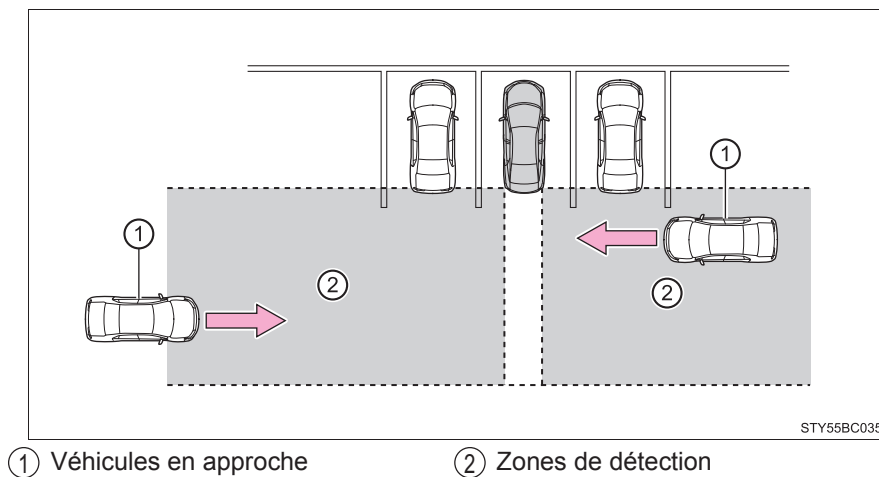
■ Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:
 - Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.).
 - Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
 - Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
 - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
 - Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
 - Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
 - Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
 - Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Tout de suite après l'activation du système de surveillance de l'angle mort

- Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:
 - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
 - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
 - Quand le véhicule porte une charge à l'arrière, comme un porte-vélos par exemple

Fonction d'alerte de trafic transversal arrière

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du vôtre. Elle utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

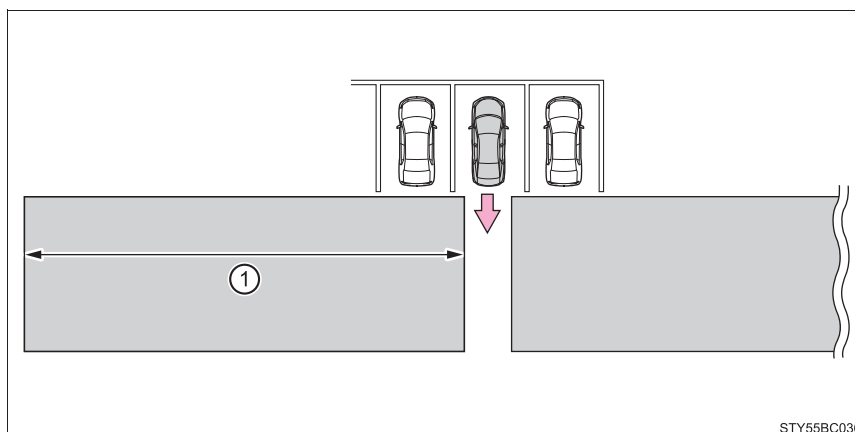
Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est là que pour vous assister, elle ne remplace pas une conduite prudente. Il appartient au conducteur de faire attention lorsqu'il recule, même lorsqu'il utilise la fonction d'alerte de trafic transversal arrière. Le conducteur doit lui-même contrôler visuellement l'arrière du véhicule et s'assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules, etc. avant de reculer. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

Zones de détection de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



STY55BC036

Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance approximative d'alerte
Rapide	28 km/h (18 mph)	20 m (65 ft.)
Lent	8 km/h (5 mph)	5,5 m (18 ft.)

■ Conditions de fonctionnement de la fonction d'alerte de trafic transversal arrière

- Le système de surveillance de l'angle mort est actif.
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mph) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 8 km/h (5 mph) et 28 km/h (18 mph) environ.

■ Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas un véhicule

La fonction d'alerte de trafic transversal arrière n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

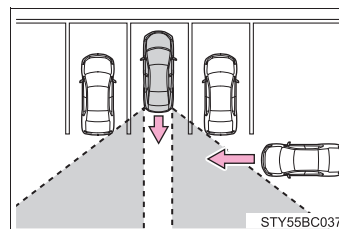
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- Véhicules reculant dans les places de stationnement à côté du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ Conditions dans lesquelles la fonction d'alerte de trafic transversal arrière peut ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que la fonction d'alerte de trafic transversal arrière ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:

- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.).
- Quand le pare-chocs arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Quand plusieurs véhicules approchent les uns à la suite des autres
- Angle fermé de stationnement
- Quand un véhicule approche à vive allure
- Quand vous stationnez dans un dénivelé abrupt, en pente ou en côte, etc.
- Tout de suite après l'activation du système de surveillance de l'angle mort
- Tout de suite après que vous ayez démarré le système de pile à combustible avec le système de surveillance de l'angle mort sur marche
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par les obstacles



Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez un liquide de lave-glace adapté aux températures extérieures.
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie 12 V.
- Faites équiper le véhicule en pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues
- avant.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques, et que les chaînes correspondent aux dimensions des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

Garez le véhicule et mettez la position de sélection sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.

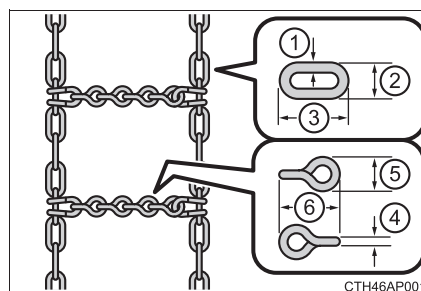
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

Chaîne latérale:

- ① 3 mm (0,12 in.) en diamètre
- ② 10 mm (0,39 in.) en largeur
- ③ 30 mm (1,18 in.) en longueur

Chaîne transversale:

- ④ 4 mm (0,16 in.) en diamètre
- ⑤ 14 mm (0,55 in.) en largeur
- ⑥ 25 mm (0,98 in.) en longueur



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 0,5 — 1,0 km (1/4 — 1/2 mile).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

 AVERTISSEMENT**■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à des vitesses supérieures aux limitations de vitesse ou aux limitations de vitesse préconisées pour les pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 50 km/h (30 mph), selon la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans des nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein récupératif.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Véhicules équipés du système LDA (Alerte de sortie de voie):
Ne pas utiliser le système LDA (Alerte de sortie de voie).

 NOTE**■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Confiez la réparation ou le remplacement des pneus neige à un concessionnaire Toyota ou à un spécialiste compétent en pneus.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

■ Montage de chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs

6

6-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation automatique	292
Volant de direction chauffant/ chauffages de sièges	301

6-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs	303
• Éclairages intérieurs	304
• Éclairages individuels	304

6-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements	306
• Boîte à gants	307
• Rangement de console	307
• Porte-gobelets	308
• Porte-bouteilles	309
• Rangement auxiliaire.....	310
• Porte-carte.....	310
Équipements dans le coffre.....	311

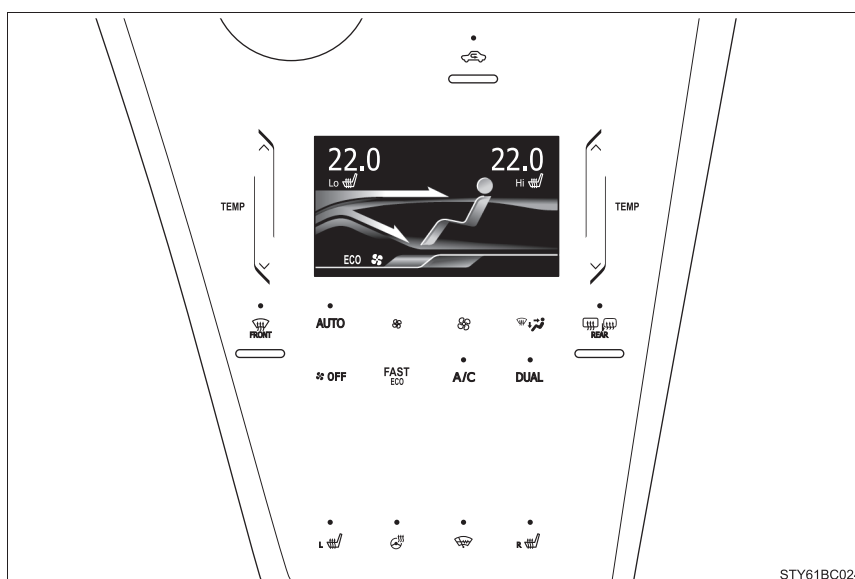
6-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs	313
• Pare-soleil de pare-brise	313
• Miroirs de courtoisie	313
• Montre	314
• Accoudoir	315
• Crochets à vêtements	315
• Poignées de maintien.....	316
• Prise d'alimentation	317
• Chargeur sans fil	318

Système de climatisation automatique

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

Commandes de climatisation

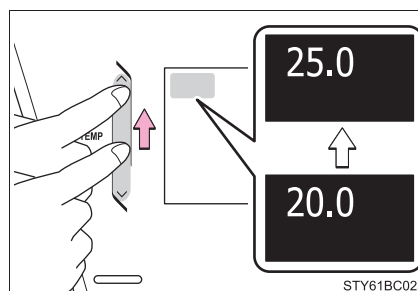


■ Modification du réglage de température



Pour modifier le réglage de température, touchez le capteur et glissez votre doigt sur sa longueur, vers le haut ou le bas.


Vous pouvez également modifier le réglage de température en touchant simplement le capteur.

La modification du réglage de température est confirmée par un signal sonore.




■ Réglage de l'allure de soufflerie

Touchez  (plus) pour augmenter l'allure de soufflerie et  (moins) pour la diminuer.

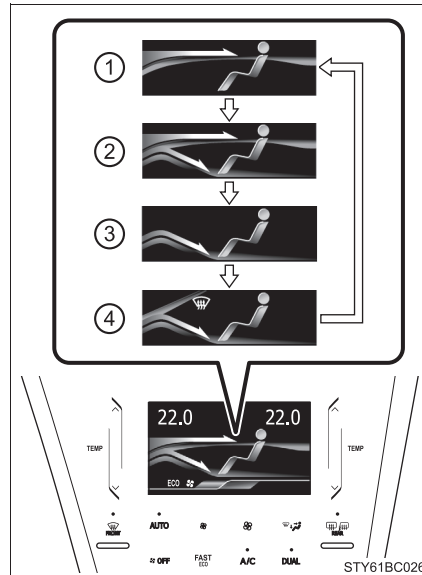
Touchez  pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition d'air

Pour sélectionner le mode de répartition d'air, touchez .

À chaque contact du doigt sur le bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

- ① L'air est diffusé vers le haut du corps
- ② L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds
- ③ L'air est diffusé vers les pieds
- ④ L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction



■ Autres fonctions

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 294)
- Désembuage du pare-brise (→P. 295)
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (→P. 295)

Utilisation du système de climatisation automatique

- 1 Touchez **AUTO**.

Le système de déshumidification se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

- 2 Modifiez le réglage de température.

- 3 Touchez **A/C**.

La fonction de froid et de déshumidification alterne entre les états marche et arrêt à chaque contact du doigt sur le bouton.

- 4 Pour arrêter le fonctionnement, touchez **OFF**.

■ Témoin du mode automatique

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou sur les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

■ Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager (mode "DUAL")



Pour activer le mode "DUAL", appliquez au choix l'une des procédures suivantes:

- Touchez **DUAL**.
- Modifiez le réglage de température du côté passager.



Le témoin s'allume lorsque le mode "DUAL" est actif.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage


Appuyez sur  .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint)

et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur  .

■ Utilisation de la Préférence de climatisation

Touchez .

Chaque fois que vous touchez , le mode de réglage d'allure de soufflerie change comme suit.

"NORMAL" → "ECO" → "FAST"

Lorsque **ECO** est affiché à l'écran de climatisation, le système est réglé avec comme priorité une consommation réduite de carburant, notamment la baisse de l'allure de soufflerie, etc.

Lorsque **FAST** est affiché à l'écran, l'allure de soufflerie est augmentée.


Si vous touchez longuement , **ECO HI** s'affiche à l'écran, et la climatisation est régulée avec comme priorité une consommation de carburant encore plus réduite.

(La climatisation est davantage limitée dans son fonctionnement.)

ECO HI peut être interrompu en cas de manipulation d'autres commandes de climatisation.

■ Désembuage du pare-brise


Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification est active et l'allure de la soufflerie augmente.


Réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut-être automatique.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le véhicule est équipé de désembueurs pour désembuer la lunette arrière et nettoyer les rétroviseurs extérieurs de la pluie, de la rosée et de la buée.

Appuyez sur  .

Le témoin s'allume lorsque le désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs est actif.

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

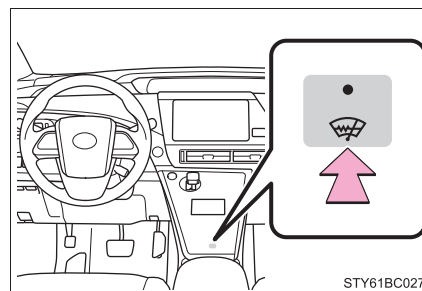
■ Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

Cette fonction sert à empêcher le givrage du pare-brise et des balais d'essuie-glaces.

Touchez  .

Le témoin s'allume lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est actif.

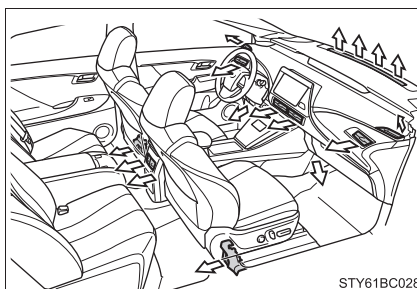
Le dégivreur de pare-brise s'arrête automatiquement après un certain temps.



Aérateurs

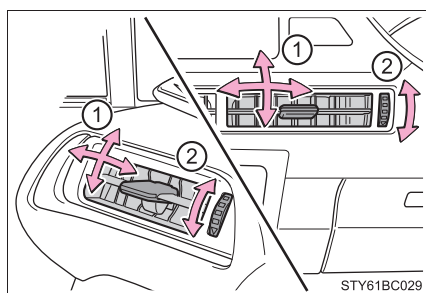
■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

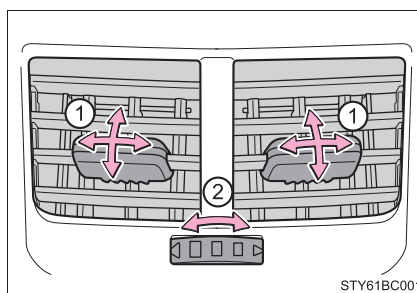


■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

► Avant



► Arrière



- ① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- ② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement réglée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après l'appui sur **AUTO**, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez **A/C** sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez **A/C** sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Fonction de détection de buée sur le pare-brise

En mode automatique, le capteur d'humidité (→P. 300) détecte la buée sur le pare-brise et commande le système de climatisation pour l'éliminer.

■ Mode air extérieur/recyclage

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel par exemple ou dans la circulation dense, réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Préférence

- En mode Préférence, le système de climatisation est régulé comme suit pour donner la priorité à la consommation de carburant:
 - Régulation du radiateur de chauffage d'habitacle et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique
 - Limitation de l'allure de soufflerie lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:
Modifiez les réglages de température et l'allure de soufflerie

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

Lorsque vous appuyez sur le bouton ECO MODE, le système passe en mode de Préférence de climatisation. (→P. 204)

■ Lorsque la température extérieure est basse

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur **A/C**.

■ Lorsque vous sélectionnez  pour les aérateurs utilisés

Pour améliorer votre confort de conduite, l'air circulant autour des pieds peut être plus chaud que celui diffusé par les aérateurs du haut du corps, en fonction de la position sur laquelle est réglée la température.

■ Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ Filtre de climatisation

→P. 376

■ Sélection de la réactivité des commandes à la console de climatisation

Vous avez la possibilité de choisir le temps de réaction, à partir du moment où vous touchez les commandes, en procédant comme suit.

La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

▶ Véhicules à conduite à gauche


1 Touchez  (moins) et **DUAL** pendant environ 3 secondes.

“01” ~ “05” s'affiche à l'indication de la température côté passager.

▶ Véhicules à conduite à droite

1 Touchez  (plus) et **DUAL** pendant environ 3 secondes.

“01” ~ “05” s'affiche à l'indication de la température côté passager.

2 À chaque contact du doigt sur , vous sélectionnez successivement les temps de réponse comme suit.


01 (environ 0,06 s.) → 02 (environ 0,08 s.) → 03 (environ 0,10 s.) → 04 (environ 0,12 s.) → 05 (environ 0,14 s.)

Alors que la configuration souhaitée est affichée, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Activation/désactivation du signal sonore de confirmation des commandes à la console de climatisation

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le signal sonore confirmant que vous touchez les commandes, en procédant comme suit.



La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

- 1 Touchez **AUTO** et **DUAL** pendant environ 3 secondes.
"ON" ou "OFF" s'affiche à l'indication de la température côté passager.
- 2 À chaque contact du doigt sur , l'indication alterne entre ON et OFF.
Avec le choix "ON" ou "OFF" affiché, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ Activation/désactivation de l'affichage contextuel lorsque vous utilisez les commandes à la console de climatisation

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver l'affichage contextuel lorsque vous touchez les commandes, en procédant comme suit.

La climatisation est inopérante pendant que vous effectuez les manipulations suivantes.

- 1 Touchez **FAST**  et **DUAL** pendant environ 3 secondes.
"ON" ou "OFF" s'affiche à l'indication de la température côté passager.
- 2 À chaque contact du doigt sur , l'indication alterne entre ON et OFF.
Avec le choix "ON" ou "OFF" affiché, ne touchez aucune commande pendant 5 secondes environ pour changer d'écran, et la configuration est mémorisée lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.


■ Personnalisation

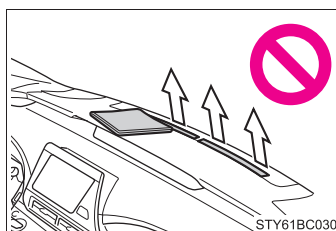
Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sélection du mode automatique de la climatisation).

(Fonctions personnalisables →P. 462)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Ne pas utiliser  par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.



■ Pour éviter des brûlures

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

⚠ NOTE

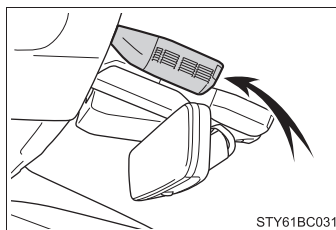
■ Capteur d'humidité

Afin de détecter la présence de buée sur le pare-brise, le véhicule est équipé d'un capteur qui surveille en permanence la température du pare-brise, l'humidité ambiante, etc.

(→P. 297)

Respectez ces points pour éviter tout dommage au capteur:

- Ne pas démonter le capteur
- Ne pas pulvériser de produit lave-vitre sur le capteur et ne pas lui faire subir de chocs violents
- Ne pas coller quoi que ce soit sur le capteur



■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*

Le volant de direction est chauffant sur les parties où vous posez les mains, tandis que les chauffages de sièges réchauffent les sièges.

⚠ AVERTISSEMENT

- Soyez vigilant pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant de direction et les sièges lorsque le chauffage est en fonction:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe et les brûlures bénignes:
 - Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.
 - Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.

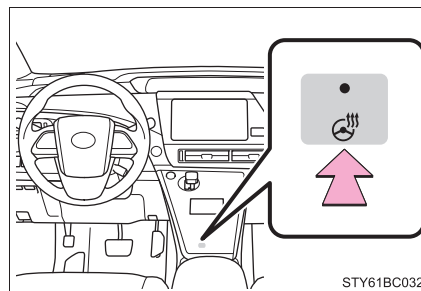
⚠ NOTE

- Ne pas poser d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas le piquer avec des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser les fonctions lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Le témoin indicateur s'allume lorsque le volant de direction chauffant est actif.



STY61BC032

*: Sur modèles équipés

■ Condition de fonctionnement

Le volant de direction chauffant est fonctionnel lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Minuterie

Le volant de direction chauffant s'arrête automatiquement après 30 minutes environ.

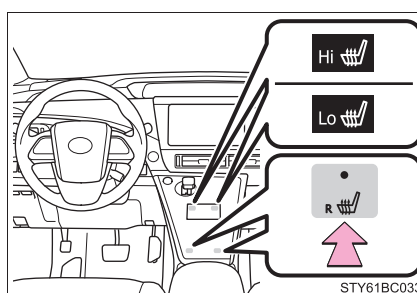
Chauffages de sièges

► Sièges avant

À chaque contact du doigt sur le bouton, vous sélectionnez successivement les puissances de chauffage de siège:

Hi (fort) → Lo (faible) → Arrêt

Pendant les manipulations, l'option choisie est affichée.



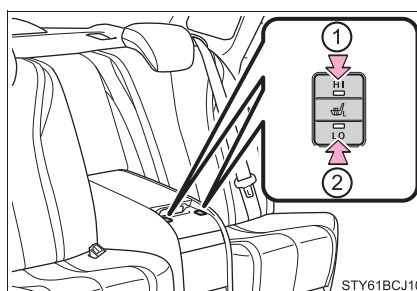
► Sièges arrière

① HI: Fort

Le témoin indicateur s'allume.

② LO: Faible

Le témoin indicateur s'allume.



■ Conditions d'utilisation

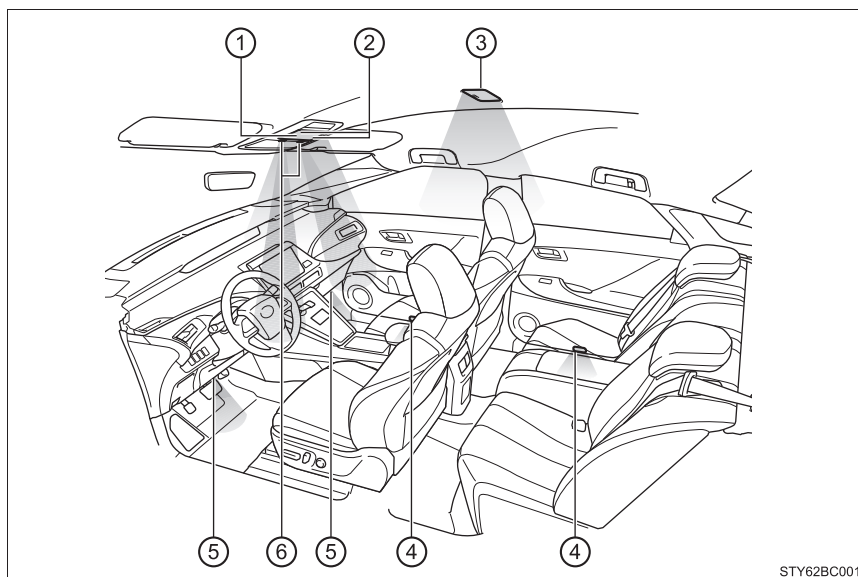
Les chauffages de sièges sont fonctionnels lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Lorsque vous ne vous en servez pas (siège arrière)

Remettez le bouton de niveau pour arrêter le chauffage de siège.

Le témoin indicateur s'éteint.

Détail des éclairages intérieurs



- | | |
|--|---------------------------------------|
| ① Éclairage intérieur avant
(→P. 304) | ④ Éclairages d'accueil sur porte |
| ② Éclairages individuels (→P. 304) | ⑤ Éclairages de plancher*1, 2 |
| ③ Éclairage intérieur arrière
(→P. 304) | ⑥ Éclairages de sélecteur de vitesses |

*1: Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les éclairages de plancher s'allument. Toutefois, si vous réglez au minimum l'éclairage du tableau de bord, les éclairages de plancher s'éteignent. (→P. 117)

*2: Lorsque vous mettez la sélection sur une autre position que P, la luminosité des éclairages de plancher baisse en intensité.

Éclairages intérieurs

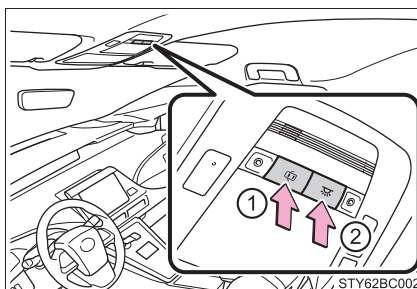
► Avant

- ① Lorsque le bouton est en position enfoncée, les éclairages sont asservis aux portes

L'éclairage s'allume et s'éteint sur commande de l'ouverture et de la fermeture d'une porte.

- ② Lorsque vous appuyez sur le bouton, l'éclairage s'allume

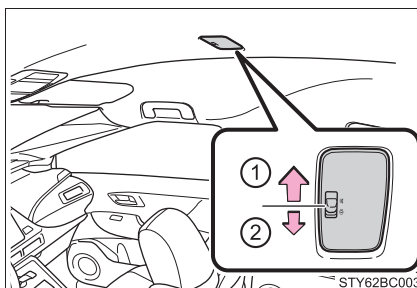
Lorsque vous appuyez à nouveau sur le bouton, l'éclairage s'éteint.



► Arrière

- ① Éclairage allumé
② Asservissement aux portes

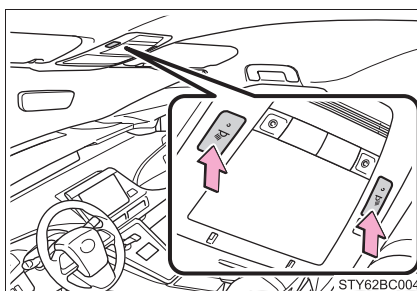
Lorsque les éclairages intérieurs avant sont asservis aux portes, ils s'allument et s'éteignent sur commande de l'ouverture et de la fermeture de la porte arrière.



Éclairages individuels

Allumage/extinction des éclairages

Appuyez sur le bouton; quand il est en position enfoncée, l'éclairage s'allume.



■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage, de la présence de la clé électronique, ainsi que du verrouillage/déverrouillage ou de l'ouverture/la fermeture des portes.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Si les éclairages suivants restent allumés lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après 20 minutes:

- Éclairages intérieurs avant
- Éclairages intérieurs arrière
- Éclairages individuels
- Éclairages d'accueil sur porte
- Éclairages de courtoisie
- Éclairage de coffre

■ Personnalisation

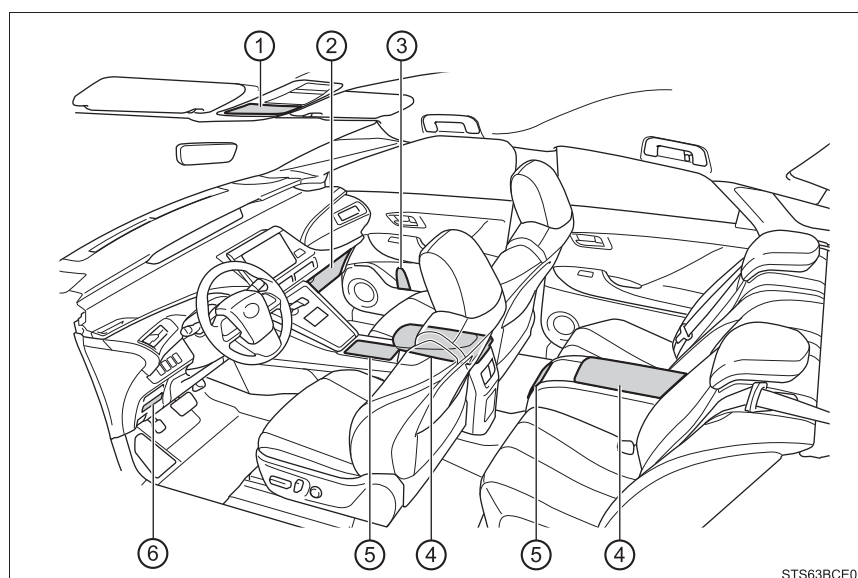
Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables: →P. 461)

 **NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Détail des rangements



STS63BCE01

- | | | | |
|-----------------------------|-----------|--|-----------|
| ① Rangements
auxiliaires | (→P. 310) | ④ Rangement de
console | (→P. 307) |
| ② Boîte à gants | (→P. 307) | ⑤ Porte-gobelets | (→P. 308) |
| ③ Porte-bouteilles | (→P. 309) | ⑥ Porte-carte (véhicules à conduite
à droite) | (→P. 310) |

⚠ AVERTISSEMENT

● Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

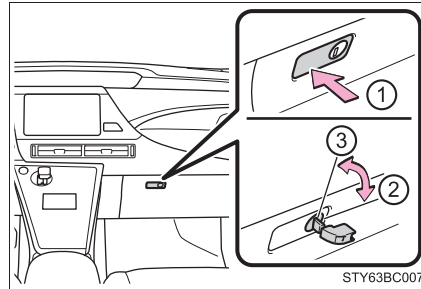
- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

● Pendant la marche du véhicule ou lorsque vous ne vous servez pas des rangements, veillez à ce que leur couvercle soit fermé.

En cas de freinage brusque ou d'embarquée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

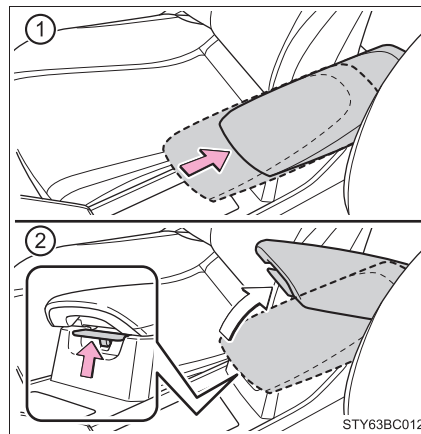
Boîte à gants

- ① Ouverture (appuyez sur le bouton)
- ② Verrouillage avec la clé conventionnelle
- ③ Déverrouillage avec la clé conventionnelle

**Rangement de console**

► Avant

- ① Faites coulisser l'accoudoir pour le reculer au maximum.
- ② Tout en tirant sur le bouton pour déverrouiller, relevez le couvercle



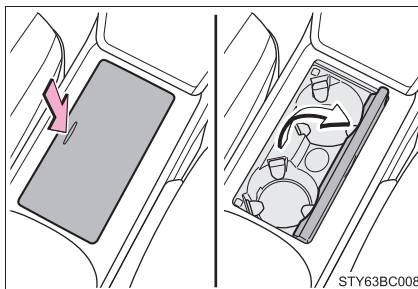
▶ Arrière

Tout en appuyant sur le bouton pour déverrouiller, relevez le couvercle.

**Porte-gobelets**

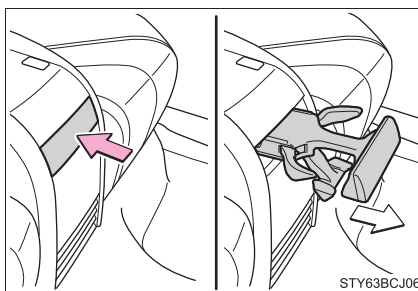
▶ Avant

Appuyez sur le couvercle.



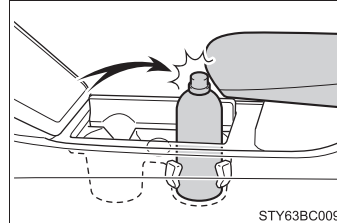
▶ Arrière

Appuyez et relâchez pour permettre au porte-gobelets de sortir.



■ Lorsque vous rangez des bouteilles (porte-gobelets avant)

Lorsque vous utilisez le porte-gobelets de l'accoudoir pour y ranger des bouteilles, celles-ci peuvent gêner le mouvement de l'accoudoir lorsque vous le faites coulisser.

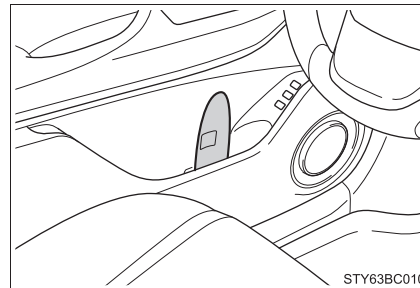


⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets inadaptés aux porte-gobelets

- Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage violent, ces autres objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.
- Pour prévenir tout risque de brûlure, couvrez les boissons chaudes lorsque vous les disposez dans les porte-gobelets.

Porte-bouteilles



- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

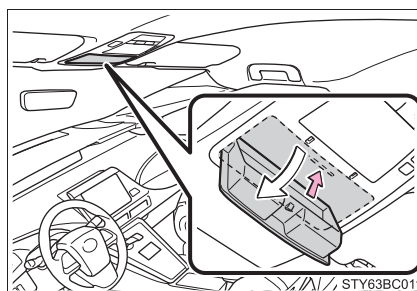
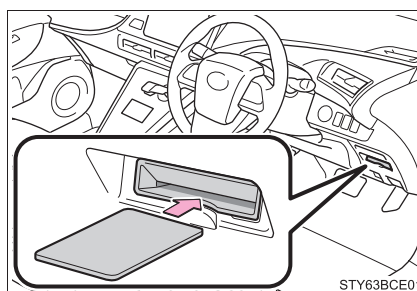
Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles.
En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

⚠ NOTE

Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, ou une tasse en verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les tasses en verre de se briser.

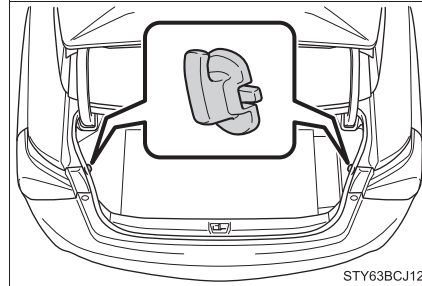
Rangement auxiliaire

Appuyez sur le couvercle.

**Porte-carte (véhicules à conduite à droite)**

Équipements dans le coffre

Crochets pour sacs à provisions

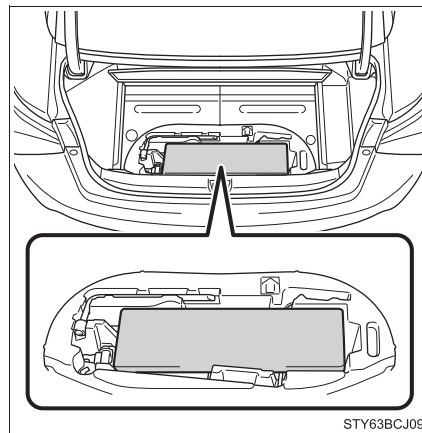


⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux crochets, ne pas leur faire porter trop de poids.

Espace de rangement du triangle de présignalisation

Le triangle de présignalisation peut se ranger sous le tapis de coffre.

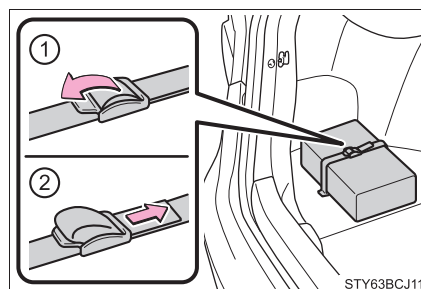


■ Rangement du triangle de présignalisation

Les dimensions et la forme de la mallette du triangle de présignalisation peuvent être telles qu'il ne soit pas possible de la ranger.

Sangle de maintien pour trousse de premiers secours

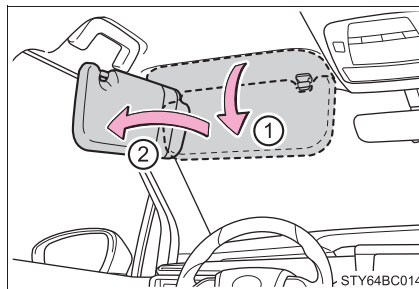
- ① Libération de la sangle
- ② Serrage de la sangle



Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise

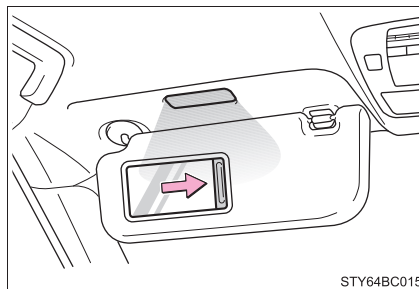
- ① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- ② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.



Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.







NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas laisser les éclairages de courtoisie allumés trop longtemps lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Montre

Pour régler l'heure, utilisez  (affichage des configurations) à l'écran multifonctionnel (→P. 122)

◆ Arrondi à l'heure la plus proche










Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  et appuyez sur .

Les minutes de la montre reviennent à 00.*

*: par ex.entre 1:00 et 1:29 → 1:00

entre 1:30 et 1:59 → 2:00

◆ Réglage de l'heure

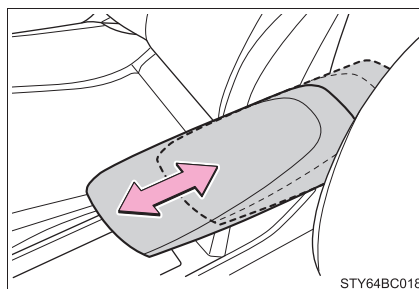
- 1 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  et appuyez sur .
- 2 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez les heures, les minutes ou le format horaire 12/24 heures, et appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation pour régler.
- 3 Lorsque les réglages sont terminés, appuyez sur  et vérifiez l'heure.

La montre est affichée lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

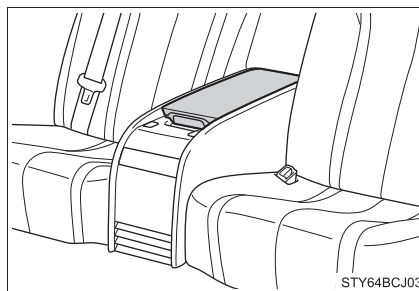
Accoudoir

▶ Avant

Faites coulisser l'accoudoir.



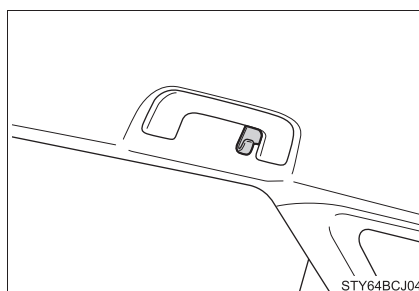
▶ Arrière

 **NOTE**

Pour éviter tout dommage à l'accoudoir, ne pas exercer un poids trop important sur lui.

Crochets à vêtements

Les poignées de maintien arrière sont munies de crochets à vêtements.



⚠ AVERTISSEMENT

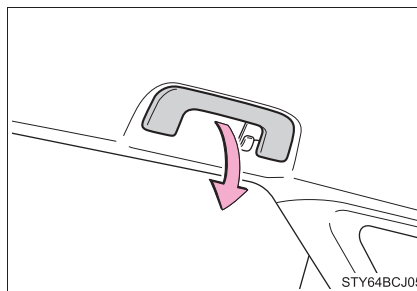
Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement de l'airbag SRS rideau, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage au crochet à vêtements, ne pas le charger avec un poids trop important.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.

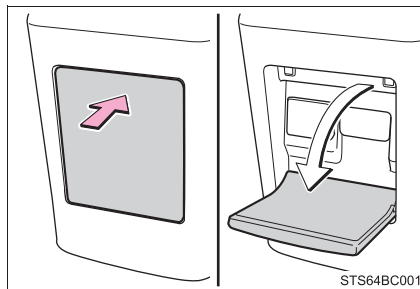
⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien, ne rien y accrocher de lourd et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

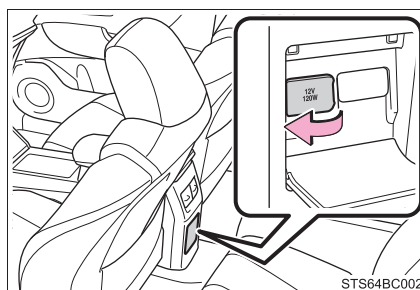
Prise d'alimentation

Merci d'utiliser la prise d'alimentation pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

- 1 Poussez sur le couvercle à l'arrière du rangement de console pour ouvrir.



- 2 Ouvrez le couvercle.



La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE ou ACCESSOIRES.

NOTE

- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, refermez le cache lorsque vous ne vous en servez pas. Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système de pile à combustible est arrêté.

Chargeur sans fil

Vous pouvez charger un appareil mobile (smartphones et batteries nomades, etc.) en le posant simplement sur la surface de charge, à condition qu'il soit compatible avec la norme Qi de transmission d'énergie sans fil développée par le Wireless Power Consortium.

Cette fonction est inutilisable avec les appareils mobiles dont les dimensions sont supérieures à celles de la surface de charge. Par ailleurs, selon l'appareil mobile, il peut arriver qu'elle ne fonctionne pas comme en temps normal. Veuillez lire la notice d'utilisation de l'appareil mobile à utiliser.

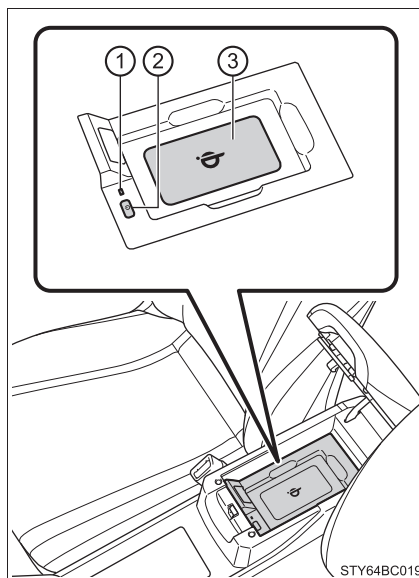
■ Le logo "Qi"

Le logo "Qi" est une marque commerciale de Wireless Power Consortium.



■ Dénomination des parties

- ① Témoin indicateur de fonctionnement
- ② Interrupteur électrique
- ③ Plage de charge



■ Utilisation du chargeur sans fil

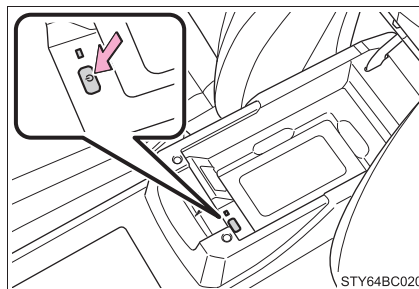
1 Ouvrez le rangement de console. (→P. 307).

2 Appuyez sur le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil.

À chaque appui sur le bouton marche/arrêt, vous mettez sur marche/arrêt.

En position marche, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.

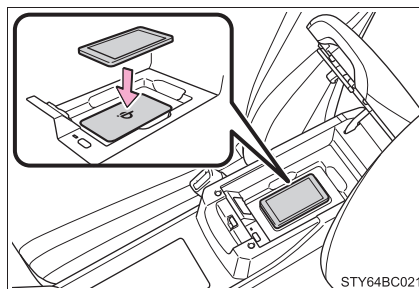
Même lorsque le système de pile à combustible est arrêté, le système mémorise l'état marche/arrêt dans lequel se trouve le bouton marche/arrêt du chargeur sans fil.



3 Posez l'appareil mobile face de charge vers le bas.

Pendant la charge, le témoin indicateur de fonctionnement est allumé en orange.

Si l'appareil mobile ne se charge visiblement pas, essayez de le placer aussi près possible du centre de la surface de charge.



Lorsque la charge est terminée, le témoin indicateur de fonctionnement s'allume en vert.

● Fonction de recharge

- Lorsque la charge est terminée et après une durée fixe passée dans l'état où la charge est suspendue, celle-ci reprend.
- Lorsque l'appareil mobile change de place, la charge s'arrête quelques instants, puis reprend.

■ Conditions d'allumage du témoin indicateur de fonctionnement

Témoin indicateur de fonctionnement	Conditions
Éteint	Lorsque l'alimentation électrique du chargeur sans fil est sur arrêt
Allumé en vert	En veille (état où la charge est possible)
	Lorsque la charge est terminée*
Allumé en orange	Lorsque vous posez l'appareil mobile sur la surface de charge (détection de l'appareil mobile)
	Recharge

*: Selon l'appareil mobile, il y a des cas où le témoin indicateur de fonctionnement continue d'être allumé en orange alors que la charge est terminée.

● Lorsque le témoin indicateur de fonctionnement clignote

Lorsqu'une erreur est détectée, le témoin indicateur de fonctionnement clignote en orange. Traitez l'erreur en vous aidant du tableau suivant.

Témoin indicateur de fonctionnement	Causes suspectées	Conduite à tenir
Clignote sans cesse une fois par seconde (orange)	Défaut de communication entre véhicule et chargeur.	Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
Clignote sans cesse 3 fois de suite (orange)	L'appareil mobile est séparé de la surface de charge par une substance étrangère.	Nettoyez la surface de charge de la substance extérieure étrangère qui la sépare de l'appareil mobile.
	L'appareil mobile n'est plus synchronisé parce qu'il n'est pas en position.	Centrez l'appareil mobile sur la surface de charge.
Clignote sans cesse 4 fois de suite (orange)	Il y a échauffement à l'intérieur du chargeur sans fil.	Arrêtez immédiatement la charge et reprenez-la après quelques minutes.

■ Conditions de fonctionnement du chargeur sans fil

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ Appareils mobiles utilisables

Le chargeur sans fil est utilisable avec les appareils mobiles compatibles avec la norme Qi.

Toutefois, la compatibilité avec tous les appareils à la norme Qi n'est pas garantie.

À commencer par les téléphones mobiles et les smartphones, il est destiné aux appareils mobiles de faible puissance électrique, pas plus de 5 W.

■ Lorsque l'appareil mobile est muni d'une coque et d'accessoires

Ne pas charger dans les situations où la coque et les accessoires dont est muni l'appareil mobile ne sont pas compatibles Qi. Selon le type de coque et d'accessoire, il peut arriver que la charge soit impossible. Lorsque l'appareil mobile ne se charge pas alors qu'il est posé sur la surface de charge, retirez-en sa coque et ses accessoires.

■ Pendant la charge, la radio AM est parasitée

Éteignez le chargeur sans fil et confirmez la baisse des parasites. Si les parasites diminuent, appuyez sur l'interrupteur électrique du chargeur sans fil pendant 2 secondes de suite, sa fréquence va changer et les parasites seront réduits.

Par ailleurs, à cette occasion, le témoin indicateur de fonctionnement va clignoter 2 fois en orange.

■ Points importants du chargeur sans fil

- Si la clé électronique n'est pas détectée à l'intérieur du véhicule, la charge est impossible. Lorsque vous ouvrez et fermez la porte, la charge peut être suspendue temporairement.

- Pendant la charge, le chargeur sans fil et l'appareil mobile s'échauffent; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

Lorsqu'un appareil mobile s'échauffe pendant la charge, celle-ci peut s'arrêter en raison de la fonction de protection de l'appareil mobile. Dans ce cas, une fois l'appareil mobile suffisamment refroidi, la charge reprend.

■ Bruits de fonctionnement

Lorsque vous établissez l'alimentation électrique, le chargeur produit un bruit pendant qu'il recherche l'appareil mobile; toutefois, ce n'est pas un défaut de fonctionnement.

■ Nettoyage

→P. 332

**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

- Pendant la charge d'un appareil mobile, pour des raisons de sécurité, le conducteur ne doit pas en faire usage pendant la marche du véhicule.
- Assurez-vous que le couvercle du rangement de console est fermé pendant la marche du véhicule. En cas de freinage violent, etc., un passager risque de se taper une partie du corps dans le couvercle ouvert, l'appareil mobile peut se transformer en projectile, ce qui pourrait conduire à un accident imprévisible.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) doivent consulter leur médecin quant à l'utilisation du chargeur sans fil. Le fonctionnement des prothèses médicales peut être perturbé par l'utilisation du chargeur sans fil.

■ Pour éviter tout dommage ou brûlure

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, le risque existe que l'équipement subisse des dommages, tombe en panne ou prenne feu, et que vous soyez brûlé par suite d'une surchauffe.

- Ne pas disposer d'objets métalliques entre la surface de charge et l'appareil mobile pendant la charge
- Ne pas poser d'autocollants, objets métalliques, etc., sur la surface de charge ou l'appareil mobile
- Ne pas couvrir d'un linge, etc., pendant la charge
- Ne pas charger d'autres appareils mobiles que ceux désignés
- Ne pas approcher d'objets magnétisés
- Ne pas charger avec la surface de charge couverte de poussière.
- Lorsque vous ne vous en servez pas, fermez le couvercle du rangement de console afin d'éviter toute entrée de corps étrangers et déversement de liquides (boissons, etc.) sur la surface de charge.
- Ne pas démanteler en vue d'un démontage ou d'une modification
- Ne pas donner de coups ni appuyer trop fort

 NOTE**■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le fonctionnement ne soit pas normal

- L'appareil mobile est chargé au maximum de sa capacité
- Il y a un produit étranger entre la surface de charge et l'appareil mobile
- La charge provoque l'échauffement de l'appareil mobile
- La surface de charge de l'appareil mobile est tournée vers le haut
- L'appareil mobile n'est pas placé en alignement avec la surface de charge
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque la clé électronique est en contact avec ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité

Par ailleurs, à l'exclusion de ce qui précède, lorsque le chargeur sans fil ne se comporte pas normalement ou son témoin indicateur de fonctionnement clignote en continu, on peut considérer qu'il est défectueux. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Pour éviter toute panne ou dommage aux données

- Ne pas approcher à portée du chargeur pendant la charge les cartes magnétiques, comme une carte de crédit par exemple, ou les supports d'enregistrement magnétiques, etc., sous peine d'entraîner un effacement des données sous l'action du magnétisme. Par ailleurs, ne pas approcher à portée du chargeur les instruments de précision, comme une montre-bracelet par exemple, car le risque existe qu'ils y tombent en panne.
- Ne pas laisser l'appareil mobile à l'intérieur du véhicule. La température régnant dans l'habitacle pouvant être très élevée, lorsque le véhicule est laissé au soleil, l'appareil mobile risque d'en souffrir.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système de pile à combustible est arrêté, ne pas utiliser le chargeur sans fil pendant trop longtemps.

Entretien et soin**7**

7-1. Entretien et soin		7-3. Entretien à faire soi-même	
Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	326	Précautions avec l'entretien à faire soi-même	337
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	331	Capot.....	340
7-2. Entretien		Positionnement d'un cric d'atelier	341
Prescriptions d'entretien.....	334	Compartiment du moteur électrique	343
		Batterie 12 V	347
		Pneus	352
		Remplacement de la roue.....	363
		Pression de gonflage des pneus	371
		Jantes.....	373
		Filtre de climatisation	376
		Pile de la clé électronique	378
		Vérification et remplacement des fusibles.....	381
		Ampoules	385

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- Ne pas approcher la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.
- Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

■ À la station de lavage

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé à plus de 2 m (6 ft.) du véhicule pendant le lavage de celui-ci. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 148)

■ Jantes en aluminium

- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. Ne pas utiliser de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. Ne pas utiliser de produits de nettoyage chimiques agressifs. Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ Pare-chocs

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Traitement hydrophobe des vitres latérales avant

- Vous pouvez prolonger l'efficacité du traitement hydrophobe en respectant les précautions suivantes.
 - Nettoyez régulièrement les souillures, etc., déposées sur les vitres latérales avant.
 - Ne pas laisser la saleté et la poussière s'accumuler sur les vitres pendant trop longtemps. Nettoyez dès que possible les vitres avec un chiffon doux et humide.
 - Ne pas utiliser de produits lustrants ou lave-vitres contenant des abrasifs pour nettoyer les vitres.
 - Ne pas utiliser d'objets métalliques pour éliminer les dépôts de condensation.
- Lorsque les qualités hydrophobes du traitement sont devenues insuffisantes, il est possible de le réparer. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Comment restaurer l'effet antipluie du traitement autonettoyant des rétroviseurs

Le verre du rétroviseur récupère progressivement l'effet anti-pluie de son traitement dès lors qu'il est exposé à la lumière du soleil (→P. 175). Toutefois, si vous souhaitez restaurer cet effet sans attendre, procédez comme suit:

- 1 Appliquez de l'eau sur le verre du rétroviseur pour le nettoyer des salissures.
- 2 Nettoyez les salissures avec un chiffon propre et doux légèrement humide.
- 3 Nettoyez le verre du rétroviseur avec un produit lave-vitres ou un détergent. Si vous utilisez un détergent, rincez abondamment le verre du rétroviseur à l'eau claire.
- 4 Essuyez les traces d'eau sur le verre du rétroviseur avec chiffon propre et doux, etc.
- 5 Stationnez votre véhicule à l'extérieur pendant 5 heures environ, de telle sorte que le verre des rétroviseurs soit exposé à la lumière du soleil. (La durée de restauration varie selon l'importance des salissures et leur type.)

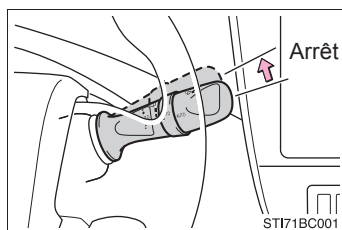
⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment du moteur électrique. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise

Mettez le commodo d'essuie-glaces sur arrêt.
(→P. 218)

Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces peuvent se mettre en action sans que vous vous y attendiez dans les situations suivantes, et vous risquez de vous faire pincer les mains ou de subir d'autres blessures graves, et de causer des dommages aux balais d'essuie-glaces.



- Lorsque vous touchez de la main la partie supérieure du pare-brise où se trouve le détecteur de pluie
- Lorsque vous tenez un chiffon humide ou autre tout près du détecteur de pluie
- Si le pare-brise est heurté par quelque chose
- Si vous touchez directement le boîtier du détecteur de pluie ou si quelque chose vient le heurter

■ Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort

Si la peinture du pare-chocs arrière se trouve écaillée ou rayée, le système peut ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)

- Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur route salée
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
 - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ Nettoyage des optiques

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse à poils durs.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne pas retirer le bouchon de réceptacle du véhicule et verser directement de l'eau sur le réceptacle du véhicule. Si de l'eau entre par le réceptacle du véhicule, des dommages risquent de s'ensuivre.

■ Quand vous utilisez une station de lavage automatique

Ramenez le sélecteur d'essuie-glaces en position de repos. (→P. 218)
Si le commodo d'essuie-glaces est sur "AUTO", les essuie-glaces risquent de se mettre en marche, ce qui pourrait endommager les balais.

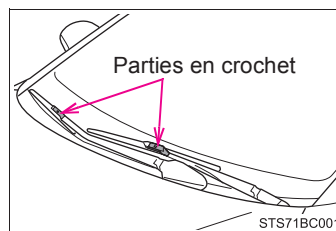
 NOTE**■ Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas laisser l'eau sous haute pression frapper directement la caméra ou la zone qui l'entoure. Par suite du choc causé par l'eau sous haute pression, le risque existe que le dispositif ne fonctionne plus normalement.
- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
 - Pile à combustible
 - Organes liés à la propulsion
 - Organes de direction
 - Organes de suspension
 - Organes de freinage

■ Lorsque vous levez les bras d'essuie-glace de pare-brise

Veiller à lever les bras d'essuie-glace en les tenant par les crochets.

Ne pas les lever en les tenant seulement par les balais d'essuie-glace, sous peine de déformer ces derniers.



Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.
Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

■ Lorsque vous nettoyez les parties moquetées de la boîte à gants, du rangement de console, etc.

Si on utilise du ruban adhésif fort, le risque existe que la surface de la moquette soit endommagée.

**AVERTISSEMENT****■ Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne pas renverser de liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, dans la prise d'air de ventilation de la batterie de traction, ou dans le coffre. Cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement de la batterie de traction, des équipements électriques, etc., qui peuvent également prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 42)
Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.
- Ne pas renverser un liquide sur le chargeur sans fil (→P. 318). À défaut, le risque existe que le chargeur surchauffe et provoque des brûlures ou un choc électrique, avec pour conséquences des blessures graves, voire la mort.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés de LDA [Alerte de sortie de voie])

Prenez soin de ne pas toucher la caméra de détection (→P. 243).

Si vous rayez accidentellement la caméra ou lui donnez un coup, le risque existe que le système LDA et les feux de route automatiques ne fonctionnent plus normalement ou soient à l'origine d'un défaut de fonctionnement.

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- Ne pas utiliser un produit lave-vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière ou l'antenne. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni d'abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. C'est pourquoi Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien périodique

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples renseignements sur le programme d'entretien à suivre, reportez-vous au "Carnet d'entretien Toyota" ou au "Carnet de garantie Toyota".

Entretien à faire soi-même

Qu'en est-il de l'entretien à faire soi-même?

Vous pouvez réaliser vous-même nombre d'opérations d'entretien, dans la mesure où vous possédez un minimum de notions mécaniques et où vous disposez d'un outillage succinct.

Notez cependant que certains travaux d'entretien requièrent un outillage spécial et des connaissances approfondies. De telles opérations gagneront à être exécutées par des techniciens qualifiés. Même si vous êtes un mécanicien amateur éclairé, nous vous recommandons de faire effectuer les réparations et l'entretien de votre véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Les concessionnaires et réparateurs agréés Toyota tiennent à jour l'historique de l'entretien, ce qui peut se révéler très utile lorsque vous demandez une prise en charge sous garantie. Si vous choisissez de faire appel à un professionnel qualifié et convenablement équipé plutôt qu'à un réparateur agréé Toyota pour l'entretien ou la réparation de votre véhicule, nous vous recommandons de lui demander de tenir un historique des opérations effectuées.

■ Où s'adresser pour les services d'entretien?

Pour que votre véhicule soit toujours dans le meilleur état possible, Toyota vous recommande d'en confier toutes les opérations d'entretien, mais aussi de contrôle et de réparation, à un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Pour l'entretien et les réparations pris en charge dans le cadre de votre garantie, rendez-vous chez un concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, qui utilisera des pièces détachées d'origine Toyota pour résoudre le problème rencontré. Le fait de faire appel à un concessionnaire ou un réparateur agréé Toyota pour les réparations et l'entretien hors garantie présente certains avantages. En effet, en tant que membres du réseau Toyota, ils peuvent vous aider au mieux à résoudre les difficultés que vous rencontrez.

Votre concessionnaire ou réparateur agréé Toyota, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, pourra prendre en charge l'entretien périodique de votre véhicule, en toute confiance et pour un prix raisonnable. En effet, il a l'expérience des véhicules Toyota.

■ Votre véhicule a-t-il besoin de réparations?

Soyez attentif à tout changement de comportement, aux bruits et aux signaux visuels indiquant qu'une intervention est nécessaire. Voici quelques indices importants:

- Perte de puissance notable
- Écoulement de liquide sous le véhicule (Cependant, la formation de gouttelettes d'eau provenant du système de climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus apparemment dégonflés, crissement excessif des pneus en virage, usure inhabituelle des pneus
- Le véhicule embarque d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Bruits anormaux de la suspension
- Perte d'efficacité des freins, pédale de frein spongieuse sous le pied, pédale presque en contact avec le plancher, le véhicule embarque d'un côté au freinage
- Température du liquide de refroidissement supérieure à la normale en permanence

Si vous constatez l'un de ces phénomènes, faites contrôler le véhicule dans les plus brefs délais par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Il est possible que votre véhicule ait besoin d'un réglage ou d'une réparation.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 347)

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veuillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 347)	<ul style="list-style-type: none"> • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de refroidissement du convertisseur (→P. 344)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps. • Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Fusibles (→P. 381)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 385)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 346)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 371)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre pour pneumatiques • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 346)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)

⚠ AVERTISSEMENT

Le compartiment du moteur électrique renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment du moteur électrique

- Prenez garde à ne pas toucher les organes haute tension ou du circuit d'hydrogène.
- Vérifiez que le témoin "READY" est éteint.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs en mouvement.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur électrique, le convertisseur, le radiateur, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. Le liquide de refroidissement et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment du moteur électrique.
- Ne pas fumer et tenir la batterie 12 V à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les émanations de la batterie 12 V sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.
- Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains; en outre, il détériore les surfaces peintes. En cas de contact accidentel de liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.
Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.
- Ne jamais toucher, démonter, déposer ou remplacer les organes et câbles sous haute tension et leurs connecteurs. Vous pourriez être gravement brûlé ou subir un choc électrique suffisant pour vous blesser gravement ou vous tuer.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des ventilateurs électriques de refroidissement ou du radiateur

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE, les ventilateurs électriques de refroidissement sont susceptibles de se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 346)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.



NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur électrique causée par les impuretés en suspension dans l'air.

■ Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.

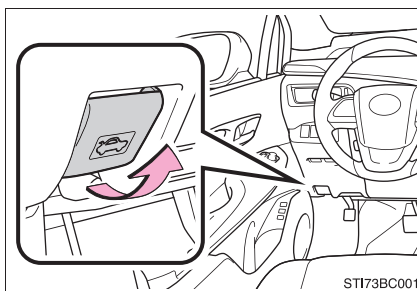
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

Capot

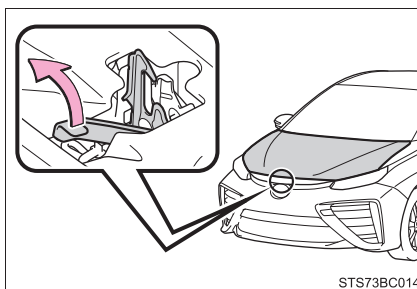
Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

- 1 Tirez le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



AVERTISSEMENT

■ Vérifications avant de prendre la route

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

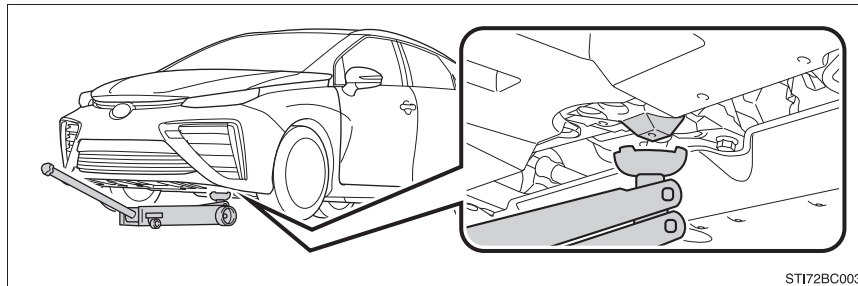
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Positionnement d'un cric d'atelier

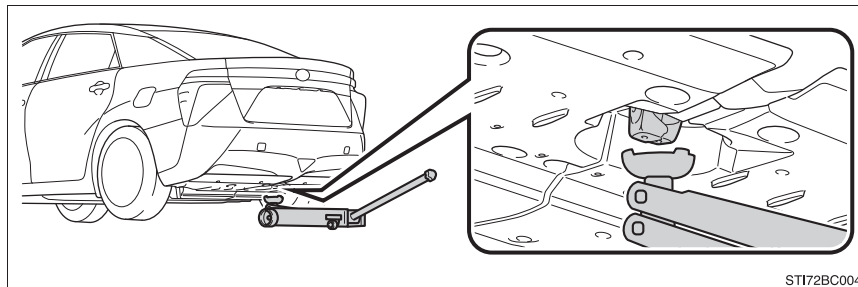
Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec un cric d'atelier, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

◆ Avant



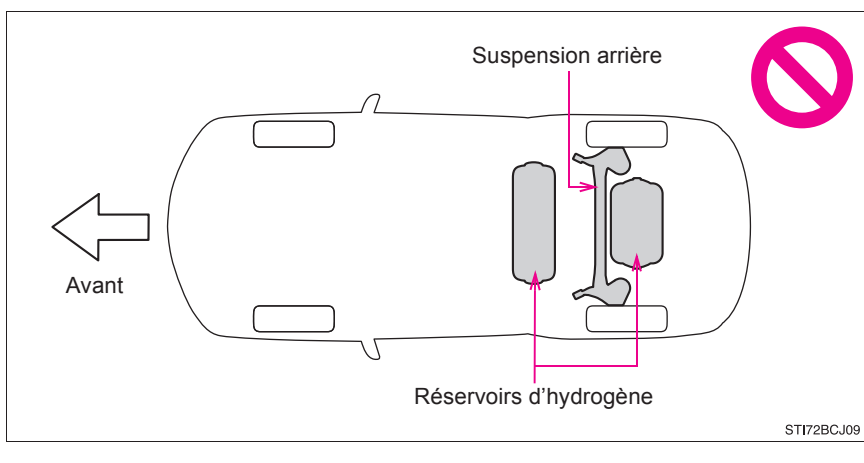
◆ Arrière



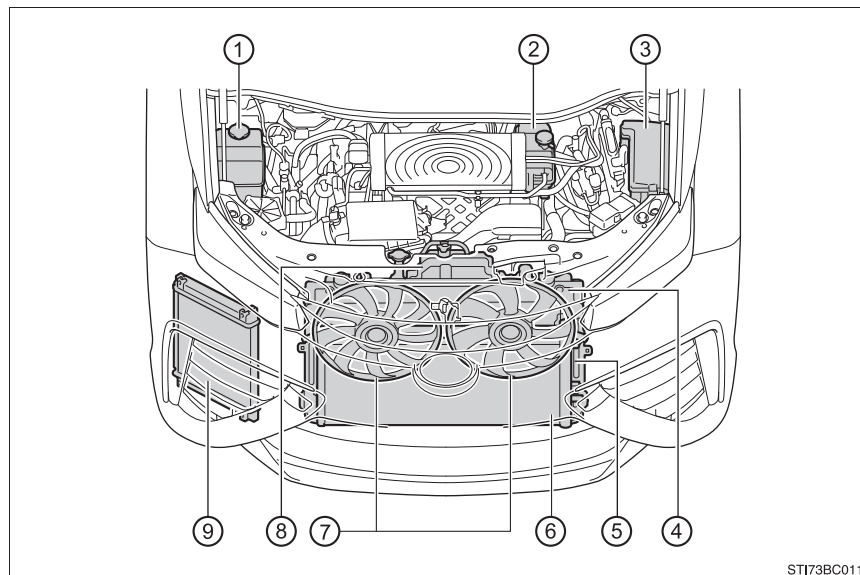
⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous levez votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

- Vérifiez que le cric est correctement positionné sur le point de levage.
Si vous levez le véhicule alors que le cric n'est pas correctement positionné, vous risquez d'endommager le véhicule, qui peut par ailleurs tomber du cric.
- Ne pas mettre le véhicule en appui sur le cric par les réservoirs d'hydrogène ou la suspension arrière.



Compartiment du moteur électrique



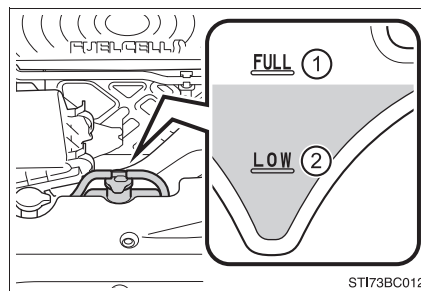
- | | |
|---|--|
| ① Réservoir de liquide de lave-
glace (→P. 346) | ⑥ Condenseur (→P. 346) |
| ② Vase d'expansion du liquide de
refroidissement de convertisseur
(→P. 344) | ⑦ Motoventilateur de
refroidissement |
| ③ Boîte à fusibles (→P. 381) | ⑧ Vase d'expansion du liquide de
refroidissement de pile à
combustible (→P. 344) |
| ④ Radiateur de refroidissement de
la pile à combustible (→P. 346) | ⑨ Radiateur auxiliaire de
refroidissement de la pile à
combustible (→P. 346) |
| ⑤ Radiateur de refroidissement du
convertisseur (→P. 346) | |

Liquide de refroidissement de la pile à combustible

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, lorsque le système de pile à combustible est froid.

- ① Repère "FULL"
- ② Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



⚠ NOTE

■ Liquide de refroidissement de la pile à combustible

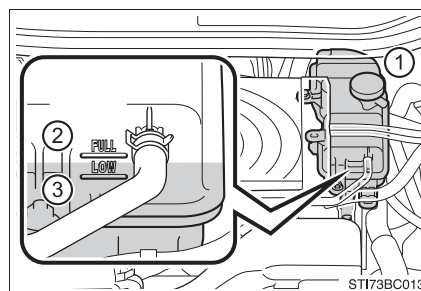
Le réservoir de liquide de refroidissement de l'assemblage de piles à combustible est rempli avec un liquide de refroidissement spécial pour dispositif de pile à combustible. Ne pas utiliser un substitut quel qu'il soit. Cela pourrait causer des dommages à votre véhicule.

Liquide de refroidissement du convertisseur

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant s'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion, lorsque le système de pile à combustible est froid.

- ① Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".



■ Choix du liquide de refroidissement pour le convertisseur

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -35°C [-31°F])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement du convertisseur, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement de convertisseur redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement du convertisseur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système de pile à combustible est chaud**

Ne pas ouvrir les bouchons des vases d'expansion de liquide de refroidissement. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

**NOTE****■ Appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces éléments est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites vérifier votre véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

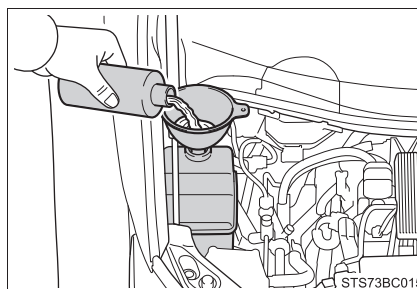
AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le système de pile à combustible est chaud**

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de lave-glace

Si aucun des lave-glace ne fonctionne, c'est que le réservoir de lave-glace est vraisemblablement vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace**

Ne pas ajouter de liquide de lave-glace lorsque le système de pile à combustible est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système de pile à combustible, etc.

NOTE

■ **Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel. Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

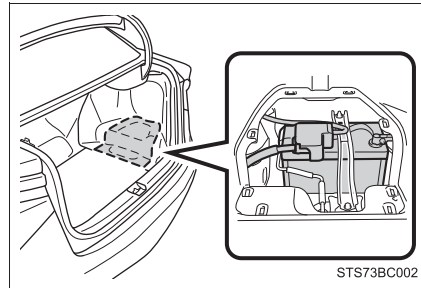
■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Vous pouvez diluer le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire. Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

Batterie 12 V

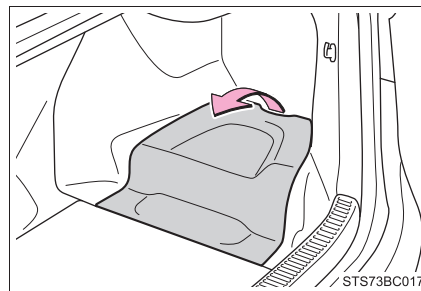
Emplacement

La batterie 12 V est située dans le coffre, sur le côté droit.



Démontage de l'habillage de la batterie 12 V

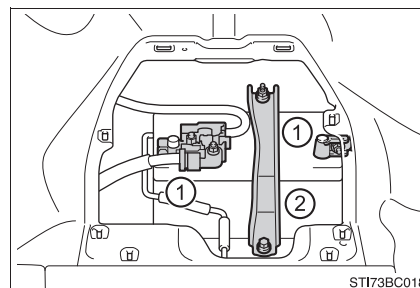
Démonter l'habillage de la batterie 12 V.



Extérieur







Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

- ① Bornes
- ② Bride de maintien



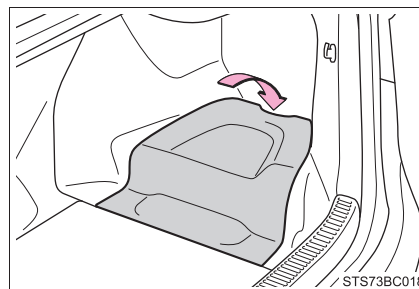
Symboles de mise en garde

La signification de chacun des symboles de mise en garde figurant sur le dessus de la batterie 12 V est la suivante:

	Ne pas fumer, tenir à l'écart des flammes nues et des étincelles		Électrolyte de la batterie (acide)
	Port recommandé de lunettes de protection		Consulter les instructions de manipulation
	Tenir hors de portée des enfants		Émanations explosives

Remontage de l'habillage de la batterie 12 V

Remontez l'habillage de la batterie 12 V.



■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ Après la recharge ou le rebranchement de la batterie 12 V

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie 12 V. Si tel est le cas, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système de pile à combustible avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES. Le système de pile à combustible ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le système de pile à combustible se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de couper le contact avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le contacteur de démarrage avant qu'elle ne se décharge.
- Une fois la batterie 12 V rebranchée, démarrez le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu'il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives de toutes les méthodes décrites précédemment, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

 **AVERTISSEMENT****■ Chimie de la batterie 12 V**

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne pas recharger la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

 **AVERTISSEMENT****■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte**

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour le véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle, et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

 **NOTE****■ Si vous devez recharger la batterie 12 V**

Ne jamais recharger la batterie 12 V avec le système de pile à combustible en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

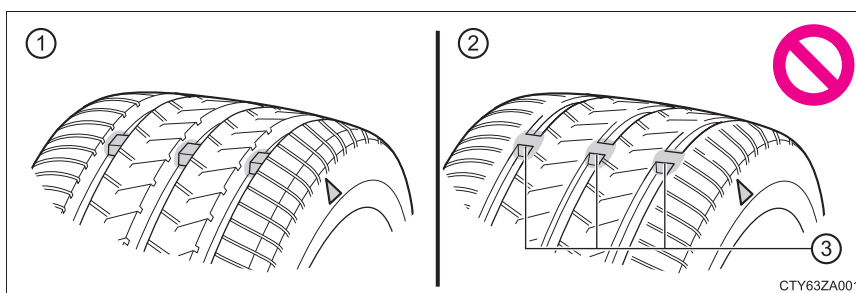
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



- ① Profil neuf
- ② Profil usé
- ③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

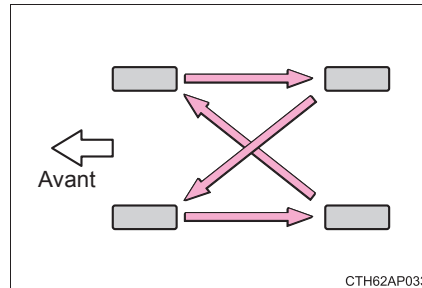
Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et d'augmenter leur longévité, Toyota préconise de procéder à la permutation des roues tous les 10000 km (6000 miles).

Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus.



Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par un témoin d'alerte. (→P. 404)

◆ Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. (→P. 355)

◆ Initialisation du système d'alerte de pression des pneus


- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.


L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.


- 2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 455)


Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

- 3 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

- 4 Pour choisir entre les informations affichées, appuyez sur < ou sur > du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  [affichage des configurations] à l'écran multifonctionnel.

- 5 Appuyez sur ^ ou sur v du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez "Réglages" et appuyez sur .

- 6 Appuyez sur ^ ou sur v du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez "Système d'entretien" et appuyez sur .

- 7 Appuyez sur ^ ou sur v du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez "TPMS" et appuyez longuement sur .

- 8 Un message et un témoin s'affichent à l'écran multifonctionnel, et l'initialisation est terminée.

◆ Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification. Faites déclarer le code d'identification par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Remplacement des pneus et des jantes

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 10 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus en même temps que vous effectuez les vérifications quotidiennes du véhicule.

■ Initialisation du système d'alerte de pression des pneus

Procédez à l'initialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ Pneus neige usés jusqu'à moins de 4 mm (0,16 in.) de hauteur de gomme sur la bande de roulement

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.
 - Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
 - Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
 - Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
 - Si un film teinté perturbant les signaux radio a été apposé sur les vitres.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage du pneu est de beaucoup supérieure à la préconisation.
 - Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
 - Si le code d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré dans le calculateur d'alerte de pression des pneus.
- Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.
 - Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand écran, d'un aéroport ou de toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques).
 - Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil.
- Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.
- Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ Opération d'initialisation

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton pour réinitialiser, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton pour réinitialiser alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis effectuez à nouveau une initialisation.

■ Comportement du système d'alerte de pression des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions dans lesquelles il a été initialisé. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ Lorsque l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus a échoué

L'initialisation peut être achevée en quelques minutes. Toutefois, dans les cas suivants, les valeurs n'ont pas été mémorisées et le système ne fonctionnera pas correctement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule au plus vite par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- Lorsque vous agissez sur le sélecteur d'instrumentation, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Une fois la procédure d'initialisation terminée, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé après que vous ayez roulé pendant 20 minutes.

■ Déclaration des codes d'identification

Vous pouvez déclarer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour deux jeux de roues.

Il n'est pas nécessaire de déclarer les codes d'identification lorsque vous remplacez les roues à pneus été par celles à pneus neige, si les codes d'identification des deux jeux de roues (été et neige) ont été déclarés préalablement.

Pour tout complément d'information sur la modification des codes d'identification, adressez-vous à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Certification du système d'alerte de pression des pneus

La "DÉCLARATION de CONFORMITÉ" (DC) à jour est disponible à l'adresse suivante:

Adresse de la DC: <http://www.pacific-ind.co.jp/eng/products/car/tpms/doc/>

C E 0891

<p>Hereby, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declares that this PMV-C210 is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 1999/5/EC.</p>
<p>PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. vakuuttaa täten että PMV-C210 tyyppinen laite on direktiivin 1999/5/EY oleellisten vaatimusten ja sitä koskevien direktiivin muiden ehtojen mukainen.</p>
<p>Hierbij verklaart PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dat het toestel PMV-C210 in overeenstemming is met de essentiële eisen en de andere relevante bepalingen van richtlijn 1999/5/EG.</p>
<p>Par la présente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. déclare que l'appareil PMV-C210 est conforme aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE.</p>
<p>Härmed intygar PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. att denna PMV-C210 står i överensstämmelse med de väsentliga egenskapskrav och övriga relevanta bestämmelser som framgår av direktiv 1999/5/EG.</p>
<p>Undertegnede PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærer herved, at følgende udstyr PMV-C210 overholder de væsentlige krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>Hiermit erklärt PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., dass sich das Gerät PMV-C210 in Übereinstimmung mit den grundlegenden Anforderungen und den übrigen einschlägigen Bestimmungen der Richtlinie 1999/5/EG befindet.</p>
<p>ΜΕ ΤΗΝ ΠΑΡΟΥΣΑ PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. ΔΗΛΩΝΕΙ ΟΤΙ PMV-C210 ΣΥΜΜΟΡΦΩΝΕΤΑΙ ΠΡΟΣ ΤΙΣ ΟΥΣΙΩΔΕΙΣ ΑΠΑΙΤΗΣΕΙΣ ΚΑΙ ΤΙΣ ΛΟΙΠΕΣ ΣΧΕΤΙΚΕΣ ΔΙΑΤΑΞΕΙΣ ΤΗΣ ΟΔΗΓΙΑΣ 1999/5/ΕΚ.</p>
<p>Con la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. dichiara che questo PMV-C210 è conforme ai requisiti essenziali ed alle altre disposizioni pertinenti stabilite dalla direttiva 1999/5/CE.</p>
<p>Por medio de la presente PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que el PMV-C210 cumple con los requisitos esenciales y cualesquiera otras disposiciones aplicables o exigibles de la Directiva 1999/5/CE.</p>

PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. declara que este PMV-C210 está conforme com os requisitos essenciais e outras disposições da Directiva 1999/5/CE.
Hawnhekk, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., jiddikjara li dan PMV-C210 jikkonforma mal-htigjiet essenzjali u ma provvedimenti oħrajn relevanti li hemm fid-Direttiva 1999/5/EC.
Käesolevaga kinnitab PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. seadme PMV-C210 vastavust direktiivi 1999/5/EÜ põhinõuetele ja nimetatud direktivist tulenevatele teistele asjakohastele sätetele.
Alulírott, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. nyilatkozom, hogy a PMV-C210 megfelel a vonatkozó alapvető követelményeknek és az 1999/5/EC irányelv egyéb előírásainak.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. týmto vyhlasuje, že PMV-C210 spĺňa základné požiadavky a všetky príslušné ustanovenia Smernice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. tímto prohlašuje, že tento PMV-C210 je ve shodě se základními požadavky a dalšími příslušnými ustanoveními směrnice 1999/5/ES.
PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. izjavlja, da je ta PMV-C210 v skladu z bistvenimi zahtevami in ostalimi relevantnimi določili direktive 1999/5/ES.
Šiuo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklaruoja, kad šis PMV-C210 atitinka esminius reikalavimus ir kitas 1999/5/EB Direktyvos nuostatas.
Ar šo PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. deklarā, ka PMV-C210 atbilst Direktīvas 1999/5/EK būtiskajām prasībām un citiem ar to saistītajiem noteikumiem.
Niniejszym PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. oświadcza, że PMV-C210 jest zgodny z zasadniczymi wymogami oraz pozostałymi stosownymi postanowieniami Dyrektywy 1999/5/EC.

7

Entretien et soin

<p>Hér með lýsir PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. yfir því að PMV-C210 er í samræmi við grunnkröfur og aðrar kröfur, sem gerðar eru í tilskipun 1999/5/EC.</p>
<p>PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD. erklærir herved at utstyret PMV-C210 er í samsvar med de grunnleggende krav og øvrige relevante krav i direktiv 1999/5/EF.</p>
<p>С настояще то, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., декларира, че PMV-C210 е в съответствие със съществените изисквания и другите приложими разпоредби на Директива 1999/5/Е С.</p>
<p>Prin prezenta, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., declară că aparatul PMV-C210 este în conformitate cu cerințele esențiale și cu alte prevederi pertinente ale Directivei 1999/5/GE.</p>
<p>Ovim , PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da ovaj PMV-C210 je uskladen sa bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.</p>
<p>Ovim, PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., deklarirše da je PMV-C210 u skladu sa osnovnim zahtevima i ostalim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.</p>
<p>Ovim PACIFIC INDUSTRIAL CO.,LTD., izjavljuje da je PMV-C210 u skladu s bitnim zahtjevima i drugim relevantnim odredbama Direktive 1999/5/EC.</p>
<p>Me anë të kësaj, PACIFIC INDUSTRIAL CO, LTD., Deklaron se ky PMV-C210 është në përputhje me kërkesat themelore dhe dispozitat e tjera përkatëse të direktivës 1999/5/EC.</p>

 **AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

À défaut, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
Ne pas utiliser des pneus dont vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.

■ Lorsque vous initialisez le système d'alerte de pression des pneus

Ne pas agir sur le sélecteur d'instrumentation sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

 NOTE**■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu**

- Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves. Si vous ne remettez pas les capuchons sur les valves, de l'eau risque de pénétrer dans les valves d'alerte de pression des pneus, qui peuvent alors rester collées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaision, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaision, prenez contact dans les plus brefs délais avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou encore tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaision, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 353)

■ Conduite sur chaussées en mauvais état

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

■ Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Remplacement de la roue

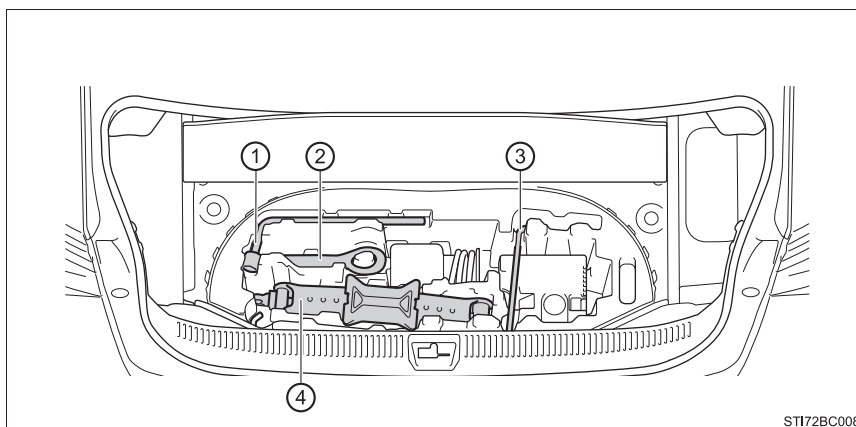
Lorsque vous levez votre véhicule avec un cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

Si le remplacement nécessaire d'une roue vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.

Emplacement des outils et du cric



- | | |
|------------------------|---------------------|
| ① Clé à écrous de roue | ③ Manivelle de cric |
| ② Anneau de remorquage | ④ Cric |

⚠ AVERTISSEMENT**■ Utilisation du cric de bord**

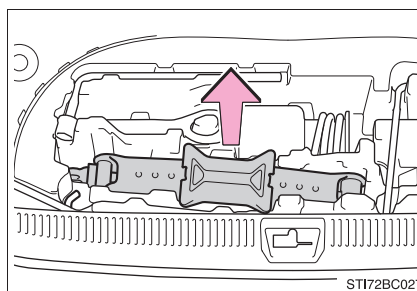
Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule. Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage prévu pour cela.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas utiliser le système de pile à combustible ou le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Accès au cric

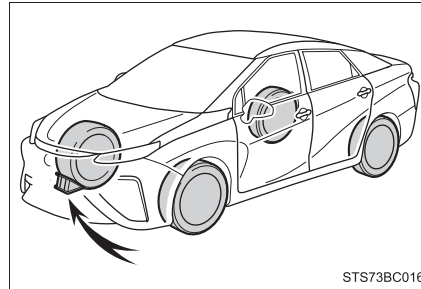
- 1 Retirez le tapis de coffre.
- 2 Sortez le cric.



S1172BC027

Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**1** Calez* les roues.

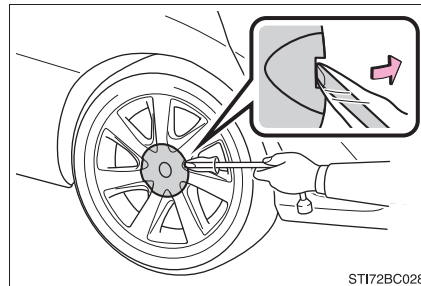
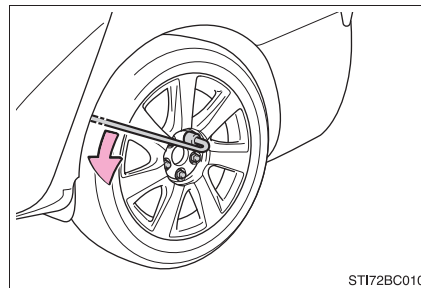
*: Des cales peuvent être achetées à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



Position de la roue		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

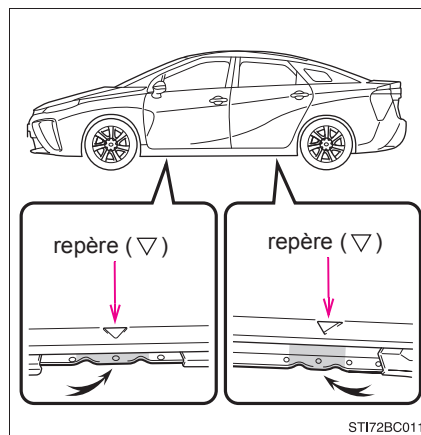
2 Enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue.

**3** Desserrez d'un tour les écrous de roue.

4 Vérifiez le point de levage.

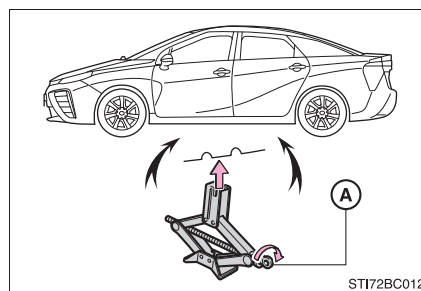
Le repère (▽) indiquant où placer le cric est frappé à froid sur le côté du bas de caisse.



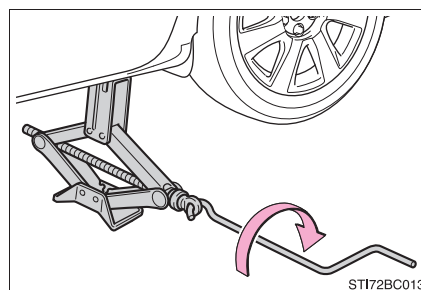
STI172BC011

5 Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

Lorsque vous avez du mal à le placer, tournez-le sur le côté puis insérez-le.



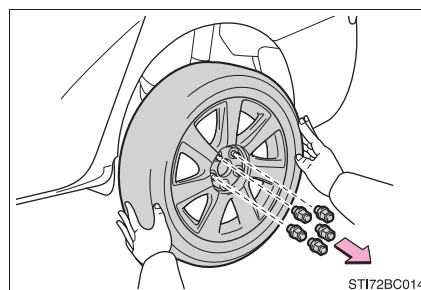
STI172BC012

6 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

STI172BC013

7 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



STI172BC014

⚠ AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'une roue

- Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre:

Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.

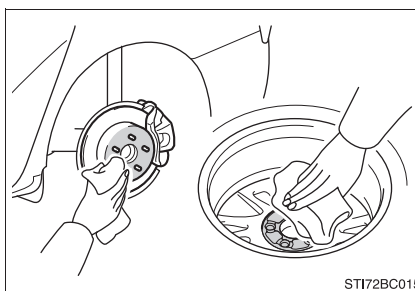
Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou tout autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf).
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 374)

Montage de la roue

- 1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

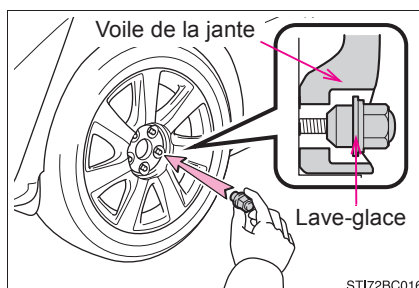
Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.



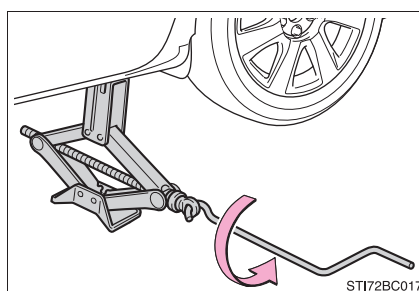
STI72BC015

- 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact de leur rondelle avec le voile de la jante.



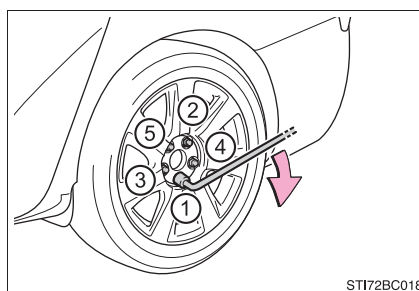
- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:

103 N·m (10,5 kgf·m, 76 ft·lbf)



- 5 Remonter l'enjoliveur de roue.
6 Rangez le cric et tous les outils.

■ **Après avoir terminé de changer la roue**

Il faut réinitialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P. 354)

■ Certification pour le cric

**Manufacturer's Declaration of Conformity****Manufacturer:**

Kawasaki Industrial Co., Ltd.
4618 Mukajima Shimada, Shizuoka, Japan

The EU Directives covered by this Declaration

2006/42/EC Machinery Directive

The product covered by this declaration

JACK SUB-ASSY,PANTOGRAPH

model

0.8ton , 1.1ton , 1.35ton , 1.5ton , 1.4ton

The basis on which conformity is being declared

The product identified above complies with the requirements of
the Machinery Directive
Directive above by meeting following standards

JIS D 8103

The technical documentation required to demonstrate that the product
meets the requirement the Machinery Directive has been compiled by
the signatory below and is available for inspection by the relevant
enforcement authorities.

A sample of the product has been tested by the manufacturer

Technical File No: KSF-201-00-02

The CE mark was first applied in:2010

Done at Shizuoka, Japan

Signature:

Koji Kawasaki
PRESIDENT ,Kawasaki Industrial Co., Ltd.

Date of Issue: 14 June, 2012

7

Entretien et soin

 **AVERTISSEMENT****■ Après avoir utilisé les outils et le cric**

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.

 **NOTE****■ Lorsque vous remplacez les pneus**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaion, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaion, prenez contact dans les plus brefs délais avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou encore tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 353)

Pression de gonflage des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. La pression de gonflage des pneus est à vérifier normalement au moins une fois par mois. Par précaution, Toyota vous recommande de vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines. (→P. 455)

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si vous devez souvent regonfler les pneus, faites-les vérifier par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1,5 km (1 mile).
- Utilisez systématiquement un manomètre pour pneumatiques.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.

**AVERTISSEMENT****■ D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

**NOTE****■ Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.

Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

N'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de différents types ou dimensions
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneumatiques, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1600 km (1000 miles).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

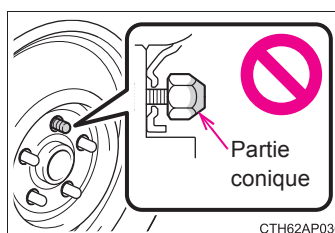
Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, grâce auxquelles le système d'alerte de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 353)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous remplacez les jantes**

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.



CTH62AP036

- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue. L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ Utilisation de roues défectueuses interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.

Cela pourrait causer une fuite d'air pendant la conduite et causer éventuellement un accident.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

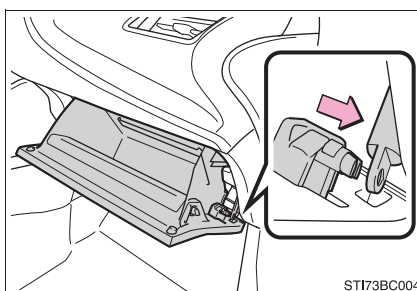
- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Veuillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule. Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec des jantes qui ne sont pas d'origine.

Filtre de climatisation

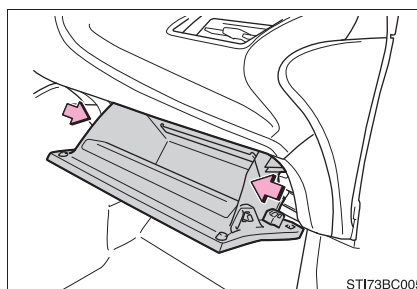
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de dépose

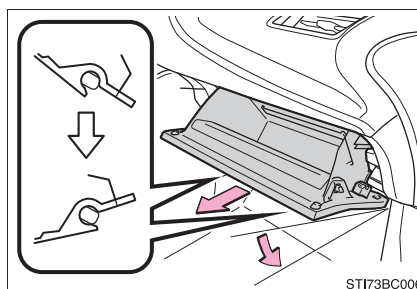
- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le vérin amortisseur.



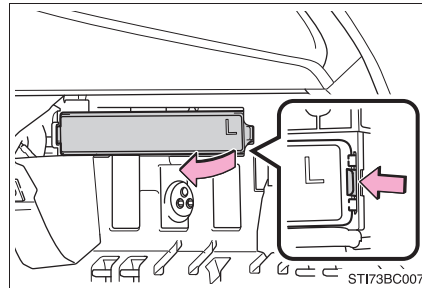
- 3 Poussez vers l'intérieur le flanc gauche de la boîte à gants, défaites la languette supérieure gauche, puis poussez vers l'intérieur le flanc droit de la boîte à gants et défaites la languette supérieure droite.



- 4 Abaissez la boîte à gants par rapport à la position grand ouvert, défaites les languettes inférieures et retirez la boîte à gants.

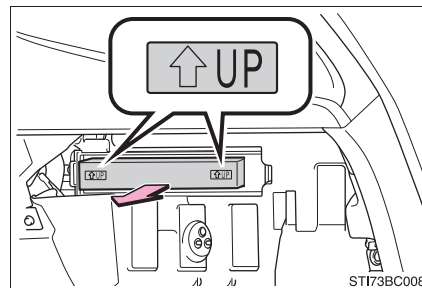


- 5 Retirez le couvercle du filtre.



- 6 Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.



■ Intervalle d'entretien

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour tout complément d'information sur l'entretien périodique, reportez-vous au "Carnet d'entretien Toyota" ou au "Carnet de garantie Toyota".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce que le filtre soit toujours à sa place.

Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pile de la clé électronique

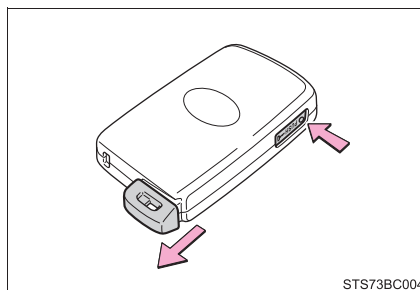
Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

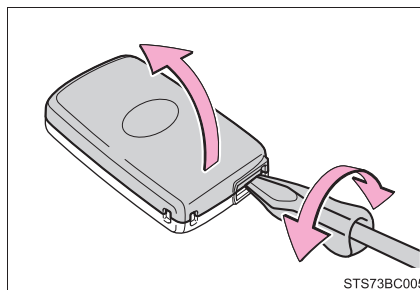
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

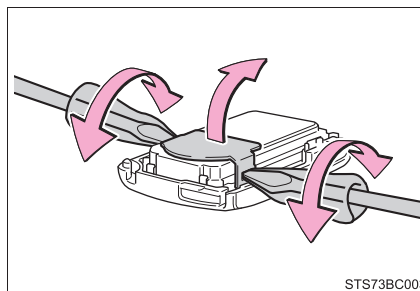
- 1 Tirez la clé conventionnelle.
(→P. 131)



- 2 Retirez le cache.
Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis plat avec un chiffon.

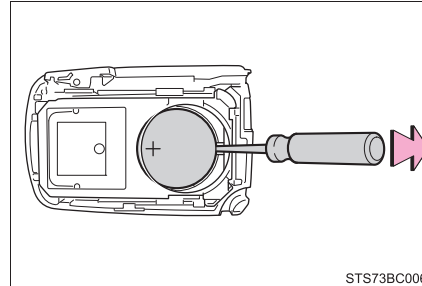


- 3 Démontez le cache-batterie.
Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



4 Retirez la pile usagée.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.



STS73BC006

■ Utilisez une pile au lithium modèle CR2032

- Vous trouverez ces modèles de piles chez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou encore une boutique d'électroménager ou un magasin photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ En cas de décharge de la pile de la clé électronique

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

**AVERTISSEMENT****■ Pile et autres petites pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Certification de la pile au lithium

ATTENTION: RISQUE D'EXPLOSION EN CAS DE REMPLACEMENT DE LA PILE PAR UN MODÈLE DE TYPE INCORRECT. RESPECTER LES INSTRUCTIONS POUR L'ÉLIMINATION DES PILES USAGÉES



NOTE

■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

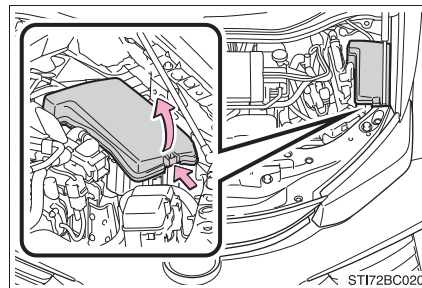
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

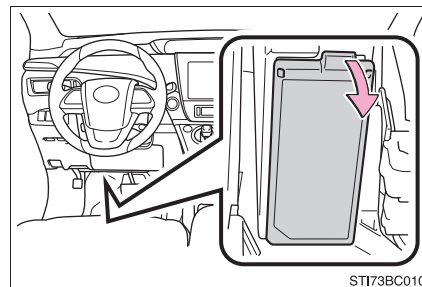
► Compartiment du moteur électrique

Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.



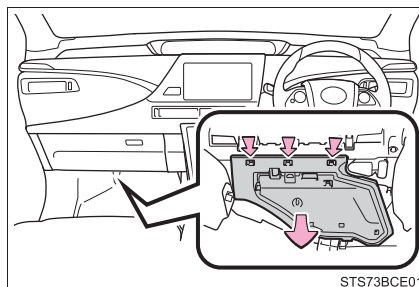
► Tableau de bord côté conducteur (véhicules à conduite à gauche)

Retirez le couvercle.

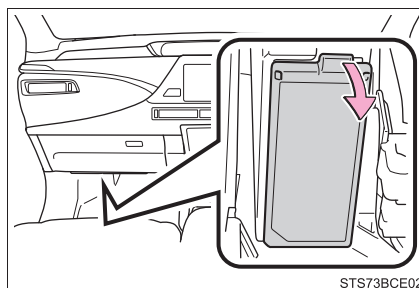


► Tableau de bord côté passager (véhicules à conduite à droite)

Retirez le cache.

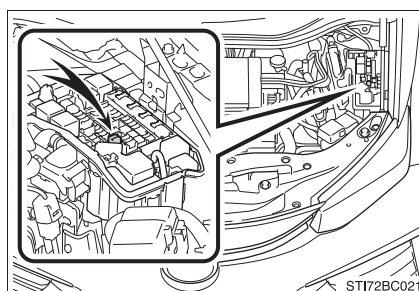


Retirez le couvercle.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés avec la pince d'extraction.

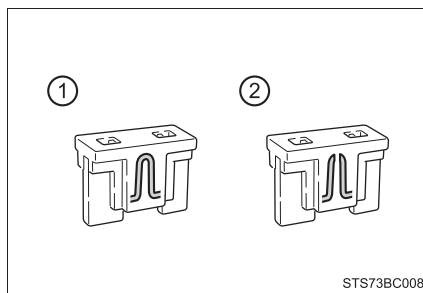


4 Vérifiez si le fusible est grillé.

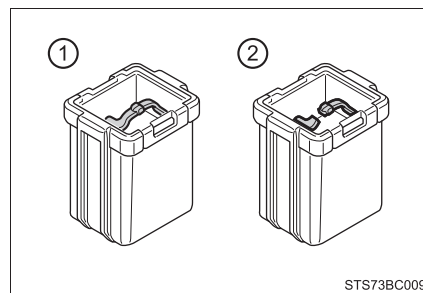
- ① Fusible normal
- ② Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

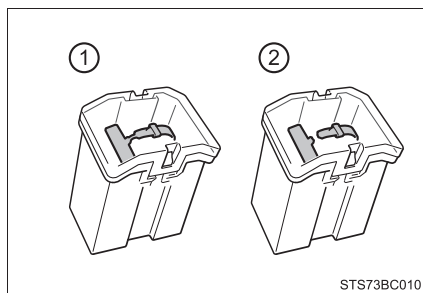
► Type A



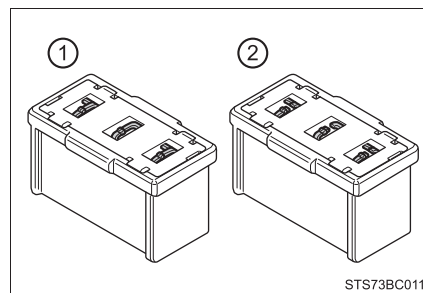
► Type B



► Type C



► Type D



■ Après le remplacement d'un fusible

- Si l'éclairage ne s'allume pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 385)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

**AVERTISSEMENT****■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, et éventuellement un incendie ou de vous blesser.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

**NOTE****■ Avant de remplacer les fusibles**

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Ampoules

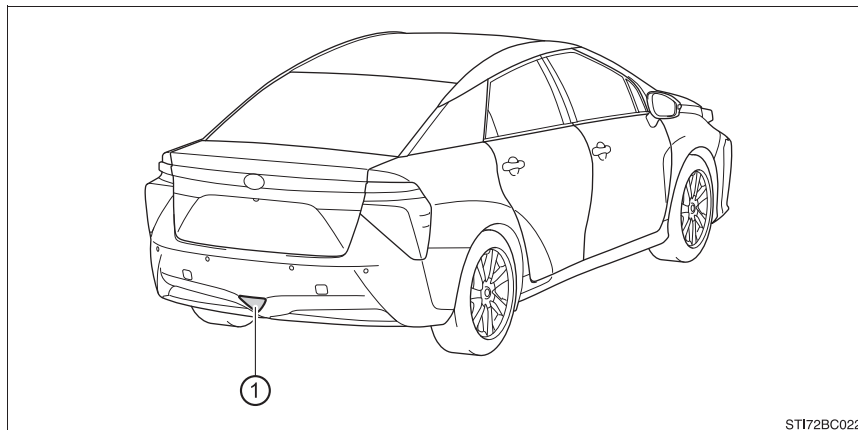
Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. Comme le risque existe que des pièces soient endommagées, nous vous recommandons de confier le remplacement à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Par ailleurs, la fiabilité du montage de certaines ampoules peut être problématique car il faut passer les mains dans des espaces étroits pour faire le travail. Il vous est recommandé de confier le remplacement à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 456)

Emplacement des ampoules



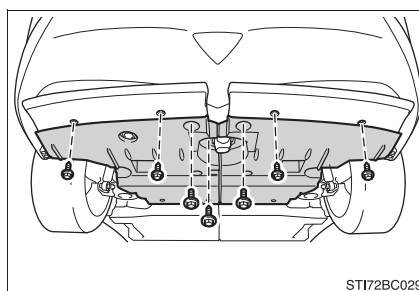
① Feu arrière de brouillard

Remplacement des ampoules**■ Feu arrière de brouillard**

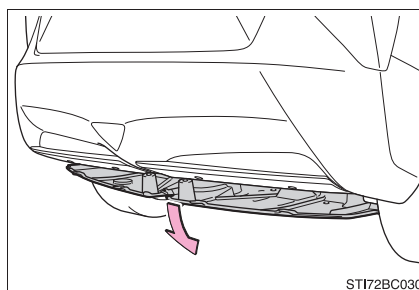
Respectez la procédure suivante, car le feu arrière de brouillard est monté dans un espace étroit de l'autre côté du pare-chocs arrière.

- Utilisez des équipements de protection, notamment des gants, pour éviter de vous blesser sur certains éléments constitutifs du véhicule. (→P. 389)

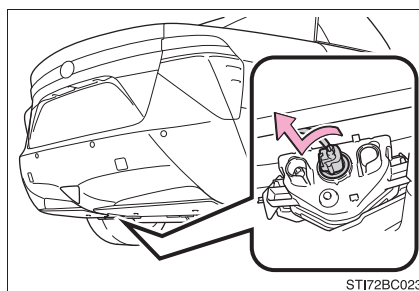
- 1 Retirez les 7 vis sous le feu arrière de brouillard.



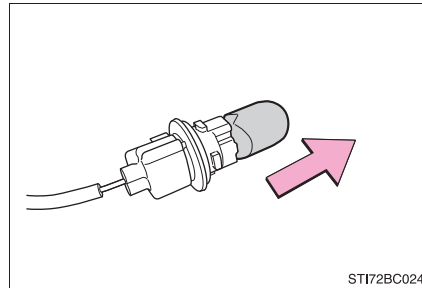
- 2 Retirez partiellement le cache inférieur.



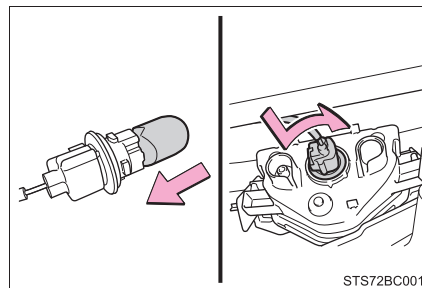
- 3 Passez une main par la partie inférieure du pare-chocs, puis retirez la douille en la tournant vers la gauche.



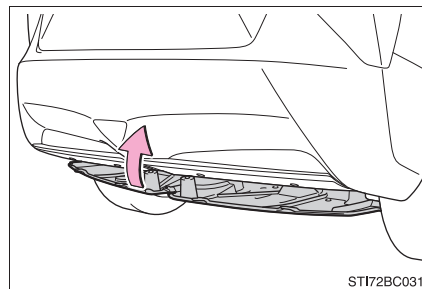
- 4 Retirez l'ampoule.



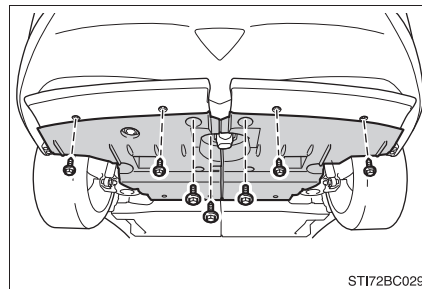
- 5 Montez une ampoule neuve, puis remontez le culot dans le bloc optique en l'insérant puis en le tournant vers la droite.



- 6 Remontez le cache inférieur.



- 7 Remontez les 7 vis du cache inférieur.



■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-dessous a grillé, faites-la remplacer par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- Feux de croisement
 - Feux de route
 - Feux de position avant et éclairages de jour
 - Clignotants avant
 - Clignotants latéraux
 - Feux arrière
 - Feux stop
 - Clignotants arrière
 - Troisième feu stop
 - Éclairages de plaque d'immatriculation
 - Feux de recul
-

■ Ampoules à DEL

Mis à part les feux arrière de brouillard, les feux sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes (DEL). Si une diode vient à griller, faites remplacer le feu par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

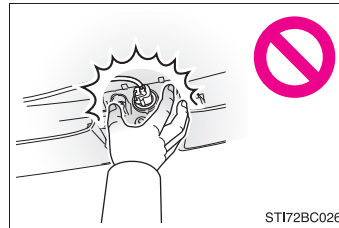
- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

→P. 384

⚠ AVERTISSEMENT**■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.
Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.
- Utilisez des gants et autres équipements de protection pour ne pas vous blesser sur les éléments constitutifs du véhicule.
Le risque existe que vous vous blessiez sur les parties saillantes de certaines pièces.

**■ Pour éviter tout dommage ou incendie**

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème**8****8-1. Informations à connaître**

Feux de détresse.....	392
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	393

8-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué	394
Si vous suspectez un problème.....	400
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche.....	401
Si un message d'alerte s'affiche.....	408
En cas de crevaison.....	414
Si le système de pile à combustible ne démarre pas.....	429
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....	431
Si la batterie 12 V est déchargée.....	434
Si votre véhicule surchauffe....	440
Si le véhicule est bloqué	447

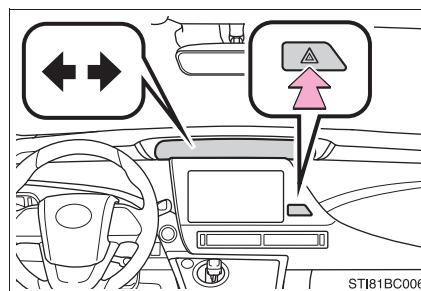
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



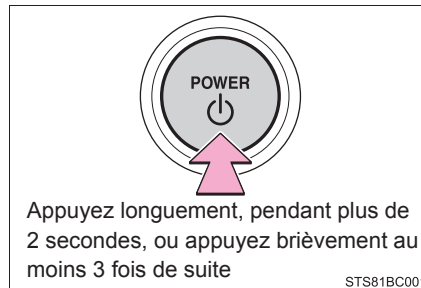
■ Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le système de pile à combustible est arrêté (le témoin "READY" est éteint), la batterie 12 V risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

- 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.
Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.
- 2 Mettez la position de sélection sur N.
 - ▶ Si la position de sélection est sur N
- 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.
- 4 Arrêtez le système de pile à combustible.
 - ▶ Si vous n'arrivez pas à mettre la position de sélection sur N
- 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4 Pour arrêter le système de pile à combustible, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



- 5 Arrêtez le véhicule sur une aire de sécurité au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le système de pile à combustible pendant la marche du véhicule

L'assistance au volant de direction sera perdue, ce qui rendra les manœuvres bien plus difficiles. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système de pile à combustible.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, par exemple une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

Situations dans lesquelles le remorquage par un autre véhicule n'est pas possible

Dans les situations suivantes, le remorquage de votre véhicule par un autre avec des câbles ou des chaînes n'est pas possible, car les roues avant sont bloquées par le verrouillage au stationnement. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou une société de dépannage professionnelle.

- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection. (→P. 410)
- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système antidémarrage. (→P. 78)
- Il y a un mauvais fonctionnement dans le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 431)
- La batterie 12 V est déchargée. (→P. 434)

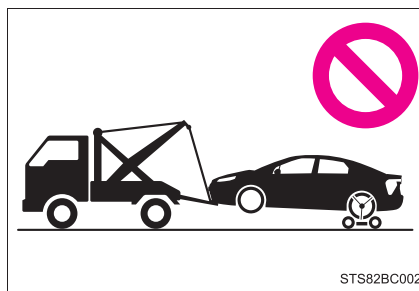
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, par exemple une société de dépannage professionnelle, avant de remorquer.

- Un message d'alerte lié au système de pile à combustible est affiché à l'écran multifonctionnel et le véhicule ne peut plus rouler.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

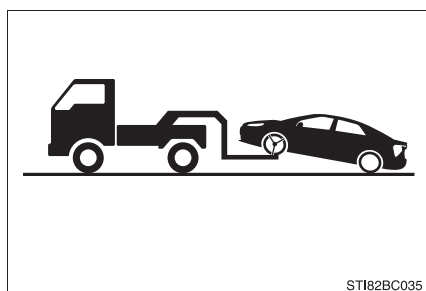
Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



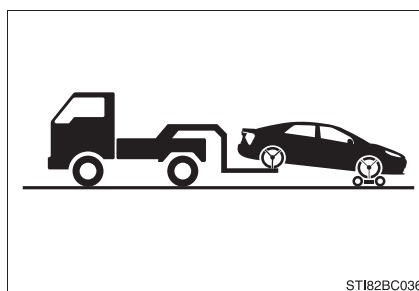
Remorquage avec une dépanneuse à panier

► Par l'avant



Desserrez le frein de stationnement.

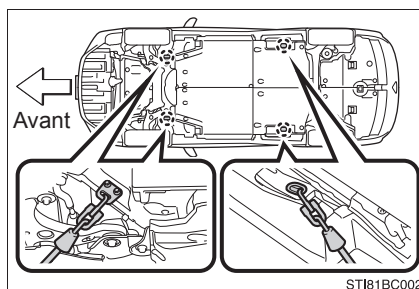
► Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

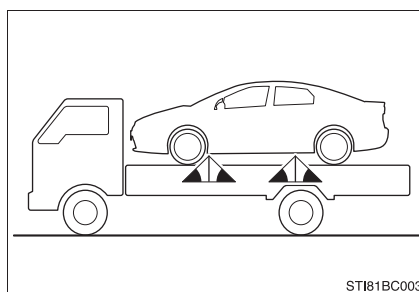
Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur une courte distance et en roulant à moins de 5 km/h (3 mph).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en état.

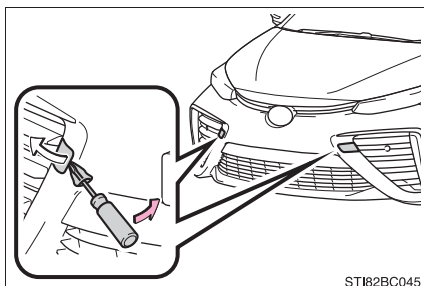
Procédure de remorquage d'urgence

1 Sortez l'anneau de remorquage. (→P. 363, 415)

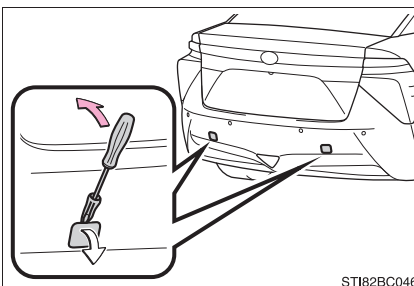
2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.

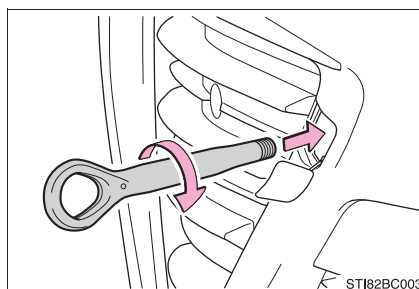
► Avant



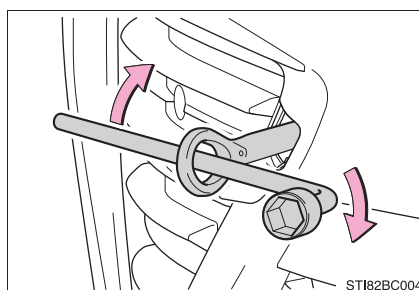
► Arrière



3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue ou une barre métallique.



5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.
Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

- 6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le système de pile à combustible.

Si le système de pile à combustible ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.

- 7 Mettez la position de sélection sur N et desserrez le frein de stationnement.

■ Pendant le remorquage

Si le système de pile à combustible est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ Clé à écrous de roue

La clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P. 363, 415)

■ Avant de transporter ou de remorquer le véhicule par temps de gel

Appliquez la procédure de lâcher d'eau indiquée. Dans le cas contraire, le dispositif de pile à combustible peut geler, empêchant ainsi le démarrage du véhicule. (→P. 197)

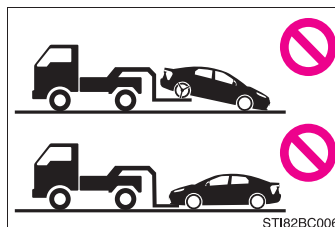
▲ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages. Le moteur, qui génère de l'électricité en tournant, pourrait entraîner un risque d'incendie en fonction de la panne ou du dysfonctionnement du véhicule.



■ Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.

- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt.

Cela peut entraîner un accident, car les roues avant sont bloquées par le verrouillage au stationnement.

■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.

Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers

Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que ce soit par l'avant ou par l'arrière.

■ Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dans les plus brefs délais avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement s'allume ou clignote.

Symptômes audibles

- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système de pile à combustible


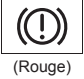

Symptômes fonctionnels






- À-coups ou fonctionnement irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher






Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche






Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si le phénomène persiste, faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	<p>Témoin d'alerte de fuite d'hydrogène (signal sonore d'alerte) Lorsqu'une fuite d'hydrogène gazeux est détectée, un signal sonore se déclenche, un témoin s'allume, et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. → P. 96</p>
 (Rouge)	<p>Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)*1 Signale que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant <p>→ Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.</p>
	<p>Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule. → Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	<p>Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement Signale que la température du liquide de refroidissement est anormale →P. 440 → Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
 <p>(Jaune)</p>	<p>Témoin d'alerte de système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique <p>→ Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
	<p>Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système des airbags SRS; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité <p>→ Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
	<p>Témoin d'alerte ABS Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence <p>→ Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
 <p>(Rouge/Jaune)</p>	<p>Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique) → Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Clignotant)	<p>Témoin d'alerte PCS</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système de sécurité de pré-collision</p> <p>Le témoin d'alerte se comporte comme suit, même lorsque le système n'est pas défaillant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le témoin s'allume lorsque les systèmes TRC et VSC sont désactivés. (→P. 262) • Le témoin s'allume lorsque le système de sécurité de pré-collision est désactivé. (→P. 268) • Le témoin clignote lorsque le système est inutilisable temporairement. (→P. 270) <p>→ Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
	<p>Témoin de perte d'adhérence</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système VSC; • Le système TRC; ou • Le système d'aide au démarrage en côte <p>Le témoin clignote lorsque le système ABS, VSC ou TRC est en action.</p> <p>→ Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.</p>
	<p>Témoin d'alerte de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)*2</p> <p>Le frein de stationnement n'est pas complètement desserré</p> <p>→ Manœuvrez à nouveau le frein de stationnement.</p> <p>S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>
	<p>Témoin d'alerte de porte ouverte (signal sonore d'alerte)*3</p> <p>Signale qu'une porte ou le coffre est mal fermé.</p> <p>→ Vérifiez que toutes les portes et le coffre sont fermés.</p>
	<p>Témoin d'alerte de réserve de carburant</p> <p>Signale qu'il reste moins de 1,1 kg (2,4 lb.) de carburant</p> <p>→ Refaites le plein du véhicule.</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	<p>Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*4</p> <p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège passager avant est occupé, il faut que la ceinture de sécurité soit également attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.</p>
	<p>Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (signal sonore d'alerte)*4</p> <p>Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>
	<p>Témoin d'alerte principal</p> <p>Le témoin d'alerte s'allume accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.</p> <p>→ P. 408</p>
	<p>Témoin d'alerte de pression des pneus</p> <p>Signale un manque de pression dans les pneus pour l'une des raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneu crevé • Causes naturelles • Le système d'alerte de pression des pneus est défaillant <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr.</p> <p>Conduite à tenir (→P. 406)</p>
	<p>Témoin d'alerte de système à freinage prioritaire/sécurité de mise en mouvement*5</p> <p>Signale que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système à freinage prioritaire est en action; • Le système à freinage prioritaire est défaillant (avec signal sonore d'alerte); • La sécurité de mise en mouvement est en action (avec signal sonore d'alerte); ou • La sécurité de mise en mouvement est défaillante (avec signal sonore d'alerte) <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel.</p>

- *1: Signal sonore d'alerte de frein:
Lorsqu'une anomalie a été détectée conduisant à une dégradation de l'efficacité des freins, un signal sonore se déclenche en même temps qu'un témoin d'alerte s'allume.
- *2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:
→P. 208
- *3: Signal sonore d'alerte de porte ouverte:
Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 5 km/h (3 mph) avec une porte ouverte.
- *4: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité se déclenche pour avertir le conducteur, le passager avant et les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. Le signal sonore reste actif pendant 30 secondes à partir de l'instant où le véhicule atteint la vitesse de 20 km/h (12 mph). Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore change de tonalité et reste actif pendant 90 secondes supplémentaires.
- *5: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le déclenchement du signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)**

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore d'alerte peut se déclencher.

■ Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Inspectez l'apparence du pneu pour vérifier qu'il n'est pas crevé.

Si le pneu est crevé: →P. 414

Si le pneu n'est pas crevé:

Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, remettez-le à nouveau en mode MARCHE et vérifiez que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume ou clignote.

► Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

1 Après que les pneus aient suffisamment refroidi, contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.

2 Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression préconisée et effectuez une initialisation. (→P. 354)

Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, faites inspecter le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

► Le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute, puis reste allumé

Défaillance du système d'alerte de pression des pneus. Faites contrôler au plus vite le système par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température.

Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement

→P. 356

■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

 **AVERTISSEMENT****■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés**

Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde. Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Conduite à tenir (→P. 406)

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Sinon, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, réparez-le avec le kit de réparation anticrevaison de secours.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

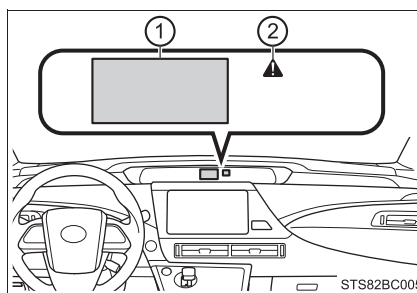
Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

- ① Écran multifonctionnel
- ② Témoin d'alerte principal


Le témoin d'alerte principal s'allume aussi ou clignote pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.




Si l'un quelconque des messages d'alerte s'affiche après que vous ayez effectué les actions décrites ci-après, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Messages et avertissements

Les témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte se déclenchent comme il est décrit ci-après, selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites au plus vite inspecter le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

	Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte*	Avertissement
S'allume	—	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple la défaillance d'un système lié à la conduite ou un danger pouvant découler de la non-exécution de la procédure de correction
—	S'allume ou clignote	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple lorsque les systèmes indiqués à l'écran multifonctionnel sont susceptibles d'être défaillants

	Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte*	Avertissement
Clignote	—	Se déclenche	Indique une situation où le véhicule peut subir des dommages ou un danger peut exister
S'allume	—	Ne se déclenche pas	Indique un état, par exemple la défaillance d'un équipement électrique, ou un besoin d'entretien
Clignote	—	Ne se déclenche pas	Indique une situation où une action a été mal effectuée, ou comment effectuer correctement une action

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

■ Témoins d'alerte système

Le témoin d'alerte principal ne s'allume ou ne clignote pas dans les cas suivants. À la place, c'est un témoin d'alerte système distinct qui s'allume accompagné d'un message affiché à l'écran multifonctionnel.

- Défaillance du système ABS

Le témoin d'alerte ABS s'allume. (→P. 402)

- Défaillance du circuit de charge

Le témoin d'alerte du circuit de charge s'allume. (→P. 401)

■ Si le message "Temp. élevée pile comb. La puissance de sortie est limitée. Conduisez prudemment." est affiché

- 1 Réduisez la vitesse tout en contrôlant la sécurité, et roulez comme cela pendant quelques minutes.
- 2 Si le message disparaît, vous pouvez rouler normalement avec le véhicule, car il n'a été en surchauffe que temporairement.
Ce message peut s'afficher lorsque vous utilisez le véhicule dans des conditions difficiles.
(Par exemple, lorsque vous roulez dans une longue côte abrupte.)

■ Si l'écran multifonctions affiche le message "Arrêt du système FC pour cause de gel. Arrêtez le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire."

Le système de pile à combustible est gelé et ne peut pas démarrer. Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le message "Syst. Refroidissement batterie hybride: maintenance requise. Consultez votre concessionnaire." est affiché

Le filtre est peut-être colmaté, ou la prise ou sortie d'air de ventilation est peut-être bouchée. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le message “Passez en P avant de quitter le véhicule.” est affiché

Le message est affiché lorsque vous ouvrez la porte conducteur sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, alors que la position de sélection n'est pas sur P. Mettez la position de sélection sur P.

■ Si le message “Lever sur N. Relâchez accélérateur avant de changer vitesse.” est affiché

Le message est affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur alors que la position de sélection est sur N. Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez la position de sélection sur D ou R.

■ Si le message “Action. frein avec véhic. arrêté. Surch. possible syst. FC” est affiché

Le message est affiché lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur pour maintenir le véhicule en position alors que vous êtes arrêté en côte, etc.

Si la situation perdure, le système de pile à combustible risque de surchauffer.

Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.

■ Si le message “Pédale d'accél. enfoncée. Vérifier pédale d'accél.” est affiché

La pédale d'accélérateur est peut-être coincée.

Si le message ne disparaît pas alors que vous avez retiré votre pied de la pédale d'accélérateur, vérifiez que celle-ci n'est pas coincée.

■ Si le message “Remplacez l'échangeur d'ions. Consultez votre concessionnaire.” est affiché

Le remplacement du filtre ionique est nécessaire. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le message “Panne du système d'embrayage. Arrêtez le véhicule en lieu sûr. Consultez le manuel.” est affiché

Il est possible que vous ne puissiez pas changer la position de sélection. Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Si le message “Panne du système d'embrayage. Passage de vitesses indisponible. Consultez le manuel.” est affiché

Il est possible que la position de sélection soit bloquée sur P.

Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message “Panne du système d’embrayage. Actionnez fermement frein de stationnement pour immobiliser véhicule. Consultez le manuel.” est affiché**

- Il est possible que le mécanisme de verrouillage au stationnement soit inopérant.
- Il est possible que la fonction de sélection automatique de la position P (→P. 198) soit inopérante.
- Il est possible que le contacteur de démarrage ne se mette pas sur arrêt. Dans ce cas, serrez le frein de stationnement pour que le contacteur de démarrage puisse se mettre sur arrêt.
- Il est possible que vous ne puissiez pas démarrer le système de pile à combustible.

Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.

Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message “Panne du bouton [P]. Actionnez le frein de stationnement pour immobiliser le véhic. Consultez le manuel.” est affiché**

Il est possible que la position de sélection ne se mette pas sur P alors même que vous appuyez sur le bouton de position P.

Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.

Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message “Panne du système d’embrayage. Consultez le manuel.” est affiché**

Si vous le laissez tel quel, il est possible que le système ne fonctionne pas normalement, et qu’un problème ou des dommages surviennent inopinément.

Faites contrôler au plus vite le véhicule par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Si le message “Charge insuffisante sur batterie auxiliaire. Actionnez fermement frein de stationnement pour immobiliser véhicule. Consultez le manuel.” est affiché**

- Il est possible que le mécanisme de verrouillage au stationnement soit inopérant.
- Il est possible que le contacteur de démarrage ne se mette pas sur arrêt. Dans ce cas, serrez le frein de stationnement pour que le contacteur de démarrage puisse se mettre sur arrêt.
- Même après que la batterie 12 V ait été rechargée, il peut arriver que le message d’alerte continue de s’afficher, tant que vous ne mettez pas la position de sélection sur une autre position que P.
- Il est possible que vous ne puissiez pas démarrer le système de pile à combustible.

Lorsque vous stationnez, choisissez un sol bien plat et veillez à serrer le frein de stationnement.

Faites recharger ou remplacer la batterie 12 V.

■ **Si le message “Charge insuffisante sur batterie auxiliaire. Passage vit. indispo. Consultez le manuel.” est affiché**

En conséquence d'une tension déclinante de la batterie 12 V, le message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de changer la position de sélection.

Faites recharger ou remplacer la batterie 12 V.

■ **Si le message “Passage de vitesses temporairement indispo. Patientez, puis réessayez.” est affiché**

Le message d'alerte s'affiche lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses et le bouton de position P plusieurs fois de suite dans un court laps de temps.

Attendez quelques instants avant de changer la position de sélection.

■ **Si le message “Passage en [Br] indispo. Passez d'abord en [D], puis en [Br].” est affiché**

Lorsque la position de sélection est sur P ou N, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer en mode Br.

Passez en mode Br après avoir mis la position de sélection sur D.

■ **Si le message “En position [N]. Passez d'abord en [D], puis en [Br].” est affiché**

Lorsque la position de sélection est sur R, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer en mode Br.

La position de sélection est mise sur N.

Passez en mode Br après avoir mis la position de sélection sur D.

■ **Si le message “Passage en [D] ou [R] indispo. Réessayez après démarrage du système FC.” est affiché**

Lorsque le contacteur de démarrage est en mode MARCHE (témoin “READY” éteint), un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de passer la position de sélection de R sur D, ou de passer en mode Br.

Après avoir démarré le système de pile à combustible, passez la position de sélection sur R ou D, ou passez en mode Br.

■ **Si le message “Passage de vitesses indispo. Appuyez sur péd. de frein avant de changer de vit.” est affiché**

Un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de changer la position de sélection sans appuyer sur la pédale de frein.

Appuyez sur la pédale de frein, puis changez la position de sélection pour l'en sortir de P.

■ **Si le message “En position [N]. Pour passer en [D], arrêtez d'abord le véhicule.” est affiché**

Alors que le véhicule est en marche arrière, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de mettre la position de sélection sur D.

La position de sélection est mise sur N.

Changez la position de sélection après avoir arrêté le véhicule.

■ **Si le message “En position [N]. Pour passer en [R], arrêtez d'abord le véhicule.” est affiché**

Alors que le véhicule est en marche avant, un message d'alerte s'affiche lorsque vous essayez de mettre la position de sélection sur R.

La position de sélection est mise sur N.

Changez la position de sélection après avoir arrêté le véhicule.

■ **Si le message “En position [N]. Pour passer en [P], arrêtez le véhicule et appuyez sur le bouton [P]” est affiché**

Lorsque le véhicule est en mouvement, un message d'alerte s'affiche lorsque vous appuyez sur le bouton de position P pour mettre la position de sélection sur P.

La position de sélection est mise sur N.

Appuyez sur le bouton de position P après avoir amené le véhicule à l'arrêt complet.

■ **Si le message “Panne de l'Entry & Start System. Consultez le manuel.” est affiché**

→P. 148

■ **Signal sonore d'alerte**

→P. 406

En cas de crevaison

Votre véhicule est dépourvu de roue de secours, laquelle est remplacée par un kit de réparation antirevaison de secours.

Vous pouvez vous dépanner provisoirement d'une crevaison causée par un clou ou une pointe planté dans la bande de roulement, avec le kit de réparation antirevaison de secours. (Le kit contient un flacon de gel antirevaison. À usage unique, il permet de réparer temporairement le pneu sans retirer le clou ou la pointe du pneu.)

Après avoir réparé temporairement le pneu avec le kit de réparation, faites réparer ou remplacer le pneu par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



AVERTISSEMENT

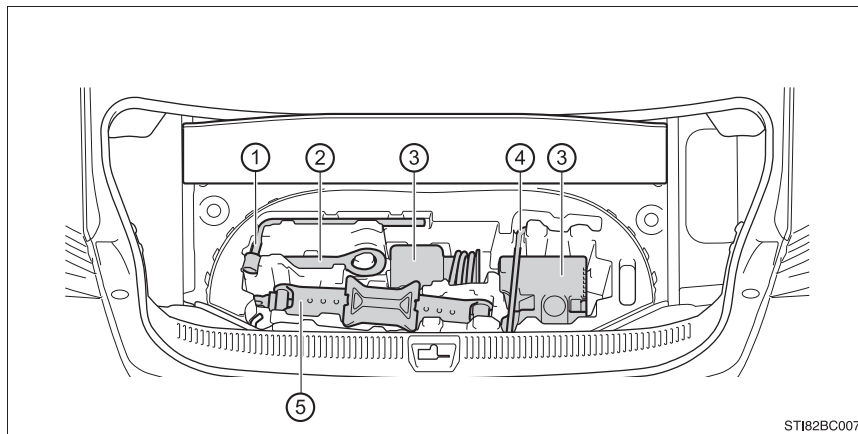
■ En cas de crevaison

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu, la jante et d'autres organes jusqu'au point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de réparer le pneu

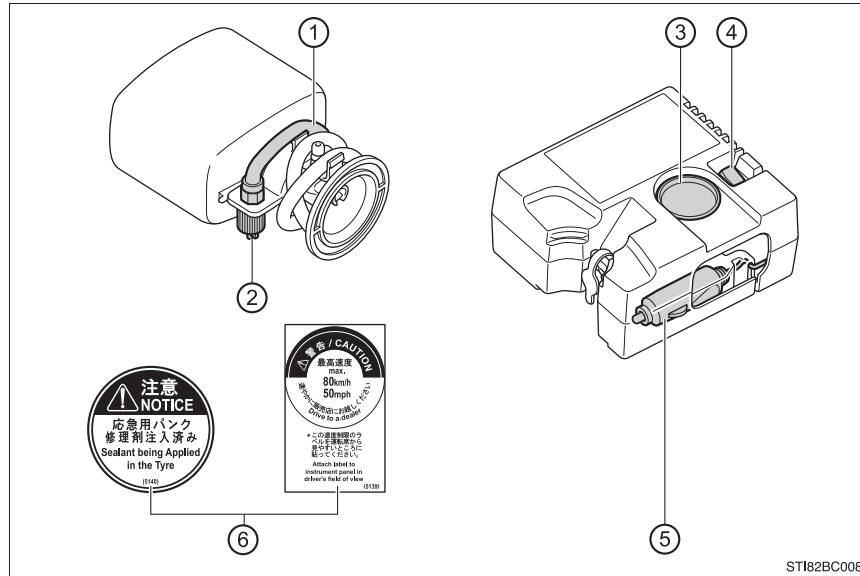
- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, où le sol est dur et plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez la position de sélection sur P.
- Arrêtez le système de pile à combustible.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 392)

Emplacement du kit de réparation anticrevaision de secours, de l'outillage et du cric de bord

- ① Clé à écrous de roue
- ② Anneau de remorquage
- ③ Kit de réparation anticrevaision de secours
- ④ Manivelle de cric
- ⑤ Cric*

* : Utilisation du cric (→P. 365)

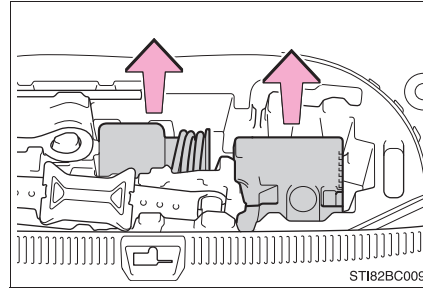
Composition du kit de réparation antirevaision de secours



- | | |
|--------------|-------------------------------|
| ① Flexible | ④ Interrupteur du compresseur |
| ② Dégonfleur | ⑤ Fiche d'alimentation |
| ③ Manomètre | ⑥ Autocollants |

Accès au kit de réparation anticrevaison de secours

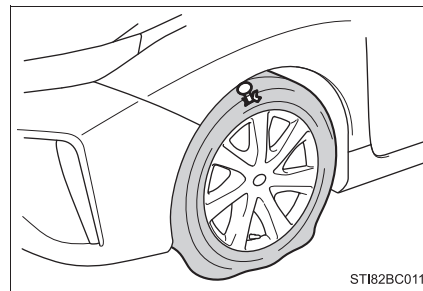
- 1 Retirez le tapis de coffre.
- 2 Sortez la manivelle de cric.
- 3 Sortez le kit de réparation anticrevaison de secours.

**Avant de procéder à une réparation de fortune**

Déterminez le degré d'endommagement du pneu.

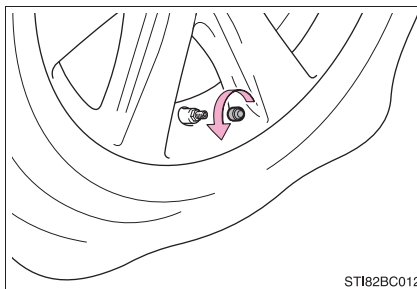
Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.

- Ne pas retirer le clou ou la pointe du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.
- Pour éviter toute perte de gel anticrevaison, déplacez le véhicule jusqu'à ce que la zone de crevaison soit sur le haut du pneu (si vous connaissez l'emplacement de la zone de crevaison).

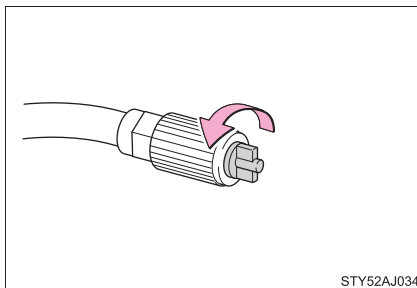


Méthode de réparation de secours

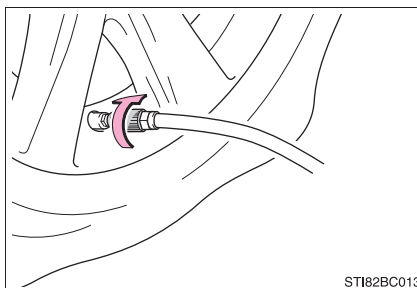
- 1 Sortez le kit de réparation de la pochette en plastique.
- 2 Retirez le capuchon de la valve du pneu crevé.



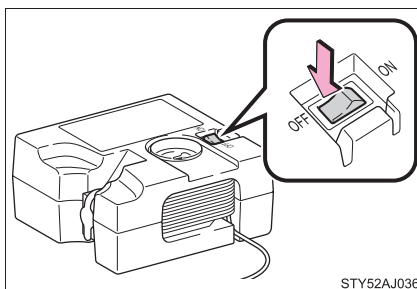
- 3 Enlevez le dégonfleur du flexible.
Vous utiliserez à nouveau le dégonfleur. Par conséquent, gardez-le en lieu sûr.



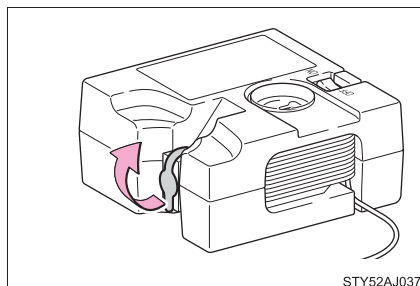
- 4 Raccordez le flexible à la valve.
Vissez l'embout du flexible à fond dans le sens des aiguilles d'une montre.



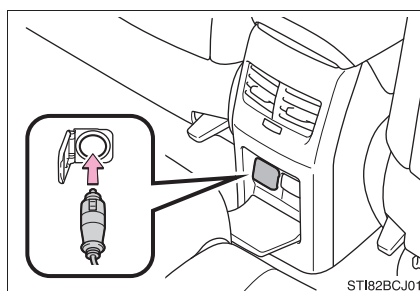
- 5 Assurez-vous que l'interrupteur du compresseur est sur arrêt.



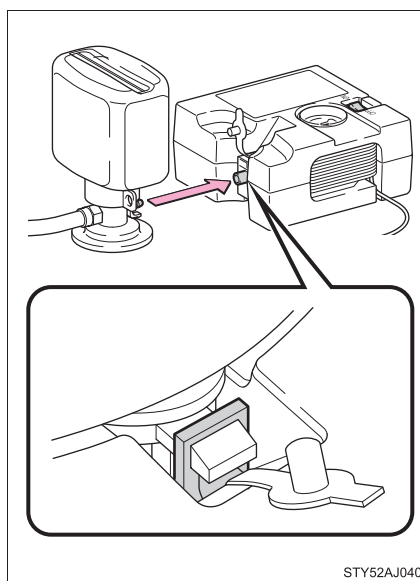
- 6 Enlevez le bouchon en caoutchouc du compresseur.



- 7 Branchez la fiche d'alimentation à la prise d'alimentation. (→P. 317)

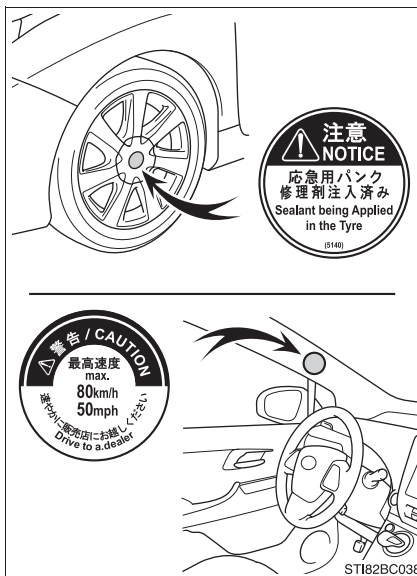


- 8 Raccordez le flacon au compresseur.
Assurez-vous que le flacon est bien vissé.



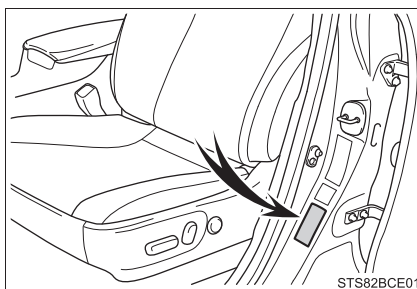
- 9 Collez les 2 autocollants comme indiqué sur la figure.

Nettoyez et séchez la jante avant de coller l'autocollant.



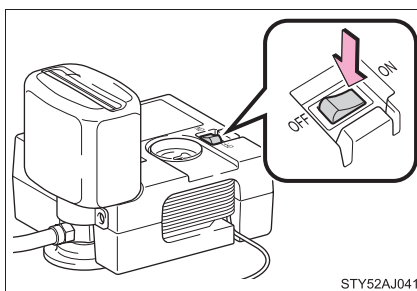
- 10 Vérifiez la pression de gonflage préconisée pour le pneu.

La pression de gonflage des pneus préconisée est indiquée sur l'étiquette comme illustré. (→P. 455)



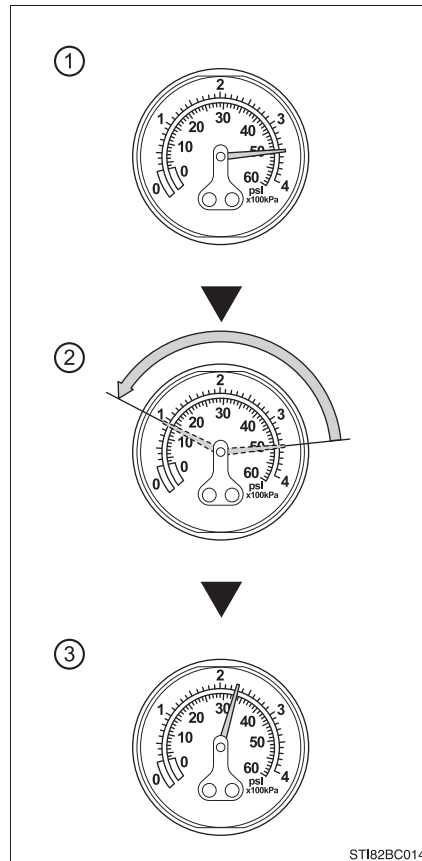
- 11 Démarrez le système de pile à combustible. (→P. 192)

- 12 Pour injecter le gel anticrevaison et gonfler le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche.



13 Gonflez le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée.

- ① Le gel anticrevaison est injecté et la pression s'établit entre 300 kPa (3,1 kgf/cm² ou bar, 44 psi) et 400 kPa (4,1 kgf/cm² ou bar, 58 psi), avant de diminuer progressivement.
- ② Le manomètre n'indique la pression de gonflage effective du pneu qu'environ 1 minute (15 minutes par temps froid) après la mise de l'interrupteur en position de marche.
- ③ Injectez jusqu'à la pression d'air préconisée.
 - Mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt puis contrôlez la pression de gonflage du pneu. En veillant à éviter tout surgonflage, contrôlez et recommencez à gonfler jusqu'à obtenir la pression de gonflage préconisée pour le pneu.



- Si la pression de gonflage du pneu est toujours inférieure à la pression préconisée après 10 minutes de gonflage (40 minutes par temps froid) avec l'interrupteur en position de marche, c'est que le pneu est trop endommagé pour être réparé. Mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Si la pression de gonflage du pneu excède la pression préconisée, dégonflez le pneu pour la corriger. (→P. 455)

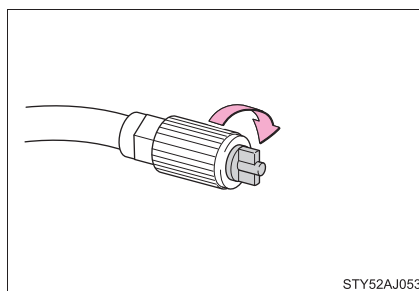
- 14** Après avoir mis l'interrupteur du compresseur sur la position d'arrêt, débranchez le flexible de la valve puis débranchez la fiche d'alimentation de la prise de courant électrique.

Le gel anticrevaion peut fuir légèrement au débranchement du flexible.

- 15** Remontez le capuchon de la valve sur le pneu réparé.

- 16** Révissez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

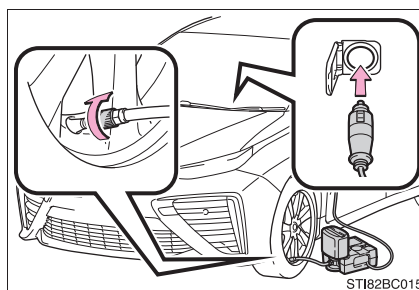
Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anticrevaion risque de fuir et de tacher le véhicule.



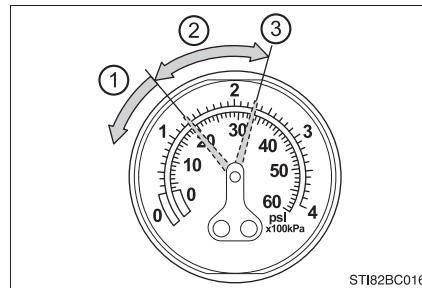
- 17** Rangez temporairement le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

- 18** Pour permettre au gel anticrevaion de se répartir régulièrement à l'intérieur de la roue, reprenez immédiatement la route et roulez prudemment sur une distance de 5 km (3 miles) environ, à moins de 80 km/h (50 mph).

- 19** Après avoir roulé 5 km (3 miles) environ, garez le véhicule en lieu sûr, sur sol dur et plat, et dévissez le dégonfleur du flexible avant de rebrancher le kit de réparation.



20 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche et attendez quelques secondes, puis mettez-le en position d'arrêt. Vérifiez la pression de gonflage du pneu.

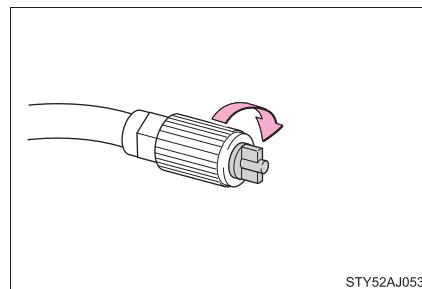


- ① Si la pression de gonflage des pneus est inférieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi): La crevaison n'est pas réparable. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- ② Si la pression de gonflage des pneus est égale ou supérieure à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi), mais inférieure à la pression recommandée: Continuez à l'étape **21**.
- ③ Si la pression de gonflage du pneu est conforme à la préconisation: Continuez à l'étape **22**.

21 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche pour gonfler le pneu jusqu'à obtenir la pression préconisée. Roulez sur environ 5 km (3 miles) puis continuez à l'étape **19**.

22 Revissez le dégonfleur sur l'embout du flexible.

Si vous ne revissez pas le dégonfleur, du gel anticrevaison risque de fuir et de tacher le véhicule.



23 Rangez le flacon dans le coffre à bagages en le laissant raccordé au compresseur.

24 En prenant toutes les précautions nécessaires pour éviter d'accélérer, de freiner et de prendre les virages brutalement, roulez prudemment à moins de 80 km/h (50 mph) jusqu'au concessionnaire agréé Toyota, réparateur, ou autre professionnel qualifié et convenablement équipé le plus proche, afin de faire réparer ou remplacer le pneu.

■ **Dans les cas suivants, le pneu ne peut pas être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. Prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.**

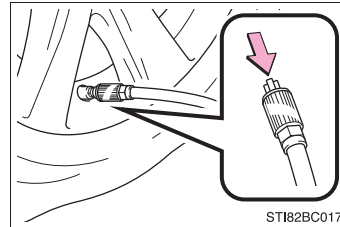
- Lorsque le pneu est endommagé par suite d'avoir roulé sous-gonflé
- Lorsque le pneu est entaillé ou endommagé ailleurs que sur la bande de roulement, sur le flanc par exemple
- Lorsque le pneu est visiblement sorti de la jante
- Lorsque la bande de roulement est ouverte sur plus de 4 mm (0,16 in.)
- Lorsque la jante est abîmée
- Lorsque plusieurs pneus à la fois sont crevés
- Lorsque la bande de roulement du même pneu est traversée de part en part par plus de 2 clous ou pointes
- Lorsque le gel anticrevaison est arrivé à péremption

■ **Kit de réparation anticrevaison de secours**

- Le gel anticrevaison du kit de réparation anticrevaison de secours ne peut être utilisé que pour réparer un seul pneu. Si vous avez utilisé le flacon de gel anticrevaison et avez besoin de le remplacer, achetez-en un nouveau auprès de n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. Le compresseur est réutilisable.
- Le gel anticrevaison est utilisable aux températures ambiantes comprises entre -40°C (-40°F) et 60°C (140°F).
- Le kit de réparation est exclusivement conçu pour les pneus de dimensions et de type montés d'origine sur le véhicule. Ne pas l'utiliser pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin.
- La durée de vie du gel anticrevaison est limitée. La date de péremption est indiquée sur le flacon. Le gel anticrevaison doit être remplacé avant la date de péremption. Achetez un flacon neuf auprès de n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Le gel anticrevaison est un produit susceptible de tacher les vêtements.
- Si le gel anticrevaison entre en contact avec la jante ou la carrosserie du véhicule et n'est pas nettoyé immédiatement, il peut laisser une tache définitive. Essuyez immédiatement tout écoulement de gel anticrevaison avec un chiffon humide.
- Lorsqu'il fonctionne, le kit de réparation est bruyant. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.
- Ne pas utiliser pour contrôler ou corriger la pression des pneus.

■ **Si le pneu est gonflé à une pression supérieure à la pression préconisée**

- 1 Débranchez le flexible de la valve.
- 2 Vissez le dégonfleur au bout du flexible puis appuyez avec la protubérance du dégonfleur à l'intérieur de la valve du pneu pour laisser s'échapper un peu d'air.



- 3 Débranchez le flexible de la valve, enlevez le dégonfleur du flexible puis rebranchez le flexible.
- 4 Mettez l'interrupteur du compresseur en position de marche, attendez quelques secondes puis mettez-le en position d'arrêt. Contrôlez au manomètre que la pression indiquée est celle préconisée. (→P. 455)
Si la pression est inférieure à la pression préconisée, remettez l'interrupteur du compresseur en position de marche et poursuivez le gonflage jusqu'à obtenir la pression préconisée.

■ **Après la réparation d'un pneu avec le kit de réparation anticrevaison de secours**

- La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus doit être remplacée.
- Même si les pneus sont gonflés à la pression préconisée, il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume/clignote.

■ **Remarque sur la vérification du kit de réparation anticrevaison de secours**

Vérifiez périodiquement la date de péremption du gel anticrevaison.

La date de péremption est indiquée sur le flacon. Ne pas utiliser de gel anticrevaison dont la date de péremption est déjà expirée. Sinon, les réparations effectuées avec le kit de réparation anticrevaison de secours risquent d'être mal réalisées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions pendant la conduite**

- Rangez le kit de réparation dans le coffre.
À défaut, le kit de réparation peut se transformer en projectile et traverser l'habitacle à l'occasion d'un freinage brusque, par exemple, et provoquer un accident.
- Le kit de réparation est à utiliser exclusivement avec votre véhicule.
Ne pas utiliser le kit de réparation avec d'autres véhicules, sous peine de provoquer un accident grave, voire mortel.
- Ne pas utiliser le kit de réparation pour des pneus de dimensions différentes de celles des pneus d'origine, ou à toute autre fin. Si la réparation des pneus n'est pas complète, il peut s'ensuivre un accident grave, voire mortel.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions d'utilisation du gel anticrevaision**

- L'ingestion de gel anticrevaision est dangereuse pour la santé. Si vous ingérez du gel anticrevaision, buvez autant d'eau que possible puis consultez immédiatement un médecin.
- En cas de contact des yeux ou de la peau avec du gel anticrevaision, nettoyez le produit à l'eau immédiatement. Si la gêne persiste, consultez un médecin.

■ Lorsque vous réparez le pneu crevé

- Arrêtez votre véhicule en lieu, où le sol est plat.
- Ne pas toucher aux roues ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps, vous risquez de vous brûler.
- Branchez soigneusement le flexible à la valve, avec la roue en place sur le véhicule.
- Si le flexible n'est pas correctement branché à la valve, une fuite d'air peut se produire et du gel anticrevaision peut jaillir violemment.
- Appliquez la procédure décrite pour réparer le pneu. Si vous n'appliquez pas les procédures à la lettre, du gel anticrevaision peut être projeté.
- Si le flexible se débranche de la valve pendant le gonflage du pneu, il risque d'être projeté violemment en raison de la pression de l'air.
- Après le gonflage complet du pneu, au moment où le flexible est débranché et où de l'air s'échappe, il peut arriver que du gel anticrevaision soit projeté.
- Tenez-vous à distance du pneu lors de la réparation, car il y a un risque d'éclatement. Si vous remarquez des craquelures ou des déformations sur le pneu, mettez l'interrupteur du compresseur en position d'arrêt et stoppez la réparation immédiatement.
- Le kit de réparation peut surchauffer s'il fonctionne longtemps. Ne pas faire fonctionner en continu le kit de réparation plus de 40 minutes de suite.
- Certaines parties du kit de réparation s'échauffent de manière importante pendant l'utilisation. Soyez prudent lorsque vous manipulez le kit de réparation pendant et après l'intervention. Ne pas toucher la pièce métallique permettant de raccorder le flacon et le compresseur. Sa température est brûlante.
- Ne pas coller l'autocollant d'avertissement de vitesse ailleurs qu'à l'emplacement indiqué. Si l'autocollant est apposé sur une partie où se situe un airbag SRS, comme la garniture du volant de direction, il peut empêcher l'airbag SRS de fonctionner correctement.

 **AVERTISSEMENT****■ Répartition régulière du gel liquide dans la roue**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident.

À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Conduisez le véhicule prudemment à vitesse réduite. Soyez particulièrement vigilant dans les virages.
- Si le véhicule ne roule pas droit ou si vous sentez dans le volant qu'il embarque d'un côté ou de l'autre, arrêtez le véhicule et contrôlez les points suivants:
 - État du pneu. Le pneu peut s'être désolidarisé de la jante.
 - Pression de gonflage des pneus. Si la pression de gonflage du pneu est inférieure ou égale à 130 kPa (1,3 kgf/cm² ou bar, 19 psi), il y a de fortes chances pour que le pneu soit fortement endommagé.



NOTE

■ Lorsque vous effectuez une réparation de fortune

- Le pneu ne doit être réparé avec le kit de réparation anticrevaison de secours que si la crevaison est causée par un objet pointu, tel un clou ou une pointe plantée dans la bande de roulement.

Ne pas retirer l'objet pointu du pneu. L'action de retirer l'objet risque d'agrandir le trou et de rendre inefficace la réparation de secours avec le kit.

- Le kit de réparation n'est pas étanche. Veiller à protéger de l'eau le kit de réparation, notamment en cas d'utilisation sous la pluie.
- Ne pas poser le kit de réparation à même le sol s'il est poussiéreux, sur le sable du bas-côté de la route par exemple. Si le kit de réparation aspire de la poussière, etc., un mauvais fonctionnement risque de s'ensuivre.

■ Manipulation du kit de réparation anticrevaison de secours

- Le kit de réparation doit être alimenté sous 12 Vcc. pour usage à bord des véhicules de tourisme. Ne pas brancher le kit de réparation à une autre source.
- Une projection de substance organique sur le kit de réparation, comme le benzène ou l'essence, peut entraîner son endommagement. Veillez à éviter tout contact avec les substances organiques.
- Disposez le kit de réparation dans un rangement pour lui éviter d'être exposé aux poussières et à l'eau.
- Rangez le kit de réparation à l'emplacement prévu, hors de portée des enfants.
- Ne pas démonter ni modifier le kit de réparation. Tenir les organes à l'abri des chocs, surtout le manomètre. Un mauvais fonctionnement pourrait s'ensuivre.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, ou encore tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de réparation ou de remplacement d'un pneu après que vous ayez utilisé du gel anticrevaison, veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 353)

Si le système de pile à combustible ne démarre pas

Les causes faisant que le système de pile à combustible ne démarre pas sont variables selon la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure de correction préconisée:

Le système de pile à combustible ne démarre pas, alors même que vous appliquez strictement la procédure correcte de mise en route. (→P. 192)

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 431)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- La trappe à carburant est peut-être ouverte. (→P. 225)
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 78)
- Il y a peut-être un mauvais fonctionnement dans le système de gestion de la sélection.* (→P. 198, 410)
- Peut-être le système de pile à combustible ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système de pile à combustible. (→P. 430)
- La clé électronique est peut-être en mode d'économie de la batterie. (→P. 148)

*: Il n'est peut-être pas possible de changer la position de sélection pour l'en sortir de P.

Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, ou l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 434)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou desserrées. (→P. 347)

Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 434)
- Un câble de la batterie 12 V est peut-être débranché (ou les deux).

Si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème, consultez n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système de pile à combustible refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours pour le démarrer, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement.

Ne pas utiliser cette procédure de démarrage, sauf en cas d'urgence.

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES.
- 3 Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système de pile à combustible avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

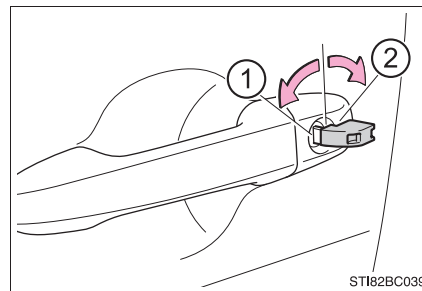
Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 149) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le système de pile à combustible.

Verrouillage et déverrouillage des portes

■ Portes

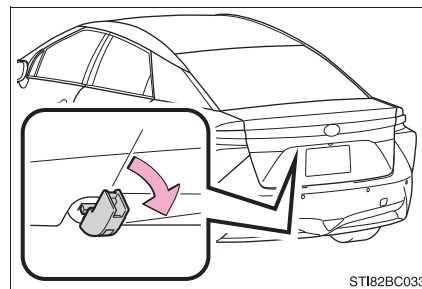
Utilisez la clé conventionnelle (→P. 131) pour effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

- ① Verrouillage de toutes les portes
- ② Déverrouillage de toutes les portes



■ Coffre

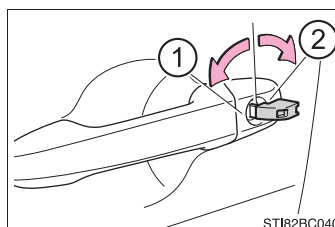
Tournez la clé conventionnelle vers la droite pour ouvrir.



■ Fonctions asservies à la clé

- ① Fermeture des vitres* (rotation longue)
- ② Ouverture des vitres* (rotation longue)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
(→P. 460)

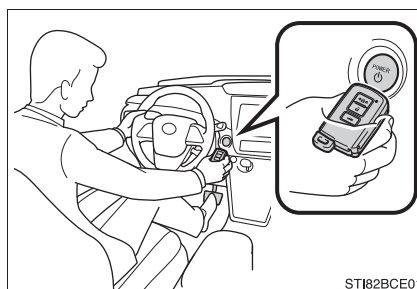


■ Démarrage du système de pile à combustible

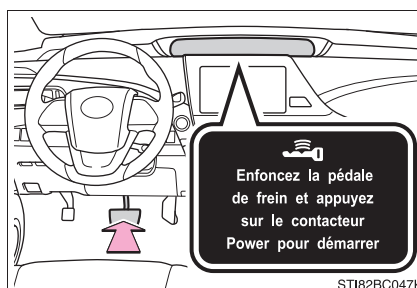
- 1 Appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe en mode MARCHÉ.

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES.



- 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que le message est affiché à l'écran multifonctionnel.



- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Au cas où le système de pile à combustible refuserait quand même de démarrer, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ Arrêt du système de pile à combustible

Mettez la position de sélection sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le feriez pour arrêter le système de pile à combustible.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 378)

■ Alarme

Utiliser la clé conventionnelle pour verrouiller les portes ne permet pas d'armer le système d'alarme.

Si vous utilisez la clé conventionnelle pour déverrouiller une porte alors que l'alarme est armée, celle-ci risque de se déclencher. (→P. 84)

■ Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables →P. 459)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 148)

■ Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus.

Le système de pile à combustible ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P. 195)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre.

Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par la vitre électrique.

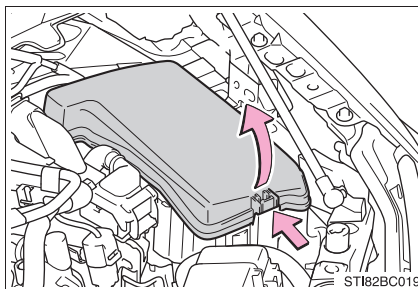
Si la batterie 12 V est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système de pile à combustible malgré la décharge complète de la batterie 12 V.

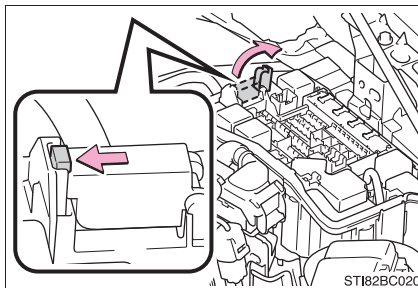
Vous pouvez également appeler n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

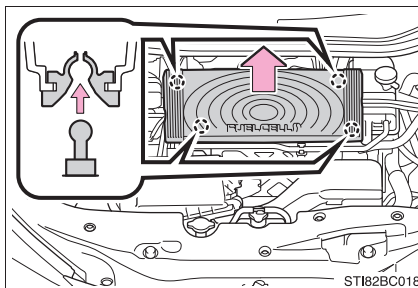
- 1 Ouvrez le capot (→P. 340) et le couvercle de la boîte à fusibles.



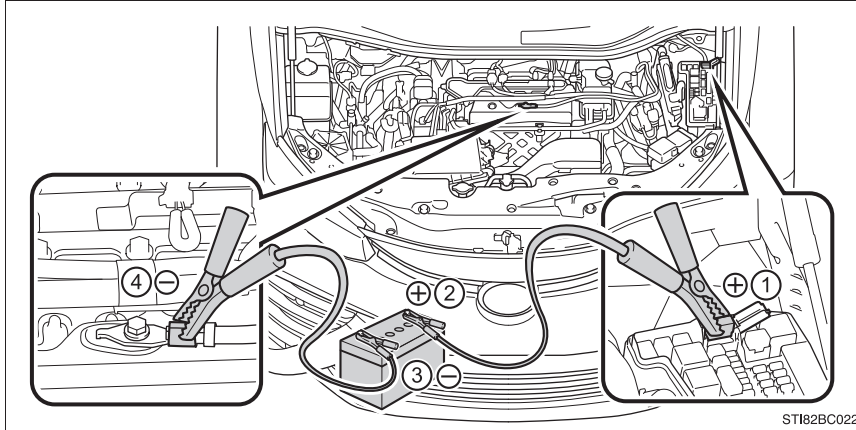
- 2 Ouvrez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage.



- 3 Retirez l'habillage du moteur électrique.



- 4 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



- ① Branchez une pince du câble positif à la borne spéciale pour câbles de démarrage de votre véhicule.
- ② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- ③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- ④ Branchez l'autre pince du câble négatif à un point métallique solide, non-démontable, nu de toute peinture et éloigné de la borne spéciale pour câbles de démarrage et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.
- 5 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.
- 6 Maintenez le régime moteur du second véhicule et démarrez le système de pile à combustible de votre véhicule en mettant le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 7 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- 8 Sitôt le système de pile à combustible démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.
- 9 Fermez le cache de la borne spéciale pour câbles de démarrage, et remontez dans leur position initiale l'habillage du moteur électrique et le couvercle de la boîte à fusibles.

Une fois le système de pile à combustible démarré, faites contrôler au plus vite le véhicule par n'importe que concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

■ **Démarrage du système de pile à combustible lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système de pile à combustible ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système de pile à combustible est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **Recharge de la batterie 12 V**

La batterie 12 V se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie 12 V peut se décharger, et il peut arriver que le système de pile à combustible soit impossible à démarrer. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système de pile à combustible est en marche.)

■ En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V

- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie 12 V est déchargée. Utilisez la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Une fois la batterie 12 V rechargée, il peut arriver que le système de pile à combustible ne démarre pas à la première tentative, mais il démarrera normalement au deuxième essai. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient dans le mode qui a précédé la décharge de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.
- Si la batterie 12 V arrive à décharge complète alors que la position de sélection est sur P, elle est bloquée dessus et aucune autre sélection n'est possible. Dans ce cas, il n'est pas possible de remorquer le véhicule sans en lever les deux roues avant, car elles sont bloquées par le verrouillage au stationnement. (→P. 395)
- Une fois la batterie 12 V rebranchée, démarrez le système de pile à combustible, appuyez sur la pédale de frein, et confirmez qu'il est possible de mettre le sélecteur de vitesses dans toutes les positions de sélection.
- Assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V. La clé risque d'être enfermée à l'intérieur du véhicule si l'alarme est active. (→P. 83)
- Le gel du dispositif de pile à combustible peut empêcher le démarrage du véhicule si la batterie a été enlevée ou si les bornes ont été déconnectées sans que la procédure de lâcher d'eau ait été appliquée. Pour prévenir ce risque, appliquez la procédure de lâcher d'eau avant d'enlever la batterie ou de déconnecter les bornes. (→P. 197)

■ Lorsque vous échangez la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V de type à dégazage central (normes industrielles japonaises). De plus, utilisez une batterie 12 V dont le bac est d'une taille comparable à celle qu'elle remplace, et équivalente en capacité de décharge horaire à 20 heures (20HR) au moins.

- Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie 12 V.
- Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie 12 V se décharge et que le système de pile à combustible ne puisse plus démarrer.

Pour plus de détails, consultez dans les plus brefs délais n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V**

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu accidentelle des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni de briquet à proximité de la batterie 12 V, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ Précautions avec la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie 12 V.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte de la batterie 12 V avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie 12 V.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

 **AVERTISSEMENT****■ Après la mise en charge de la batterie 12 V**

Faites vérifier au plus vite la batterie 12 V par un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Si vous continuez à utiliser le véhicule alors que la batterie 12 V se détériore, elle peut laisser échapper un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lorsque vous échangez la batterie 12 V

Après l'échange, branchez convenablement le flexible de dégazage et le bouchon d'orifice de dégazage à l'orifice de dégazage de la batterie 12 V échangée. Faute d'un montage correct, des gaz (d'hydrogène) peuvent s'échapper à l'intérieur du véhicule, d'où un danger potentiel de mise à feu et d'explosion de ces gaz.

■ Si vous devez remplacer la batterie 12 V

→P. 351

 **NOTE****■ Pour éviter tout dommage au véhicule**

La borne spéciale pour câbles de démarrage est à utiliser pour recharger la batterie 12 V depuis un autre véhicule, en mesure de secours. Il ne faut pas l'utiliser pour démarrer un autre véhicule avec des câbles de démarrage.

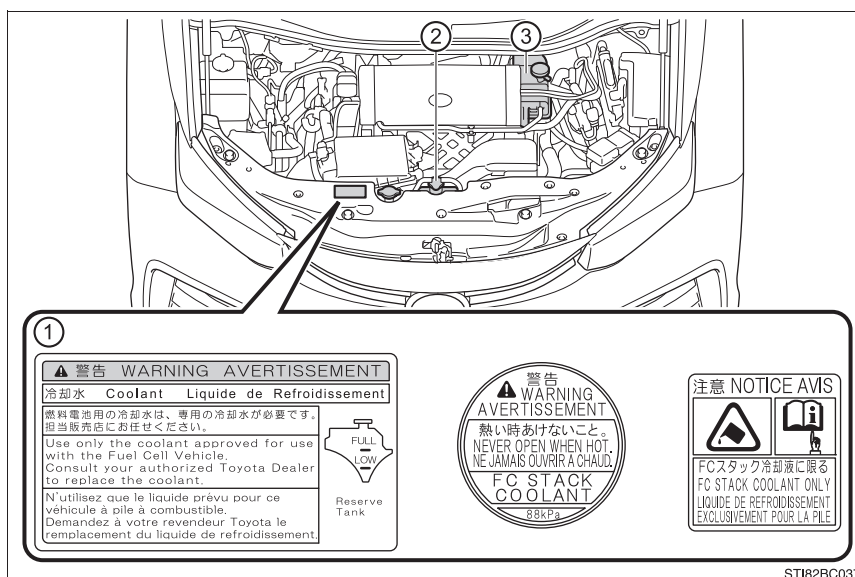
■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne risquent pas d'être pris dans les ventilateurs de refroidissement.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement (→P. 402) s'allume ou clignote, ou vous constatez que le système de pile à combustible a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- Le message "Système FC en surchauffe. Limitation de la puissance disponible." est affiché à écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

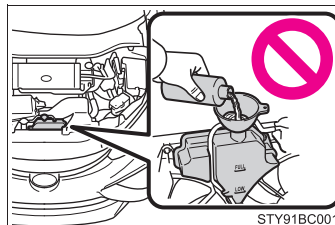


- ① Étiquette
- ② Vase d'expansion du liquide de refroidissement de pile à combustible
- ③ Vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur

 NOTE

Le liquide de refroidissement utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit.

Si le niveau de liquide de refroidissement du système de pile à combustible est bas, prenez contact au plus vite avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



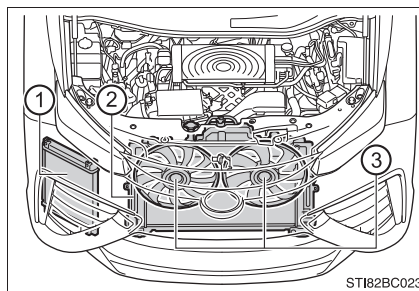
Procédures correctives

■ Si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement s'allume ou clignote

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système de pile à combustible.
- 2 Si vous voyez de la vapeur ou une fuite de liquide de refroidissement: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur ni de fuite de liquide de refroidissement: Soulevez le capot avec précaution.

- 3 Une fois le système de pile à combustible suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

- ① Radiateur auxiliaire de refroidissement de la pile à combustible
- ② Radiateur de refroidissement de la pile à combustible
- ③ Motoventilateur de refroidissement



Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- 4 Le niveau de liquide de refroidissement du système de pile à combustible est satisfaisant s'il se situe entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.

- ① Vase d'expansion du liquide de refroidissement de pile à combustible
- ② "FULL" (maxi.)
- ③ "LOW" (mini.)

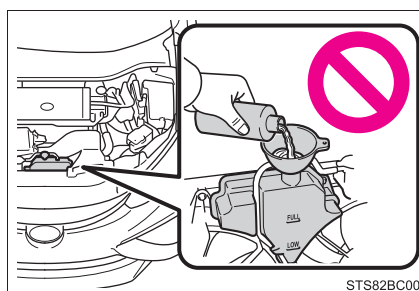
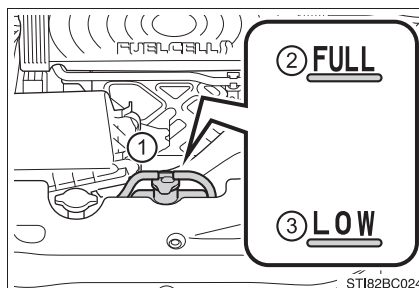
Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas:

Prenez immédiatement contact avec un concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible n'est pas bas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire agréé Toyota le plus proche, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Même si le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible est bas, ne pas faire l'appoint.

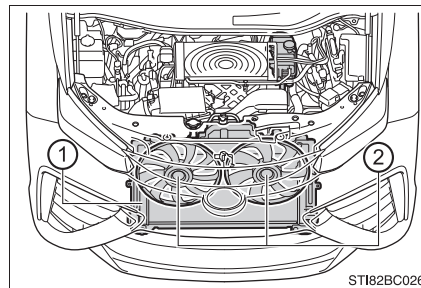


■ Si le message “Système FC en surchauffe. Limitation de la puissance disponible.” est affiché à écran multifonctionnel

- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le système de pile à combustible.
- 2 Si vous voyez de la vapeur ou une fuite de liquide de refroidissement: Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée. Si vous ne voyez pas de vapeur ni de fuite de liquide de refroidissement: Soulevez le capot avec précaution.

- 3 Une fois le système de pile à combustible refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

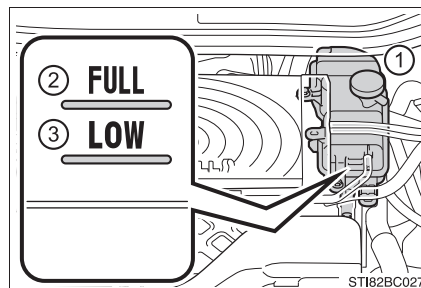
- ① Radiateur de refroidissement du convertisseur
- ② Motoventilateur de refroidissement



Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

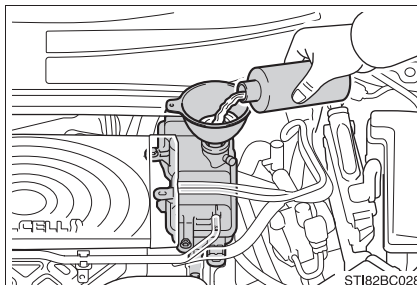
- 4 Le niveau de liquide de refroidissement du convertisseur est satisfaisant s'il se situe entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d'expansion.

- ① Vase d'expansion du liquide de refroidissement de convertisseur
- ② “FULL” (maxi.)
- ③ “LOW” (mini.)



- 5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement du convertisseur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6 Démarrez le système de pile à combustible et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur se déclenchent; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Les ventilateurs se déclenchent à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs se sont déclenchés, en vérifiant qu'ils font du bruit et qu'ils soufflent de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite.

(Les ventilateurs peuvent ne pas se déclencher si la température est négative.)

- 7 Si les ventilateurs sont à l'arrêt:

Arrêtez immédiatement le système de pile à combustible et prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Si les ventilateurs sont en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire agréé Toyota le plus proche, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment du moteur électrique peut être brûlant.
- Après que vous ayez arrêté le système de pile à combustible, vérifiez que le témoin "READY" est éteint.
Lorsque le système de pile à combustible est en marche, il peut arriver que le ventilateur de refroidissement se mette brusquement en marche alors que le système de pile à combustible s'arrête. Ne pas toucher ni s'approcher des pièces en rotation comme les ventilateurs, au risque de vous faire happer les doigts ou un vêtement (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez), et d'être gravement blessé.
- Ne pas ouvrir les bouchons des vases d'expansion de liquide de refroidissement ou des radiateurs alors que le système de pile à combustible et les radiateurs sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.



NOTE

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement du convertisseur

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le système de pile à combustible ait suffisamment refroidi.

Si vous versez trop vite le liquide de refroidissement du convertisseur (à température ambiante) alors que le système de pile à combustible est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

■ Pour éviter tout dommage au circuit de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif quel qu'il soit dans le liquide de refroidissement du convertisseur.
- Pour le remplacement du liquide de refroidissement de la pile à combustible, prenez contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.
- Ne pas utiliser d'eau ni aucun liquide d'aucune sorte pour compléter le niveau du liquide de refroidissement de la pile à combustible. De même, ne pas ajouter un additif quel qu'il soit au liquide de refroidissement.

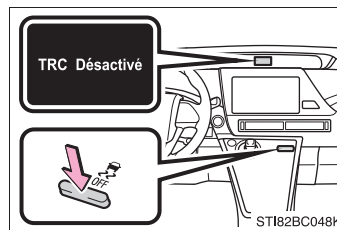
Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- 1 Serrez le frein de stationnement et arrêtez le système de pile à combustible.
- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
- 3 Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
- 4 Redémarrez le système de pile à combustible.
- 5 Mettez la position de sélection sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ Lorsque véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRC.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous changez la position de sélection

Veillez à ne pas changer la position de sélection tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Pour éviter d'occasionner des dommages à la boîte de vitesses et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

**Caractéristiques
techniques du véhicule****9**

- 9-1. Caractéristiques techniques**
Données d'entretien
(carburant, niveau
d'huile, etc.) 450
- 9-2. Personnalisation**
Fonctions personnalisables..... 457
- 9-3. Initialisation**
Systèmes à initialiser 466

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		4890 mm (192,5 in.)
Largeur hors-tout		1815 mm (71,5 in.)
Hauteur hors-tout*		1535 mm (60,5 in.)
Empattement		2780 mm (109,5 in.)
Voie	Avant	1535 mm (60,5 in.)
	Arrière	1545 mm (61,0 in.)
Poids total en charge du véhicule		2180 kg (4807 lb.)
Poids maximum autorisé par essieu	Avant	1230 kg (2712 lb.)
	Arrière	1150 kg (2536 lb.)

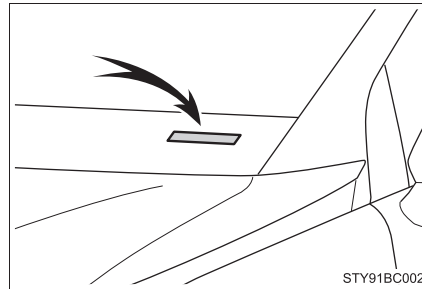
*: Véhicules à vide

Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

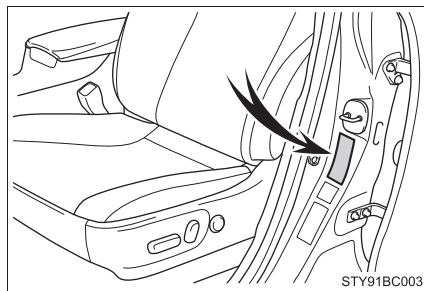
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

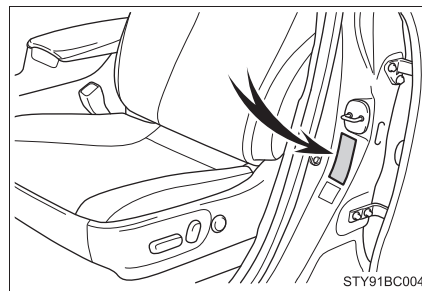


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette constructeur.

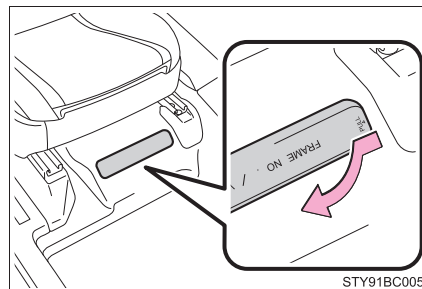
▶ Véhicules à conduite à gauche



▶ Véhicules à conduite à droite



Ce numéro est également frappé sous le siège avant droit.



Carburant

Type de carburant	Hydrogène comprimé
Pression nominale de service	70 MPa (714 kgf/cm ² , 700 bar, 10150 psi)
Contenance des réservoirs d'hydrogène (référence)	122,4 L (32,3 gal., 26,9 Imp.gal.) (Environ 5 kg [11,0 lb.]*)

*: C'est la quantité maximum qu'il est possible de remplir. Il peut arriver que la quantité réelle de carburant distribuée en stations à hydrogène soit inférieure, pour des raisons de capacité ou de configuration de la station.

Moteur électrique (moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximum	113 kW
Couple maximum	335 N•m (34,2 kgf•m, 247 ft•lbf)

Batterie de traction

Type	Batterie au nickel-métal-hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	34 modules
Tension totale	244,8 V

Circuit de refroidissement

Contenance*	Pile à combustible	19,6 L (20,7 qt., 17,2 Imp.qt.)
	Convertisseur	4,7 L (5,0 qt., 4,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Pile à combustible	<p>“Toyota Genuine FC Stack Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota d’origine pour pile à combustible»</p> <ul style="list-style-type: none"> • Afin de refroidir en toute sécurité la pile à combustible, qui fonctionne sous haute tension, le liquide de refroidissement utilisé pour elle est un produit exclusif hautement isolant. • Ne jamais utiliser d’eau ni aucun liquide de refroidissement d’aucune sorte, sous peine de causer des dommages. • Les vidanges de liquide de refroidissement sont inutiles. • Ne pas réutiliser le liquide de refroidissement vidangé du radiateur. • Le liquide de refroidissement est incolore. • Consultez n’importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé pour faire l’appoint ou renouveler le liquide de refroidissement de la pile à combustible.
	Convertisseur	<p>Entre les deux suivants, utilisez l’un ou l’autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps <p>Ne pas utiliser d’eau pure seule.</p>

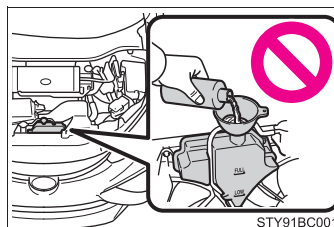
*: La contenance en liquide est indiquée à titre de référence.

En cas de remplacement nécessaire, adressez-vous à n’importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

 NOTE

Le liquide de refroidissement utilisé pour la pile à combustible lui est exclusif. L'utilisation d'eau ou de tout autre type de liquide de refroidissement risquant de causer de dommages, ne jamais utiliser un autre liquide quel qu'il soit.

Si le niveau de liquide de refroidissement du système de pile à combustible est bas, prenez contact au plus vite avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.



Circuit électrique

Batterie 12 V	
Tension ouverte à 20°C (68°F):	12,6 — 12,8 V à pleine charge 12,2 — 12,4 V à charge moyenne 11,8 — 12,0 V déchargée (La tension est vérifiée 20 minutes après l'arrêt du système de pile à combustible et l'extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transmission

Contenance en huile *	4,2 L (4,4 qt., 3,7 Imp.qt.)
Type d'huile	“Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en liquide est indiquée à titre de référence.

En cas de remplacement nécessaire, adressez-vous à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

 NOTE

■ **Type d'huile de transmission**

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile “Toyota Genuine ATF WS” «Liquide ATF Toyota d'origine type WS» risque à terme de causer des dommages à la transmission de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1} Véhicules à conduite à gauche Véhicules à conduite à droite	75 mm (2,95 in.) mini. 84 mm (3,31 in.) mini.
Garde de la pédale	1 — 6 mm (0,04 — 0,24 in.)
Course de la pédale du frein de stationnement ^{*2}	7 — 10 crans
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3, ou SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

*1: Hauteur minimale de la pédale sous effort d'appui de 196 N (20,0 kgf, 44,1 lbf) alors que le système de pile à combustible est en marche

*2: Course à la pédale du frein de stationnement sous effort d'appui de 300 N (31,0 kgf, 67,5 lbf)

Direction

Jeu	Moins de 30 mm (1,2 in.)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

Dimensions des pneus	215/55R17 94W
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	► Avant 230 kPa (2,3 kgf/cm ² ou bar, 33 psi) ► Arrière 230 kPa (2,3 kgf/cm ² ou bar, 33 psi)
Dimensions des jantes	17 × 7 J
Couple de serrage des écrous de roues	103 N•m (10,5 kgf•m, 76 ft•lbf)

Ampoules*

	Ampoules	W	Type
Extérieur	Feu arrière de brouillard	21	A
Intérieur	Éclairages de courtoisie	8	A
	Éclairages individuels/intérieurs avant	8	A
	Éclairage intérieur arrière	8	B
	Éclairages d'accueil sur porte	5	A
	Éclairage de coffre	5	A

A: Ampoules à culot poussoir (blanc)

B: Ampoules navettes

*: Les ampoules absentes de ce tableau sont des ampoules à DEL.

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via le système de navigation ou l'écran multifonctionnel, ou en confiant l'opération à n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Personnalisation des fonctions du véhicule

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veillez à le stationner en lieu sûr, avec la position de sélection sur P et le frein de stationnement serré.








■ Modification par utilisation du système de navigation

- 1 Appuyez sur le bouton "SETUP" du système de navigation.
- 2 Sélectionnez "Véhicule" à l'écran "Paramètres".






Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.




■ Modification par utilisation de l'écran multifonctionnel


► Pour les unités (sur modèles équipés)

- 1 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  [affichage des configurations] (→P. 122).
- 2 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez , puis appuyez sur .

► Pour les autres

- 1 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), sélectionnez  [affichage des configurations] (→P. 122).
- 2 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez , puis appuyez sur .
- 3 Appuyez sur  ou sur  du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option, puis appuyez sur .

- 4 Appuyez sur  ou  du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option de votre choix, puis appuyez sur .

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur .

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Pour de plus amples informations, consultez votre concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

- ① Fonctions personnalisables par le système de navigation
- ② Fonctions personnalisables par l'écran multifonctionnel
- ③ Fonctions personnalisables par le bouton du véhicule
- ④ Fonctions personnalisables par n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Verrouillage des portes (→P. 134, 431)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Déverrouillage avec une clé conventionnelle	Déverrouillage de toutes les portes à la 1ère action	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	—	—	—	O
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Marche	Arrêt	O	—	—	O
Fonction de verrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	Marche	O	—	—	O
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la position de sélection	Arrêt	Marche	O	—	—	O
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Marche	Arrêt	O	—	—	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 134, 146)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	0	—	—	0
Temps écoulé avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	30 secondes	60 secondes				0
		120 secondes	—	—	—	0
Signal sonore de rappel de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	—	0

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 146)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	0	—	—	0
Déverrouillage intelligent des portes	Toutes les portes	Porte conducteur	0	—	0	0

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 134, 141)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	—	0
Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de toutes les portes à la 1ère action	Déverrouillage de la porte conducteur à la 1ère action, puis de toutes les autres à la 2ème	0	—	—	0
Manœuvre de déverrouillage du coffre	Appui long (court)	Un appui court				
		2 appuis courts				
		Appui long (long)	—	—	—	0
		Arrêt				

■ Lève-vitres électriques (→P. 178)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Manœuvre asservie à la clé conventionnelle	Arrêt	Marche	—	—	—	○
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche	—	—	—	○
Signal sonore de rappel de vitre ouverte	Marche	Arrêt	—	—	—	○

■ Mémorisation de la position de conduite (→P. 163)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Mouvement du siège conducteur à la sortie du véhicule	Plein	Arrêt	○	—	—	○
		Partiel				
Sélection de la porte d'asservissement de la mémorisation de la position de conduite au déverrouillage des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	—	—	—	○

■ Rétroviseurs extérieurs (→P. 174)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Manœuvres automatiques d'escamotage/déploiement	Asservi au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	—	○
		Asservi au contacteur de démarrage				
Asservissement des rétroviseurs en marche arrière	Marche	Arrêt	—	—	—	○

■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 209)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 0	Niveau -2 à 2	0	—	—	0
Temps écoulé avant extinction des projecteurs (éclairage d'accompagnement)	30 secondes	60 secondes				
		90 secondes	—	—	—	0
		120 secondes				

■ Éclairage (→P. 303)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt				
		7,5 secondes	0	—	—	0
		30 secondes				
Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	Marche	Arrêt	—	—	—	0
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	—	0
Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique	Marche	Arrêt	—	—	—	0
Éclairage de plancher	Marche	Arrêt	—	—	—	0
Éclairage du sélecteur de vitesses	Marche	Arrêt	—	—	—	0

■ Système de climatisation automatique (→P. 292)


Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Réactivité à l'appui sur les commandes de climatisation	05 (lent)	01 (rapide) à 05 (lent)	—	—	○	—
Signal sonore à l'appui sur les commandes de climatisation	Marche	Arrêt	—	—	○	—
Affichage contextuel à l'appui sur les commandes de climatisation	Marche	Arrêt	—	—	○	—
Sélection des modes air extérieur et recyclage asservie à l'appui sur le bouton "AUTO"	Marche	Arrêt	○	—	—	○

■ Écran multifonctionnel (→P. 115)

Fonction		Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Unités *1		km	miles	—	O	—	—
Langue *2		Anglais	Français	—	O	—	—
			Allemand				
Délai avant échange du filtre ionique		—	Initialiser	—	O	—	—
Système d'alerte de pression des pneus		—	Initialiser	—	O	—	—
Affichage d'interruption	Guidage sur itinéraire du système de navigation	Marche	Arrêt	—	O	—	—
	Réglage de luminosité du tableau de bord	Marche	Arrêt	—	O	—	—
Retour à la configuration initiale		—	Oui	—	O	—	—
Écran d'affichage principal en mode partagé		Simple	Partagé	—	O	—	—
Historique mensuel des consommations de carburant		—	Effacer	—	O	—	—
Historique journalier du journal ÉCO		—	Effacer	—	O	—	—
Historique mensuel du journal ÉCO		—	Effacer	—	O	—	—
Date calendaire		—	Régler	—	O	—	—
Écran d'effacement		—	Effacer *3	—	O	—	—

*1: Sur modèles équipés

*2: La programmation d'usine varie selon les pays.

*3: Lorsque vous appuyez sur le bouton  du sélecteur d'instrumentation (→P. 122), un message indiquant le retour est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ Aide au stationnement Toyota à capteurs (→P. 251)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Distance de détection du capteur central arrière	Longue	Courte	0	—	—	0
Volume du signal sonore	Niveau 3	Niveau 1 à 5	0	—	—	0
Configuration d'affichage	Marche	Arrêt	0	—	—	0

■ Alarme (→P. 83)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③	④
Désactivation de l'alarme au déverrouillage des portes avec la clé conventionnelle	Arrêt	Marche	—	—	—	0

■ Personnalisation du véhicule

- Lorsque le verrouillage des portes est asservi à la fois à la vitesse du véhicule et à la position du sélecteur de vitesses, les portes se verrouillent selon les logiques suivantes.
 - Lorsque vous mettez la position de sélection sur une autre position que P, toutes les portes se verrouillent.
 - Si vous démarrez le véhicule avec toutes les portes verrouillées, le verrouillage des portes asservi à la vitesse ne se déclenche pas.
 - Si vous démarrez le véhicule avec une porte quelconque déverrouillée, le verrouillage des portes asservi à la vitesse se déclenche.
 - Lorsque le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inactif, il n'est pas possible de personnaliser le déverrouillage intelligent des portes.
 - Lorsque les portes restent fermées après que vous les ayez déverrouillées et la fonction de verrouillage automatique des portes se déclenche, les signaux sont émis conformément aux personnalisations effectuées pour le signal de fonctionnement (feux de détresse).
- **Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation permettant de paramétrer les fonctions via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé.**
- Un message d'alerte apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché.
 - Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.



NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V, veillez à ce que le système de pile à combustible soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systemes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/rebranchement de la batterie 12 V ou intervention d'entretien sur véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Lève-vitre électrique	Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 179
Filtre ionique	Après remplacement du filtre ionique	P. 463

Index

467

Que faire si... (Dépannage)	468
Index alphabétique	472

Pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous, reportez-vous au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

- Système de navigation
- Système de rétrovision sur écran
- Système audio

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez ce qui suit avant de prendre contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés ou clés conventionnelles, n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé, est à même d'en fabriquer de nouvelles conformes à l'origine. (→P. 131)
- Si vous perdez vos clés ou clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez immédiatement contact avec n'importe quel concessionnaire agréé Toyota, un réparateur, ou tout autre professionnel qualifié et convenablement équipé. (→P. 133)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 378)
- Le contacteur de démarrage est-il en mode MARCHE?
Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P. 195)
- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 149)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 137)



Vous fermez le couvercle de coffre avec la clé électronique laissée à l'intérieur

- La fonction permettant d'empêcher de laisser la clé électronique à l'intérieur du coffre intervient, et vous pouvez ouvrir le coffre comme d'habitude. Sortez la clé du coffre. (→P. 143)

Si vous suspectez un problème



Le système de pile à combustible ne démarre pas

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P. 192)
- La position de sélection est-elle sur P? (→P. 201)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P. 146)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?
Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le système de pile à combustible. (→P. 432)
- La batterie 12 V est-elle déchargée? (→P. 434)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 178)



Le contacteur de démarrage se met automatiquement sur arrêt

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou MARCHE (alors que le système de pile à combustible n'est pas en marche). (→P. 195)

**Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule**

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 404)
- Le témoin d'alerte de système de freinage (témoin rouge) est allumé
Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 208)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 401, 408)

**Une alarme et l'avertisseur sonore se déclenchent**

- Quelqu'un à bord du véhicule a-t-il ouvert une porte ou quoi que ce soit a-t-il bougé à l'intérieur du véhicule pendant l'armement de l'alarme?
Le capteur le détecte et l'alarme se déclenche. (→P. 83)

Pour arrêter l'alarme, mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE ou démarrez le système de pile à combustible.

**Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule**

- La clé électronique a-t-elle été laissée à l'intérieur du véhicule?
Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 408)

**Un témoin d'alerte s'allume ou un témoin ou message d'alerte s'affiche**

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un témoin ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 401, 408.

Lorsque vous avez eu un problème**En cas de crevaison**

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et réparez provisoirement le pneu crevé avec le kit de réparation anticrevaison de secours. (→P. 414)

**Le véhicule est bloqué**

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 447)

Index alphabétique

A

A/C	292
Filtre de climatisation.....	376
Préférence de climatisation	294
Système de climatisation automatique	292
ABS	
(Système de freinage antiblocage)	260
Fonction.....	260
Témoin d'alerte.....	402
Accès mains libres	
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	134, 141
Télécommande du verrouillage centralisé.....	134, 141
Accodoir	315
Affichage	
Écran multifonctionnel.....	121
Informations de parcours.....	122
LDA (Alerte de sortie de voie)	243
Message d'alerte	408
Moniteur d'énergie.....	122
Régulateur de vitesse actif.....	227
Affichage de la température extérieure	116
Aide au démarrage en côte	260
Aide au freinage d'urgence	260
Aide au stationnement	
Toyota à capteurs	
Fonction.....	251
Message d'alerte	258

Airbags	41
Airbag d'assise de siège	41
Airbags SRS.....	41
Conditions de déploiement des airbags	47
Conditions de déploiement des airbags latéraux	47
Conditions de déploiement des airbags latéraux et rideau	47
Conditions de déploiement des airbags rideau	47
Emplacement des airbags.....	41
Modification et élimination en fin de vie des airbags.....	46
Position de conduite correcte	34
Précautions avec les airbags latéraux.....	44
Précautions avec les airbags latéraux et rideau	45
Précautions avec les airbags pour votre enfant	43
Précautions avec les airbags rideau.....	45
Précautions générales avec les airbags	43
Système de neutralisation manuelle d'airbag	51
Témoin d'alerte d'airbag	402
Airbags de genoux	41
Airbags latéraux	42
Airbags rideau	42
Alarme	83
Alerte de sortie de voie (LDA)	243
Alerte de trafic transversal arrière	275

Ampoules	
Puissance	456
Remplacement	385
Antennes (système d'accès et de démarrage "mains libres")	146
Antibrouillards	
Bouton	217
Puissance	456
Remplacement des ampoules	386
Appuis-tête	168
Avertisseur sonore	170

B

Batterie (12 V).....	347
Contrôle de la batterie	347
Message d'alerte	408
Préparatifs et contrôles avant l'hiver	286
Si la batterie 12 V est déchargée.....	434
Batterie (batterie de traction).....	88, 94
Emplacement	88, 94
Message d'alerte	408
Prise d'air de ventilation	95
Recharge.....	91
Batterie de traction	94
Emplacement	88, 94
Message d'alerte	408
Prise d'air de ventilation	95
Recharge.....	91
Bloqué	
Si le véhicule est bloqué.....	447
Bluetooth®	
Système de navigation*	
Système mains libres (pour téléphone mobile)*	

Boîte à gants	307
Bouton d'activation vocale*	
Bouton de position P.....	201
Bouton de verrouillage des lève-vitres	178
Bouton H₂O	194
Boutons	
Bouton d'activation vocale*	
Bouton de désactivation du VSC	262
Bouton de distance entre véhicules.....	231
Bouton de feux de détresse	392
Bouton de feux de route automatiques	212
Bouton de LDA	244
Bouton de position P	201
Bouton de régulateur de vitesse actif.....	227
Bouton de totalisateur kilométrique/totalisateur partiel et de remise à zéro du totalisateur partiel	117
Bouton de verrouillage des lève-vitres	178
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs	295
Bouton d'ouverture de coffre	141
Bouton ECO MODE	202
Bouton PCS.....	267
Bouton POWER MODE.....	202
Bouton principal d'ouverture de coffre.....	142

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Boutons de chauffage des sièges	302
Boutons de mémorisation de la position de conduite	164
Boutons de téléphonie*	
Boutons de verrouillage centralisé des portes	136
Boutons des lève-vitres électriques	178
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs	174
Boutons du système audio au volant*	
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise	218
Contacteur de démarrage	192
Sélecteur d'antibrouillards	217
Sélecteur de neutralisation manuelle d'airbag	51
Sélecteur d'instrumentation	122
Sélecteurs d'éclairage	209
Volant de direction chauffant	301
Boutons de téléphonie*	
BSM (Surveillance de l'angle mort)	275
Fonction d'alerte de trafic transversal arrière	283
Fonction de surveillance de l'angle mort	280

C

Capot	340
Message d'alerte	408
Capteur	
Aide au stationnement Toyota à capteurs	251
Capteur d'humidité	300
Capteur radar	235, 268
Essuie-glaces de pare-brise à détecteur de pluie	219
Rétroviseur intérieur	173
Système de feux de route automatiques	216
Système de projecteurs automatiques	210
Capteurs d'aide au stationnement	251
Caractéristiques techniques	450
Carburant	
À la station à hydrogène (aide-mémoire)	488
Contenance	452
Jauge de carburant	115
Ravitaillement en carburant	221
Témoin d'alerte	403
Type	221, 452

Ceintures de sécurité	36	Clé avec télécommande du	
Comment porter votre ceinture		verrouillage centralisé.....	130
de sécurité	34	Fonction d'économie de la	
Comment votre enfant doit porter		batterie.....	148
la ceinture de sécurité	38	Remplacement de la pile.....	378
Enrouleur à blocage d'urgence		Verrouillage/déverrouillage.....	134
(ELR)	38	Clé électronique	
Femmes enceintes,		Fonction d'économie de la	
utilisation correcte		batterie.....	148
de la ceinture de sécurité	39	Remplacement de la pile.....	378
Installation d'un siège		Si la clé électronique ne	
de sécurité enfant	54	fonctionne pas normalement	431
Nettoyage et entretien des		Clés	130
ceintures de sécurité	332	Accès mains libres	134, 141
Prétensionneurs de ceinture		Clé avec télécommande du	
de sécurité	38	verrouillage centralisé.....	134
Réglage de la ceinture de		Clé conventionnelle	131
sécurité	37	Clé électronique	130
Témoin d'alerte SRS	402	Contacteur de démarrage	192
Témoin et signal sonore de		Fonction d'économie de la	
rappel.....	404	batterie.....	148
Chaînes	288	Languette de numéro de clé.....	130
Chauffages		Remplacement de la pile.....	378
Chauffages de sièges.....	302	Si la clé électronique ne	
Rétroviseurs extérieurs	295	fonctionne pas normalement	431
Système de climatisation		Si vous perdez vos clés.....	131, 133
automatique	292	Signal sonore d'alerte.....	147
Volant de direction chauffant.....	301	Clignotants	207
Chauffages de sièges	302	Commodo de clignotants.....	207
Circuit de refroidissement	344	Remplacement des ampoules.....	388
Surchauffe du système		Clignotants arrière.....	207
de pile à combustible.....	440	Commodo de clignotants.....	207
		Remplacement des ampoules.....	388

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Clignotants avant	207
Commodo de clignotants.....	207
Remplacement des ampoules.....	388
Clignotants latéraux	207
Commodo de clignotants.....	207
Remplacement des ampoules.....	388
Coffre	141
Bouton d'ouverture de coffre.....	141
Bouton principal d'ouverture de coffre.....	142
Crochets pour sacs à provisions	311
Éclairage de coffre	143
Équipements dans le coffre.....	311
Poignée de coffre	142
Système d'accès et de démarrage "mains libres".....	141
Système de sécurité des bagages.....	142
Télécommande du verrouillage centralisé	141
Commande de luminosité	
Commande d'éclairage du tableau de bord.....	117
Commande d'éclairage d'instrumentation	117
Commande d'éclairage du tableau de bord	117
Commodo	
Commodo de clignotants.....	207
Commodo d'essuie-glaces	218
Levier de déverrouillage du capot.....	340
Loquet de sécurité d'ouverture du capot.....	340
Sélecteur de vitesses	200
Compteur de vitesse	115
Condenseur	346
Conduite	
Conseils de conduite	106
Conseils de conduite d'un véhicule à pile à combustible.....	106
Conseils de conduite en hiver	286
Conseils de rodage	184
Position de conduite correcte	34
Procédures	182
Conduite avec une caravane/remorque	191
Conseils de conduite en hiver	286
Conseils de rodage	184
Console de pavillon	310
Consommation de carburant	125, 126
Contacteur de démarrage	192
Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC)	260
Cric	
Cric de bord.....	363, 415
Positionnement d'un cric d'atelier	341
Crochets	
Crochets à vêtements	315
Crochets de fixation (tapis de sol)	32
Crochets pour sacs à provisions	311
Crochets à vêtements	315
Crochets pour sacs à provisions	311

D

Désembueur	
Lunette arrière	295
Pare-brise	295
Rétroviseurs extérieurs	295
Désembueur de lunette arrière	295
Détecteurs d'hydrogène	98
Dimensions	450
Direction assistée	
(Direction assistée électrique)	261
Témoïn d'alerte	402
Direction assistée électrique	
(EPS)	261
Fonction	261
Témoïn d'alerte	402
Disque MP3*	
Disque WMA*	

E

ECB (Système de freinage à pilotage électronique)	260
Éclairage de coffre	
Éclairage de coffre	143
Puissance	456
Éclairages	
Commodo de clignotants	207
Détail des éclairages intérieurs ...	303
Éclairage de coffre	143
Éclairages de courtoisie	313
Éclairages individuels	304
Éclairages intérieurs	304
Puissance	456
Remplacement des ampoules	385
Sélecteur d'antibrouillards	217
Sélecteur d'éclairage	209
Système de feux de route automatiques	212
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes	305
Éclairages d'accueil sur porte	
Emplacement	303
Puissance	456

Éclairages de courtoisie	
Éclairages de courtoisie	313
Puissance	456
Éclairages de plaque d'immatriculation	
Remplacement des ampoules	388
Sélecteur d'éclairage	209
Éclairages individuels	304
Bouton	304
Puissance	456
Éclairages intérieurs	303
Bouton	304
Puissance	456
Éclairages intérieurs arrière	304
Puissance	456
Éclairages intérieurs avant	304
Puissance	456
Écran multifonctionnel	121
Choix de l'affichage	117
Informations de parcours	122
Langue	463
LDA	
(Alerte de sortie de voie)	243
Message d'alerte	408
Moniteur d'énergie	122
Régulateur de vitesse actif	227
Embout d'échappement	98
Entrée audio*	
Entretien	
Ceintures de sécurité	332
Données d'entretien	450
Entretien à faire soi-même	337
Extérieur	326
Intérieur	331
Jantes en aluminium	327
Prescriptions d'entretien	334
Entretien à faire soi-même	337
EPS	
(Direction assistée électrique)	261
Fonction	261
Témoïn d'alerte	402
Essuie-glaces de pare-brise	218
Évacuation de l'eau	194

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

F

Feu arrière de brouillard	
Bouton	217
Puissance	456
Remplacement des ampoules	386
Feux arrière	209
Remplacement des ampoules	388
Sélecteur d'éclairage	209
Feux de détresse	392
Feux de position avant	209
Remplacement des ampoules	388
Sélecteur d'éclairage	209
Feux de recul	
Remplacement des ampoules	388
Feux de route automatiques	212
Feux stop	
Remplacement des ampoules	388
Signal de freinage d'urgence	261
Filtre de climatisation	376
Filtre ionique	98
Fonctions personnalisables	457
Frein de stationnement	
Manœuvre	208
Message/signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré	208
Témoin d'alerte	403
Freinage récupératif	91
Freins	
Frein de stationnement	208
Freinage récupératif	91
Liquide	455
Signal de freinage d'urgence	261
Témoin d'alerte	401, 402
Fusibles	381

G

Glaces de vitres	178
-------------------------------	------------

I

Identification	
Véhicule	451
Indicateur du système de pile à combustible	124
Informations de parcours	122
Initialisation	
Filtre ionique	463
Lève-vitres électriques	179
Système d'alerte de pression des pneus	354
Instrumentation	115
Commande d'éclairage d'instrumentation	117
Commande d'éclairage du tableau de bord	117
Compteurs	115
Écran multifonctionnel	121
Messages d'alerte	408
Témoins d'alerte	111
Témoins indicateurs	112
Instruments	115

J

Jantes	373
Dimensions	455
Remplacement	363

K

Kit de réparation anticrevaision de secours	414
--	------------

L

Langue (écran multifonctionnel)	463
Lavage et lustrage	326
Lave-glace	
Bouton	218
Contrôle	346
Préparatifs et contrôles avant l'hiver	286
LDA (Alerte de sortie de voie)	243
Lecteur de CD*	
Lève-vitres électriques	
Bouton de verrouillage des lève-vitres	178
Manœuvre	178
Protection anti-pincement.....	178
Liquide	
Freins	455
Lave-glace.....	346
Transmission	454
Liquide de refroidissement	
Contenance	453
Contrôle	344
Préparatifs et contrôles	
Témoin d'alerte.....	402
Liquide de refroidissement de la pile à combustible	
Contenance	453
Contrôle	344
Liquide de refroidissement du convertisseur	
Contenance	453
Contrôle	344

M

Manivelle de cric	363, 415
Mécanisme d'ouverture	
Capot.....	340
Coffre.....	141
Trappe à carburant.....	224
Mémorisation de la position de conduite	163
Fonction de rappel de mémorisation	165
Mémorisation de la position du siège	163
Mémorisation de la position du siège conducteur	163
Messages d'alerte	408
Miroirs de courtoisie	313
Éclairages de courtoisie	313
Mode d'écoconduite	202
Module de commande de puissance	94
Moniteur d'énergie	122
Montre	314
Moteur de traction (moteur électrique)	
Caractéristiques techniques	452
Emplacement	88, 94
Moteur électrique (moteur de traction)	
Caractéristiques techniques	452
Emplacement	88, 94

N

Nettoyage	326, 331
Ceintures de sécurité	332
Extérieur	326
Jantes en aluminium	327
Intérieur	331
Numéro d'identification du véhicule	451

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

O

Organes en contact avec l'hydrogène.....	93
Organes sous haute tension	94
Outils.....	363, 415

P

Pare-soleil de pare-brise	313
Pattes d'ancrage	76
PCS (Système de sécurité de pré-collision)	
Bouton PCS.....	267
Fonction.....	266
Message d'alerte	408
Témoin d'alerte.....	403
Pile à combustible	97
Pneu crevé.....	414
Pneus	352
Chaînes	288
Contrôle.....	352
Dimensions.....	455
En cas de crevaison	414
Kit de réparation anticrevasion de secours	414
Permutation des roues	353
Pneus neige	286
Pression de gonflage.....	371, 455
Remplacement	363
Système d'alerte de pression des pneus	353
Témoin d'alerte.....	404
Pneus neige.....	286
Poids	450
Poignées de maintien	316
Points d'ancrage rigides ISOFIX	69

Porte-bouteilles.....	309
Porte-cartes	310
Porte-gobelets.....	308
Portes	
Glaces de portes	178
Rétroviseurs extérieurs	174
Sécurité enfants des portes arrière	137
Signal sonore d'alerte de porte ouverte	139
Système de verrouillage et déverrouillage automatique des portes	137
Témoin d'alerte de porte ouverte.....	403
Verrouillage des portes	136
Vitres de portes	178
Précautions concernant les accidents de la route	103
Pression de gonflage des pneus....	371
Données d'entretien	455
Témoin d'alerte.....	404
Prise AUX*	
Prise d'air de ventilation de la batterie de traction.....	95
Prise d'alimentation.....	317
Prise de service	94
Prise USB*	
Projecteurs	209
Remplacement des ampoules.....	388
Sélecteur d'éclairage.....	209
Système de feux de route automatiques	212
Protection anti-pincement	
Lève-vitre électrique	178

R

Radiateur	346
Radio*	
Rangement auxiliaire	310
Rangement de console	307
Rangements	306
Ravitaillement en carburant	221
Contenance	452
Ouverture de la trappe à carburant	224
Types de carburant	452
Régulateur de vitesse	
Régulateur de vitesse actif	227
Régulateur de vitesse actif	227
Régulateur de vitesse (régulateur de vitesse actif)	227
Remorquage	
Anneau de remorquage.....	397
Conduite avec une caravane/remorque	191
Remorquage de secours	394
Remplacement	
Ampoules	385
Fusibles	381
Pile de la clé électronique	378
Pneus	363

Réservoirs d'hydrogène	97
Contenance	452
Emplacement	88, 93
Rétroviseur	
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs	174
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs	174
BSM (Surveillance de l'angle mort).....	275
Chauffages	295
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs	295
Réglage et escamotage	174
Rétroviseurs/miroirs	
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs	295
Miroirs de courtoisie	313
Rétroviseur intérieur	172
Rétroviseurs extérieurs	174

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

S

Sangle supérieure	76
Sécurité de l'enfant	53
Bouton de verrouillage des	
lève-vitres électriques.....	178
Comment votre enfant doit porter	
la ceinture de sécurité	38
Précautions avec la	
batterie 12 V.....	350, 438
Précautions avec la pile retirée	
de la clé électronique.....	379
Précautions avec le	
chauffage de siège	301
Précautions avec le coffre	144
Précautions avec les airbags	43
Précautions avec les	
ceintures de sécurité	40
Précautions avec les	
lève-vitres électriques.....	180
Sécurité enfants des portes	
arrière	137
Siège de sécurité enfant.....	54
Sécurité enfants	137
Sélecteur de vitesses	200

Siège de sécurité enfant	54
Sièges enfant, définition	54
Sièges enfant, installation	67, 74
Installation d'un siège de	
sécurité enfant avec les	
ceintures de sécurité	63
Installation d'un siège de	
sécurité enfant avec les	
points d'ancrage rigides	
ISOFIX.....	69
Installation d'un siège de	
sécurité enfant avec	
sangle supérieure	76
Installation d'un siège de	
sécurité enfant sur le	
siège passager	59
Sièges	
Appuis-tête	168
Chauffages de sièges.....	302
Installation des sièges enfants/	
de sécurité enfants	54
Mémorisation de la position	
de conduite	163
Nettoyage.....	331
Position assise correcte	34
Précautions avec le réglage	162
Réglage	161
Système d'accès assisté	163

Sièges avant	161	Système antidémarrage	78
Appuis-tête	168	Système antipatinage (TRC)	260
Chauffages de sièges.....	302	Système antivol	
Mémorisation de la position		Alarme	83
de conduite.....	163	Système antidémarrage	78
Mémorisation de la position		Système audio*	
du siège	163	Commandes audio au volant*	
Nettoyage	331	Système d'accès assisté	163
Position de conduite correcte	34	Système d'accès et de	
Réglage	161	démarrage "mains libres"	146
Système d'accès assisté	163	Accès mains libres	134, 141
Signal de freinage d'urgence	261	Démarrage du système de	
Signaux sonores d'alerte		pile à combustible.....	192
Aide au stationnement		Emplacement des capteurs	146
Toyota à capteurs	255	Message d'alerte	408
Coffre ouvert.....	403	Système d'alerte de pression	
Frein de stationnement.....	208	des pneus	
Système de direction assistée		Déclaration des codes	
électrique	402	d'identification	355
Système de freinage	401	Fonction.....	353
Porte ouverte.....	403	Initialisation.....	354
Rappel de ceinture de sécurité....	404	Montage des valves à	
Rappel d'éclairage.....	210	émetteur d'alerte de	
Surchauffe	440	pression des pneus	353
Surveillance de l'angle mort		Témoin d'alerte.....	404
(BSM)	275	Système de climatisation	292
Fonction d'alerte de trafic		Filtre de climatisation.....	376
transversal arrière.....	283		
Fonction de surveillance de			
l'angle mort.....	280		

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

Système de climatisation	
automatique	292
Filtre de climatisation.....	376
Préférence de climatisation.....	294
Système de commande	
automatique de l'éclairage	209
Système de commande vocale*	
Système de correction	
automatique d'assiette	
des projecteurs	210
Système de coupe-circuit	
d'urgence	95
Système de freinage à pilotage	
électronique (ECB)	260
Système de freinage antiblocage	
(ABS)	260
Fonction.....	260
Témoin d'alerte.....	402
Système de navigation*	
Système de neutralisation	
manuelle d'airbag	51
Système de pile à combustible	
Arrêt du système.....	193
Caractéristiques.....	88
Démarrage du système.....	192
Écran multifonctionnel.....	121
Précautions.....	93
Témoins d'alerte.....	111
Témoins indicateurs.....	112
Temps froid.....	196
Type de liquide de	
refroidissement.....	453
Système de rétrovision sur écran*	
Système de sécurité de	
pré-collision (PCS)	
Bouton PCS.....	267
Fonction.....	266
Message d'alerte.....	408
Témoin d'alerte.....	403
Système d'éclairage de	
courtoisie à l'ouverture	
des portes	305
Système d'éclairage	
de jour	210
Système mains libres	
(pour téléphone mobile)*	

T

Tapis de sol	32
Témoin d'alerte principal	404, 408
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	404
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur	404
Témoins d'alerte	
ABS	402
Circuit de charge	401
Fuite d'hydrogène	401
Pression des pneus	404
Réserve de carburant	403
Sécurité de mise en mouvement	404
SRS	402
Système à freinage prioritaire	404
Système de direction assistée électrique	402
Système de freinage	401, 402
Système de sécurité de pré-collision	403
Témoin d'alerte de frein de stationnement	403
Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement	402
Témoin d'alerte principal	404
Témoin de perte d'adhérence	403
Témoin de rappel de ceinture de sécurité	404
Témoins indicateurs	112
Totalisateur kilométrique	116
Totalisateurs partiels	116
Transmission	200
Trappe à carburant	221
Ravitaillement en carburant	221
TRC (Système antipatinage)	260
Troisième feu stop	
Remplacement des ampoules	388

U

Urgence, en cas d'	
En cas de crevaison	414
Si la batterie 12 V est déchargée	434
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement	431
Si le système de pile à combustible ne démarre pas	429
Si un message d'alerte s'affiche	408
Si un signal sonore d'alerte se déclenche	401
Si un témoin d'alerte s'allume	401
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué	394
Si votre véhicule est bloqué	447
Si votre véhicule surchauffe	440
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	393
Si vous perdez vos clés	131, 133
Si vous suspectez un problème	400

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

V

Véhicules à pile à combustible

Arrêts d'urgence	393
Bruits et vibrations	90
Caractéristiques	88
Carburant	452
Conseils de conduite	106
Contacteur de démarrage	192
Démarrage du système	192
Entretien, réparation, recyclage et élimination en fin de vie	92
Évacuation de l'eau	194
Fonction de démarrage de secours	430
Freinage récupératif	91
Hydrogène gazeux	100
Limitation de la puissance	99
Manipulation de l'hydrogène gazeux	101
Message d'alerte	408
Organes en contact avec l'hydrogène	93
Organes sous haute tension	94
Ouverture de la trappe à carburant	221
Panne sèche	96
Précautions	93
Précautions concernant les accidents de la route	103
Prise d'air de ventilation de la batterie de traction	95
Prises de service	102
Recharge de la batterie de traction	91
Si la batterie 12 V est déchargée	434
Si le système de pile à combustible ne démarre pas	429
Surchauffe	440
Système de coupe-circuit d'urgence	95

Verrouillage des portes

Portes	134
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	146
Télécommande du verrouillage centralisé	134

Vitres178

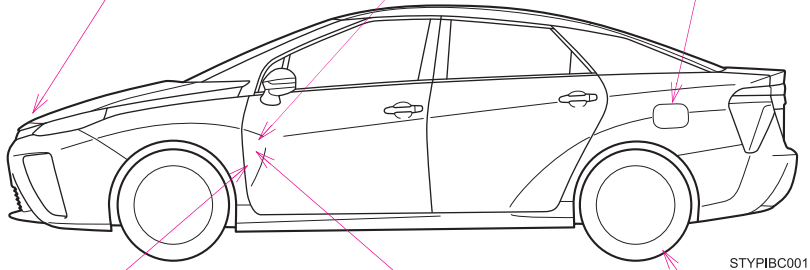
Désembueur de lunette arrière.....	295
Lève-vitres électriques	178

Volant de direction170

Boutons de téléphonie*	
Boutons du système audio*	
Réglage	170
Sélecteur d'instrumentation	122
Système d'accès assisté	163
Volant de direction chauffant.....	301

Volant de direction chauffant301**VSC (Contrôle de la stabilité
du véhicule)260**

*: Se reporter au "Système de navigation Manuel du propriétaire".

À LA STATION À HYDROGÈNE (AIDE-MÉMOIRE)		
Loquet de sécurité d'ouverture du capot	Bouton d'ouverture de coffre	Trappe à carburant
P. 340	P. 141	P. 224
		
Levier de déverrouillage du capot	Commande d'ouverture de la trappe à carburant	Pression de gonflage des pneus
P. 340	P. 224	P. 455
Contenance des réservoirs d'hydrogène (référence)	122,4 L (32,3 gal., 26,9 Imp.gal.) (Environ 5 kg [11,0 lb.]*) *:C'est la quantité maximum qu'il est possible de remplir. Il peut arriver que la quantité réelle de carburant distribuée en stations à hydrogène soit inférieure, pour des raisons de capacité ou de configuration de la station.	
Type de carburant	Hydrogène comprimé	P. 452
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 455